# LES
# YEUX QUI S'OUVRENT (1)

## DEUXIÈME PARTIE (2)

### V. — L'ENVERS DU MONDE

Au commencement de juillet, les tilleuls du Jardin de la ville, à Grenoble, répandaient encore, outre leur ombre, le lourd parfum de leurs fleurs qui se fanaient. On ne trouvait plus guère que là, contre les attaques du soleil, un peu de protection et de fraîcheur, là et sous les arbres de la promenade de l'Ile-Verte où personne ne va, de sorte que les bonnes ne consentent pas volontiers à y conduire les enfans.

Après avoir jeté du pain au cygne noir qui le happait de son bec rouge avec un grand bruit d'eau, Marie-Louise et Philippe Derize, sommés de rentrer, firent leurs adieux à leurs petites amies, Jeanne et Renée de Crozet, qui en profitèrent pour annoncer leur prochain départ avec solennité :

— Nous allons à Aix-les-Bains cette année.

— Et nous à Uriage, répliqua Marie-Louise qui ne demeurait jamais court.

— Saint-Martin, expliqua son gros frère. C'est dans les bois.

Mais la fillette rectifia sèchement :



(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

—Non, Uriage. Il y a plus de monde.

Elle crut avoir écrasé Aix-les-Bains. Car elle aimait à primer. Au retour, Philippe réclama :

— C'est à Saint-Martin notre maison. C'est dans la montagne.

— Oui, mais nous allons à Uriage. Toi, le soir, tu dors comme une malle.

— Je dors pas comme une malle. Les malles dorment pas.

— C'est grand-père qui dit comme ça. Moi, j'écoute par la porte ouverte. Et j'ai su qu'on allait à Uriage, pas à Saint-Martin. Et grand'mère disait aussi que papa était mort pour nous.

— Quoi c'est : mort?

— C'est quand on est enterré.

— Je veux pas que papa soit enterré.

La petite lui jeta un regard de supériorité, et se mit à pérorer en cherchant à placer quelque terme rare qu'elle avait retenu :

— Justement il ne l'est pas. Voilà qui est bizarre : il n'est pas mort du tout et il est mort pour nous.

— On le reverra?

— Pour sûr. Mais il ne faut pas le dire.

Elle tenait de son père, avec sa curiosité et son entrain, une certaine confiance dans l'avenir.

L'enfant ne se trompait pas sur les projets de villégiature maternels. Habituellement les Derize, fuyant Paris de juillet à novembre, passaient l'été et une partie de l'automne à Saint-Martin, qui est un village bâti sur le flanc de la montagne de Chamrousse, dans les sapins et les châtaigniers, au-dessus du château de Saint-Ferriol. Ils habitaient la vieille maison de famille dont Albert avait hérité non sans charges : c'était un vaste chalet à poutres incrustées dans la pierre, avec des galeries qui en faisaient le tour et des volets verts de bois plein. Une avenue de platanes le reliait à l'église. Mme Derize mère y avait sa chambre : aussi le temps des vacances était-il pour elle le meilleur de l'année. Tout le jour dehors, les enfans prenaient des teints de campagnards : aux caresses du soleil, leurs joues rosissaient comme des pommes d'api. Albert travaillait à tête reposée à son *Histoire du Paysan*, en écoutant de plus près les voix apaisantes de la nature, qui chantaient dans son livre. Mais quelquefois Élisabeth, quand les soirs tombaient plus vite, trouvait

que cette existence rustique se prolongeait bien tard : du fond du val montaient des rumeurs de fête, l'animation d'une petite ville d'eaux assez plaisante ; surtout elle craignait la solitude qui oblige à chercher en soi-même la distraction et le bonheur.

Les Molay-Norrois, eux, louaient une villa à Uriage où ils rencontraient tout un petit monde de leurs connaissances. Lorsque les chaleurs rendirent Grenoble intolérable, ils décidèrent sans peine leur fille à les suivre :

— Pourquoi t'enfermer dans cette grande baraque isolée ? Et s'il prenait fantaisie à ton mari d'y rentrer ? Viens avec nous, tu seras plus tranquille.

Elle les avait écoutés. En l'absence de son mari, elle éprouvait à nouveau des sentimens oubliés, la peur, l'inquiétude. Et la maison de Saint-Martin, avec ses longs corridors, ses enfilades de chambres et le silence impressionnant de la campagne, ne lui inspirait aucune sympathie.

Uriage, à trois ou quatre lieues de Grenoble et à quatre cent cinquante mètres d'altitude, — par conséquent d'un accès facile, — et tout proche de la plaine, semble dérober à la haute montagne son aspect sévère et son air salubre. On y parvient par une gorge assez étroite et boisée, au fond de laquelle coule un ruisseau paisible dont le nom est usurpé, le Sonnant. La route se heurte après un tournant à un monticule que couronne le château de Saint-Ferriol d'un air assez belliqueux avec ses murs de défense dont on a fait des terrasses, ses vieilles tours et ses pignons. Après l'avoir contourné, on tombe enfin dans le vallon de Vaulnaveys, où la station balnéaire est bâtie. Ce val de Vaulnaveys, très limité, contenu entre la Croix de Chamrousse et le mont des Quatre-Seigneurs, a été comparé à un vaisseau dont le château de Saint-Ferriol serait la proue, et la poupe celui de Vizille, deux fois historique, puisqu'il fut construit par Lesdiguières et occupé en 1789 par l'assemblée des États du Dauphiné. Il est comme une petite oasis de verdure fraîche entre des pentes de forêts et de prairies. A cause de l'abondance des eaux, l'herbe y est luisante comme dans la campagne anglaise. De-ci de-là, on l'a tondue pour aménager un tennis, des promenades et même un champ de courses.

La villa des Mélèzes que louaient les Molay-Norrois pour la saison s'adosse au contrefort de Chamrousse le long du chemin en pente qui, d'Uriage, monte au château de Saint-Ferriol, de

sorte qu'elle domine un peu le vallon. Des sapins derrière et des rosiers devant, lui composent un entourage contradictoire, comme il est fréquent sur ce petit coin de terre comparable à ces visages dont la douceur naturelle se cache au premier abord sous un air grave.

Une après-midi de juillet, l'automobile de Mme Passerat déposa devant leur porte les hôtes des Mélèzes. Elle-même occupait une villa voisine où elle recevait le vieux conseiller Prémereux qu'on appelait sa duègne et les Vimelle, tandis que les Bonnard-Basson s'étaient installés un peu plus bas. Ces dames faisaient toute sorte de projets, et sur la liste des étrangers, la dernière avait déjà relevé plusieurs noms de l'aristocratie avec lesquels elle brûlait d'entrer en relations. Marie-Louise déclara tout de suite que c'était beaucoup plus joli qu'à Saint-Martin; mais le bon Philippe, un peu ahuri par la vitesse de la course, se réservait. Élisabeth voyait surtout l'avantage d'éviter l'isolement. Personne, dans cette combinaison, n'avait songé à la mère d'Albert qui était restée à Grenoble, malgré la chaleur, et qui serait privée de ses petits-enfans. Avec la meilleure volonté, on ne saurait satisfaire tout le monde.

A cause de sa situation particulière, Élisabeth s'était promis de vivre à part. Elle en avait averti sa mère qui l'approuvait. Les premiers temps, elle promena elle-même les deux petits, montra une attitude réservée vis-à-vis des personnes de sa connaissance, et ne descendit pas au salon les jours de visites. Un matin qu'elle traversait, accompagnée de Marie-Louise et de Philippe, la pelouse qui borde le casino, elle entendit, pendant qu'elle grondait sa fillette qui avait cueilli une fleur dans un massif, ce dialogue entre deux jeunes gens :

— C'est Mme Albert Derize.

— La femme de l'historien?

— Oui.

— Elle est bien jolie.

Elle rougit de ce compliment lancé avec intention d'une voix trop haute, mais ne fut pas mécontente d'être remarquée pour autre chose que pour le nom qu'elle portait, et qui lui pesait. Son avocat lui avait promis qu'à la rentrée des tribunaux la séparation serait prononcée en sa faveur sans aucun retard, d'autant que la partie adverse, n'ayant pas encore conclu, ferait vraisemblablement défaut, langage qui, traduit, signifiait que

son mari ne se défendrait pas. Alors il serait temps d'organiser sa vie nouvelle. Jusque-là, il n'y avait qu'à attendre, puisque rien ne lui manquait et qu'elle avait l'illusion d'un foyer.

Mais ce foyer s'animait de jour en jour. C'étaient constamment des parties d'automobile auxquelles on la conviait avec les enfans. Elle résista : ceux-ci protestèrent avec tant de véhémence ou de câlinerie tour à tour qu'elle finit par céder. Ainsi elle se trouva prise dans un engrenage. On les conduisit au château de Vizille qui dresse au-dessus de la glauque Romanche l'énorme masse de ses pierres grises, au vieux pont de Claix, dont l'arche est si haute qu'elle encadre tout un paysage, et, sur le plateau de la Matheysine, aux petits lacs de Laffrey dont les eaux bleu sombre protestent par leur grâce contre la rigidité des montagnes voisines. Petites excursions d'après-midi, que l'on transforma peu à peu en expéditions plus lointaines : la Grande-Chartreuse, le col du Lautaret au pied du Grand Galibier, ou, dans le Vercors, le pittoresque Pont-en-Royans taillé dans le rocher, à pic sur l'eau, à l'ombre des ruines d'un château fort. La quarante chevaux des Passerat entraînait la machine plus faible des Bonnard-Basson que conduisait avec une rare maîtrise M. de Vimelle, aussi doué pour la vie physique qu'il était inapte aux efforts intellectuels. On emportait des provisions, et l'on déjeunait gaîment sur l'herbe, au bord d'un ruisseau, ou bien l'on envahissait quelque auberge dormante que l'on réveillait brusquement. Marie-Louise collectionnait les souvenirs pour éblouir Jeanne et Renée de Crozet qui, d'Aix-les-Bains, lui avaient adressé d'emphatiques cartes postales. Le soir, comment se séparer après des journées si cordiales? Élisabeth prétextait le coucher des deux petits, dont le vent, à la longue, appesantissait les paupières. Mais de se retrouver avec elle-même, elle ne tirait aucun agrément. La vie intérieure qui ne l'avait jamais attirée lui était spécialement hostile. Elle aimait à s'abandonner au fil des jours, et cessa bientôt de défendre sa liberté.

Ses parens durent rendre les invitations qu'ils avaient reçues. Quand elle parut dans une robe vert d'eau qu'elle n'avait mise qu'une seule fois chez la duchesse de Béard, avant l'événement qui avait bouleversé sa vie, elle crut naïvement reconnaître, aux regards des femmes, qu'il n'y avait peut-être pas une sincérité absolue dans la sympathie si touchante qu'on lui témoignait en toute occasion. Les nouveaux venus dans leur société se mon-

trèrent fort empressés auprès d'elle, avec cette aisance que développe l'absence du mari. Bien qu'elle fût la moins décolletée de ces dames, elle éprouva une gêne nouvelle, et qui lui rappela ses débuts de jeune fille, à sentir exposés à la vue ses épaules dont on admirait en effet la blancheur nacrée, et le commencement de sa gorge où courait la ligne des veines bleues sous la chair pleine et lisse. Elle eut l'impression que ce n'était pas là sa place, et le succès ne dissipa cette impression qu'à demi.

Elle la retrouva, un jour qu'elle était montée à pied avec ses enfans jusqu'à Saint-Martin-d'Uriage. Le chalet fermé où elle avait passé tant d'étés paisibles, l'église proche, la douceur de ce hameau perdu dans les bois, agitèrent sa sensibilité, qui subissait l'influence des lieux comme celle des personnes. Elle ouvrit la porte de la chapelle, et dans sa prière, — très courte à cause de ses impatiens compagnons, — elle eut le temps de se demander si ce perpétuel mouvement de fête constituait, dans sa condition, une existence normale, si de telles habitudes de locomotion, d'amusement, de plaisir ne risquaient pas de gâter pour plus tard l'imagination trop précocement excitée de Marie-Louise et de Philippe, tandis qu'à se rouler dans l'herbe et à fréquenter les petits paysans ils prenaient avec une bonne mine une robuste simplicité de cœur. A son grand étonnement, dès l'avenue de platanes le petit garçon, sans nulle pudeur, réclama le retour, mais, se serrant contre elle, Marie-Louise lui demanda, toute rouge et émue :

— Et papa ?

— Il est en voyage, répondit-elle évasivement.

La fillette, retrouvant d'un seul coup une importante fraction de son court passé, avait les nerfs secoués et la petite poitrine toute vibrante :

— Quand j'étais enfant, déclara-t-elle péremptoirement, j'habitais ici. Papa m'emmenait loin dans la montagne. Il me portait sur son dos si j'étais fatiguée.

— Moi aussi, protesta au hasard Philippe qui ne voulait pas être en reste.

— Il riait tout le temps, se souvint encore Marie-Louise.

Leur mère se laissait gagner en silence à ces évocations. Elle longea la clôture qui défendait la propriété déserte, regarda les grappes fanées de la glycine, le jardin en désordre et les dégâts de l'abandon ; puis, alourdie de tristesse, elle entraîna ses enfans

dans le sentier qui descend en nombreux lacets sur le château et sur les pelouses d'Uriage. Le soir, elle invoqua une migraine pour refuser au dernier moment une invitation qu'elle avait acceptée. Mais le lendemain, le surlendemain, de nouvelles occasions s'offrirent, et bientôt elle cessa de lutter contre un courant aussi rapide. Volontiers on lui choisissait comme voisins de table, non sans une arrière-pensée de consolation, les plus aimables convives, mais elle ne remarquait pas ces manœuvres. Après le 15 août, Philippe Lagier vint s'installer au principal hôtel, à proximité du casino. Sa présence n'avait rien d'anormal. Il profitait des vacances judiciaires pour se reposer dans ce vallon où l'on respire l'air de la montagne : chaque année le barreau et la magistrature de Grenoble y sont copieusement représentés. Il fut aussitôt circonvenu et accablé d'invitations : car il apportait un élément d'intérêt dans le petit cercle de Mme Passerat. Son esprit caustique, sa perpétuelle ironie, ses voyages et son goût des arts plastiques donnaient à sa conversation un tour varié qui le faisait rechercher principalement des femmes : celles-ci se plaisent à la petite guerre suscitée dans la causerie par les paradoxes ingénieux ou les opinions inédites et hardiment défendues. Enfin, d'un concert unanime et sans aucun mot d'ordre, on s'entendit pour rapprocher d'Élisabeth l'avocat de son mari, et susciter ou favoriser un flirt aussi piquant.

Traversant un jour à toute allure Uriage pour battre un record, le petit clerc Malaunay, en maillot rouge et les mollets nus, penché sur sa bicyclette comme s'il en voulait mordre le guidon, distingua néanmoins la jeune femme et son compagnon qui regardaient la course, de sorte que l'étude Tabourin et par surcroît tout Grenoble surent à quoi s'en tenir sur leur intimité.

Philippe Lagier, en recherchant Élisabeth, s'acquittait simplement d'une mission qui lui plaisait de jour en jour davantage. Après les inutiles préliminaires de conciliation, l'assignation en séparation avait été lancée. Au nom d'Albert, il fallait y répondre. Or, Albert entendait réclamer le divorce et prendre à son tour l'offensive. Avant de rédiger des conclusions aussi embarrassantes, l'avocat s'était rendu au boulevard des Adieux pour y consulter la personne dont il respectait le plus les avis :

— Voici, avait-il expliqué à Mme Derize mère, ce que votre fils veut répliquer. Il ne se défend plus, il attaque. Il m'a remis le journal intime qu'il a tenu, d'une façon intermittente, après

son mariage. Il prétend que j'y trouve les preuves d'une continuelle injure; mais l'incompatibilité d'humeur n'est pas une cause de divorce. Et puis, dois-je m'en servir?

La vieille femme avait demandé à lire ces cahiers. Son fils l'y avait autorisée. Elle les avait restitués à Philippe avec ces mots :

— Albert se déshonorerait s'il se servait publiquement de pareils écrits. Les reproches qu'il adresse à sa femme ne relèvent pas des tribunaux. Mais peut-être frapperont-ils le cœur d'Élisabeth. C'est une honnête femme, malheureusement trop inattentive et indifférente comme tant d'honnêtes femmes. Ah! si elle ouvrait les yeux! Montrez-lui ce journal. Obtenez d'elle qu'elle le lise.

— Ce journal? avait objecté l'avocat stupéfait. Y songez-vous? Albert y raconte son amour.

— Dans l'état des choses, je ne vois plus que ce moyen à tenter. Qu'elle affronte l'interprétation de sa propre vie. Cet amour même que je déteste mais qui n'a rien de vil, elle verra qu'il ne lui est pas étranger, qu'il est né de son imprudente nonchalance. Si elle comprend, peut-être trouvera-t-elle le courage de pardonner, surtout la patience d'attendre. Si elle ne comprend pas, mieux vaut encore pour Albert perdre en justice ses enfans qu'il a déjà trop oubliés, que toucher ainsi à leur mère. Oui, je ne vois plus que ce moyen de rapprochement, si étrange et dangereux qu'il soit. Mon ami, montez à Uriage : je compte sur vous. De mon côté, j'obtiendrai d'Albert qu'il cesse de se défendre s'il doit invoquer de tels argumens.

— Mais il veut divorcer.

En chrétienne elle avait répondu :

— Les hommes n'ont pas le pouvoir de séparer ce que Dieu a uni. La vie, dans sa brièveté, nous donne encore le temps d'épuiser nos passions et de reconnaître, même tardivement, le droit chemin. Le divorce, c'est l'irréparable. S'il divorce, je n'y survivrai pas. Je le lui dirai au besoin.

Philippe s'était incliné. Ce petit appartement délabré, c'était le seul endroit du monde où il laissait son scepticisme à la porte. Avant de livrer ses armes à sa belle ennemie, il voulut l'observer, l'étudier. Volontiers il agissait avec quelque lenteur. C'est assez l'habitude des intelligences compliquées. Un peu plus tôt, il eût risqué de relever dans ses regards, dans ses mouvemens de retraite, quelque trace d'inquiétude. Mais lorsqu'il dé-

barqua à Uriage, elle était rassérénée et se laissait distraire. La petite cour qu'on lui organisait sournoisement ne manqua pas d'agacer l'avocat. C'étaient d'insignifians jeunes gens, comme il en pullule dans les villes d'eaux, et qu'attirait inévitablement une femme si jeune et délaissée. Comment ne pas s'imaginer qu'elle offrait une proie facile, à peine protégée par la surveillance relâchée de parens débonnaires et d'ailleurs accablés d'occupations mondaines? Élisabeth les subissait sans ennui, mais sans agrément. Philippe leur distribua ses flèches : la galerie qui s'en amusa l'installa confortablement à la place de tous ces prétendans, et la jeune femme ne daigna pas remarquer leur absence.

Qu'attendait-il dès lors? Sa stratégie et des complicités imprévues lui ménageaient les entrevues nécessaires. Il se décida à porter à Élisabeth les cahiers d'Albert. Elle le reçut au jardin où, devant un fond de pins et de mélèzes, fleurissaient quelques roses remontantes : on était déjà en septembre.

— Qu'est-ce que ce paquet? lui demanda-t-elle en plaisantant.

Il employa ce ton de persiflage qui dissout toutes les convictions, et entraîne à la longue une perversion de l'esprit désaccoutumé de rien prendre au sérieux :

— Ce sont vos torts. Il y en a beaucoup.

— Mes torts?

— Avez-vous oublié notre conversation de Grenoble? Je vous disais qu'il ne m'était jamais arrivé dans ma carrière de rencontrer une instance en divorce où tous les torts fussent d'un seul côté. Vous m'avez défié de citer les vôtres. Je vous les apporte.

— Eh bien! j'écoute, fit-elle, incrédule.

— Non, non, vous les lirez.

— Vous avez pris la peine de les écrire?

— Ce n'est pas moi.

— Qui donc?

Mais déjà elle avait deviné et, prudente, songeait à se mettre en garde.

— C'est Albert. Prenez.

— Oh! non, merci.

Il ne tint pas compte de ce refus :

— En deux heures, vous avez le temps de déchiffrer ces notes. Vous pouvez les lire ce soir et me les rendre demain.

— Ce soir, je dîne chez M$^{me}$ Passerat.

— C'est vrai, je suis invité. Et demain ?

— Demain, nous allons en automobile au château de Sassenage, et notre soirée est prise aussi.

— Enfin vous trouverez un jour.

— Pourquoi voulez-vous que je lise ces cahiers ?

Déjà elle ne les repoussait plus avec autant d'intransigeance : cette lecture ne l'engageait à rien.

— Vous y verrez les griefs que je vais formuler contre vous dans mes conclusions.

Elle s'étonna et rougit, ce qui acheva de donner à sa figure un air de jeune fille qui débute dans le monde.

— Je croyais qu'Albert ne se défendrait pas.

Ce trouble visible excita Philippe Lagier qui mit quelque cruauté à lui répondre :

— Il se défendra si bien qu'il demandera le divorce, lui, non la séparation.

— Ah ! murmura-t-elle, et le sang qui avait afflué à ses joues s'en retira promptement.

Il regretta aussitôt de l'avoir tourmentée ; la résolution d'Albert, peu étayée en droit, était-elle si définitive qu'il lui fût permis d'en utiliser la menace ?

— Il veut l'épouser ? dit-elle faiblement.

— Je ne sais pas.

Mais elle eut honte de la question, et protesta en hâte de son indifférence :

— Oh ! cela m'est égal. Qu'il fasse ce qui lui plaît : il est mort pour moi.

Il est vrai qu'elle ajouta sans prendre garde à ses contradictions :

— C'est bien, laissez-moi ces cahiers. J'y jetterai un coup d'œil lorsque j'aurai une minute, et je vous les rendrai.

Le soir même, au dîner de M^me^ Passerat, Élisabeth, d'habitude si pondérée et sereine, se montra nerveuse, et il ne douta pas qu'elle ne se fût précipitée sans retard sur le journal intime de son mari. Au dessert, il se pencha un peu vers elle et la questionna à mi-voix, ce dont M^me^ de Vimelle, placée à l'autre extrémité de la table, s'autorisa pour émettre une réflexion malveillante.

— Vous avez lu ?

— Quoi donc ?... Non, non, pas encore, je n'y ai pas songé.

Il crut qu'elle jouait l'étonnement, et la voyant si bonne comédienne, il lui retira un peu de cette protection impertinente qu'il accordait à sa prétendue ingénuité. Or il se trompait. Elle avait rangé avec soin les cahiers d'Albert et se réservait de les sortir à son heure de leur armoire. Le passé était le passé. On ne pouvait le modifier. Femme d'ordre et de logique, elle aimait les situations définies. Ce retour en arrière ne l'attirait pas. Qu'avait-elle à se reprocher? De l'avis de tout le monde, rien, absolument rien. Alors, de quoi pouvait-on l'accuser, elle qu'on avait si abominablement trahie, et pour une femme moins jeune et moins agréable qu'elle-même?

Une autre cause avait motivé son désarroi. Elle était venue la première, de trop bonne heure, chez Mme Passerat, et précisément pour fuir les tentations de sa curiosité éveillée. Le salon du rez-de-chaussée n'était pas éclairé. En traversant la pelouse qui précède la villa, comme elle marchait sur l'herbe rase avec précaution à cause de la rosée, elle avait entendu quelques mots de conversation, dont les termes et le tutoiement étaient significatifs, et vu, ou plutôt deviné, par la fenêtre ouverte, à peine distinct dans l'ombre, un couple que le son de voix lui avait déjà fait reconnaître. Sans raisonner elle se sauva, traversa en courant le court espace qui la séparait des Mélèzes, et gagna sa chambre, comme pour cacher la honte que lui causait la découverte de cette liaison dont elle n'avait jamais eu le moindre soupçon dans son illusion filiale. Quand sa mère vint la chercher en la gourmandant sur son retard, elle comprit qu'elle devait absolument se dominer et garder le secret. Pourvu que la pauvre femme qu'elle accompagnait demeurât toujours dans son aveuglement! Mme Passerat, lorsque ces dames entrèrent, les accueillit avec cette exagération dans les gestes qui est devenue un usage mondain, prit les deux mains de sa bonne amie Mme Molay-Norrois, et embrassa cette chère Élisabeth, qui supporta, inerte, son baiser, mais qui en demeura ébranlée pour tout le soir. Ainsi parut-elle agitée et émue aux yeux experts de Philippe Lagier.

Le surlendemain, ne l'ayant pas rencontrée dans l'intervalle, il la questionna de nouveau :

— Et notre cahier des charges?

C'était le surnom qu'il donnait au journal intime de son ami. Elle demanda encore un délai, et de plusieurs jours il cessa de la rencontrer. Elle sortait peu en effet. N'avait-elle pas proposé

à ses parens de les emmener à Saint-Martin pour y finir la saison? Mais son père prit cette offre en riant, et sa mère ne le contrariait en rien.

Philippe attribuait sa réserve soudaine à l'impression qu'elle avait reçue de sa lecture. Il s'étonna, non sans quelque irritation inavouée, de l'empire qu'Albert continuait d'exercer sur elle à distance. Et comme pour ajouter à sa nervosité, son ami l'informa, par une lettre timbrée d'Allemagne, qu'il renonçait à se défendre en justice et abandonnait son projet de divorce, soit qu'il eût écouté les conseils de sa mère, soit que son esprit ordonné eût de lui-même répugné aux conséquences publiques d'une rupture, soit qu'il se fût mis d'accord avec Anne de Sézery pour mépriser les lois.

Lorsque l'avocat réussit enfin à joindre Élisabeth, comme s'il ne désirait plus la rapprocher de son mari, il évita de lui révéler cette situation nouvelle, et même il ne lui réclama pas les cahiers. Mais il s'efforça de la distraire, de l'amuser en conversation.

On devinait à peine septembre à la venue plus rapide du soir dans le val, aux lignes de faîte plus vaporeuses, moins nettes sur l'horizon, à l'air plus vif. Les pelouses bien irriguées conservaient leur ton de velours uni, et quant aux bouquets de sapins, toujours verts, ils n'ont rien à redouter des menaces de l'automne. Élisabeth était descendue jusqu'au tennis, mais avait refusé de prendre part au jeu. Elle recherchait d'instinct les endroits où l'on s'agite, où l'on est sûr de ne pas entendre son cœur ou sa pensée. Une jeune fille brune, en robe de flanelle blanche tombant à plis droits, animait la partie de ses rires, de ses exclamations, de son adresse. En arrêt, guettant la balle, ou bien courant pour la recevoir, ou ramassée pour la renvoyer de toute sa force, chacun de ses mouvemens mettait en valeur les lignes courbes et flexibles de son corps élancé. Elle dessinait ainsi une série de petites Tanagréennes, et c'était merveille de la suivre. Mais elle le savait, et de temps à autre jetait un coup d'œil du côté de Philippe dont elle connaissait exactement l'âge, la fortune et la carrière, car la police est aujourd'hui perfectionnée. Élisabeth, que sa tristesse rendait plus perspicace, remarqua le petit manège :

— On vous regarde.

— Je ne suis plus à marier.

Et ce fut lui qui, de son langage desséchant, souligna tous les

flirts qui les entouraient. Justement M. de Vimelle, mince et bien dégagé, s'éloignait sous les arbres avec M^me^ Bonnard-Basson qui, trop sanglée, s'arrêtait souvent pour respirer. Comme les poignets et les chevilles de la jeune femme avaient dans tout le clan une réputation de solidité :

— Elle a fini tout de même, déclara Philippe, par se procurer des attaches aristocratiques.

Prévenante, M^me^ de Vimelle avait elle-même prêté son mari à son amie pour la promener avant l'heure du dîner.

— Je ne la comprends pas, répliqua Élisabeth aux sarcasmes de son partenaire.

— Bah ! M. de Vimelle, qui est ruiné, est, par surcroît, le plus sot animal de Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome. Elle l'utilise comme elle peut.

— Personne ne trouve grâce devant vous.

— J'ouvre les yeux.

— Mieux vaudrait les fermer.

M^lle^ Rivière, qui avait gagné la dernière manche comme toutes les autres, vint leur souhaiter le bonsoir. Son teint mat, échauffé par la course, se chargeait d'un vermillon qu'on devinait brûlant. Ses dents blanches luisaient. Ses yeux brillaient.

— C'est le grand jeu, expliqua, sur ses talons, Philippe dédaigneux des hommages intéressés qu'il recevait. Toute son âme est sur sa figure.

Depuis quelques jours, il familiarisait la jeune femme avec les scandales de leur monde, lui donnant à entendre leur peu de conséquence. Son pessimisme insolent et désolant rencontrait un terrain préparé. Élisabeth, après la surprise de son respect filial, se pouvait croire désabusée et blasée.

Après de nombreux échanges de poignées de main, on abandonnait peu à peu le tennis. Tandis que les montagnes recevaient encore obliquement les rayons du soleil, le vallon s'emplissait d'ombre. Une ligne droite, qui se déplaçait et montait, marquait la changeante séparation. Personne ne s'était joint à leur groupe. Ils restaient seuls en arrière, comme si l'on respectait leur tête-à-tête. Vaguement troublée par cet isolement, Élisabeth dirigea leurs pas vers les Mélèzes.

— Quand le soir vient ici, il semble que les montagnes se rapprochent, et que les sapins serrent les rangs pour nous étouffer.

Pour la rassurer, Philippe se rapprocha, et murmura d'un ton de confidence :

— Pourquoi êtes-vous triste ces jours-ci?

— Je ne suis pas triste.

Sans tenir compte de cette dénégation, il continua, penché vers elle, de sa voix qui avait cessé d'être mordante et qui montrait dans les inflexions une aisance assouplie par l'art dont il tirait à la barre des effets si variés :

— Vous croyez votre vie finie, quand elle commence à peine. Et la vie peut être si belle !...

Elle ne trouva rien à répondre. Souvent elle se prenait elle-même en compassion, et d'être frappée si jeune et sans raison la touchait comme un malheur qu'on vient d'apprendre. La devinant affaiblie par cette détresse intérieure, il lui montra les sommets des montagnes qui s'enorgueillissaient de recevoir encore la lumière, puis son geste descendit vers la plaine, vers les prairies et les bois qui, paisibles, se recueillaient. Deux ou trois couples assez éloignés d'eux, — flirts connus, flirts favorisés de l'acquiescement général, — rentraient vers les villas ou les hôtels.

— Nous sommes bien ici, n'est-ce pas? Quand je suis arrivé à Uriage, vous étiez si recherchée, si désirée !...

Elle ne donna pas à ce dernier mot son sens précis.

— Je n'ai pas remarqué.

— J'ai remarqué pour vous.

A mi-voix, comme s'il escamotait sa phrase, il ajouta :

— Si vous saviez comme cela m'irritait !...

— Pourquoi? demanda-t-elle naïvement comme ils traversaient un bosquet de sapins qui les dissimulaient à la vue.

Cependant elle hâtait le pas. Ce n'était pas encore le moment. La cour d'un homme de quarante ans est plus clairvoyante, plus adroite, moins pressée que celle d'un jeune homme. Il biaisa au lieu de se révéler :

— Quand vous étiez jeune fille, j'avais songé à vous demander en mariage.

— On me l'a dit.

— Ah!... Si vous aviez été heureuse, je ne m'en serais pas souvenu. Ou je ne vous l'aurais jamais rappelé. Mais je ne puis supporter les peines qui passent sur votre visage. Vous êtes si jeune! Tant d'années s'offrent à vous pour réparer les erreurs du passé!

Elle s'arrêta, oppressée, frissonnante. Tant d'années... oui, jusqu'à la vieillesse de son père. Les erreurs du passé : l'âme d'automne, Anne de Sézery. C'était cela, la beauté de vivre.

— Pourquoi me parlez-vous ainsi? dit-elle d'une voix étranglée.

Il lut le trouble, la confusion dans les yeux effrayés qui le fixaient, et, trompé par cette inertie qu'elle montrait dès le commencement de ses allusions, il osa doucement s'emparer des poignets de la jeune femme :

— Je vous plains tant! Vous n'avez donc pas compris?

Elle se dégagea, tâcha de retrouver son souffle perdu, puis cria sa révolte :

— Vous... Oh! vous!... Laissez-moi. Allez-vous-en.

— Madame, supplia-t-il.

Déjà elle fuyait dans le sentier. Immobile, les pieds ankylosés, il suivit des yeux sa forme claire jusqu'à ce qu'un arbre la lui retirât brusquement. Alors, cherchant un appui, il se jeta sur l'herbe. Les émotions les plus profondes, chez lui, s'ordonnaient, se pliaient aux exigences du raisonnement. Il plaida pour lui-même les circonstances atténuantes de l'heure, de la saison, de la jeunesse qui s'en va. Voit-on impunément presque chaque jour une jeune femme de tant de fraîcheur, déjà mêlée à sa vie sentimentale et qui sans nul doute y prend son plaisir? Il tenta sans y réussir de s'attendrir sur sa destinée solitaire, exaltée par un cerveau puissant, injurieusement arrêtée dans sa recherche du bonheur par l'hésitation, l'excès d'analyse, le désenchantement. Une seule pensée, qu'il essaya de repousser avec toute sa force, recouvrit toutes les autres, comme une vague plus haute et plus rapide submerge celles qui la précèdent : il avait trahi son ami. Après un dernier détour vers la haine d'Albert, il s'effondra dans le dégoût et, se couchant sur la terre, la figure cachée, humilié dans sa foi en lui-même, il versa des larmes désespérées. Cet instant qu'il n'était plus en son pouvoir d'abolir, désormais ses réflexions, toutes les fois qu'il descendrait au fond de lui-même, s'enrouleraient autour de lui, implacablement...

## VI. — LA VEILLÉE

Élisabeth échoua dans sa chambre, comme un oiseau, battu par une pluie d'orage et les ailes trop lourdes, se jette dans un

abri. La bouche un peu tournée, les lèvres sèches, les jambes rompues après le dernier effort de l'escalier, elle se laissa tomber dans un fauteuil où, repliée sur elle-même, elle put mieux supporter son état de fatigue et son inquiétude de cœur. Elle qui détestait les sensations violentes ou seulement imprévues, qui ne recherchait rien tant que la paix, l'ordre et la douce monotonie des jours, cette scène l'avait surprise et lui faisait horreur. L'obscurité, la bonne obscurité charitable, en l'enveloppant toute ainsi qu'un voile qui ne pèse pas aux épaules, modéra son indignation, mais l'apitoya davantage sur elle-même. Elle commençait de se confier véritablement à elle ainsi qu'à une amie, et y trouvait un soulagement, lorsque sa mère entra après avoir à peine effleuré la porte du bout de ses doigts comme s'il était à peu près inutile, en famille, de s'annoncer.

— Élisabeth, appela M^me^ Molay-Norrois.

Dans son nouvel ennui de ne pas avoir un coin sûr où se réfugier librement, elle qui en avait si peu besoin d'habitude, Élisabeth ne se pressa pas de répondre. Sa mère, qui l'avait découverte dans sa retraite, se dépensa aussitôt en craintes et sollicitudes.

— Tu es fatiguée. Pourquoi n'as-tu pas sonné?

— Je ne suis pas fatiguée, maman.

Comment arrêter le zèle maternel? Déjà M^me^ Molay-Norrois allumait une lampe, fermait la fenêtre à cause des moustiques et aussi de la fraîcheur de septembre, et passait l'inspection du cher visage malhabile à dissimuler.

— Tu es rouge. Tu as pleuré. Et tu ne m'as rien dit!

— J'ai la migraine, simplement.

— La migraine? Tu t'es promenée toute l'après-midi. Ce n'est pas la migraine. Tu as du chagrin et tu ne t'adresses pas à moi.

Pour la première fois la jeune femme comprit que, même auprès des siens, on est seul à certaines heures, et que toute présence, fût-elle la plus tendre, peut devenir importune. Pour la première fois aussi, elle distingua réellement le ton de voix qu'on employait avec elle, et qui était celui qui convient auprès des petites filles, afin de les encourager, de les apaiser ou de les contenir. Par quelle erreur inexplicable continuait-on, en lui parlant, de s'en servir? Le malheur même l'avait mûrie, et on la traitait en enfant. Sa tristesse s'en irrita, comme une plaie qu'on envenime avec des soins maladroits.

— Je n'ai rien, affirma-t-elle pour se libérer.

Sa mère, déroutée, s'étonna, s'affligea, et finalement invoqua, pour sortir de peine, un motif plus puissant :

— Nous dînons ce soir chez les Vimelle, tu n'as que le temps de te préparer.

— Je n'irai pas.

— Comment? Tu as accepté leur invitation. Il est trop tard pour refuser. Déjà, l'autre jour, tu t'es dérobée au dernier moment. Et tu viens de me dire que tu n'es pas malade. Non, non, il faut venir, c'est nécessaire.

— Pourtant je n'irai pas, répéta Élisabeth d'un accent inconnu d'autorité.

Pour M[me] Molay-Norrois, il n'y avait pas de petits et de grands événemens. Elle mettait sur le même plan les devoirs de société et ceux qui naissent des circonstances graves de la vie. La résistance de sa fille la choquait dans son respect des lois du monde, autant qu'elle la froissait dans son affection qui se devinait inefficace. Elle tâcha de la réduire avec une douce insistance qui peu à peu s'énerva, et ce fut en vain.

Après son départ et un regret donné à ce malentendu, Élisabeth trouva quelque volupté à se replonger dans sa mélancolie. Elle en fut promptement tirée par son père qui ne frappa même pas, et entra sans façon, pimpant, luisant, souriant, l'œil vif, la barbe en éventail, un bouton de rose à la boutonnière de son smoking.

« Lui aussi ! » pensa-t-elle, agacée et maussade.

Il n'attacha aucune importance à cet air hostile. Avec le caractère accommodant et facile d'Élisabeth il n'avait pas à se gêner.

— Eh bien, petite? demanda-t-il en badinant. On a ses nerfs, on se met en grève, on fait pleurer sa mère. Car elle pleure, ta mère, ma parole! Il est vrai qu'il lui faut peu de chose.

Recroquevillée dans son fauteuil, elle ne daigna pas lui répondre, et même elle rentrait presque les lèvres pour que sa bouche fût mieux close, tant elle avait peur de parler. Ce qu'elle aurait dit, il ne s'en doutait pas, si gaillard malgré son poil blanc dans sa tenue de soirée, sans quoi il n'eût pas continué de la provoquer.

— Es-tu malade?... Non? D'ailleurs, les maux de femme... Allons, viens avec nous. Les Vimelle seraient froissés de ton

absence. Philippe Lagier te distraira. Il a de l'esprit, de la verve. Il te fait un peu la cour, Philippe Lagier, eh! eh!

— Personne ne me fait la cour.

Ce fut prononcé d'un ton si péremptoire, qu'il s'arrêta net dans sa raillerie. Décidément cette petite était de méchante humeur, et mieux valait en somme la laisser bouder à son aise. L'art de vivre s'en allait puisqu'on ne savait plus dissimuler ses ennuis, les supporter la bouche en cœur afin de ne pas importuner les voisins : bientôt, dans le monde même on en arriverait à mettre en commun ses misères, à montrer sur son visage le désordre qu'on est convenu d'éviter dans ses habits. Et voilà où conduit fatalement une longue période démocratique! Dès lors il ne songea plus qu'à couvrir sa retraite. Heureusement, il trouva quelque réconfort dans l'image, toujours jeune, que lui renvoya l'armoire à glace.

— Alors, repose-toi, petite, si tu es fatiguée.

Le blâme que renfermait cette conjonction suffit à sa dignité paternelle, et dans le corridor il se rasséréna.

Élisabeth, ainsi dérangée, cherchait péniblement le chemin perdu de ses réflexions, lorsque ses enfans, ayant appris son retour, envahirent la chambre. Ils revenaient de promenade et, avec leurs souliers à clous, ils menaient grand bruit. Ne la voyant pas en toilette de soir, ils s'étonnèrent :

— Tu seras en retard, déclara Marie-Louise.

— Je dîne avec vous, mes chéris.

— Oh! oh! cria joyeusement Philippe qui agitait sa grosse voix comme une cloche.

Et la fillette appelait déjà dans l'escalier :

— Agathe, mettez trois couverts.

Rien ne lui plaisait tant que donner des ordres, hormis écouter des histoires ou taquiner son frère.

A table, elle fit les honneurs du dîner à sa maman tout comme si elle l'avait invitée. Celle-ci ne s'en amusa pas sans un peu d'amertume, y voyant la critique de ses sorties fréquentes. L'esprit surexcité, elle s'aperçut aussi davantage que, trop gâtés et trop abandonnés aux domestiques tour à tour, ses enfans avaient perdu beaucoup de leurs bonnes habitudes, l'une tirant vanité du luxe dont elle bénéficiait, et spécialement de la belle machine des Passerat, pour éblouir ses compagnes de jeux moins favorisées, l'autre s'emparant avec les doigts du contenu de son

assiette et mêlant à ses discours un argot de cuisine. Peu disposée à les gronder, elle se promit de les surveiller de plus près, et, pour commencer, présida elle-même à leur petit coucher, ce dont le jeune Philippe profita pour cabrioler en chemise, afin de lui montrer les tours qu'il avait appris.

Dès qu'il fut au lit, replié en chien de fusil et les genoux presque à la hauteur de la figure, le petit homme s'endormit, et c'était vrai que, la position prise, il ne bougeait pas plus qu'une malle, ce dont Marie-Louise le méprisait. Elle, au contraire, opposait au sommeil une résistance opiniâtre et ne lui cédait que lorsque les paupières n'avaient plus la force de se relever pour laisser passer un peu de lumière.

— Raconte-moi une histoire, demanda-t-elle une fois installée.

Élisabeth s'était assise à côté d'elle et pensait la calmer par sa présence :

— Je n'en sais point.

— Papa, lui, en savait toujours.

Elle parlait rarement de son père. Ce rappel étonna la jeune femme et ne lui fut pas agréable.

— Oui, reprit la fillette, celle de Jeanne d'Arc. Celle du Cyclope.

— Du Cyclope ?

— Oui, qui n'avait qu'un œil au milieu du front que la poutre a crevé, et qui a laissé passer les moutons.

Albert Derize, volontiers, émondait en bon bûcheron la forêt des épopées, l'*Iliade*, l'*Odyssée*, la *Chanson de Roland*, pour en tirer des jouets à l'usage de ses enfans.

— Dors, ma chérie, dors.

— Alors, c'est moi qui t'en dirai une, maman.

— Il faut dormir.

— Celle de la coupe du bonheur, veux-tu? Il y avait un chevalier qui avait une femme triste dans son château. Et il s'est endormi à la chasse. Et puis alors, il a vu des fées qui dansaient. Est-ce qu'elles dansent, les fées ?

— Mais oui. Dors.

— Et puis alors, il y en avait une qui était la plus belle, et qui avait à la main une coupe en or avec des diamans. C'était pas pour le champagne, c'était la coupe du bonheur...

Sa mère se pencha, la croyant en sommeil, mais la petite voix, plus fragile, continua après un instant :

— Alors le chevalier la lui a arrachée des mains. Et il est parti sur son cheval, et il s'est sauvé, et il en a fait cadeau.

— A qui ? interrogea machinalement Élisabeth.

— A la dame... qui était triste dans le château... Et il s'est endormi à la chasse...

L'histoire se renouait ainsi qu'un anneau, mais les paupières aux longs cils cessèrent de palpiter comme de petites ailes, et, après deux ou trois mouvemens nerveux, l'enfant s'endormit sur son oreiller de boucles blondes.

Élisabeth demeura longtemps, immobile, à comparer le sommeil de Marie-Louise à celui de son frère. C'était une enfant d'une imagination plus ardente, d'une sensibilité plus rapide qu'il fallait calmer et affermir. Cette tâche incombait à la mère seule, maintenant qu'Albert n'était plus là. Albert? Où était-il à cette heure ? Comment avait-il pu les abandonner? Elle ne l'aimait plus; mais du temps qu'il était là, elle sentait la maison plus solide, mieux construite contre les intempéries.

Pour échapper à ce souvenir qui, près des enfans, la tourmentait, elle se leva et gagna sa chambre qui était voisine. Elle tira sur elle la porte de communication sans la fermer tout à fait, de façon à entendre le moindre bruit tout en interceptant le passage de l'air. Ayant pris ces précautions, elle se hâta d'ouvrir la fenêtre, car elle étouffait.

La lune s'était levée, mais le toit la cachait, et l'on ne pouvait voir que sa clarté répandue en nappe sur la campagne. Les pelouses sans ombre se dépliaient au loin, unies, lisses et pâles, seulement coupées çà et là par des groupes d'arbres semblables à des conciliabules mystérieux dans la nuit. De rares étoiles tremblaient à l'extrémité de l'horizon, sans réussir à former des constellations bien distinctes. Et sur la villa voisine, celle des Passerat, un mélèze qui profilait ses branches recourbées dessinait sur le mur l'image d'une pagode.

Ce silence, cette paix qu'Élisabeth pensait respirer à la fenêtre avec l'odeur des massifs de roses, furent brisés par le feu d'artifice qu'on tirait au Casino. Des fusées partirent avec un grand vacarme, se perdirent aisément dans l'air et retombèrent en pluie colorée dont le clair de lune détruisait à moitié l'effet. Et ce fut le signal de cris, d'applaudissemens, de tout un brouhaha de fête, mêlé aux cuivres d'une fanfare.

Elle rentra dans sa chambre. Le bruit de son cœur lui suf-

fisait. Rien ne pouvait atténuer l'impression de dégoût que l'aveu de Philippe Lagier, après sa découverte récente, lui avait laissée et qu'elle traînait partout après elle, de chambre en chambre. Elle but d'un trait un verre d'eau où elle avait versé quelques gouttes d'ammoniaque anisée pour chasser la saveur de cendres que ses lèvres gardaient. Mais ses lèvres se séchèrent aussitôt. Un souvenir oublié, inattendu, presque burlesque de son enfance, vint donner inopinément une image concrète à ses sensations. Petite fille encore, elle avait lu dans une mythologie qu'il y avait des hommes aux pieds de bouc, et qu'on les appelait des faunes; amusée de cette particularité, elle avait passé toute une journée à baisser les yeux dans la rue sur la marche des passans. « En as-tu rencontré? » lui avait demandé le lendemain, d'un ton incrédule, sa meilleure amie et sa confidente, Blanche Servin. Pour ne pas donner à son livre un démenti brutal, elle avait répondu : « Avec les souliers, on ne peut pas savoir. » Nos dispositions d'esprit ont tant d'influence sur nos interprétations des choses que cette évocation ancienne de sa mémoire, au lieu de lui apporter une diversion, satisfit ses besoins de révolte et augmenta ses répugnances. Il fallait voir clair dans la vie : eh bien! elle avait ouvert les yeux et ne rencontrait autour d'elle que l'ignominie et les plus bas calculs à peine dissimulés par des apparences de correction. Cette femme prenait un amant non par amour, mais par snobisme. Telle autre tirait profit de la liaison de son mari. Ce vieillard — son père! — donnait sa maîtresse pour amie à sa femme et à sa fille. Et quant à cet honneur, dont les hommes prétendent qu'ils font une religion, même s'ils ont rejeté toute autre règle, elle savait ce qu'il fallait en penser, puisque l'avocat, le conseiller, l'ami intime d'Albert pensait lâchement à profiter de ses services mêmes pour s'offrir en consolateur. Il n'y avait donc pas de milieu entre l'aveuglement de sa mère, le sien avant sa séparation, et la vision de tant de vilenies qui la hantait comme un cauchemar. Voir clair, cela consistait à fuir le mensonge des visages, à regarder à terre, à découvrir les pieds de bouc. Pouah!

Un soupir, puis un cri à demi étouffé qu'elle entendit venir de la chambre voisine, la tirèrent du dégoût où elle s'enlizait comme dans une ornière, la contraignirent à se lever de son fauteuil, à marcher avec une prudence toute maternelle. Le petit garçon n'avait pas bronché : il gardait sa même position incommode.

C'était Marie-Louise qui s'agitait dans son sommeil. Élisabeth borda la couverture que l'enfant avait rejetée et s'assit entre les deux lits. A la lueur de la veilleuse elle regarda longtemps à droite et à gauche tour à tour, comparant les traits immobiles des deux petites figures endormies, l'une tout à son affaire qui était le repos, l'autre remuante et expressive jusque dans ce demi-abandon de l'existence, comme si l'imagination, à l'abri des paupières closes, demeurait en éveil et continuait ses représentations les feux éteints et la scène obscure.

— Que sera-ce de ces chéris? pensa-t-elle détournée d'elle-même. Et la crainte de l'avenir l'étreignit brusquement. Plus tard, bientôt, ils feraient l'apprentissage de la vie, seuls, tout seuls. La vigilance d'une mère n'y pourrait rien. Ils recommenceraient l'éternelle expérience qui meurt avec chacun. Ils rencontreraient les mêmes tristesses, ressentiraient les mêmes rancœurs, connaîtraient les mêmes désespoirs. Car le monde ne changerait pas pour eux. Elle l'avait découvert tel qu'il était dans sa vérité. Ah! du moins, si elle ne pouvait les avertir, les accompagner sur la route, ne devait-elle pas préparer, en les fortifiant, leur résistance aux désillusions, celle-ci surtout qui prenait les joies et les peines avec une ardeur excessive et ne démêlait pas toujours très bien au cours de ses jeux les transformations qu'elle opérait dans la réalité jamais assez belle ni assez parée pour plaire à ses caprices?

Dans la chambre, la veilleuse communiquait aux objets, par un léger mouvement de la lumière, une apparence animée, allongeait des ombres jusqu'au plafond. Élisabeth se sentait environnée de dangers, et il fallait qu'elle protégeât ses enfans menacés comme elle. Depuis son départ de Paris elle s'était abandonnée, sans réagir, à la vie nouvelle qui lui était faite et dont une distraction quotidienne lui dissimulait les difficultés. Or cette vie nouvelle, pour elle-même, pour Philippe et pour Marie-Louise, exigeait une attention, un zèle de tous les instans. Cette fois, elle la voyait face à face, et en avait peur. Les bras inertes le long du corps, elle se livrait au découragement à la minute même où elle mesurait l'importance du courage. Jamais, jamais, elle ne saurait s'adapter à l'existence qui l'attendait, elle qui n'était préparée, élevée et douée que pour un sort tout ordinaire.

— La coupe... du bonheur..., balbutia Marie-Louise dans son rêve.

La coupe du bonheur, quelle ironie ce soir! N'était-ce pas trop injuste d'être ainsi frappée, sans raison, sans torts, en pleine jeunesse, avec tant de charges et si peu de secours! De tout son désespoir elle détesta Albert qui l'avait si lâchement délaissée. Sans doute il n'était pas pire que les autres, comme les autres faible, soumis à ses désirs et d'un égoïsme cruel. Maintenant elle le savait. Mais c'était elle qu'il avait trahie.

« Que lui avais-je fait? que lui ai-je donc fait? » se répétait-elle intérieurement dans ses larmes.

Elle se souvint des cahiers que Philippe Lagier lui avait remis et qui devaient contenir la réponse, quelle réponse hypocrite? à sa question. Lorsque la femme de chambre vint prendre sa place auprès des enfans, elle rentra chez elle et alluma sa lampe. Toute secouée de chagrin, abreuvée d'amertume, les nerfs douloureusement vibrans, elle entreprit une lecture qui devait la mener bien avant dans la nuit.

## VII. — LE JOURNAL D'ALBERT

Les cahiers d'Albert Derize, que Philippe Lagier avait remis à Élisabeth, contenaient le journal de sa vie du mois de janvier 1903 au mois d'avril 1905, c'est-à-dire de la sixième année de son mariage à la scène de rupture. Dirigée par ses habitudes de régularité, elle ouvrit le premier à la première page. A vrai dire, c'était un singulier journal, et il était malaisé de s'y reconnaître. Au début, elle ne rencontra que des notes d'histoire, des observations prises sur la vie réelle, des projets d'articles, de conférences, de livres, hâtivement rédigés en quelques lignes, des récits écourtés de visites à quelque lieu historique, tout ce travail de préparation indispensable à un écrivain actif dont le cerveau demande à chaque jour de lui fournir un aliment. Tout de suite elle se rebuta, peu accoutumée à chercher par elle-même des solutions. De nouveau ce retour sur un passé mort lui parut inutile. Elle était prête à abandonner sa lecture quand une petite croix tracée au crayon bleu l'attira. La date, elle-même soulignée d'un trait de plume, acheva de retenir son regard: *25 mai 1903*. C'était l'anniversaire de leur mariage. Quatre lignes en retrait devaient en fixer le souvenir. Elle déchiffra ces quatre vers avec surprise:

Gémir, pleurer, prier est également lâche.
Fais énergiquement ta lourde et rude tâche
Dans la vie où le sort a voulu t'appeler :
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.

Aucun commentaire n'accompagnait cette citation inquiétante, au moins étrange un jour d'anniversaire. Que signifiait-elle au juste? De quelle plainte, de quelle douleur intime était-elle la traduction? Et pourquoi cette croix bleue la désignait-elle? Élisabeth eut un sursaut de tout le corps, comme le lièvre qui tout à coup, dans la sécurité de son gîte, entend venir les chiens. Elle hésita à s'engager dans une voie qu'elle pressentait dangereuse. Puisque son opinion sur la trahison de son mari ne pouvait être modifiée, à quoi bon ce pénible voyage en arrière? Elle tourna un feuillet : une nouvelle croix bleue indiquait un nouveau passage qui était placé entre guillemets :

« *O vous, images et visions de ma jeunesse, ô regards d'amour, momens divins, comme vous vous êtes vite évanouis! Aujourd'hui je songe à vous ainsi qu'à mes morts.* »

Elle demanda aux guillemets de la rassurer. Albert se servait de ces cahiers comme d'un aide-mémoire où il transcrivait les pensées ou les images qui le frappaient dans les livres. Quelle importance, dès lors, attacher à un pessimisme de littérature sans lien avec la réalité? Car la réalité, en mai 1903, ne lui représentait, à elle, que des jours paisibles, sans événemens, sans relief, des jours comme elle aimait à les vivre. Elle inspecta la suite, et vit les croix bleues se multiplier, peu à peu remplacées par des lignes brisées qui, dans la marge, bordaient la page entière. Philippe Lagier, sans doute, avait marqué les paragraphes dont il entendait tirer parti dans le procès et qui, partant, se rapportaient au drame conjugal dont il cherchait une origine bien lointaine. Elle le comprit, et qu'il voyait une allusion dans les deux citations qui l'avaient blessée. Elle n'avait donc qu'à suivre les jalons qui lui traçaient la route.

A la prochaine croix, elle ne put garder aucune illusion. Ses propres souvenirs l'y aidèrent. Au mois de juin 1903, Albert avait prononcé à Paris, au profit d'une œuvre sociale, une conférence sur le mariage, dont le succès avait été si retentissant qu'il avait dû la répéter en province et à l'étranger. Or, les idées maîtresses de cette conférence se trouvaient jetées sans ordre sur son cahier où Élisabeth put lire :

« *Sur l'éducation de la femme.* — Double écueil à éviter: celle qui la comprime trop, en fait une créature de faiblesse et de sentimentalité, bonne ménagère, compagne discrète et sûre, peu au courant des occupations de son mari, noyée dans les petits détails domestiques, inapte à former à son tour des hommes et des femmes; celle qui tendrait à créer un émule de l'homme et supprimerait l'unité de la famille en la privant de son chef naturel. — Dans le premier cas, la femme considère le mariage comme un fait immuable, comme une solution définitive. Elle ne comprend pas que le bonheur s'acquiert ou se perd chaque jour et réclame des soins constans, une attention permanente. Elle s'imagine naïvement que la propriété de son mari lui est assurée une fois pour toutes par acte authentique. Dès lors, il n'y a plus qu'à se laisser couler dans une existence sans effort. Que ne peut-on s'emparer du temps que perdent ces femmes-là à des choses de rien! Du moins le ménage se traîne, et l'on y mange à l'heure. Mais intellectuellement, moralement, l'homme est seul. Une jeune fille qui n'est pas décidée à développer son intelligence, n'a pas le droit d'accepter la demande en mariage d'un homme de valeur. — Dans le second cas, la femme prend le mariage comme un moyen d'affirmer sa personnalité. Elle devient immédiatement une rivale, et qui a tous les avantages. L'homme qui doit réaliser sa vie, — et la vie d'un homme, à l'opposé de celle de la femme, ne peut jamais avoir pour but exclusif l'amour, — a besoin, après son travail, de rencontrer chez lui le repos, la sécurité, la confiance. — C'est à la femme de comprendre, d'accepter, d'orner la vie de son mari. Sa prudence naturelle doit le retenir, non le rapetisser. *Socia rei humanæ et divinæ.* — On conclut le mariage sur des convenances matérielles; bâclé, on le traite en habitude. Et un beau jour, on s'étonne de se découvrir étrangers l'un à l'autre. Union précaire, accrue encore par les différences de famille, d'autant plus que la femme est souvent plus attachée à la sienne et reste indifférente à la transmission du nom. La mollesse et l'irréflexion des femmes perdent plus de ménages que leur indépendance de caractère et leur avidité d'aimer. Savoir demeurer en état de veille, c'est la moitié de l'art de vivre... »

Ce n'étaient là que des idées générales, un peu incohérentes encore, sur l'éducation, et une femme hésite toujours à remon-

ter des théories aux faits qui les ont déterminées, à tirer d'elles une application directe. Mais, plus bas, quelques lignes révélaient clairement l'intention du conférencier:

*On écoutera tranquillement, passivement, on recevra à la sortie les félicitations des petites amies avec le plus gracieux sourire, et l'on ne comprendra pas.*

Élisabeth, ainsi visée, releva la tête. Elle se rappelait ce discours prononcé d'un ton un peu dédaigneux qui n'avait pas choqué. Elle n'avait pris à l'entendre, en effet, que l'agrément d'être soi-même en vedette et fort entourée. Elle donnait si volontiers raison à tous les orateurs qu'elle entendait, par la paresse de réagir et de composer son opinion. Mais de quoi se serait-elle défiée, n'étant pas prévenue? Et que signifiaient ces allusions, ces réticences? Elle continuait de ne pas comprendre. Quelles étaient ses fautes? Quels reproches lui adressait-on? Ce n'était pas avec des citations et des généralisations qu'on la renseignerait. Pourquoi ne pas parler plus franchement?

Elle reprit le cahier avec plus de nervosité, épiant, cette fois, le moindre indice, comme une sentinelle avertie guette l'ennemi dont elle a peur et qui est signalé.

La suite du journal était datée de Saint-Martin-d'Uriage. L'été venu, on avait quitté Paris. Albert, occupé à son *Histoire du Paysan*, n'éprouvait plus le besoin de noter d'autres sujets, et tout un long fragment se rapportait à sa vie intérieure. Soit qu'il s'habituât à nommer sa tristesse, soit que cette tristesse, augmentant, lui laissât moins de possession de lui-même, il perdait peu à peu, non sans hésitation, cette pudeur qui le retenait de fixer, même pour lui seul, ses intimités, et qui lui avait inspiré jusqu'alors de s'abriter derrière des réminiscences littéraires ou une plainte anonyme :

*Août 1903*. — « Maintenant encore le monde est libre pour les grandes âmes. Pour ceux qui sont solitaires ou à deux, bien des places sont encore libres, des places où souffle l'odeur des mers silencieuses. »

Solitaires ou à deux? Où donc Nietzsche a-t-il puisé cette confiance dans l'amour? Si l'on veut sentir la présence vivante de sa pensée, il faut la solitude. Car notre pensée est jalouse, inquiète et farouche. Nous sommes seuls dans nos émotions les plus hautes. L'art, la nature, la métaphysique, le passé qui nous

appartient, pour être pénétrés, exigent que nous soyons seuls en face d'eux. Dans le mariage, il importe de réserver cette solitude intacte. On ne met pas dans le patrimoine commun sa force intellectuelle. L'habileté de la femme est peut-être de la respecter, en s'éloignant. Si elle ne s'éloigne pas, elle la déprime, l'affaiblit, la tue.

Alors, pourquoi ce rêve d'une intimité absolue, et pourquoi cette mélancolie, poignante à certaines heures, de ne l'avoir pas réalisé, quand nous devrions nous en réjouir?

*10 août.* — Promené avec ma petite Marie-Louise dans les bois de châtaigniers, sur les flancs de Chamrousse. De ses petits pieds de chèvre à la pointe de ses cheveux, elle est toute agitée de vie. Lorsqu'elle commençait à peine de parler, on lui avait recommandé de saluer avec la main les personnes qui s'intéressaient à elle et lui prodiguaient les bonjours. Et quand le vent secouait les branches des arbres, persuadée que ces gestes la visaient, elle leur rendait poliment leur salut en tendant les bras.

Tout à l'heure elle courait en avant de moi. Ses boucles déjà longues rythmaient sa course. Elle s'arrêtait pour cueillir une fleur, de l'herbe, de la terre même, et portait le tout à son visage. On eût dit qu'elle voulait s'emparer à cinq ans de l'univers entier. Quand elle est revenue, elle m'a dit :

— Papa, j'aime le monde.

— Le monde?

— Oui, j'aime tout.

Moi aussi, petite fille, j'ai tout aimé à travers l'amour qui donne à chacune de nos sensations au contact des choses sa plénitude. Maintenant c'est de suivre ton développement qui m'intéresse. Ma jeunesse est morte et j'ai trente-sept ans. Mais qu'est-ce que cela peut te faire? Amuse-toi.

*15 août.* — J'ai accompagné à l'église, à cause de la fête, Élisabeth et Marie-Louise. Pour m'occuper pendant la messe, j'ai ouvert un paroissien oublié sur mon banc. Il m'aurait fallu des pincettes, tant il était sale et usé. Je suis tombé sur cette phrase de l'office divin : — *Veillez et priez, car l'esprit est prompt et la chair est faible*, et plus loin sur ce passage de l'Écriture : — *Le monde se perd parce qu'il ne réfléchit pas dans son cœur.*

Il y a bien là de quoi méditer. Ce sont de sages conseils de

vie. Au lieu de veiller, nous laissons l'habitude endormir, chloroformer nos sentimens, les diminuer, les dégrader. Réfléchir, c'est demeurer agissans dans notre vie intérieure qui trop souvent s'atrophie parmi les petites occupations quotidiennes. Nous nous engourdissons à plaisir au lieu de nous maintenir en état de sensibilité.

Je regarde autour de moi. Toutes ces bonnes femmes lisent leur office ou récitent des chapelets. La lettre leur suffit. Réfléchir, veiller, c'est aussi prier.

Et cette autre parole que je n'ai jamais pu relire sans être agité d'un frisson : *Ego sum resurrectio et vita...*

*18 août.* — Que de femmes, incapables de mettre chaque chose à son plan, éprouvent plus d'ennui d'un changement de servante que d'un chagrin véritable ! Si encore elles savaient s'en taire ! Mais la maison est livrée à leurs jérémiades. J'aimerais mieux faire mon lit et balayer ma chambre comme un moine que de supporter, dans le luxe, cette diminution de tout l'être que provoquent à la longue les conversations oiseuses et les tracas domestiques. Nous n'entretenons personne des détails de notre toilette. Ainsi l'on ne devrait pas s'apercevoir de l'organisation d'une maison, sinon à son aspect net et agréable comme un visage bien lavé. Quelque mystère convient à ce gouvernement intérieur. Encore vaut-il mieux tout de même qu'il soit exercé publiquement qu'abandonné.

*19 août.* — J'aime l'imprévu, mais Élisabeth le déteste. Philippe Lagier est monté d'Uriage nous voir ce matin. Naturellement je l'ai gardé à déjeuner. Il y avait longtemps que je n'avais pas causé avec tant de plaisir. Ensemble nous laissons courir nos imaginations comme des chevaux sur un champ libre. Il est adroit, fin, précis et d'une ironie qui excelle à découvrir l'envers des mots, des théories et des hommes. Seulement, il ne nous avait pas prévenus de sa visite, et la cuisinière nous a quittés. Nous avons mal mangé, paraît-il. Je ne m'en suis pas aperçu, ni Philippe. Et après son départ, j'ai dû subir des plaintes, comme si j'avais commis quelque méfait en retenant un ami ! Ainsi, par excès de soin, on manque de naturel.

*30 août.* — Qu'il est difficile de sauvegarder sa liberté ! Voici dix jours que je n'ai pu écrire une ligne de mon *Paysan*. L'arrivée

des Molay-Norrois à Uriage a bouleversé notre vie si calme, si favorable au recueillement qu'exige un ouvrage de longue haleine. Je ne puis refuser à Élisabeth de recevoir et de voir ses parens. L'existence que nous menons ici d'habitude est assez sérieuse pour sa jeunesse. Maintenant, ce sont constamment des invitations, des parties, des fêtes. Ses frères, tous deux en congé, sont infatigables et ne nous laissent pas de repos. Et je suis si faible, moi qui passe pour volontaire, que je me disperse et me perds sans déplaisir. Pour m'absorber dans mon travail, il me faut la vie aux champs, de petites courses en montagne ou dans les bois, et le soir un peu de conversation ou de musique. Le soir, c'est l'odieux casino, et, dans la journée, notre ermitage est devenu un but de promenade pour les oisifs du vallon. Un avocat, un médecin, un notaire invoquent leurs devoirs professionnels. A moi, l'on m'objecte que je travaillerai demain. Ma maison n'est pas défendue contre les importuns, et même ils ont des intelligences dans la place.

Ma mère, pendant nos sorties, garde nos enfans à Saint-Martin. Hier soir, j'étais resté seul avec elle, ayant réussi à esquiver quelque banquet de snobs. Nous avons causé jusqu'au retour d'Élisabeth, que son frère Olivier a reconduite : une de ces bonnes causeries d'autrefois où l'on va des souvenirs à l'interrogation des choses inconnues, et que je n'ai pas retrouvées depuis mon mariage. Élisabeth a été surprise de nous voir ainsi animés à cette heure tardive. Après six ans elle ne connaît pas ma mère. Elle ne la connaîtra jamais. J'aurais le malheur de la perdre que je serais seul à la pleurer. Le jugement d'Élisabeth ne dépasse pas les apparences, et comment imaginerait-elle une femme supérieure sous une telle simplicité? Ses parens, à elle, m'infligent leurs relations et leurs goûts. Je devrais perpétuellement leur manifester mon étonnement et ma gratitude d'avoir été agréé par eux. Mais pourquoi, d'autre part, suis-je encore sensible à leurs grâces et à leurs complimens? Qu'ils exploitent ma réputation, s'ils le désirent, et cessent de m'exhiber en ayant l'air de me protéger !

Dieu ! que l'on demeure seul dans la vie à deux, et quelle ironie de prétendre exercer quelque influence sur son temps, quand, après six années, on n'en exerce chez soi aucune !

*22 septembre.* — Après quelques jours de pluie, mes beaux-

parens ont regagné Grenoble, et avec eux toute leur société. Je vais reprendre, dans la paix, mon travail. Mais déjà Élisabeth s'ennuie. Je ne puis l'accuser ni de coquetterie, ni de sotte admiration de la mode, ni de goût exagéré du plaisir. Seulement, elle a besoin d'être constamment distraite par de petites choses de rien, et cette recherche m'est insupportable. Vainement je tente de l'intéresser à des lectures, à de la musique, aux changemens de la lumière que la menace de l'automne accentue, à mon œuvre même. Elle écoute gentiment et pense ailleurs. L'intelligence ne lui fait pas défaut, mais elle a horreur de s'en servir. Il lui faut des limites qu'on touche de la main. Et quand je veux les abattre, elle en reconstruit d'autres immédiatement.

*12 octobre.* — Ma mère a voulu partir à son tour, malgré mes prières. Elle a deviné, sans jamais en parler, la brisure de mon bonheur. Je m'en rends compte à ce départ anormal. Le soir, je causais plus volontiers avec elle qu'avec Élisabeth. Après le travail du jour, cette demi-activité de l'esprit dans la conversation me repose et me renouvelle. L'âge n'a pas diminué l'intérêt passionné qu'elle prend aux questions vitales. Et tous les sujets, elle les considère d'un point de vue élevé, de sorte que les discussions s'en ressentent. On demeurait à part, s'occupant à quelque broderie. Alors elle n'a pas voulu déranger notre intimité. Pauvre maman, elle n'a donc pas compris qu'elle me laisse à ma solitude!

*25 octobre.* — J'ai marché jusqu'à la nuit sur les contreforts de Chamrousse. Quand je traversais les bois de châtaigniers, je foulais une couche déjà épaisse de feuilles mortes. J'aime cette plainte aiguë sous mes pas. Et même, avant de rentrer, je me suis laissé entourer par les ombres qui montaient du vallon. Cet isolement de l'obscurité venait s'ajouter à mon autre isolement.

L'automne, en quelques jours, a transformé ce pays. Sur les deux coteaux opposés, c'est une gamme de couleurs qui va du vert décoloré au pourpre sombre. Bouquet magnifique qui a toute la mélancolie des fleurs qu'on dispose au cimetière un jour de Toussaint. J'étais dans la forêt quand le soleil s'est couché, et j'ai vu longtemps le crépuscule rouge entre les troncs des arbres. Car les bois dévêtus livrent plus d'horizon, comme nous voyons plus loin en nous avec l'âge.

De cette place, j'ai assisté à bien d'autres fêtes d'automne, sans m'émouvoir de tant de beauté condamnée. Au contraire, je goûtais un plaisir cruel à écraser ces amas de feuilles tombées, destinées à bientôt pourrir. J'étais plus jeune, et la jeunesse me cachait la mort, peut-être aussi l'amour.

J'ai senti ces menaces de fin comme une blessure. Je me retrouvais insatisfait et plein de désir. Il me semblait qu'à mon retour mon inquiétude se lirait sur mon visage. Mais ceux qui vivent près de nous ne s'aperçoivent jamais des drames intérieurs que nous traversons. Comment devinerait-elle? Hier soir, je racontais la vieille aventure de Pygmalion à Marie-Louise qui réclame toujours des récits et qui m'oblige à piller la légende et la mythologie ; à mesure que j'avançais, je me prenais moi-même à mon histoire. J'ai, moi aussi, demandé à l'amour d'animer Galatée, mais Galatée est restée insensible comme une déesse de pierre. N'en ai-je pas pris mon parti et n'est-elle pas l'ornement de ma maison? N'ai-je pas résolu de chercher ailleurs ces émotions de vie qui sont nécessaires aux fortes âmes, et que nous offrent heureusement la nature, l'art, la pensée et tout le cours déjà déroulé du fleuve humain? La passion, c'est de vivre violemment, et ce pouvoir n'appartient pas qu'à l'amour.

Et l'amour, dans la vie commune, ne peut pas durer. Ou bien il le faudrait cultiver comme un jardin au lieu de l'abandonner aux jours dont chacun en emporte une parcelle. Constater son déclin, sa lente diminution, l'altération de sa qualité, est pire peut-être que de le perdre. Le lien physique demeure le dernier, avec les lâchetés, les humiliations qu'il impose. Mais l'intelligence même reste longtemps asservie. Fatiguée, elle ne se défend plus. Refuserai-je de m'avouer à moi-même ces défaites, ces misères et ces faiblesses qui me font confier, après mon travail, mes projets, mes ambitions, ma pensée et ce travail même, quand je sais que je ne serai ni suivi, ni compris? Parodie d'une intimité qui n'existe plus, et dont les apparences sont intactes. Ne devrais-je pas du moins employer ce qui me reste d'énergie à sauvegarder mon for intérieur?...

Quand je suis rentré, étonnée de ce tardif retour, elle m'a demandé en riant :

— Voyez-vous clair la nuit comme les chats?

Son rire était gentil et frais, un rire de jeune fille. Au fond elle était inquiète, et je le voyais bien. Ma sécurité matérielle la

préoccupe, et même plus que de raison. Que ne s'intéresse-t-elle davantage à notre accord, dont elle ne soupçonne pas la rupture, tant elle est aveuglée !

Dans la soirée, comme la conversation tombait, ce qui lui arrive fréquemment depuis le départ de ma mère, elle m'a posé cette question :

— Quand partons-nous pour Paris ?

— Quand vous voudrez, lui ai-je répondu.

D'habitude j'essaie de prolonger plus avant dans la saison notre séjour dont la tranquillité est propice à mon œuvre. Mais à Paris, dans cette agitation qui donne l'illusion de l'activité, dans ce mouvement extérieur qui nous distrait et nous détourne de nous-mêmes, le divorce latent de nos deux vies sera moins sensible, et l'on n'y assiste pas à la descente de l'automne...

*27 octobre*. — Oui, cet isolement ne peut durer. Aucun lien de pensée ne subsiste entre nous. Ma tendresse refusait d'en convenir. Nos conversations insignifiantes me deviennent insupportables. En vain je tâche à les soulever de terre. Élisabeth, toujours, les laisse retomber. Elle m'écoute distraitement, ne s'intéresse pas, répond à peine, ou prend un autre sujet, un sujet de tout repos, un sujet personnel. Sa voix même, trop aiguë, ne se prête pas aux paroles de la vie profonde.

J'essaie de lui faire la lecture, elle m'interrompt par des riens. C'est un des enfans qui a appelé, c'est un bruit qui vient du dehors et qu'il faut expliquer. Et si je me fâche, elle s'étonne et je recueille tous les torts.

Lorsque je découvre dans l'histoire, ou même dans les journaux, — notre époque si vivante n'en est pas dépourvue, — un de ces traits de générosité ou de courage qui m'exaltent, je brûle de lui communiquer mon exaltation. Elle est de marbre pour ces choses qui ne la touchent pas de près.

Elle laisse couler le temps, comme si nous devions vivre toujours, la jeunesse, comme si elle était sans valeur, notre amour, comme si nous n'en avions pas la garde. Et sa beauté sans expression m'irrite comme un rappel de mon esclavage. Parfois, agité d'un malsain désir de destruction, je guette, je sollicite l'une de ces niaises ou sottes réflexions par quoi tant de femmes se dévoilent et nous autorisent à les mépriser. Mais elle n'est même pas inintelligente, ce qui me libérerait. Elle

laisse en friche son esprit comme un beau domaine abandonné Son père trop mondain, sa mère trop exclusivement occupée de son père, et combien vainement ! ne l'ont pas exercée de bonne heure à utiliser la vie. Je suis intervenu quand le pli était pris déjà. Cette apathie lui glace le cœur et le cerveau comme le froid une eau vive. Et vaincu, je ne me sens plus la force de casser cette glace. Quel coup du sort faudrait-il peut-être pour la briser ?...

*28 octobre.* — Nous partons demain. Dernière promenade avec mes deux gosses. Élisabeth a invoqué les malles à fermer pour ne pas nous accompagner. Elle a toujours quelque prétexte de refus lorsque je lui propose de sortir avec moi. L'activité physique ne lui est pas agréable. Elle n'aime à prendre l'air qu'en voiture ou en automobile, ou bien assise au jardin tant que dure l'été. La fatigue lui est inconnue, la bonne fatigue qui nous fournit l'occasion de mesurer notre force de résistance, de prendre confiance en nous. Elle a supprimé de nos rapports cette camaraderie et cette gaieté physique qui naissent précisément des fatigues supportées ensemble.

J'ai raconté aux petits leur histoire préférée, une vieille légende d'Écosse, la *Coupe du bonheur*. La nôtre a une fêlure par où le liquide s'est tout répandu, mais on ne la découvre pas au premier coup d'œil. Suis-je donc obsédé que je revienne sans cesse à ce sujet inutile? Cette beauté douloureuse de l'automne, que, du coteau, j'ai contemplée une dernière fois ce soir, me serre le cœur. Si je ne suis pas heureux, jamais encore je n'ai été si avide de l'être...

Le cahier finissait sur cette dernière soirée passée à Saint-Martin-d'Uriage. Élisabeth, avant de prendre le suivant, voulut respirer, s'arrêter, se reposer. Elle se sentait le souffle court et l'esprit en désordre. Ainsi accusée, elle voulut se disculper pour elle-même, et chercha dans ce chaos de pensées nouvelles l'erreur et la fausseté. Mais ce fut comme un poids trop lourd qu'elle ne put soulever, et, pour se dispenser d'un tel effort, elle préféra précipiter sa lecture, se réservant de répondre plus tard en bloc à ces reproches.

Elle entendit la porte d'entrée s'ouvrir et les voix discrètes de ses parens. Aussitôt elle éteignit la lumière, afin que sa mère

ne fût pas tentée de venir dans sa chambre en la sachant éveillée. Dans l'état de fièvre et de confusion cérébrale où elle se trouvait, elle n'aurait pu supporter aucune présence. Et dans l'ombre, elle employa toute son attention surexcitée à guetter le silence qui peu à peu se fit dans la maison. Alors elle ralluma sa petite lampe dont le verre avait eu presque le temps de se refroidir. Il était onze heures. Dût-elle y passer la nuit, elle irait jusqu'au bout de ces confidences inattendues.

Au second cahier, Albert revenu à Paris semblait avoir laissé à la campagne sa tristesse. Les petites croix bleues manquaient et l'on ne rencontrait tout d'abord que des notes d'histoire, quelque bref croquis de tel homme célèbre, de telle séance de la Chambre, quelque récit de court voyage, ou quelque idée d'article. De loin en loin, les jalons reparaissaient. Élisabeth, se fiant à leur sûre indication, lia les uns aux autres les passages disséminés :

*Décembre*. — Entendu *Orphée*. Gluck m'exalte et me rassérène ensemble. L'émotion qu'il donne fortifie au lieu d'affaiblir. J'ai besoin d'entendre cette musique ou celle de Beethoven. Les premiers temps de mon mariage je demandais à Élisabeth de me jouer, le soir, des sonates. Mais elle n'a que des doigts. Peu à peu nous avons abandonné, par un secret accord, cette occupation de nos soirées. De même, nous avons cessé nos visites aux musées, nos voyages : elle en éprouvait de grandes fatigues, et ses plaintes m'énervaient. Il nous arrive maintenant de sortir chacun de notre côté. Elle préfère aux audacieuses conversations de mes amis ses calmes relations de famille. Si sa beauté fait retourner les passans, si, dans le monde, elle est fort entourée, surtout lorsqu'elle entre, — car elle ne se dépense ni en coquetterie ni en frais de conversation, il lui suffit de jouir paisiblement des lumières, des toilettes et de son succès, — j'ai confiance dans son indifférence et sa loyauté.

J'avais à côté de moi, au balcon, une femme blonde, plus très jeune, déjà fanée. Au repos, ses traits doux et presque banals laissaient tomber le regard qui n'en retenait qu'une indication de lassitude et d'ennui. Par hasard, après un acte, je me tournai vers elle. Je la vis transformée. La mobilité de l'expression, le feu des yeux traduisaient l'émotion intérieure. Elle goûtait le moment présent de tout son corps tendu, de tout son

esprit aiguisé. Comme le plaisir peut changer un visage, et comme sa qualité se devine ! Je l'ai montrée à Élisabeth.

— Comment la trouvez-vous ?

— Vieille et insignifiante.

*Décembre.* — Tirer de sa vie tout ce qu'en peut tirer un maximum d'efforts, c'est encore une sorte de bonheur, la seule qui dépende de nous tout à fait.

*Février 1904.* — Le premier volume de l'*Histoire du Paysan* et la vie de *Pascal* ont paru chez mes deux éditeurs à peu d'intervalle. Ce sont des livres austères et passionnés, peu destinés à plaire aux femmes. Aussi je ne sais pourquoi je reçois tant de lettres à leur occasion. La plupart n'offrent aucun intérêt. Quelques-unes témoignent d'une lecture singulièrement approfondie. Dans le tumulte de Paris, c'est méritoire.

Je ne crois pas qu'Élisabeth ait déjà coupé ses exemplaires. Comme j'en ai lu, le soir, à Saint-Martin, quelques chapitres dont j'étais content, et comme elle a vu passer les épreuves, elle a toutes les raisons du monde d'éviter cette corvée. Au fond, elle n'aime pas la vie que le hasard, non son désir, lui a faite. A Grenoble, dans un milieu gris et terne, elle se fût trouvée plus heureuse. Sa destinée la dépasse. Paris réclame un continuel effort, et les Parisiens sont si résistans à cause de la sélection rapide qui s'opère au préjudice des faibles, bientôt écartés ou écrasés.

Les livres que je lui propose de lire, elle les parcourt ou ne les finit pas. Je l'ai vue s'arrêter un jour à l'avant-dernière page d'un roman italien qui m'avait passionné. Elle ne se pressait pas de connaître le dénouement. En revanche, elle adore le théâtre que je goûte peu : il n'y a qu'à s'asseoir dans un fauteuil, et l'on vous apporte votre émotion toute servie.

*Février.* — Soirée chez M^me^ de B... Qu'ont-elles donc à me rechercher ? Est-ce parce que je ne leur fais pas d'avances ? Ma notoriété les attire. Curiosité bien naïve : comme si l'on n'avait pas le meilleur d'un écrivain dans ses œuvres ! Elles flairent mon isolement moral. L'une d'elles m'a dit : « Il y a dans votre *Pascal* un éloge de la solitude. On dirait que vous en ressentez l'ivresse, et que vous méprisez les hommes, et surtout les femmes. »

*Mars.* — Une ébauche d'intrigue avec M^me R... J'aime le contraste de ses cheveux noirs et de sa nuque lumineuse, et toute la puissance vitale qui se dégage d'elle. Mais elle est un peu vulgaire, comme il arrive fréquemment à ces beaux êtres de joie.

J'ai vainement tâché de rendre Élisabeth jalouse. Pour elle, le monde se divise en deux catégories : les honnêtes gens et les autres, et nous appartenons à la première, qui est de tout repos. Elle n'admet aucun compromis, aucune nuance, aucun désir, aucune passion. Mais ma pensée est libre.

*30 mars.* — Le printemps est venu à son jour cette année, chose rare. Une lumière blonde flotte, brume légère, dans les rues et sur les places. Les arbres se couvrent de bourgeons et de minuscules feuilles. Quand on marche, un peu déshabitué par l'hiver, on éprouve une bonne lassitude, comme si l'on portait un poids d'allégresse.

Je regarde passer les femmes, plus souples sous les étoffes moins lourdes. L'une d'elles, c'est sûr, va entrer dans ma vie comme dans un jardin ouvert. Je cherche des yeux laquelle sans fixer mon choix sur aucune. Mirage inoffensif, et qui me distrait.

*Avril.* — Laquelle ? Je suis, par momens, comme un chasseur à l'affût. Et puis, j'abandonne une poursuite aussi inutile.

Mon premier amour est l'image de ma vie sentimentale. J'avais quinze ans, et la jeune fille que j'aimais en avait dix-sept ou dix-huit. Je la regardais de loin, et je n'osais pas lui parler. La voir me donnait une joie que j'avais déjà peine à supporter. Comment aurais-je désiré davantage? Elle me devina, et ce fut elle qui me fit l'offrande de son cœur. Mais je la repoussai, l'assurant qu'elle se trompait en croyant m'aimer. Je ne pouvais pas admettre que mon amour cessât d'être une exaltante souffrance.

Quand Élisabeth passait dans les rues de Grenoble, je m'arrêtais, non pour la voir plus longtemps, mais parce que je ne pouvais plus avancer.

Je me retrouve dans cet état de langueur et d'attente, et sans objet. Ma pensée est toute tendue vers l'avenir. Élisabeth, Élisabeth, quand vous êtes venue, j'ai cru voir se lever le jour derrière vous. Pourquoi avez-vous laissé monter les ombres? Notre foyer sent la mort et la nuit. Cet état intermédiaire qui n'est ni la douleur ni la joie, cette inertie où je m'enlize, je ne peux

plus les supporter. Ne voyez-vous donc pas le danger? Et si les sources de mon activité cérébrale, ainsi desséchées, venaient à se tarir? Un cerveau d'homme, c'est un mécanisme délicat. Il suffit, pour le fausser, d'une main maladroite. Voici déjà que, par fatigue, je reviens aux conférences, aux articles, aux essais, à tous ces travaux rapides qui nous trompent nous-mêmes sur notre force de production. Mais vous n'étiez pas capable de me donner un autre amour, à moi ni à personne...

*25 avril.* — La semaine prochaine, congrès d'histoire à Londres. On me demande une conférence sur la condition du paysan en France avant la Révolution.

Le deuxième cahier d'Albert Derize se terminait sur ce renseignement.

## VIII. — ANNE DE SÉZERY

Il ne restait plus qu'un cahier. Il portait à la première page laissée en blanc cette mention au crayon : *A détruire sans lire*, comme une précaution prise en cas d'accident.

Élisabeth, scrupuleuse, hésita à tourner le feuillet. Avait-elle le droit de passer outre? Mais Philippe Lagier, qui était le mandataire d'Albert, n'avait fait aucune réserve en lui confiant le paquet. On s'attendait donc à ce qu'elle en prît connaissance sans restriction. Son scrupule, il est vrai, s'accordait avec une peur instinctive. Elle pressentait qu'il serait moins question d'elle et davantage d'une autre, et d'avance elle regrettait les accusations qu'elle avait rencontrées et que peut-être elle ne rencontrerait même plus. Enfin elle éprouvait une grande répugnance à entendre parler de cette femme qui allait paraître en scène, qu'elle voulait oublier et qu'elle méprisait.

Mais elle avait perdu son beau calme, sa paix intérieure, et après avoir essayé de se soustraire à l'obsession de sa curiosité éveillée, de son inquiétude, elle se rejeta dans sa lecture éperdument.

Il n'y avait plus de croix. Le cahier inachevé était tout entier consacré à la vie intime, à la vie nouvelle d'Albert.

*Londres, 3 mai 1904.* — La salle de l'Imperial Institute, à Kensington, où j'ai prononcé ma conférence sur *la condition du*

*paysan avant la Révolution*, peut contenir un millier de personnes. Le gouvernement s'y était fait représenter. Le lord maire, les shérifs dela Cité, l'ambassadeur de France, le Consul général, une délégation de la Royale Académie y assistaient. Pauvre petit paysan français que je promène ainsi à travers les capitales, comme j'envie quelquefois ton travail à l'air libre et la féconde sueur de ton front! L'avocat, l'homme politique ont, en parlant, l'excitation de la lutte, tandis que j'éprouve si souvent, pendant mes discours, l'impression d'une vaine parade.

Après, on m'a présenté à tout ce monde officiel, et à un grand nombre de dames, naturellement. Ma connaissance imparfaite de l'anglais compliquait beaucoup la cérémonie. A la fin de ce défilé, assez semblable à ceux de nos sacristies pour un grand mariage, une jeune femme s'est approchée de moi et m'a dit en français :

— Vous ne me reconnaissez pas?

— Mademoiselle de Sézery.

— Oui. Je n'ai donc pas changé?

— Guère, mademoiselle.

— C'est que vous m'avez rajeunie de dix ans tout à l'heure, en parlant du Dauphiné que je n'ai pas revu. Je vous remercie.

— Vous êtes fixée à Londres?

— Oui. Ne viendrez-vous pas me voir?

— Demain nous sommes reçus par la Société d'histoire, et le soir à l'ambassade de France.

— Je suis invitée à l'ambassade. Alors, à demain. Je vous laisse à vos admiratrices.

Elle s'est éloignée de cette démarche nonchalante et lasse qu'elle avait autrefois, même dans nos petites expéditions en montagne où je ne l'ai jamais vue fatiguée. Son chapeau à plume noire ne faisait pas assez d'ombre pour cacher l'ardente couleur de ses cheveux châtain clair.

*4 mai.* — Je n'ai pu la rejoindre qu'assez tard dans la soirée. Je ne m'appartiens guère. A table, je l'apercevais de loin qui flirtait avec son voisin dont le visage complètement rasé m'a paru insignifiant, malgré l'éclat d'un sang assez riche.

Elle portait une robe mauve, de ce mauve rosé qui rappelle les reflets dégradés de l'hortensia. Quand elle marchait, toutes les lignes de son corps semblaient jouir de leur liberté. Une bretelle qui passait sur l'épaule en laissait la courbe ronde à nu.

Je l'aurais crue plus maigre. Avec le mauve pâle de sa toilette sa chair s'harmonisait, d'une carnation un peu dorée, comme si le soleil l'eût caressée.

Hier, bien que je l'aie reconnue sans hésitation, — elle est si personnelle! — c'est par politesse que je lui ai supprimé dix ans. Ce soir elle est aussi jeune que du temps de mes visites au château de Saint-Ismier. Il est vrai qu'à Saint-Ismier je ne la remarquais guère. A quoi donc étais-je occupé? Qu'il est intéressant de surprendre, après dix ans, sur un visage les traces de la vie, et qu'il est consolant d'y relever la puissance de la jeunesse! Elle a changé pourtant. Là-bas, elle passait pour une jeune fille indépendante, hardie, prête aux audaces de sentiment et de pensée. Je lui trouve plus de réserve, une grâce plus féminine, et cette expression indéfinissable de ceux dont la vie a des profondeurs et dont il faudra mériter lentement la confiance. Car ses yeux allongés ont de longs cils pour protéger leur regard incertain, ses yeux où Philippe Lagier, qui en était fou, croyait voir des points d'or.

Autour de nous, il y avait de ces Anglaises dont le teint ne peut se comparer, lorsqu'on a habité un pays où le froid et la lumière s'unissent, qu'à la neige quand le couchant l'embrase. Elle n'était pas la plus belle, et même il s'en fallait de beaucoup, et c'est à peine si l'on peut affirmer qu'elle est belle. Je sais une autre femme qui soutiendrait mieux la comparaison, avec le contraste de ses yeux noirs et de ses cheveux d'enfant. Seulement, celle-là, on ne découvre tout son charme que peu à peu. Elle ressemble à ces eaux dont on commence par nier la limpidité, parce qu'on n'en voit pas le fond. Son visage, par exemple, qui est moins jeune que son corps, est d'une expression si mobile! Au repos, il accuse les trente ans que, tout compte fait, elle doit avoir atteints. Alors, les coins tombans des lèvres, le cerne bleuâtre qui mélancolise le regard, de petites rides à la jonction des sourcils, révèlent des années de luttes, de soucis, des années que je ne connais pas et que j'imagine. Dès qu'elle s'anime, — elle me parlait de ma *Vie de Beethoven,* — ces signes désespérés s'effacent et s'oublient. Le teint ambré se colore légèrement, et dans les yeux je découvre, moi aussi, des points d'or, petites lumières qui ne naissent pas du reflet des lampes dans la prunelle, mais d'un feu intérieur. La voix enfin, la voix au timbre grave dont un léger accent anglais a rendu les inflexions

plus chantantes, et qui se pose sur les mots français sans appuyer comme si, ne les ayant pas employés de longtemps, elle hésitait à les prendre, accompagne les paroles d'une musique qui leur laisse dans le souvenir plus d'importance.

Ces soirées officielles permettent de s'isoler dans le bruit de la foule comme dans le silence d'un bois.

Il vient un âge où dans notre sensibilité toutes les places sont prises. On ne peut plus accueillir un visage nouveau, fût-il de femme, sans un peu d'étonnement et la gêne d'un trouble inutile. Mais lorsque nous retrouvons, après des années, quelqu'un dont nous n'avions pas soupçonné la réelle valeur et qui nous fut simplement sympathique, la découverte que nous faisons de lui, joint à l'attrait de la nouveauté, a l'avantage de se raccorder à notre passé de jeunesse et de s'incorporer naturellement en lui.

Il me semble que je découvre ainsi M$^{lle}$ de Sézery.

Quand elle a voulu se retirer, je lui ai offert à tout hasard de la reconduire.

— Si vous voulez, m'a-t-elle répondu sans manifester son intention. Sa figure avait repris son immobilité presque douloureuse.

Je mis plus de temps qu'elle à prendre congé, à cause de mon rôle quasi officiel. Quand je quittai l'ambassade, je ne la trouvai plus. Elle était déjà installée dans un de ces cabriolets suspendus entre deux grandes roues qu'on appelle des *hansom*. Elle m'appela et je montai à côté d'elle. Au sortir d'Albert-Gate-House, nous traversâmes Hyde-Park dont la verdure humide brillait par endroits sous les lampes électriques qu'entourait, à cause d'un léger brouillard, un halo de lumière décomposée. Nous croisions de temps à autre une voiture rapide, mais le parc était presque désert. Il se faisait tard. Après notre conversation très animée, nous nous taisions. J'éprouvais, dans ce quartier inconnu d'une ville immense dont je parle mal le langage, une impression de solitude qui me rappelait invinciblement mes promenades d'automne dans les bois du Dauphiné. Au lieu de feuilles mortes, c'étaient des années que je foulais. Nous pensions ensemble, car elle rompit le silence avec ces paroles :

— J'hésitais à me dégager ce soir. J'aurais eu raison. Il me semble que je viens d'accomplir un pèlerinage à Saint-Ismier. C'était si loin, et de nouveau c'est si près.

Je la regardai. Comme une expression de douleur sur un

visage dont les contours nous plaisent est forte sur nous! Mais déjà elle refusait de livrer davantage sa pensée et demandait presque avec indifférence :

— Vous partez demain?

— Non, après-demain. Je veux visiter la Tour de Londres et revoir la National Gallery.

Un peu tard j'ajoutai :

— Et vous rendre visite si vous m'y autorisez.

— Vous n'aurez pas le temps.

— Je le prendrai.

— Attendez. Je suis libre demain. J'irai, moi, vous prendre à votre hôtel. Hôtel?...

— Northumberland. Northumberland avenue.

— A dix heures. La Tour n'est ouverte qu'à dix heures. Je vous servirai de guide. Voulez-vous?

— Avec plaisir. Personne ici ne comprend mon anglais. Et vous luncherez avec moi.

— A une condition. Vous dînerez le soir à Bladen Lodge.

— Bladen Lodge?

— Oui, Bolton Gardens. C'est chez moi. J'occupe un pavillon de l'hôtel. Avez-vous un crayon, une carte? Vite, nous arrivons. Voici mon adresse.

La rue assez large que nous suivions, Bolton Gardens, était bordée d'hôtels particuliers précédés de jardinets. La voiture s'arrêta. M^lle^ de Sézery me dit au revoir, sauta avec une rare souplesse du haut marchepied et jeta en l'air au cabman que je ne voyais pas le nom de la Northumberland avenue. Elle montait une rampe d'escalier quand mes yeux la perdirent.

J'étais invité demain soir chez lady Barlett avec l'élite de la société anglaise. Cet oubli de mes intérêts et des convenances ressemble assez à un geste de collégien. Les *hansoms* se multipliaient. Ils filaient entre les lumières des trottoirs, au trot allongé du cheval qui paraît courir librement, tant la voiture est légère. Presque dans chacun, je distinguais un homme et une femme en manteau de soirée. J'approchais du quartier des théâtres dont c'était la sortie. Dans cette circulation de Londres, je serrais contre moi une pensée nouvelle.

*5 mai.* — Je ne connais guère de lieu plus impressionnant pour un historien que la Tour de Londres. Le passé de sang et

d'horreur de l'Angleterre y demeure le dernier prisonnier. Les douze tours qui gardent la cour intérieure et dont la brume du matin caressait les murailles ressemblent à une assemblée de ces pénitens noirs qui accompagnaient les cadavres. Elles abritèrent les crimes d'Édouard IV, de Richard III, d'Henri VIII, de Marie Tudor. Elles n'ont rien à se reprocher : chacune a ses lugubres souvenirs.

J'avais l'autorisation spéciale de visiter Saint Peter ad Vincula, et le cimetière voisin dont Macaulay a dit qu'il n'existe pas au monde d'endroit plus saturé de tristesse, parce que la mort s'y aggrave du rappel d'infinies misères et d'effroyables destinées. Dans l'église, trop restaurée, sont inhumées Anne Boleyn, et Catherine Howard, et cette Jane Grey qui fut décapitée à dix-sept ans, et dont la brève jeunesse ne cessa pas un instant de pressentir l'échafaud. On nous a montré l'emplacement exact où toutes les trois furent exécutées.

Cette visite m'avait communiqué une sorte d'ivresse historique. J'expliquais avec un peu d'exaltation à ma compagne la succession sinistre des maisons d'York et des Tudors. Brusquement, craignant le ridicule, je m'interrompis :

— Mais je vous ennuie, sans doute.

Et je la regardai. Je la vois encore telle que je la vis : le visage levé vers moi, et comme diminué par sa contraction, les longs yeux peu ouverts, renforçant leur lumière en lui livrant peu d'espace, comme ces volets qui, demi-fermés, donnent une forme précise au rayon du soleil qui pénètre malgré leur obstacle. Elle attendit une seconde ou deux avant de me répondre en riant :

— J'aurais volontiers pleuré sur Jane Grey. C'est dommage : le charme est rompu.

Quand nous sortîmes de la Tour, au lieu de la Cité fourmillante que nous avions traversée lentement à l'aller, nous trouvâmes un désert. Le contraste était stupéfiant. Elle me l'expliqua :

— C'est aujourd'hui samedi, et il est plus de midi. Toutes les banques, tous les établissemens de commerce, toutes les bourses ferment à midi ce jour-là. Le repos hebdomadaire est de trente-six heures. L'Anglais se précipite sur les affaires, les dévore et gagne du repos.

— Vous aimez la vie anglaise ?

Avec quel fier accent elle me répondit :

— J'y suis libre.

Je n'osais pas la questionner. De bonne grâce, très amicalement elle me résuma en quelques mots comment elle avait conquis son indépendance, pendant que nous déjeunions dans le grand hall de l'hôtel. Une ancienne amie, — du temps de Saint-Ismier, — mariée à Londres l'avait recommandée à miss Pearson.

— Miss Pearson?

— Oui, miss Pearson est un personnage ici. Vous ne l'avez pas vue à l'ambassade? Elle dirige une pension de jeunes filles. Mais ce n'est pas une pension à la mode de France. Elle ne reçoit que vingt-cinq élèves de choix dans ce bel hôtel où vous m'avez reconduite hier soir. C'est très cher: deux cent quarante livres. Il n'y a que des jeunes filles de l'aristocratie. Les meilleurs professeurs de Londres y viennent donner des leçons. On y monte à cheval, on y va dans le monde. J'y apprenais la musique et la littérature française. Aimer un peu trop Beethoven et Chateaubriand, cela m'a servie, sauvée. Maintenant, je suis l'amie et l'associée de miss Pearson, qui est aussi bonne qu'intelligente. Ce soir, vous dînerez avec elle.

— Vous vivez ensemble?

— Non, en Angleterre on comprend mieux la liberté. Elle m'a cédé un pavillon qui a son entrée spéciale. Mais nous nous invitons souvent.

Pour terminer ses brèves confidences, elle ajouta en riant, mais en rougissant aussi un peu :

— Je gagne beaucoup d'argent. Du moins pour une femme. M'en eussiez-vous crue capable quand vous veniez chez mon père déchiffrer nos vieilles chartes pour votre histoire du Dauphiné? Vous vous moquiez alors de mon instruction qui était bien mêlée et comme étendue au hasard.

— Je ne me moquais pas.

— Oh! que si. Je vous déplaisais beaucoup alors. Avouez-le.

— Vous vous trompez. En tout cas, vous vous trompez maintenant.

Il était bien inutile de modifier par un compliment les relations de camaraderie que nous avions nouées depuis la veille et qu'autorisent si volontiers les mœurs anglaises. Elle eut la prudence de ne pas y prendre garde et suivant sa propre pensée elle conclut :

— J'ai beaucoup travaillé.

Je lui demandai alors, mais sans y mettre aucune indiscrétion :

— Vous êtes partie bien brusquement, il y a huit, neuf ans déjà ! Et vous êtes entrée de suite chez miss Pearson ?

— Non, pas tout de suite. Après trois ans.

Elle me regarda, puis baissa la tête sur le *custard pudding* qu'on lui avait servi. Mais au lieu de prendre avec sa cuiller la crème à la vanille, elle porta machinalement à sa bouche un morceau de pain. Je suivais ses gestes. Je revis ces signes de détresse qui m'avaient frappé la veille, et, je ne saurais expliquer pourquoi, je fus aussitôt certain, d'une certitude absolue, que, pendant ces trois années inconnues, elle n'avait pas toujours mangé à sa faim.

Elle avait dû suivre en pensée le chemin même que j'avais parcouru.

— Nous ne devons plus rien là-bas, reprit-elle avec un petit air de victoire. Alors je puis y retourner si je veux.

Je ne relevai pas ces dernières paroles. Mieux qu'un autre je les comprenais. Moi aussi, j'ai connu la satisfaction de désintéresser avec le produit de mon travail le dernier créancier de mon père. Mais pour ces combats sans gloire je sais qu'on ne désire ni la louange ni la pitié, et je lui épargnai l'une et l'autre.

Il n'y avait qu'à traverser Trafalgar square pour arriver à la National Gallery. Ma visite devait se borner à quelques tableaux des maîtres anglais. J'ai tout un choix d'amitiés disséminées dans le monde. La Musidora de Gainsborough, ce poème de beauté limpide et voluptueuse tout ensemble, lady Hamilton de Romney, bacchante câline à la chair dorée, blondes fluides et passionnées et comme mêlées à la clarté du jour, puis quelques marines de Turner, feux d'artifice tirés sur l'eau, dont l'excès de lumière provoque l'obscurité des formes, — pour les revoir, je ferais le voyage. Ma compagne respirait l'art comme son atmosphère naturelle. Une même exaltation nous unissait. Nous nous rejoignions dans nos interprétations. Rarement je goûtai dans un musée un tel plaisir, car il se renforçait de celui que je lui sentais éprouver.

— Il vous manque, me dit-elle, d'avoir vu la campagne anglaise. Vous comprendriez mieux encore nos peintres. Les pelouses, les arbres reçoivent du jour un éclat spécial à cause de l'humidité de l'air. Mes promenades à cheval me l'ont fait décou-

vrir. C'est ma meilleure distraction. Seulement, je ne suis pas seule, et mon cheval n'est pas à moi.

Ma présence, à tout instant, lui évoquait des souvenirs d'autrefois. Son regard se ternissait, et cette humidité éclairée qu'elle me vantait, je la comparerais à ces yeux qui, voilés, deviennent plus expressifs.

Il me fut pénible de la quitter, pour peu de temps, puisque j'allais la retrouver chez elle. Au bout de quelques heures, on se lasse généralement de la meilleure compagnie, et c'est un art de savoir partir à propos, afin de laisser de soi une bonne impression. Notre intimité, en se prolongeant, me découvrait des étendues nouvelles.

Je ne devais pas la revoir seule. Miss Pearson et M. Portal, professeur de français, étaient invités avec moi. Celui-ci est un très jeune homme, fort distingué, et certainement amoureux de M^lle^ de Sézery. Quant à miss Pearson, je m'attendais à rencontrer une vieille institutrice : elle accuse à peine quarante ans, et sa toilette très élégante, quoique sombre, dénotait plutôt une femme du monde qu'une directrice de pension. Après le dîner, elle nous montra un programme qui portait cet en-tête : *Royal naval and military tournament*, et nous proposa de nous conduire à la salle de l'Olympia où se donnait ce carrousel :

— Pour vous, m'assura-t-elle, ce spectacle sera plus curieux à voir que tous nos théâtres. J'ai une loge.

Ainsi fut-il décidé. Par faveur, je montai dans le même hansom que miss Pearson, mais durant tout le parcours elle ne me parla que de M^lle^ de Sézery :

— C'est une jeune fille, comment dites-vous? très captivante. Vous la connaissiez avant moi. Elle est fidèle et excessive. Quand on me l'a introduite, elle voulait partir pour les Indes, afin de se dévouer aux malades et aux enfans. Maintenant encore, de temps à autre, elle demande à partir. Je la retiens avec beaucoup de peine. Elle n'est pas organisée pour une vie ordinaire. Lord Howard, connaissez-vous? non; eh bien! lord Howard qui est honoré et millionnaire lui a proposé de l'épouser. Elle eût été importante en Angleterre. Elle a refusé. Lord Howard est âgé. M. Portal est sans fortune et sans nom, mais jeune et aimable. Il l'adore depuis longtemps. Elle l'écoute et ne se décide pas.

— Elle l'écoute?

— Oui, chez nous on écoute longtemps les jeunes gens avant

de se décider. Chez vous, il faut dire oui ou non tout de suite, quand on ne sait pas.

A l'effet désagréable de ces confidences, je dus reconnaître que M[lle] de Sézery, à qui je n'avais peut-être pas accordé une pensée en neuf ans, n'avait pas eu besoin de deux jours pour cesser de m'être indifférente. Je fus content de retrouver l'autre couple à l'entrée de la salle, mais j'affectai de m'intéresser spécialement à la conversation de miss Pearson.

Ce carrousel, — championnat de cavalerie, de batteries d'artillerie et enfin d'artillerie de marine, — fut pour moi une illustration de l'impérialisme anglais. L'Olympia peut contenir dix mille spectateurs. Il regorgeait de monde. Des hourrahs accueillaient les vainqueurs. Les marins surtout soulevaient l'enthousiasme. Un immense orgueil redressait, agitait cette foule lorsque défilaient tour à tour les musiques militaires, garde royale aux habits rouges, aux prodigieux bonnets à poil, Écossais en jupes courtes et les jambes nues. Les cornemuses m'évoquaient des paysages et des légendes de mélancolie, mais les fifres perçans me secouaient les nerfs comme des contes de Rudyard Kipling. Ils dominaient le tumulte des tambours, bien que les baguettes, levées en l'air de toute la hauteur du bras, retombassent sur les peaux tendues avec une violence à les crever.

La reconstitution d'un tournoi au temps des Tudors nous mit en fuite et nous allâmes prendre le thé chez M[lle] de Sézery. J'invitai ces dames à Paris. Elles me promirent de bonne grâce leur visite improbable, et ce furent nos adieux. M. Portal me reconduisit et me proposa de me montrer le Piccadilly nocturne, mais j'avais hâte de me retrouver seul pour dresser le bilan de cette journée.

*6 mai.* — En mer, j'ai regardé du côté de Douvres, tant que je pus apercevoir ses dunes et ses forts.

HENRY BORDEAUX.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

# MADAME, MÈRE DU RÉGENT

## III [1]

**LE BUDGET D'UNE PRINCESSE. — LA FAMILLE D'ALLEMAGNE. — ANNÉES HEUREUSES. — LA COUR DE FRANCE EN 1679** (2).

Madame répétait souvent à ses parens d'Allemagne, enclins à demander des services, qu'elle ne se mêlait de rien et n'avait ni argent, ni influence. Elle disait vrai pour l'influence; elle n'avait même pas essayé de recueillir l'héritage politique de sa devancière, Henriette d'Angleterre. La première Madame s'était haussée à l'emploi d'agent diplomatique du roi de France; la seconde bornait ses ambitions à le faire rire par ses drôleries. L'une s'était mise à l'école des grandes affaires, l'autre luttait d'esprit avec Bricmini, le petit fou de la reine Marie-Thérèse. Il ne faut pas compter sur la princesse Liselotte pour nous renseigner sur les dessous de la politique.

Les services que l'histoire générale lui devra sont indirects. En dehors des douze in-octavo de sa correspondance personnelle, on possède dès à présent plus d'un millier de lettres écrites par les siens, et renfermant de précieuses indications sur la tentative de pénétration pacifique de l'Allemagne par la France, aux approches de la guerre de Hollande. On voit alors

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre 1906 et 15 août 1907.

la correspondance de l'Électeur Charles-Louis, père de Madame, avec sa sœur Sophie, duchesse de Hanovre, changer de ton sous l'empire de l'inquiétude et des soucis. Plutôt futile dans les premières années, ou restreinte aux événemens de famille, elle prend du sérieux, et parfois de l'ampleur, quand éclate la nouvelle crise qui met en question l'intégrité de l'Allemagne. Les lettres de Charles-Louis, en particulier, disent éloquemment la misère morale de la patrie germanique, son abaissement et ses dangers, alors qu'un Louis XIV ne s'y heurtait pas à un sentiment national fort et discipliné.

Madame, dans son palais de Saint-Cloud, ou dans sa chambre de Saint-Germain, chez le Roi, recevait les contre-coups des agitations paternelles. On lui reprochait à Heidelberg, et aussi à Osnabruck, de ne pas prendre assez à cœur les difficultés de son pays d'origine, de ne jamais lui venir en aide, et d'oublier dans les plaisirs les souffrances du Palatinat. On lui en voulait peut-être plus encore de ne pas faire profiter ceux des siens qui étaient pauvres des richesses qu'on lui supposait. Pour ces diverses raisons, l'Électeur palatin, mécontent de sa fille Liselotte, et ne lui en faisant point mystère, représentait dans sa vie l'élément maussade et grondeur, tandis que la joie l'attendait dans nos forêts des environs de Paris, à galoper, vive et légère, aux côtés d'un grand roi qui ne pouvait plus se passer d'elle. L'Allemagne, c'était les demandes importunes et les reproches, la France, la faveur et les éclats de rire. De sorte que, tout en adorant sa patrie avec orgueil, Madame ne pouvait pas s'empêcher d'être heureuse chez ce peuple inférieur qu'une bonne Allemande a en mépris et en haine. La preuve s'en trouve dans de nombreux documens qui ne sauraient être récusés par ses compatriotes, car la plupart nous viennent d'outre-Rhin, ou sont des pièces officielles conservées dans nos Archives nationales.

Voyons d'abord s'il était vrai que Madame fût dans « la misère, » ainsi qu'elle se plaisait à le répéter.

## I

Nous nous bornerons ici à étudier le budget de la princesse Liselotte avant son veuvage en 1701. Après, tout sera changé, les besoins et les arrangemens d'argent. — Au commencement de leur mariage, Monsieur et Madame disposaient chaque année,

entre les pensions du Roi et ce que rapportait l'apanage de Monsieur, d'une somme de plus de 1 200 000 livres, soit quatre ou cinq millions de notre monnaie. Leur situation financière ne tarda pas à s'agrandir encore par la naissance d'un fils, Alexandre-Louis, duc de Valois. L'enfant était venu au monde le 2 juin 1673. Le 28 octobre suivant, Louis XIV signait un acte ainsi conçu : « Nous avons à notre neveu le duc de Valois accordé et fait don, accordons et faisons don par ces présentes signées de notre main, de 150 000 livres de pension par chacun an (1)... » Le duc de Valois mourut le 16 mars 1676, tué par les médecins, criait Madame dans sa douleur, et avec de grandes apparences de raison; mais il avait un frère, Philippe, duc de Chartres, né le 2 août 1674, qui hérita des 150 000 livres (2), et celui-là vécut : ce fut le Régent.

A ces revenus officiels venait s'ajouter une juste part de la pluie d'or que le Roi éparpillait sur sa Cour et qui faisait dire à Mme de Sévigné, dans un passage fameux où elle résume en quatre lignes tout un système de gouvernement : « Le Roi fait des libéralités immenses...; quoiqu'on ne soit pas son valet de chambre, il peut arriver qu'en fesant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette. Ce qui est certain, c'est que loin de lui tous les services sont perdus, c'était autrefois le contraire (3). » On aimerait à pouvoir calculer le chiffre des « libéralités » de Louis XIV. Quiconque a feuilleté le *Journal* de Dangeau, ou les *Mémoires* du marquis de Sourches, a été frappé de l'abondance monotone, tout du long de l'année, des mentions de ce genre : « Le Roi a donné au comte de Roye 9 000 francs de gratification, et 4 000 au comte de Rebenac... Le Roi donna 500 écus de pension à Vertillac... M. de Frontenac eut 3 500 francs du Roi par gratification... Le Roi (a) donné à Mme la princesse d'Harcourt une pension de 2 000 écus... Le Roi a donné (à M. de la Chaise) 100 000 francs pour lui aider à payer sa (charge)... Le Roi a donné à Mme la comtesse de Beuvron 4 000 francs de pension... Le Roi a donné à Mlle d'Aumale... 40 000 livres en fonds et 2 000 livres de pension... » Ainsi de suite; il faut que la France soit aux abois, et l'argent introuvable, pour que Louis XIV renonce momentanément à être pour ses sujets l'incarnation

(1) Archives nationales, K. 542.
(2) Par lettres patentes du 28 mars 1676.
(3) Lettre du 12 janvier 1680.

visible de la Providence, et à rétablir leurs affaires privées aux dépens des finances publiques.

Le duc et la duchesse d'Orléans vivaient trop près du trône pour ne pas se trouver souvent sous la pluie d'or. Il est constant que les cadeaux d'argent à Monsieur furent répétés et considérables ; quand ce prince boudait, parce que son grand frère l'avait fâché, celui-ci savait le consoler avec des espèces sonnantes qui servaient aux embellissemens de Saint-Cloud. Madame assurait ne pas avoir eu part au gâteau du vivant de Monsieur, qui tirait tout à soi ; mais c'étaient des façons de parler, car elle avait aussi ses aubaines. Nous l'avons vue recevoir 30 000 pistoles de Louis XIV en cadeau de noces. Elle dit dans une lettre de 1675 : « Nous jouons toute la journée à un jeu qu'on appelle le hoca... et, comme ma bourse n'était pas trop bien garnie, Sa Majesté le Roi m'a donné 2 000 pistoles. Je suis si malheureuse au jeu, qu'en quatorze jours, j'en ai déjà perdu 1 700 (1). » Elle mentionne ailleurs un autre don de 1 000 pistoles. Le jeu de la famille royale était une sorte de dépense d'État, dans laquelle le Roi se faisait un devoir d'entrer, et ce n'était que justice, puisque c'était une corvée à laquelle on n'osait pas se soustraire, à moins d'être la princesse Liselotte, qui osait tout. Les princes et princesses servaient à entraîner les courtisans à jouer gros jeu, apparemment pour que ces désœuvrés, aux journées si vides, eussent au moins une occupation capable de les passionner. Ils oubliaient tout, en effet, à la table de hoca, ou de lansquenet, témoin de tant de ruines pendant un demi-siècle : « On joue ici des sommes effrayantes, écrivait Madame (2), et les joueurs sont comme des insensés ; l'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing que toute la salle en retentit ; le troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux sur la tête ; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayans à voir. » Elle-même ne tarda pas à fuir le jeu dans la mesure du possible.

Les étrennes étaient une autre de ses aubaines (3). Le matin du 1er janvier, le « trésor royal » apportait à son maître des cas-

(1) Du 22 août, à la duchesse Sophie.

(2) Du 14 mai 1695, à la Raugrave Louise, traduction Brunet.

(3) Madame dit quelque part, sans autre explication, ne pas avoir eu d'étrennes du Roi dans les cinq ou six premières années de son mariage. Sans doute, la distribution n'était pas alors générale, comme elle le devint plus tard.

settes bondées de pièces d'or et de bourses de jetons d'or ou d'argent. Dans la journée, ou le lendemain, s'il avait été trop occupé, le Roi présidait au partage, n'oubliant jamais rien ni personne, et augmentant l'un, diminuant l'autre, selon les besoins des gens et selon leur conduite. Il arriva une fois à Madame, alors en disgrâce, d'être privée d'étrennes : « — On m'a punie, » disait-elle. Le Roi lui en redonna dès l'année suivante, quoiqu'elle laisse entendre le contraire dans une lettre (1) ; la princesse Liselotte était franche ; elle n'était pas toujours vraie.

Les cassettes du trésor contenaient invariablement trois cents bourses de jetons d'argent (2) et neuf de jetons d'or. Les premières étaient distribuées aux « grands officiers de la maison du Roi » et des « maisons des princes. » Les jetons d'or étaient réservés à la famille royale, et à quelques grands personnages tels que le chancelier de France et le contrôleur général des finances. L'argent comptant se montait avant nos revers à 80000 pistoles et davantage, sur lesquelles le Roi en gardait 40000 pour lui (3) et distribuait l'autre moitié. Le grand Dauphin recevait 5000 pistoles, Monsieur et Madame 3000 chacun, pour ne nommer que les principaux. Les économies forcées commencèrent en 1693 par Madame, qui fut mise à 2000 pistoles. Dans les années qui suivirent, tout le monde fut rogné, et, après un relèvement éphémère, les étrennes royales furent supprimées en 1710 : le trésor royal était vide (4).

Pour la partie féminine de la Cour, la pluie d'or prenait aussi la forme d'objets de toilette : bijoux, étoffes, rubans, dentelles, colifichets et fanfreluches, qui arrivaient à leur adresse d'une façon galante et impersonnelle. Tantôt le Roi offrait aux dames une loterie où tout le monde gagnait. Tantôt c'était un bazar, dont les boutiques étaient tenues par des princesses, par

(1) Lettre du 27 janvier 1700, à l'Électrice Sophie.

(2) Cf. le *Journal* de Dangeau pour les deux premiers jours de chaque année, de 1685 à 1715 (Paris, 1854-1860, 19 vol. in-8°).

(3) Au tome XVIII de l'édition in-8° de ses *Mémoires*, p. 431, Saint-Simon confirme le chiffre de 40000 pistoles. Tome XIV, p. 245, il dit « 35000 louis d'or, de quelque valeur qu'ils fussent. » Au taux qu'avait alors le louis d'or, cela revenait à peu près au même.

(4) Furent-elles rétablies avant la fin du règne ? Je ne saurais l'affirmer : Dangeau n'en parle plus qu'une seule fois, le 1er janvier 1714 : « Le Roi avait accoutumé de donner des étrennes à la famille royale, mais il n'en a point donné cette année. » On peut comprendre qu'il en avait redonné, bien que Dangeau n'en eût rien dit.

une M^me^ de Montespan ou une M^me^ de Maintenon, qui savaient ce qu'elles avaient à faire et vendaient tout pour rien, à chacune selon son rang. A la belle époque du règne, il y eut des soirées qui coûtèrent gros à la France en chiffons : il fallait bien que le cercle de la Reine fût éblouissant. Nous ne ferons pas à Madame l'injure de supposer qu'elle pût s'intéresser à des chiffons ; mais, tout de même, une pièce d'étoffe représentait une jupe, ou un habit de cheval, et c'était autant de moins à acheter.

Avec les idées d'à présent sur l'hospitalité, il y aurait eu encore, pour Monsieur et Madame, l'avantage considérable d'être hébergés par le Roi, eux, leur suite et leur valetaille, pendant les trois quarts de l'année. Au XVII^e^ siècle, à peine pouvait-on dire que ce fût un avantage. A Saint-Germain, — jusqu'en 1682, par conséquent, — Louis XIV n'offrait à ses hôtes que les quatre murs; ils apportaient leurs meubles et se défrayaient eux-mêmes de tout, conformément à un vieil usage que Colbert approuvait beaucoup et cherchait à perpétuer. On possède un *État* (1) de ce que le ménage de Madame lui coûtait par année, du temps de Saint-Germain, pour elle et cent-sept personnes (2), le surplus de sa maison étant compris dans d'autres arrangemens, et Monsieur ayant sa maison et son budget à part, de même que le petit duc de Chartres. Il ressort avec évidence de ces vieilles paperasses que ni Madame, ni ses gens, n'avaient à attendre du Roi ni un morceau de pain, ni un bout de chandelle.

La disposition de l'*État* est curieuse. Il ne s'agit pas là dedans de dépenses faites, mais de dépenses prévues. Les gens d'affaires de Madame, dont elle parle dans ses lettres parce qu'ils venaient la déranger pendant qu'elle écrivait, dressaient des tableaux de tout ce qu'ils estimaient devoir être consommé chez elle en l'espace d'un an, depuis le pain jusqu'aux balais et à la ficelle. Chaque fourniture était évaluée au prix courant, le total arrêté, et il fallait s'y tenir, au moins en principe. Trente et une personnes, sur les cent-sept, recevaient leur nourriture en argent et s'arrangeaient comme elles pouvaient. Les soixante-quinze autres, désignées par leur emploi, reviennent à la file sur chaque tableau.

(1) *État de la dépense que Madame duchesse d'Orléans veut et ordonne être faite en la chambre aux deniers de la maison pendant l'année* (*1682*). Bibliothèque de l'Arsenal, 5754, f° 158, mss. L'*État* est du 2 janvier; la Cour devait quitter définitivement Saint-Germain au mois de mai.

(2) L'*État* ne mentionne ni les dames d'honneur de Madame, ni les pages, laquais et valets de pied, ni bien d'autres encore.

Dans celui du *pain*, Madame et les soixante-quinze sont rationnées, avec une égalité démocratique, à deux pains par tête et par jour, pour le dîner (1) et le souper. Le pain du déjeuner, au contraire, se mesure à l'importance du titulaire; le gentilhomme servant a un pain tout entier, le chapelain n'en a que la moitié.

Les tableaux du *vin*, du *bois* et de la *chandelle* consacrent le principe de l'inégalité. Le chapelain reçoit une pinte par jour de « vin de table; » l'aumônier « du commun, » c'est-à-dire de la basse domesticité, n'a que du vin d'office. Dans le tableau du *bois*, l'année est divisée en *six mois d'été, à commencer au 1er avril et finir au dernier de septembre*, et *six mois d'hiver*. En « été, » quelques privilégiés avaient seuls le droit d'avoir froid. Pendant les « six mois d'hiver, » les rangs étaient marqués par le nombre de bûches et de fagots alloués à chacun, en commençant par Madame: « Chambre, antichambre, cabinet, salle où Madame mangera (2); 35 bûches, 20 fagots. A la garde-robe, 6 bûches, 6 fagots. A la « chambre » des six filles d'honneur et de leur gouvernante: « 20 bûches, 20 fagots. » A la sous-gouvernante, « 3 bûches, 3 fagots. » Aux femmes de chambre des filles d'honneur: « 0 bûche, 3 fagots. » Il est impossible de tout citer. Le tableau se terminait par une récapitulation: « Nombre par jour, 134 bûches; à 3 sols 6 deniers la bûche, valent par jour 23 livres 6 sols, et 620 fagots à 1 sol 6 deniers valent par jour 9 livres, et les deux sommes ensemble 32 livres 9 sols, et pour 182 jours 5 905 livres 18 sols. »

Les « flambeaux (3) » de cire blanche coûtaient 27 sols la livre, les bougies de cire jaune 24 sols la livre, et la chandelle 8 sols. Aussi n'y avait-il que Madame qui s'éclairât avec de la cire blanche. Encore n'était-ce qu'en partie; elle brûlait aussi de la cire jaune, et même de la chandelle : « Cire blanche : Pour la chambre de Madame, 6 flambeaux de demi-livre: 3 livres. — Bougie: 1 livre. — Cire jaune: Pour la chambre de Madame, trois bougies d'un quarteron chacune, cy, trois quarterons. — Chandelle: A la garde-robe, une demi-livre. » Toute la suite de

(1) L'*État* spécifie que les gens de Madame dînent à midi et soupent à huit. Le déjeuner était notre petit déjeuner.

(2) Il n'existait pas alors de salles à manger proprement dites. On dressait la table ici ou là, selon les circonstances et le caprice.

(3) *Flambeau*, bougie de cire de trois pieds de long.

Madame s'éclairait avec des chandelles, relevées de quelques bougies de cire jaune, ou de « cire » tout court, pour les filles d'honneur et les autres personnes en contact avec la Cour, les huissiers par exemple. Rappelons en passant que M[lle] de Fontanges avait été fille d'honneur de Madame, obligée de compter ses fagots et de ménager sa chandelle, quand Louis XIV s'éprit d'elle et mit des trésors à ses pieds.

Les gens nourris par les cuisines de Madame étaient répartis en « tables, » pour chacune desquelles l'*État* contenait chaque année deux menus, l'un gras, l'autre maigre, et toujours les mêmes à ce qu'il semble (1). Ces menus-types servaient de mémentos aux « officiers de cuisine » pour le nombre des plats à apprêter, leur nature, et leur juste prix, d'après les cours des marchés de Paris, dont une copie était annexée à l'*État*. Nous citerons le menu de la Bouche (2) en rappelant que toute cette mangeaille était pour la seule Madame.

DINER

VIANDE DE BOUCHE

| | Livres. | Sols. |
|---|---|---|
| Un potage d'un chapon et un jarret de veau. . . | 2 | 9 |
| Un potage de deux poulets au vermicel. . . . . . | 1 | |
| Un autre potage d'un canard aux choux. . . . . . | 1 | 4 |
| *Entrées.* | | |
| Un grand quartier de veau. . . . . . . . . . . . | 3 | 15 |
| Une entrée de trois poulets. . . . . . . . . . . | 1 | 10 |
| Une pièce de mouton haché. . . . . . . . . . . | 1 | |
| *Rôts et Salades.* | | |
| Un cochon, deux chapons, deux bécasses et trois poules et trois pigeons. . . . . . . . . . . . | 19 | 16 |
| SOUPER | | |
| Un potage d'un chapon et un jarret de veau. . . | 2 | 9 |
| Un potage à la princesse. . . . . . . . . . . . . | 1 | 4 |
| Un canard aux navets. . . . . . . . . . . . . . | 1 | 4 |

(1) L'*État* que nous citons est de 1682. Dans celui de 1693, dont nous ne connaissons, à la vérité, que le commencement, le menu débute exactement de même Cf. *Traité de matériaux manuscrits*, etc., par A.-A. Monteil, Paris, 2 vol., 1836.

(2) La Bouche, c'est Madame.

*Entrées.*

| | Livres. | Sols. | |
|---|---|---|---|
| Un quartier de mouton. . . . . . . . . . . . . . . . | 2 | 10 | |
| Une pièce de veau en ragoût. . . . . . . . . . . . | 1 | 5 | |
| Un chapon en ragoût. . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 | 4 | |

*Rôts et salades.*

| | Livres. | Sols. | |
|---|---|---|---|
| Un chapon. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1 | 4 | |
| Deux oiseaux de rivière. . . . . . . . . . . . . . | 2 | 8 | |
| Deux perdrix. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 2 | 8 | |
| Six poulets. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 | | |

FOURNITURES

| | Livres. | Sols. | |
|---|---|---|---|
| Trois pièces de mouton. . . . . . . . . . . . . . | 3 | | |
| Huit livres de bœuf. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 | 12 | |
| Un quarteron d'œufs. . . . . . . . . . . . . . . . | | 17 | 6 deniers. |
| Dix livres de lard. . . . . . . . . . . . . . . . . | 5 | 10 | |
| Deux livres de beurre et graisse. . . . . . . . . | 1 | 2 | |

PATISSERIE BOUCHE

| | Livres. | Sols. | |
|---|---|---|---|
| Quatre plats de four pour dîner et souper de Madame; un plat de four pour la collation d'après-dîner; par jour. . . . . . . . . . . . . . . . | 1 | 10 | |

FRUIT BOUCHE

| | Livres. | Sols. | |
|---|---|---|---|
| Deux grands plats de fruits et quatre salades et pour la collation d'après-dîner de Madame, cy. | 8 | | |

Il avait été prévu que Madame ne mangerait jamais tout, et l'*État* désignait les seize personnes qui auraient l'honneur, et le plaisir, de se régaler de la desserte de Son Altesse royale.

La série des menus maigres débute ainsi : « Viande Bouche à jour maigre : une entrée d'une longe de veau, » etc. Madame faisait toujours gras; elle avait une dispense : « Je n'ai pas fait la bonne œuvre d'observer le maigre, écrivait-elle à sa sœur « Louise » pendant un carême; je ne supporte pas le poisson, et je suis bien persuadée que l'on peut faire des œuvres plus méritoires que de s'abîmer l'estomac en mangeant trop de poisson (1). » Quelques semaines plus tard, elle répondait à « Amelisse, » l'autre Raugrave : « Vous n'avez pas besoin d'avoir peur de me donner des scrupules; avec moi, ça ne prend pas. » Louise et Amelise étaient alors deux vieilles filles très dévotes et très

(1) Lettre à la Raugrave Louise, du 30 mars 1704. La lettre suivante est du 29 juin.

formalistes, qui, bien que protestantes, étaient choquées des libertés que prenait Liselotte avec sa nouvelle religion.

Nous citerons en son entier, pour sa curiosité, et parce qu'il n'est pas long, le tableau de la *paille*.

PAILLE

*Une prise par mois.*

| | |
|---|---|
| Aux filles (d'honneur), gouvernante et sous-gouvernante. . . . . . . . . . . . . . . . . | 20 bottes. |
| Aux quatre officiers. . . . . . . . . . . . | 12 — |
| Aux cuisines. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 12 — |
| A la première femme de chambre. . . . . . | 10 — |

Nombre par mois : 54 bottes à 3 sols la botte, 8 livres 2 sols.
Et pour 12 mois, 97 livres 4 sols.

A quoi servait cette paille? Sans doute à tenir lieu de tapis. En remontant le cours des siècles, on trouve des rois et des reines de France qui emploient à cet usage des charretées de paille fournies par leurs vassaux.

Suivent encore plusieurs colonnes d'articles variés tels que 2 sols par jour « au garçon du garde-vaisselle pour du son à nettoyer la vaisselle, » et 6 livres par mois aux marmitons à charge de fournir la cuisine de lardoirs et de ficelle. Le total se monte à 117 836 livres 18 sols 4 deniers : « Fait et arrêté par Madame à Saint-Germain-en-Laye, ce deuxième jour de janvier 1682. » Signé : « Élisabeth Charlotte. »

Il devait y avoir un second *État* pour les dépenses de ménage de Monsieur, qui avait ses cuisines et son personnel à part. Comment s'arrangeaient ensemble ces deux ménages? Monsieur et Madame dînaient en tête à tête : leur servait-on à chacun son dîner? ou leurs deux dîners réunis, au risque d'avoir des plats de deux cochons et de douze poulets?

Ce fut justement en 1682 que la Cour de France abandonna pour toujours Saint-Germain. A Versailles, le Roi meublait les invités de marque, il chauffait et éclairait tout le monde ; il ne nourrissait pas. L'économie était donc mince. D'ailleurs elle regardait Monsieur, car c'était lui qui payait le mobilier, « l'écurie » et le linge; nous le savons par Madame, qui l'accuse de lésiner dès qu'il s'agit de sa femme : « Quand j'ai besoin de chemises et de draps, je suis obligée de les mendier pendant une éternité, dans le même temps qu'il donne 10000 thalers à La

Carte pour acheter son linge en Flandre (1). » Elle se plaint dans une autre lettre de ne plus avoir que de vieux chevaux. Il y avait ainsi des tiraillemens pour tout ce qui ne ressortissait pas de la « Chambre aux deniers, » institution gênante, mais tutélaire. Quand le Conseil des finances avait approuvé le projet de budget dont l'*État* de tout à l'heure n'était qu'un chapitre, le chevalier de Lorraine lui-même n'aurait pu y changer une virgule. De façon que Madame, si elle n'avait pas la libre disposition de ses revenus, y gagnait d'être protégée contre la voracité des favoris de Monsieur.

Il en coûtait beaucoup de paperasseries et de formalités, qui n'étaient pas une nouveauté, et que M. Louis Batiffol a très clairement exposées dans un livre récent (2), à propos des dépenses de ménage de la reine Marie de Médicis : « En décembre, les bureaux préparaient les élémens du budget de l'année suivante. L'état, vu et signé de la Reine, était porté au Conseil des finances qui le revisait avec soin, équilibrait l'ensemble, s'assurait de la sincérité de chaque article, faisait telle modification qu'il jugeait utile, puis le tout soumis au Roi et approuvé par lui était renvoyé au trésorier de l'Épargne, lequel était chargé de faire porter, à la fin de chaque mois, au maître de la Chambre aux deniers de la Reine, au caissier, le douzième voulu. Chaque chef de service recevait alors copie sur parchemin du chapitre du budget le concernant, et son devoir était de s'y conformer étroitement... » La marche était la même pour Madame, et son trésorier, toujours comme celui de la reine de France, payait les fournisseurs directement, sans que l'argent eût passé par les mains de sa maîtresse. Ces détails expliquent que la princesse Liselotte, avec ses énormes revenus, fût strictement limitée pour ses menus plaisirs.

Marie de Médicis avait aussi été limitée, et en avait aussi gémi. Henri IV lui allouait 36 000 livres par an d'argent de poche, plus, disait-il, que n'en avait jamais eu reine de France, et elle faisait des dettes. Monsieur donnait à sa femme 12 000 livres, somme insuffisante pour une princesse aussi libérale, déclarait le marquis de Sourches (3), grand admirateur de Madame et dis-

(1) Lettre du 7 mars 1696, à l'Électrice Sophie. La Carte était l'un des favoris du moment.

(2) *La Vie d'une reine de France au XVII<sup></sup>e siècle*, p. 470.

(3) Cf. les *Mémoires* pour le 5 janvier 1690.

posé à prendre son parti en tout. Elle-même jurait que c'était la misère : « Je n'ai que 100 pistoles par mois (1), je ne peux jamais donner moins qu'une pistole ; en huit jours, tout mon argent est passé en fruits, en ports de lettres et en fleurs... Si je veux acheter la moindre bagatelle, il faut que j'emprunte : il m'est donc absolument impossible de faire des cadeaux. » Cette fin est à l'adresse des parens d'Allemagne qui s'entêtaient à la croire riche et en situation de les aider. Les 12 000 livres furent portées à 25 000 dans la suite des années, je ne saurais dire à quelle date: peut-être au même temps où Monsieur doubla ce qu'il donnait d'autre part pour le jeu de Madame : « Je n'ai eu que cent louis d'argent (2) pour le jeu jusqu'à la mort de ma mère (3). Lorsque feu Monsieur a reçu l'argent du Palatinat, il m'en a donné le double (4). »

En résumé, soit cadeaux du Roi, soit allocations de Monsieur, Madame avait, bon an, mal an, environ 40 000 livres d'argent de poche, qui font 200 000 francs de notre monnaie, et qui sont plus que n'avaient les reines de France avant Henri IV. De sorte qu'elle serait parfaitement ridicule faisant la pauvresse, si elle n'avait point ses raisons, que l'on verra tout à l'heure.

## II

Nous avons laissé (5) l'Électeur Charles-Louis tout heureux du mariage de Liselotte, et escomptant en imagination, à la façon de Perrette, ce que ses bâtards et le Palatinat y gagneraient. La France entretenait avec soin ces rêves rians. La guerre de Hollande était résolue. Notre diplomatie travaillait à isoler l'ennemie de demain, et tous les princes allemands étaient devenus des gens importans. La plupart étaient déjà acquis à la France, les uns contre argent, les autres « gratuitement, » fait remarquer Haüsser, l'historien du Palatinat, et cela est en effet très curieux, puisqu'il ne saurait y avoir de meilleure preuve de l'existence d'un parti français dans l'Allemagne d'alors. Il fallait même que ce parti eût un certain poids pour que la Bavière eût promis, par

(1) Du 20 mai 1689, à l'Électrice Sophie.
(2) Le louis d'argent est plus connu sous le nom d'écu de six livres.
(3) Charlotte de Hesse mourut le 16 mars 1686. A cette époque, Madame avait déjà perdu son père et son frère. Elle héritait, et Monsieur lui en tenait compte.
(4) Du 11 juin 1717, à la Raugrave Louise.
(5) Voyez la *Revue* du 15 août 1907.

un traité du 17 février 1670, d'aider le roi de France à se faire élire empereur d'Allemagne à la mort de Léopold. Nous promettions de notre côté de marier un jour le Grand Dauphin, âgé à cette époque de huit ans, à la fille de l'Électeur de Bavière, laquelle en avait neuf. Cette clause aura son contre-coup sur les tribulations de la princesse Liselotte.

L'année suivante, l'Empereur justifia le mépris qu'il inspirait généralement en se laissant gagner par nous. Quinze jours avant le mariage de Madame, le chef de l'Empire germanique signa un traité (1er nov. 1671) où il s'engageait à ne pas aider les ennemis de la France. D'avoir manqué à ses engagemens ne saurait lui être une excuse devant l'Allemagne.

Les petits princes avaient imité les grands princes. Ernest-Auguste, le mari de la duchesse Sophie, nous avait vendu sa neutralité et s'en frottait les mains. Ceux qui en avaient fait autant étaient légion. On ose à peine les blâmer, tant paraissait banal au XVIIe siècle le crime de lèse-patrie ; il n'y avait que vingt ans que le grand Condé s'était battu contre son pays. Charles-Louis, grisé par la « splendeur » et la faveur de sa fille, comptant sur elle pour raisonner Louis XIV en cas de besoin, fut l'un des plus faciles à circonvenir. On lui conta que le roi de France avait l'intention de rétablir le royaume d'Austrasie, fondé à la mort de Clovis, et qu'il lui en destinait la couronne (1). L'Électeur le crut. L'idée de succéder à Pépin le Bref lui plaisait. Il fit frapper une monnaie qui était « une allusion à la couronne espérée, » et correspondit sur l'Austrasie « avec son futur suzerain » de Saint-Germain. L'histoire de Sancho et de son île n'est pas plus folle. Les conseillers de Charles-Louis eurent grand'peine à le ramener à la réalité, et il prit alors, de tous les partis, le plus impolitique. La guerre de Hollande avait éclaté, et l'Allemagne, alarmée de ses succès, se retournait rapidement contre nous : Charles-Louis résolut de n'être ni pour le roi de France, ni pour l'Empereur, et se mit tout le monde à dos.

Le Palatinat paya les fautes de son maître. Quatre ans de suite il fut piétiné, pillé, pressuré, incendié, par l'un, par l'autre, par tous, sans ménagemens et sans pitié. Qu'un corps de troupes se présentât en ami ou en ennemi, c'était tout comme;

(1) *Geschichte der Rheinischen Pfalz*, par L. Haüsser, II, 627.

et, sans doute, les mœurs inhumaines de ce temps y étaient pour beaucoup, mais la conduite double de Charles-Louis y était aussi pour quelque chose. Il se croyait très habile d'agir en dessous, de feindre la fidélité à la France tandis qu'il négociait secrètement avec l'Empereur, mais il n'était pas de taille à tromper l'univers, et n'aboutissait qu'à des équivoques : « Je souffre, écrivait-il à sa sœur le 21 mars 1674, pour avoir fait une alliance avec l'Empereur, et je n'en ai point conclu encore (1), mais j'en suis en bon chemin. J'en suis assisté, mais non pas secouru. Je commande des troupes et ne les commande pas. Je suis marié, et je ne le suis pas. Je suis maître en ma maison, et je ne le suis pas. J'ai des amis qui me plaignent et qui ne m'assistent pas. J'ai des ennemis qui me souffrent, des parens qui me négligent et des indifférens qui me soulagent. »

Les « parens qui le négligent, » c'est d'abord Ernest-Auguste, à qui la neutralité avait réussi et qui vivait tranquille et heureux dans son évêché, plus occupé du passage des canards sauvages que de celui des soldats français : « Ernest-Auguste se divertit à la chasse, annonçait sa femme, et moi, je travaille à des meubles... Jusqu'à cette heure, tout ce qui appartient à Ernest-Auguste a été fort respecté (2). »

C'est aussi, c'est surtout Liselotte, dont la conduite décevait et irritait l'Électeur. Qu'avait-elle fait pour lui depuis son mariage ? Rien. Elle était continuellement avec le Roi, et pas une fois elle n'avait glissé un mot utile, provoqué un conseil salutaire. Il semblait que ce fût un parti pris. La duchesse Sophie s'étonnait aussi de la trouver si peu secourable. Mieux renseignés sur Louis XIV, le frère et la sœur auraient compris la réserve de Madame. Le Roi n'entendait pas que les femmes se mêlassent d'affaires. Il avait gardé un trop mauvais souvenir de leur entrée tapageuse dans la politique au temps de sa jeunesse, alors que le bataillon des Frondeuses poussait à la guerre civile pour le plaisir, pour avoir des aventures. Louis XIV était capable de faire des exceptions ; il en avait fait une pour sa première belle-sœur, et M[me] de Maintenon en sera une autre ; mais il n'avait pas de raison d'en faire pour la seconde Madame, qui ne comprenait goutte à aucune espèce d'affaire, et ne s'en cachait pas. Liselotte aurait été très mal venue à se montrer curieuse

(1) Le traité est du 18 mai 1674.
(2) A Charles-Louis, lettres du 7 novembre 1674 et du 19 juin 1675.

des projets du roi de France. Elle le sentait et, prudemment, s'abstenait de déplaire, mais les siens la trouvaient trop précautionneuse.

Elle se faisait si mal juger d'eux, sur ce point particulier des services à rendre, que sa chère tante Sophie n'essayait pas de la défendre vis-à-vis de son père et jetait plutôt de l'huile sur le feu, contrairement à ses habitudes : « (9 nov. 1679.) Liselotte... vit avec beaucoup de liberté... sa gaieté divertit le Roi ; je n'ai pas remarqué que son pouvoir va (1) plus loin qu'à le faire rire ni qu'elle fasse des efforts pour le pousser plus avant. » — « (1er février 1680.) Liselotte n'est pas trop capable de faire grand bien à ses amis; elle se contente des bonnes grâces du Roi pour pouvoir aller avec Sa Majesté à la chasse, et craindrait de lui déplaire si elle lui demandait aucune faveur. » — « (29 février.) Liselotte a si peur de se mettre mal avec le Roi son beau-frère, qu'elle n'ose lui parler que de choses pour le faire rire, quand même ce ne serait que l'histoire d'un p.., pour des autres il me semble qu'elle n'ose s'émanciper de lui parler. » La duchesse et Charles-Louis étaient convaincus qu'elle y mettait de la mauvaise volonté.

Ils l'avaient trouvée aussi bien indifférente aux souffrances de son pays durant ces années d'invasions répétées. Elle s'en était montrée affectée au début. Dans l'été de 1674, où le Palatinat fut ravagé par Turenne (2), il y eut échange de lettres amicales entre Saint-Cloud et Heidelberg. — De Charles-Louis à Louise de Degenfeld, le 30 septembre : — « J'ai reçu par le dernier courrier une lettre de Liselotte, m'assurant affectueusement de son devoir filial, quoi qu'il arrive (3). » Monsieur n'était pas resté en arrière. Il avait intercédé deux fois auprès du Roi, « m'étant une chose fort fâcheuse, écrivait-il à son beau-père, que la guerre continue dans votre pays comme elle y est..., vous étant ce que je vous suis, et plus encore Madame et moi étant ensemble aussi bien que nous sommes, et qui sait bien l'envie que j'ai de vous rendre service (4). » Louis XIV

(1) Nous rappelons que la correspondance de la duchesse Sophie et de Charles-Louis est en français.

(2) Turenne brûla vingt-sept villages pour venger des soldats français, atrocement torturés par les paysans du Palatinat. Ce n'est pourtant pas encore l'exécution connue sous le nom d'Incendie du Palatinat.

(3) *Schreiben des Kurfursten*, etc., p. 246.

(4) Publié, avec les réponses à Monsieur et à Madame, dans la *Correspondance* de la duchesse Sophie et de Charles-Louis, p. 197, note 7.

ne s'était pas refusé à une réconciliation ; ce fut Charles-Louis qui rejeta bien loin tout rapprochement avec la France, d'un ton aussi fier que si la correspondance sur l'Austrasie n'avait pas été dans ses archives. Sa réponse à Monsieur fut néanmoins gracieuse; celle à Madame beaucoup moins. Il se défiait, et non sans raison cette fois. Liselotte était trop heureuse, et s'amusait trop, pour penser longtemps aux peines des autres; ce sera pour plus tard, quand elle-même connaîtra le chagrin.

Dans ce même été de 1674, voulant parler à sa tante des ravages de Turenne, voici tout ce qu'elle trouva à lui dire: « (22 août). Souhaitons que Dieu nous accorde la paix, car la bouillie deviendrait bien chère dans le bon Palatinat, si M. de Turenne prenait encore des vaches. » C'était sec. La joie de vivre était trop forte; elle étouffait tous les autres sentimens. La duchesse Sophie à Charles-Louis: « (25 août 1674.) M^me^ de Maubuisson (1) me mande que Madame a été avec elle et qu'elle est extraordinairement gaie, et qu'elle est engraissée et embellie... » — « (21 octobre 1677.) Madame me fait l'honneur de m'écrire les plus plaisantes lettres du monde, ce qui marque bien qu'elle est contente; elle va à la chasse et à la comédie avec autant de plaisir que la feue reine notre mère le faisait autrefois... » — « (14 avril 1678.) Il n'y a rien de plus réjouissant que les lettres de Liselotte... Elle est bien heureuse d'avoir le cœur si tranquille. » Les esprits n'étaient plus au même diapason à Saint-Cloud et à Osnabruck ou Heidelberg.

Charles-Louis avait encore un autre grief, le plus cuisant de tous, contre Madame : elle ne faisait rien non plus pour les Raugraves. Pas un pauvre petit service, pas un liard pour leur faciliter quoi que ce soit. L'aîné, Carl-Lutz, lui avait été expédié dès 1673. Il n'avait que quinze ans, et la lettre où il raconte à son père son arrivée chez Madame est enfantine. Nous y gagnons un tableau naïf de Liselotte dans son intérieur, à Saint-Cloud, en compagnie de son premier-né et de ses deux petites belles-filles (2), dont elle s'était fait adorer: « (Paris, 1er juillet 1673.) Sérénissime Électeur, Gracieux Seigneur, je donne humblement

(1) L'abbaye de Maubuisson était près de Pontoise.

(2) Monsieur avait eu deux filles de son premier mariage avec Henriette d'Angleterre : Marie-Louise d'Orléans, mariée le 19 novembre 1679 à Charles II d'Espagne; et Anne-Marie d'Orléans, dite Mademoiselle de Valois, qui épousa, le 10 avril 1684, le duc Victor-Amédée II de Savoie, et fut mère de la Duchesse de Bourgogne.

avis à Votre Altesse Électorale que je suis heureusement arrivé ici avant-hier, et que je suis allé hier chez Liselotte (1). M. M*** est entré le premier, et a dit qu'il y avait là quelqu'un qui voudrait bien baiser respectueusement la main de Liselotte. Alors il est venu me chercher, et, quand je suis entré, Mme M*** était là. Alors Liselotte a crié : « O noiraud, c'est vous ? O mon petit homme, c'est vous ? » Et elle m'a bien embrassé vingt fois. Ensuite, elle nous a montré ses chambres, à M. M*** et à moi, qui sont très belles. Ensuite, la petite Mademoiselle et Mlle de Valois sont entrées... Ensuite, Liselotte nous a menés, M. M*** et moi, voir emmailloter le duc de Valois, qui sera bientôt aussi grand que Carl-Auguste (2). Liselotte m'a dit aussi qu'il y avait déjà dix jours qu'elle se levait, et que tout le monde avait dit qu'elle aurait de mauvaises couches et que l'enfant serait malingre, parce qu'elle n'avait pas voulu boire de bouillon. Dieu merci, l'enfant se porte très bien, et il rit quand il voit sa gouvernante, la maréchale de Clérembault. La petite Mlle de Valois est jalouse quand elle voit Liselotte jouer avec le petit prince ; elle arrive en courant et se met à embrasser Liselotte... » Carl-Lutz fut comblé de caresses, fit de bonnes parties de jeu avec sa sœur, et s'en retourna Gros-Jean comme devant.

Six ans plus tard, il revenait. Il avait bon air à cheval, s'était exercé au métier des armes et ambitionnait d'acheter un régiment en France. Monsieur le présenta au Roi, qui le remarqua. Madame chanta ses louanges, et ce fut tout : « Carl-Lutz, écrivit la duchesse Sophie, n'a reçu que de l'encens, mais pas d'argent (3). » Charles-Louis s'impatienta : « Carl-Lutz, pour n'être pas oisif, va en Angleterre pour tâcher de faire un voyage par mer avec la flotte de ce roi-là... Car aussi bien Liselotte fait aussi peu pour lui que pour moi auprès du Roi très-chrétien (4)... » Une troisième expérience ne fut pas plus heureuse, et Madame découragea d'avance la quatrième : « Je crois, écrivait-elle, que Carl-Lutz n'aurait pas d'avantage à épouser une riche veuve française et à changer de religion, car on ne tient pas du tout, ici, à voir des étrangers se faire catholiques, pourvu que les sujets du Roi se convertissent (5). » Carl-Lutz était

(1) Madame était accouchée à Saint-Cloud, le 2 juin, du duc de Valois.
(2) L'un des Raugraves, né le 9 octobre 1672.
(3) Lettre à Charles-Louis, du 9 novembre 1679.
(4) A la duchesse Sophie, du 10 janvier 1680.
(5) A la duchesse Sophie, du 27 septembre 1687.

cependant son favori. Elle lui disait : « Je vous aime autant qu'on peut aimer un frère, et je voudrais du fond de mon âme trouver l'occasion de vous le persuader par des effets plus solides que de simples paroles (1). » Il existe même une lettre où, malgré sa « misère, » elle lui promet 800 pistoles : « C'est ce qui me reste de l'argent que le Roi m'a donné au jour de l'an. Si j'en avais davantage, je vous l'enverrais de grand cœur (2). » On regrette de ne pas avoir la preuve qu'elle tint sa parole. Quoi qu'il en soit, Carl-Lutz finit par comprendre que Liselotte aimait mieux le chérir de loin. Il alla guerroyer contre les Turcs et mourut misérablement de la fièvre au siège de Négrepont (1688). Madame le pleura abondamment.

Son cadet, Carl-Eduard, essaya aussi d'un voyage à Paris; mais Liselotte ne fit que le gronder, et elle était terrible quand elle s'y mettait. On se racontait qu'une Allemande, à qui elle avait fait une sortie dans le parterre de Versailles, pour avoir osé se dire sa parente, en était morte de saisissement. Carl-Eduard n'en mourut pas, mais il restait pétrifié, sans parole, et elle l'accusait alors d'être impoli. Il repassa le Rhin et fut tué à la guerre.

Le troisième Raugrave, Carl-Moritz, était un vilain avorton et un ivrogne, plein d'esprit toutefois, et très instruit. Sa tante Sophie avait rêvé pour lui une conversion fructueuse sous les auspices de Liselotte. Celle-ci répondit à la première ouverture : « (20 mai 1689.) Si je faisais venir Carl-Moritz pour en faire un abbé, il n'obtiendrait pas de bénéfice. Ils deviennent rares, et M^me^ de Maintenon ne protégera jamais quelqu'un m'appartenant. » Carl-Moritz mourut d'ivrognerie, et les deux plus jeunes frères (3) n'importunèrent personne pour leur carrière ; ils se firent tuer avant vingt ans. On verra en son lieu que Madame ne fit pas plus pour les filles que pour les garçons. Le parti pris, cette fois, était éclatant, et le désir de se délivrer des importunités en faveur des « pauvres innocens » entrait certainement pour une forte part dans les doléances de Liselotte sur sa pauvreté. Comme, d'autre part, elle ne pouvait pas s'empêcher de raconter

(1) De Madame, le 4 août 1684.

(2) De Madame, le 25 avril 1681. Jæglé, I, p. 25. Cette lettre ne se trouve pas dans l'édition allemande.

(3) Des quatorze enfans de Louise de Degenfeld, huit seulement avaient survécu : cinq fils et trois filles.

qu'elle avait reçu en une seule fois, pour son jeu ou son argent de poche, plus que Charles-Louis ne donnait en un an à tous les Raugraves, ses gémissemens ne trompaient personne, et elle n'était pas populaire parmi ses frères et sœurs.

On le sent à la peine que prend la duchesse Sophie, dans sa correspondance avec les Raugraves après la mort de leur père, pour justifier Liselotte des reproches de mauvais vouloir et de ladrerie. Sans cesse elle explique que « la chère Madame a peu de crédit, » et qu'elle n'est pas riche ; « aussi ne devez-vous pas trouver étonnant qu'elle ne fasse rien pour vous. » Si Madame ne répond pas quand on lui demande un service, c'est sans doute « qu'elle a honte de ne rien pouvoir pour eux, » mais son cœur n'a pas changé : « Je sais... qu'elle a toujours de l'affection pour tous les Raugraves (1). »

Madame renchérissait, en toute sincérité, sur les protestations de sa tante, et cependant se dérobait à chaque mise en demeure, parce qu'elle avait un peu de l'avarice de son père, un peu de son égoïsme, un peu de la vanité de sa mère, et qu'elle avait plus envie de garder son argent, de ne pas faire de démarches ennuyeuses, et de ne pas s'embâter d'une famille peu reluisante, qu'elle n'avait envie de voir « le très cher Carl-Lutz » ou « la bien-aimée Louisse » et de contribuer à leur prospérité. Son père lui ressemblait trop pour ne pas la comprendre, et il « se mangeait le cœur (2) » en pensant à ce qui attendait après lui les enfans de M^lle^ de Degenfeld.

Il était trop évident que ce n'était rien de bon. Le prince héritier (3), celui qui ressemblait à Thomas Diafoirus, voyait sans plaisir grossir ce régiment de Rsugraves qui était déjà une charge et pouvait devenir un danger. Sa femme, Wilhelmine-Ernestine, que la duchesse Sophie, en la proposant pour son neveu, avait garantie indolente et sans volonté, s'était au contraire déclarée fort rudement contre la bigamie de son beau-père, et n'avait même pas été désarmée par la mort de M^lle^ de Degenfeld, survenue en 1677, à la naissance d'un quatorzième enfant. Quand la douce Louise avait senti la vie l'abandonner, elle avait fait ses adieux avec sa résignation et sa modestie accou-

(1) *Briefe der Kurfurstin Sophie*, etc., *an die Raugräfinnen*, etc. Lettres du 21 novembre 1697, du 28 octobre 1688, du 20 janvier 1689 et du 11 octobre 1691.
(2) Lettre de Charles-Louis à la duchesse Sophie, du 23 février 1674.
(3) Charles, fils de Charles-Louis et de sa femme légitime.

tumées. Elle avait demandé pardon au prince Charles, fait écrire à la duchesse Sophie pour « recommander... ses pauvres enfans... à sa compassion (1), » et à Madame pour la supplier de marier l'aînée de ses demi-sœurs en France, sous son aile. Ayant ainsi rempli ses devoirs de politesse et fait ce qu'elle pouvait pour les Raugraves, Louise de Degenfeld expira en paix, confiante en la miséricorde divine. Elle avait expié sa faute d'avance, car elle avait bien souffert par Charles-Louis.

Celui-ci la pleura beaucoup et se consola vite; c'était l'usage du temps. Six semaines après l'enterrement, il discutait paisiblement s'il serait sage de divorcer avec Charlotte, sa femme légitime, et de se remarier, comme la duchesse Sophie lui en donnait le conseil. Il s'occupait en outre d'une intérimaire, en attendant mieux, et n'avait point de peine à la trouver. Ce fut une Suissesse, nommée M[lle] Berau, qui avait été au service de Louise de Degenfeld. Dès le 17 juin, sa sœur put « se réjouir » avec lui de ce qu'il avait « trouvé une personne sociable pour se délasser de toutes ses peines et fatigues. »

La duchesse Sophie parlait librement à son frère de sa « Suissesse. » — « C'est signe de santé (2), » disait-elle avec satisfaction. Elle jugea cependant inutile de donner cette bonne nouvelle à Liselotte, et se contenta de lui mander les projets de divorce et de remariage. Madame prit très mal la chose : « (4 nov. 1677.) Dieu veuille que nous nous soyons trompés... et que cela mette fin à tous les discours sur la *proposition* que Sa Grâce l'Électeur a fait faire à Sa Grâce Madame ma mère. Au commencement, je n'avais pas pu y croire, parce qu'on ne m'en avait pas dit un seul mot de la maison; mais, à présent, je ne peux plus en douter, puisque Votre Dilection me l'écrit. Cela fait ici le plus grand *tort* (3) à Sa Grâce l'Électeur, et on dit aussi que Sa Grâce ne peut pas divorcer avec Sa Grâce Madame ma mère sans nous faire du *tort* et un *affront*, à mon frère et à moi. Aussi ai-je trouvé *Monsieur* très alarmé de cette affaire. Il m'a dit que le Roi la trouvait fort singulière, mais j'ai prié *Monsieur* d'avoir patience jusqu'à ce que je sache ce qu'il en est, car j'ai peine à croire que Sa Grâce l'Électeur veuille nous faire une injustice, à mon frère et à moi ; d'abord à cause

(1) Lettres de Charles-Louis à la duchesse Sophie, des 7 avril et 10 mars 1677.
(2) Lettre du 27 mai 1680, à Charles-Louis.
(3) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

de l'*affection* paternelle que Sa Grâce nous a toujours témoignée, et ensuite, parce qu'il m'est encore plus difficile de croire que Sa Grâce veuille nous faire un *affront*, car, lui étant aussi proches que nous le sommes, l'*affront* retomberait sur Sa Grâce; sans compter que *papa* sait bien que je suis dans un lieu où on ne le supporterait pas. Je souhaite donc de tout mon cœur que Sa Grâce l'Électeur ne pense plus à cette *proposition*. »

Cette espèce de sommation et son ton menaçant mirent Charles-Louis en colère. De lui à la duchesse Sophie : « (24 novembre 1677.)... Je voudrais bien savoir quel ignorant ou malicieux a persuadé Monsieur et Liselotte que ce serait un tort pour eux ou pour le prince Électoral que je me remarie. Vous lui avez fort bien répondu... Mais je voudrais que Liselotte se mêlât de ce qu'elle entend mieux que cette matière, et que, si elle ne peut rien contribuer à mon repos, qu'elle s'abstienne à me faire des fâcheries... » — La duchesse Sophie à Charles-Louis : « (5 janvier 1678.) Liselotte ne m'a point écrit depuis ma réponse sur votre sujet; je ne sais si c'est un signe de conversion ou perversion ; peut-être n'a-t-elle le loisir de penser à l'un ni à l'autre, par les divertissemens continuels de la Cour. » Madame à la duchesse Sophie : « (11 janvier 1678.) Il n'y a pas de jours que l'on ne m'entreprenne sur l'histoire du *divorce*. Votre Dilection et l'*oncle* (1) se moquent de ce que je suis devenue si bonne catholique que d'attacher tant d'importance au *sacrement* de mariage. C'est que ce *sacrement*-là fait si bien mon affaire, que je voudrais qu'il durât éternellement, et qu'il n'y eût pas moyen de le rompre, car celui qui voudrait me divorcer d'avec Monsieur ne me ferait aucun plaisir. Votre Dilection peut être sûre que si la *mode* du divorce venait à s'établir, cela me déplairait beaucoup ; et que, s'il fallait trois abjurations comme celle que j'ai faite à Metz pour convaincre les gens que le mariage est un *sacrement*, et que, par conséquent, il est indissoluble, Votre Dilection recevrait trois promesses cachetées au lieu d'une. Je voudrais de tout mon cœur que Sa Grâce l'Électeur fût de mon avis, et, de plus, je voudrais que Sa Grâce fût aussi heureuse que moi. »

A quelques mois de là, l'Allemagne et la France avaient fait la paix. Madame proposa à son père et à sa tante de lui donner

(1) Ernest-Auguste, époux de la duchesse Sophie.

rendez-vous en Alsace. L'Électeur demanda du temps pour réfléchir, et finalement refusa. Liselotte et le mariage de Liselotte avaient été de trop grandes déceptions; il n'était pas pressé de revoir sa fille.

## III

Nous sommes obligé de retourner un instant en arrière. Depuis tantôt huit ans que Madame était mariée, il y avait eu bien peu d'événemens dans sa vie; mais encore faut-il les connaître. Les plus importans avaient été la naissance de ses trois enfans (1) et la mort de l'aîné, le duc de Valois. Ainsi qu'on s'y attend sans doute, Liselotte se montra mère passionnée, adorant ses petits et les défendant comme une lionne, contre les médecins d'abord, puis, quand ils furent plus grands, contre les mauvais conseils et les mauvais exemples. La mort du duc de Valois, qu'elle attribua sans hésitation aux médecins, lui causa un chagrin affreux. Il est cependant à remarquer qu'elle n'aimait pas ses enfans *d'avance;* aucun d'eux n'avait été désiré, au contraire, et ce n'était point du tout rancune contre un monde mauvais : Liselotte n'avait pas des sentimens aussi philosophiques; c'était terreur des grossesses et du reste. La première grossesse l'avait fort contrariée : « (23 novembre 1672). O ma chère mademoiselle Uffeln! combien il paraît extraordinaire à une gamine de mon espèce de ne plus avoir le droit de courir et de sauter, ni même d'aller en carrosse, et de ne plus circuler qu'en chaise à porteurs. Si encore c'était bientôt fini, on en prendrait son parti; mais en avoir pour neuf mois, ça n'est pas gai, et je vous dirais volontiers, comme autrefois le prince Gustien à Heidelberg : « Grande-maîtresse (2), je voudrais bien de la patience. Voudriez-vous m'en donner? C'est de quoi j'ai le plus besoin en ce moment. » Liselotte n'avait pas commencé à monter à cheval lorsqu'elle écrivit cette lettre. La seconde grossesse la désola en coupant court aux chasses avec le Roi. De la duchesse Sophie à Charles-Louis : « (28 décembre 1673.) Madame fait merveille, car elle est encore grosse, dont elle est bien fâchée, puisque cela l'empêche d'aller à cheval. »

(1) Le troisième était une fille, Élisabeth-Charlotte, née le 13 septembre 1676.

(2) Mlle d'Uffeln était devenue grande-maîtresse de la Cour chez la duchesse Sophie.

Madame s'accusait aussi d'être lâche devant la souffrance : « J'avoue que je suis alors un grand poltron (1). » Bref, elle avait la maternité en abomination : « C'est d'un bout à l'autre, depuis le commencement jusqu'à la fin, un très vilain métier, dangereux et sale, qui ne m'a jamais plu (2). » Opinion que Madame n'eut pas la sagesse de garder pour soi. On disait à la Cour : — Quand on veut dégoûter quelqu'un du mariage, il faut mettre Madame sur ce sujet-là.

Les campagnes de Monsieur pendant la guerre de Hollande furent d'autres événemens de marque dans la vie de Liselotte. Elle était, dans ces premières années, aussi épouse que mère; on arrangera cela comme on pourra avec l'opinion de tout à l'heure. Absent, Monsieur lui manquait jusqu'à tomber malade d'ennui et d'inquiétude (3). Il revenait : c'était une fête : « Madame est transportée du retour de Monsieur, » écrivait M^me^ de Sévigné le 8 juillet 1676. L'amour-propre s'en mêlait, car on avait vu le miracle de 1667 se renouveler, et l'armée s'ébahir à nouveau des brillantes qualités militaires d'un prince aussi efféminé. Jusqu'à quel point il commanda réellement, ou ne fut que le porte-paroles de ses généraux, on ne le saura jamais avec précision; mais pour l'intrépidité, le sang-froid dans une tranchée ou au milieu d'une mêlée, il avait des milliers de témoins, et tous unanimes. A la bataille de Cassel (4), qu'il gagna le 11 avril 1677 sur Guillaume d'Orange, il entraîna lui-même ses soldats, les ramena trois fois à la charge, et fut si grandement loué de tous, qu'il ne fut pas douteux pour les courtisans que le Roi en prendrait ombrage. En effet, Louis XIV ne lui confia plus jamais d'armée; aidé ou non, Monsieur s'en servait trop bien pour un cadet royal.

Dans l'intervalle de ses deux campagnes, Monsieur avait proposé à sa femme un arrangement intime qui la combla de joie. En réalité, c'était la première fêlure d'un bonheur rendu fragile par l'opposition des caractères; mais Madame ne le devina point : elle était de ces gens d'esprit qui manquent de finesse : « Je fus enchantée lorsque, après la naissance de ma fille, feu mon époux fit *lit à part* (5), car je n'aimais pas le mé-

(1) Du 9 mars 1721, à M. de Harling.
(2) Du 30 juin 1718, à la Raugrave Louise.
(3) Cf. la lettre de la duchesse Sophie à Charles-Louis, du 23 mai 1674.
(4) Cassel, ou Mont-Cassel, à quelques lieues de Hazebrouck.
(5) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

tier de faire des enfans. Quand Son Altesse Royale m'en fit la proposition, je lui répondis : « *Oui, de bon cœur, Monsieur, et j'en serai très contente pourvu que Vous ne me haïssiez pas et que Vous continuiez à avoir un peu de bonté pour moi.* » Il me le promit, et nous demeurâmes très satisfaits l'un de l'autre... Il était extrêmement désagréable de dormir avec Monsieur : il ne pouvait pas souffrir qu'on le touchât pendant son sommeil, de sorte que j'étais obligée de me mettre tout au bord, et qu'il m'est arrivé bien des fois de tomber comme un sac. J'ai été franchement contente quand Monsieur, *en bonne amitié* et sans être fâché, m'a proposé de coucher chacun dans son *appartement* (1). » On l'entend tomber « comme un sac. » « Quand il m'arrivait par hasard d'étendre un pied en dormant et de le toucher, il m'éveillait, et me chapitrait une demi-heure de suite. J'ai eu une vraie joie... de pouvoir me coucher sans avoir peur d'être grondée ou de tomber de mon lit. » Elle disait encore, sur sa joie sans mélange, beaucoup de choses trop difficiles à répéter.

Un an plus tard, une lettre à la duchesse Sophie nous laisse entrevoir l'effort ininterrompu des favoris de Monsieur pour le brouiller avec sa femme. La « cabale » dont il va être question, c'est le groupe du chevalier de Lorraine, de sa maîtresse la maréchale de Grancey, de leur digne acolyte le marquis d'Effiat, et de comparses, mâles et femelles, de la même farine : « (14 novembre 1678.) Quant au souhait que forme Votre Dilection pour que le Diable emporte toute la cabale, j'ignore ce qu'il en adviendra, mais je sais bien qu'en ce moment, elle est déchaînée. Je crois qu'au lieu de les emporter dans l'enfer, le Diable a fait d'eux sa demeure, et qu'ils sont tous possédés ; je n'ose pas en dire davantage. Je suis très fière que Votre Dilection me trouve mieux que le portrait que j'ai envoyé à Mme de Harling, mais il y a sept ans que Votre Dilection ne m'a vue, et elle serait peut-être d'un autre avis si elle me revoyait. C'est moins la chasse que la cabale qui me vieillit et m'enlaidit ; depuis sept ans que je suis ici, elle m'a fait venir tant de rides, que j'en ai la figure pleine. » Cette plainte resta isolée un assez long temps ; la Liselotte des temps heureux ne se laissait pas absorber par les contrariétés, elle avait trop « de quoi se consoler. »

(1) *Fragmens de lettres originales*, etc., II, 47 (Hambourg, 1788, 2 vol.). Le même texte, plus complet, est donné en note dans les *Lettres à l'Electrice Sophie*, II, 57. Nous nous en sommes servi pour compléter la citation.

L'année 1679 fut fertile pour elle en événemens heureux. A la fin de juin, le Roi déclara le mariage de Mademoiselle, fille aînée de Monsieur et de sa première femme, avec Charles II d'Espagne, l'un des plus grands partis de l'Europe. Chacun savait que le bonheur n'habitait pas les palais espagnols; mais c'était là de ces considérations bourgeoises qui n'entraient pas en ligne de compte pour les princesses, et Monsieur fut tout à la joie d'avoir à combiner plusieurs douzaines de robes pour le trousseau d'une Majesté. Madame n'était pas moins satisfaite, et par des raisons plus sérieuses. Elle avait une filleule, la princesse Sophie-Charlotte, fille de la duchesse Sophie, qu'elle rêvait de marier au Grand Dauphin, et elle avait cru s'apercevoir que Mademoiselle pourrait bien se trouver en travers de son projet. Le mariage d'Espagne déblayait le terrain.

En partie du moins. Deux gros obstacles séparaient encore Sophie-Charlotte du trône de France. L'un était la princesse bavaroise du traité de 1670; mais la nature avait l'air de se charger d'en débarrasser Madame : « On dit qu'elle est si effroyablement laide, qu'on ne peut pas croire qu'on en veuille (1). » L'autre obstacle était l'âge de Sophie-Charlotte; elle n'avait que dix ans, le Dauphin en avait dix-sept (2), et une grande hâte de se marier. La difficulté ne parut pourtant pas insurmontable, même à la duchesse Sophie, femme d'expérience, d'où une résolution dont Madame eut la tête tournée de joie, et à laquelle nous devons les tableaux les plus vivans que nous possédions, et les moins connus, sur la cour de Louis XIV pendant la maturité du monarque, après M^lle^ de La Vallière et avant M^me^ de Maintenon et Saint-Simon. La duchesse Sophie avait toujours désiré revoir Liselotte. Un vague espoir de faire prendre patience au Dauphin en lui montrant sa fille, qui était délicieuse, acheva de la résoudre à l'effort d'un voyage en France, et elle se mit en route le 1^er^ août 1679 pour l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, dont l'abbesse était sa sœur, et où elle avait donné rendez-vous à Madame. Une lettre de cette dernière, reçue en chemin, avertit « Sa Dilection » que Liselotte s'attendait à « s'évanouir pour le moins de joie » en l'apercevant, et qu'elle aurait certainement eu « un coup de sang » si « Sa Dilection » était

(1) Lettres à la duchesse Sophie, du 5 juillet 1679.

(2) Sophie-Charlotte était née le 2 octobre 1668, le Grand Dauphin le 1^er^ novembre 1661.

arrivée en surprise. Les choses se passèrent moins tragiquement.

« Sa Dilection » voyageait incognito. Le 22 août, vers la fin de l'après-midi, les trois carrosses portant « Madame d'Osnabruck » et sa suite parurent en vue de Maubuisson. Depuis si longtemps que l'on cheminait, chacun se sentait très sale : « J'étais toute couverte de poussière, dans un habit qui avait servi tout le voyage (1) ; » mais l'on s'attendait à ne voir personne ce premier soir, que l'abbesse et ses religieuses, et grand fut l'émoi d'apprendre que Monsieur et Madame se trouvaient au couvent, avec Mademoiselle et « toute leur cour. » Il y eut quelque désarroi parmi les dames à l'idée d'être vues de Monsieur dans l'état où elles étaient, mais il fut impossible de l'éviter : « Comme nous entrâmes dans la basse-cour, je vis M^me^ la duchesse d'Orléans courir de toute sa force,... en sautant à son ordinaire,... et Mademoiselle après elle, pour me venir recevoir... La bonne princesse en m'embrassant pleura de joie de me revoir et me tenait toujours entre ses bras. Elle ne me quitta qu'un moment pour me donner le temps de saluer Mademoiselle, pendant qu'elle baisa fort tendrement M^me^ de Harling... Après cela, elle me reprit... »

Monsieur attendait avec l'abbesse à la porte du couvent. « M^me^ d'Osnabruck » fut frappée de sa haute mine : « C'est un beau prince, très bien fait, qui a fort l'air de ce qu'il est... (Il) me fit un accueil le plus obligeant du monde, et vivait avec moi comme s'il m'eût connue toute sa vie. Pendant que j'embrassais ma sœur, il monta dans le parloir avec Mademoiselle sa fille, et je suivis quelque temps après avec Madame, qui me tenait toujours embrassée du côté du cœur. » On bavarda, on tira des plans pour le lendemain, et Monsieur s'en retourna à Paris avec « la reine d'Espagne ; Madame demeura ici, et perdit une chasse qu'elle devait faire avec le Roi ; c'étaient deux marques d'amitié pour moi, car elle hait fort le couvent... Je la trouve engraissée et d'une humeur la plus agréable du monde ; son habit de chasse lui va mieux que les autres ; car elle n'aime pas trop à se mettre... d'une autre manière, quoiqu'on en fasse une affaire ici. »

Le lendemain fut la journée de Monsieur. On se retrouva au Palais-Royal, où il avait fait étaler « dans une grande galerie... tous les habits de noces de Mademoiselle. » Monsieur en

(1) Pour toute cette partie, cf. les *Mémoires* de la duchesse Sophie, p. 111 et suivantes, et ses lettres à Charles-Louis, p. 371 et suivantes. Les deux récits se complètent l'un l'autre.

fit lui-même les honneurs à ses visiteuses ; il n avait rien trouvé de mieux pour amuser des étrangères n'ayant jamais vu Paris. Après les robes vinrent les pierreries, celles de Monsieur d'abord, qui s'étaient augmentées peu à peu de toutes les plus belles de Madame, qu'elle avait eu le bon sens de lui laisser prendre pour éviter les jalousies à propos de perles et de diamans. Il montra ensuite les joyaux qu'il donnait à la reine d'Espagne, et qui parurent peu de chose en comparaison des siens, puis il procéda à l'examen des pierreries que la duchesse Sophie avait apportées avec elle. Monsieur ne se souciait pas de produire à la Cour une tante à la mode d'Osnabruck, et il donna des instructions détaillées pour que toutes les pierres fussent remontées au goût du jour. Le reste de l'après-midi fut consacré à une longue consultation sur les toilettes qu'il fallait commander pour Fontainebleau, où le Roi invitait M^me^ d'Osnabruck au mariage par procuration de Mademoiselle. Le temps pressait; la cérémonie était fixée au 31 août. En cinq jours, un « tailleur » parisien et « la bonne faiseuse de mouches » eurent transformé la duchesse Sophie et sa fille : elles se sentirent « faites comme les autres. »

Elles se mirent aussitôt en route avec leur suite : « Je me rendis avec ma fille le 30 d'août à Fontainebleau... Arrivant, je montai d'abord chez Madame, où je trouvai Monsieur et une fort grande foule de monde. Monsieur me fit d'abord entrer dans un petit cabinet pour me montrer son justaucorps, qu'il faisait broder avec (des) diamans pour les noces de Mademoiselle. Il me mena ensuite dans ma chambre... » Après un court repos, le marquis d'Effiat conduisit la duchesse dans le cabinet du Roi, où avait lieu la signature du contrat, et elle eut sa première impression, très impatiemment attendue, de la tant fameuse Cour de France : « Je vis Sa Majesté à l'entour d'une table avec la Reine et tous les princes et princesses du sang... La Grande Mademoiselle de Montpensier sortit de son rang, sitôt qu'elle m'aperçut, pour m'embrasser en me disant que j'étais sa parente, et puis se remit dans sa place. On lut cependant le contrat de mariage que le Roi et la Reine signèrent, ensuite tous les princes et princesses du sang, même les enfans de La Vallière et Montespan. Le duc de los Balbasos signa de la part du Roi d'Espagne, et tout cela se fit avec plusieurs révérences, ce qui était la beauté de la cérémonie. »

Au moment où la duchesse Sophie se préparait à sortir, Mon-

sieur la retint, lui disant « qu'il fallait encore voir la fin... Cette fin était que toutes ces princesses défilèrent l'une après l'autre en faisant de grandes révérences au Roi et à la Reine; enfin la Reine se tourna aussi vers le Roi, et lui fit une grande révérence et s'en alla. Comme elle était partie, le Roi se tourna vers moi et me fit un compliment le plus obligeant du monde, me faisant connaître la considération qu'il avait pour la maison de Brunswick et particulièrement pour M. le duc mon mari... Il me dit aussi qu'il pouvait donner ce témoignage à Madame, qu'elle m'aimait passionnément, qu'il avait voulu lui rendre ce bon office de me le dire. » Après quelques autres complimens, le Roi la salua et la quitta : « Il s'en alla d'un côté et moi de l'autre. »

On fut ensuite à la comédie. « La maison royale... était assise en bas, vis-à-vis du théâtre. » M^me^ d'Osnabruck fut placée sur une estrade d'où elle découvrait toute la salle : « Je trouvai tant de gens à considérer, que je ne prenais pas garde aux comédiens... La presse... était fort grande et la chaleur épouvantable, et je trouvais que les plaisirs de la cour de France sont mêlés de beaucoup d'incommodité. On buvait de la limonade pour se rafraîchir. » La représentation terminée, la duchesse Sophie soupa, non point chez sa nièce, ainsi qu'il eût été naturel, mais dans sa chambre, loin de tout le monde. L'impossibilité de concilier le protocole allemand et le protocole français avait abouti à cette sorte de mise en pénitence.

Elle avait à peine entrevu Madame. Malgré l'heure avancée, la duchesse se rendit chez sa nièce au sortir de table, et fut ainsi l'occasion d'une scène de haute comédie, qui achève de fixer la physionomie de Monsieur : « Je la trouvai en robe de chambre, et Monsieur aussi, avec un bonnet de nuit attaché (par) un ruban couleur de feu, qui accommodait des pierreries pour Madame, pour lui-même et pour ses deux filles. » Être vu en bonnet de nuit était un horrible malheur pour Monsieur, et il ne sut point le cacher : « Il était fort honteux de se montrer en cet état devant moi, et tournait toujours la tête de l'autre côté, mais je l'apprivoisai en l'aidant à ajuster ses pierreries, et je lui accommodai une attache pour son chapeau, dont il parut fort content. Après avoir fait un ouvrage de cette conséquence, je pouvais dormir en repos, et je me retirai pour m'aller coucher. » Si Madame avait prévu que sa tante écrirait ses *Mémoires*, elle ne se serait pas tant

vantée de n'avoir, « de sa vie, porté une robe de chambre (1). » C'était l'une de ses prétentions, bien innocente du reste, mais qui nous montre combien il faut se défier des petites histoires de Liselotte.

Le lendemain était le jour des noces : « On me fit passer par une grande presse pour entrer dans la chapelle où la cérémonie du mariage se devait faire, où le Roi avait commandé qu'on me devait donner une tribune pour la voir. » La duchesse Sophie s'empressa de chercher dans l'assistance les acteurs d'une pièce qui intéressait infiniment plus le public que le mariage de Mademoiselle. Trois femmes, sans compter la Reine, se disputaient alors le Roi : Mme de Montespan, Mlle de Fontanges et Mme de Maintenon, et chacun aurait voulu lire sur leurs visages où en étaient leurs affaires. Celles de Mme de Montespan allaient évidemment mal, car elle avait couvert sa jolie tête, non pas des cendres de la pénitence, mais de « la coiffure de modestie des dévotes (2). » La duchesse Sophie l'aperçut au premier rang d'une tribune, « dans un fort grand négligé, avec des coiffes brodées, dans un morne chagrin de voir triompher une plus jeune qu'elle. » Cette « plus jeune » paraissait au contraire des plus gaies : « Au même rang, assez éloignée d'elle, je vis Mlle de Fontanges, fort avantageusement mise, avec son bréviaire à la main qui lui servait de contenance pour jeter les yeux en bas sur le Roi, qu'elle aimait sans doute plus que le Roi des Rois ; ce qui n'est pas étonnant, car il est fort aimable. » Louis XIV ne demeurait pas en reste. Il levait la tête à tout instant, et regardait Mlle de Fontanges « avec plus de dévotion que l'autel. » Le nez baissé il s'ennuyait, et alors « il ouvrait la bouche et fermait les yeux. » Cependant la bonne Marie-Thérèse suait à grosses gouttes dans une robe « d'une broderie plus pesante que celle qu'on met sur les housses des chevaux, » et Mme de Maintenon, — en supposant qu'elle y fût, — avait pris ses mesures pour passer inaperçue.

Dans l'après-midi, la duchesse eut la visite du Roi. Ce ne fut pas leur seul entretien, et la tante fut séduite, comme l'avait été la nièce, par un charme auquel nous sommes obligés de croire, puisque l'une et l'autre le subirent, mais que l'on n'aurait jamais deviné d'après les portraits officiels de Versailles,

(1) Lettre du 5 mars 1695 à la Raugrave Louise. Trad. Brunet.

(2) Note de M. A. de Boislisle au mot *coiffe*. *Mémoires de Saint-Simon*, gr. éd., XII, 43.

ni d'après Saint-Simon, qui n'a connu Louis XIV qu'édenté et dévot. Le roi de 1679 était encore beau ; il savait dire aux femmes des choses parfaitement aimables, sa voix était prenante et il voulait plaire ; il plaisait.

On n'en saurait dire autant de la Reine, dont la bêtise décourageait les mieux disposés. Il avait été convenu que Mme d'Osnabruck l'irait voir dans son cabinet : « Monsieur m'y mena, et prit la chandelle pour me faire bien considérer les admirables pierreries dont elle était chargée. J'ôtai la chandelle des mains de Monsieur, pour bien considérer celle qui les portait, par devant et par derrière. » La bonne Reine lui montrait ses pierreries en disant : « Il faut regarder là, » et ajoutait en montrant son visage : « Et non pas là. » Cependant elle se prêta avec complaisance à l'examen de toute sa personne une chandelle à la main, et n'en fut pas trop récompensée par le compte rendu : « Je lui trouvai une fort grande blancheur, et qu'elle était bien plus belle de près que de loin. Car sa taille n'était pas avantageuse, son dos avait trop d'embonpoint, et elle avait le col trop court, ce qui la rendait engoncée. Sa bouche était vermeille, mais ses dents étaient toutes noires et gâtées. » La conversation s'engagea sur la France, et Marie-Thérèse parla du bonheur qu'elle y avait trouvé : « Le Roi m'aime tant, répétait-elle avec son à-propos accoutumé ; je lui suis si obligée. »

Le même jour, Mme d'Osnabruck alla « chez la belle reine d'Espagne. » Marie-Louise était à sa toilette, au milieu d'un cercle énorme de curieuses, et considérait avec mélancolie un portrait que Monsieur venait de lui remettre. C'était celui de son époux, et « il n'était pas beau. » La duchesse Sophie essaya de lui persuader que c'était la faute du peintre : « Oui, répondait la pauvre Majesté, mais savez-vous bien qu'on dit qu'il ressemble à ce vilain magot le duc de Wolfenbuttel ? » Le « vilain magot » était un prince allemand qui assistait aux fêtes de Fontainebleau et qui n'avait pas de succès. Mais qu'importe la personne dans un mariage princier ? La duchesse Sophie venait de faire la connaissance du Grand Dauphin et l'avait trouvé « insipide, » incapable de dire deux mots : elle n'en avait pas pour cela moins d'envie que sa fille fût reine de France.

## IV

Qand elle eut tout vu, le palais, les jardins, un feu d'artifice, un grand bal, la comédie française et la comédie italienne, le départ du Roi pour la chasse, avec Madame et dans une calèche qu'il menait lui-même, elle retourna à Maubuisson prendre un peu de repos. Elle emportait de la cour de France le souvenir d'un lieu extrêmement fatigant, à cause de la « foule épouvantable » qu'il y avait partout, du tapage que faisait cette foule, de la peine qu'on se donnait « pour se divertir » et du nombre extraordinaire des révérences : au Roi, à la Reine, à l'autel de la chapelle, à toute la famille royale, au monde entier et à toute heure du jour. Il lui semblait en outre, et elle voyait juste, que la situation faite à la noblesse française par la nouvelle royauté manquait de dignité; elle écrivit à son frère : « La vie que les courtisans mènent ne serait pas mon fait; leur nécessité les rend esclaves, et pour avoir une garniture (1) plus magnifique que son camarade, toutes les souplesses et lâchetés sont permises; on brigue la faveur par mille intrigues pour nourrir la vanité. »

Monsieur et Madame avaient ramené la nouvelle reine à Saint-Cloud et organisaient son départ pour l'Espagne. La duchesse Sophie vint les rejoindre : « Notre entrée à Saint-Cloud fut assez extraordinaire, car le cocher nous versa devant la porte du palais. La reine d'Espagne, Monsieur, Madame et Mademoiselle, avec toute la Cour, accoururent à notre secours, et Monsieur nous régala de pots de chambre, pour que l'épouvante ne ferait pas de mal. Madame de Mecklembourg (2) en avait plus besoin que les autres, car elle était plus effrayée. » L'accident n'eut pas d'autres suites, et Monsieur se mit en devoir de montrer Saint-Cloud à sa tante : « ... Son palais... est beau et magnifique. Quasi tous les appartemens répondent au plus beau jardin du monde, tout orné de fontaines et de cascades, ce qui fait un très bel effet. Sa galerie est admirable et très bien entendue. J'ai vu dans un des cabinets votre portrait (3) de Van Dyck, très

(1) Il y avait les « garnitures » de rubans et les « garnitures » de pierreries Le lecteur peut choisir.

(2) Isabelle-Angélique, fille de François III de Montmorency, avait épousé le duc Christian-Louis de Mecklembourg-Schwerin. Elle accompagnait la duchesse Sophie pendant son voyage de France.

(3) La duchesse Sophie écrivait à son frère Charles-Louis, le père de Madame.

bien fait, et plusieurs portraits du même maître. Je regrettais en voyant tout cela que vous ne pussiez pas être si heureux que moi, de voir le bonheur de Madame votre fille dans un lieu si agréable. Je croyais qu'on ne pouvait rien voir de plus beau en France, mais je fus bien détrompée comme je vis Versailles (1), qui passe tout ce qu'on peut imaginer de beau et de magnifique; tout ce que l'homme dans *Les Visionnaires* (2) dit de son palais n'en approche pas. On y eut un dîner admirable, surtout pour le fruit, qui était une chose à peindre, car je n'en ai jamais vu de plus beau. »

Cette lettre familière est devenue un document historique depuis que Versailles n'est plus qu'un tombeau et que Saint-Cloud a été détruit. Elle nous rend l'admiration des étrangers, dans le derniers tiers du XVIIᵉ siècle, devant les chefs-d'œuvre de l'art français contemporain. La civilisation qui produisait Versailles était aux yeux de l'Europe une très grande chose, que l'on s'ingéniait à imiter. Combien de princes allemands ont voulu avoir leur petit Versailles !

De Saint-Cloud, la duchesse Sophie accompagna Monsieur et Madame au Palais-Royal, où la reine d'Espagne prit congé d'eux « en jetant mille larmes... Il y avait un hurlement de cris et de pleurs par toute la cour, et je crois que plusieurs pleurèrent en ce jour parce que c'était à la mode, et qui n'avaient jamais vu la Reine. » La duchesse avait deviné juste. Affligés ou non, les spectateurs accomplissaient un rite, qui rappelle les vocifératrices à gages de certaines contrées, et auquel personne n'aurait osé manquer. Pour une mort, un simple départ, les demeures des princes s'emplissaient « d'un hurlement de cris et de pleurs, » accompagné de gesticulations violentes. L'ensemble de ces manifestations de commande formait des tableaux étrangement barbares pour une société aussi policée.

Le reste du séjour de la duchesse Sophie fut consacré à sa sœur l'abbesse, à quelques visites et à Madame, qui revint la voir à Maubuisson. Si Liselotte avait été malheureuse en ménage, l'occasion était belle pour se décharger le cœur dans le tête-à-tête, et elle n'était pas femme à la laisser échapper ; elle

(1) Le Roi, qui était resté à Fontainebleau, avait fixé le jour où Mᵐᵉ d'Osnabruck visiterait Versailles, et donné des ordres pour qu'on fît jouer les eaux en son honneur.

(2) Comédie de Desmarets de Saint-Sorlin (1595-1676).

aimait à se plaindre, comme elle aimait à conter ses joies, et l'on trouverait alors des traces de ses confidences dans les lettres de sa tante à son père. La duchesse Sophie aurait seulement attendu d'avoir repassé la frontière, à cause du cabinet noir, pour aborder un sujet aussi délicat. Un billet d'elle à Charles-Louis, daté de Paris, contient ce post-scriptum en allemand : « On dit que toutes les lettres sont vues avant d'être expédiées. » Elle avait profité de l'avis pour elle-même, et il est aisé de s'apercevoir, en lisant la suite de sa correspondance, qu'elle avait ajourné certaines questions à son retour en Allemagne. Mais celles qui regardaient l'intérieur de Liselotte n'étaient point du nombre. Elle n'avait rien eu à cacher. Elle n'avait rien dissimulé de ses impressions sur Monsieur; c'était en toute sincérité qu'elle s'était exprimée sur son compte, à chaque occasion, avec une bienveillance qui ne laissera pas de surprendre en France, où ce personnage équivoque a toujours rencontré peu de sympathie. Jamais non plus, dans ses lettres à son frère, elle n'a varié sur le parfait bonheur de Liselotte. Au surplus, voici les textes.

En revenant de Fontainebleau, où elle a vu la famille royale de près, la duchesse écrit : « (4 septembre.) Je vous puis assurer que Madame votre fille occupe un poste bien agréable et dont elle est fort contente. » Du 13 : « Si je me voulais mettre sur les louanges de (Monsieur), je n'aurais jamais fait; je trouve Madame une des plus heureuses femmes du monde. » Elle passait dans la même lettre à Louis XIV, qui l'avait « rendue si contente de lui, » et ajoutait : « C'est effectivement un roi qui est singulier de toutes les manières et qu'on ne saurait voir sans l'admirer beaucoup. Il a beaucoup d'amitié pour Madame, et vous devez être bien persuadé, Monsieur, qu'elle s'attire l'estime du Roi par sa conduite, car elle n'est infectée d'aucune coquetterie, et je puis vous assurer qu'elle me fait grand honneur, quand elle dit que je l'ai élevée. » Ce passage est à retenir. Il avait pour objet de rassurer Charles-Louis, qui s'effarouchait, en père prudent (1), de l'étroite camaraderie de Madame avec un monarque galant et de bonne mine. La duchesse Sophie répondait du Roi, et elle avait raison; sa chère Liselotte, qui ne se regardait jamais dans une glace « par amour-propre, » n'était pas faite pour inspirer un sentiment plus vif que l'amitié; mais

(1) Voyez, entre autres, une lettre que Charles-Louis écrivait à sa sœur le 23 septembre 1676, et la réponse de la duchesse Sophie, le 15 octobre suivant.

la duchesse répondait aussi de sa nièce et elle avait tort : ce n'était plus du tout la même chose.

Le 16 septembre, elle résume ses impressions sur Louis XIV et Monsieur : « — Le Roi est sans flatterie l'homme de son royaume le plus agréable et le plus honnête; sa manière de parler est charmante; il n'oublie rien d'honnête et d'obligeant, jusqu'à se vouloir souvenir de la bataille de Trèves (1), pour faire valoir Ernest-Auguste et pour me plaire ; il y a bien réussi, car effectivement il me plaît beaucoup. Monsieur est fort beau aussi, son visage est plus long que celui du Roi ; c'est un des meilleurs princes du monde; je lui ai mille obligations de toutes les bontés qu'il a eues pour moi. Je crois qu'il ne fera point de désordre dans l'État, comme a fait feu M. d'Orléans (2); le Roi est heureux d'avoir un frère comme lui. Mais je vous dis peut-être bien des choses que vous savez déjà. »

Le 28 septembre, la duchesse repart pour l'Allemagne. Avant même d'être arrivée à Osnabruck, elle aborde dans ses lettres les sujets ajournés. Le plus épineux était le dénuement où Charles-Louis laissait sa femme légitime, cette terrible Charlotte, mère de Madame et du prince héritier, que l'Électeur avait chassée parce qu'elle le faisait enrager. Il avait obtenu son éloignement en lui promettant une pension qu'il s'était bien gardé de lui payer (3), moitié avarice, moitié rancune, et la misère où elle était tombée devenait un scandale. Monsieur en avait parlé à la duchesse Sophie, d'où la lettre suivante : « — (*En bateau en allant à Coblentz..., le 10 d'octobre 1679*)... Monsieur m'a donné une vilaine commission : de vous parler pour Charlotte, qui se plaint que vous la laissez mourir de faim, ce qu'il dit être honteux pour vous et pour vos enfans. Je répliquai que la guerre avait ruiné votre pays, que vous aviez fort besoin de ce qui vous restait. Il dit que vous deviez au moins lui donner quelque chose, si vous ne lui pouviez pas donner tant que par le passé. Je disais que vous lui aviez donné des assignations ; dont il se mit à rire, mais il trouve la chose trop dure. Vous me ferez bien la grâce de me mettre un de vos impromptus par écrit que

(1) Il s'agit de la prise de Trèves sur le maréchal de Créqui, le 3 septembre 1675, par le duc de Lorraine. Le duc Ernest-Auguste, mari de la duchesse Sophie, venait de se détacher de la France et se trouvait parmi les assiégeans.

(2) Gaston, frère de Louis XIII.

(3) Il l'avait mal payée dès le début, puis plus du tout.

je lui pourrai envoyer en original, car je n'ai osé lui refuser de vous en parler. »

Cette lettre causa une vive irritation à Charles-Louis. On remarquera dans sa réponse l'allusion à Marie de Médicis : « (4 octobre 1679.)... Pour mon impromptu que vous croyez nécessaire pour excuser à Monsieur que je ne donne point d'argent comptant à Charlotte pour sa subsistance, je crois que vous n'en avez pas besoin, à cause que vous êtes assez informée de ses comportemens envers moi, qui sont assez publics, ont duré plus de vingt ans, dont on pourrait remplir des cahiers, lorsqu'on me demanderait de bon escient avec quel fondement de droit, d'équité et de bienséance, je lui en devrais donner ; Monsieur se pourra aussi souvenir, puisqu'il n'est pas hors de la mémoire d'homme, que d'autres princes chrétiens en ont usé de même envers des proches, auxquels naturellement ils devaient plus de respect et de tendresse que (je) n'en dois à Charlotte, pour s'en être rendue indigne... »

De la duchesse Sophie : « (Osnabruck, 15 octobre.)... La réponse que vous dites que je devais faire à Monsieur touchant Charlotte n'est pas valable en France. M. de Colonna (1), Mazarin et le Grand-Duc de Toscane ne sont pas mieux en femmes que vous et ne laissent pas pourtant de les entretenir. Il (*Monsieur*) est assez bien informé de son humeur (*l'humeur de Charlotte*), mais il dit que cela ne l'empêche pas d'être Électrice et mère de vos enfans. Je sais bien que la grand'mère de Monsieur n'était pas plus heureuse, mais si l'on en doit croire l'histoire, elle avait fait de plus grands crimes. »

Une autre question, également désagréable à Charles-Louis, parce qu'il s'agissait aussi de délier les cordons de sa bourse, était venue se greffer sur celle de Charlotte. Il n'avait point payé la dot de Madame, et il est certain qu'il devait en avoir moins envie que jamais, ayant été maltraité par la France. La duchesse Sophie y voyait des inconvéniens pour Madame. Elle écrivit le 23 novembre à son frère : « J'ai vu fort amplement qu'il n'a pas tenu à vous de payer la dot de Liselotte, mais peut-être que Monsieur n'appellera pas cela grand'chose, quoique cela l'em-

(1) Le connétable Colonna, marié à Marie Mancini. Le duc de Mazarin avait épousé Hortense Mancini, sœur de la précédente. Cosme de Médicis, grand-duc de Toscane, avait épousé Mlle d'Orléans, demi-sœur de la Grande Mademoiselle. Tous les trois avaient été malheureux en ménage.

pêchera de dire qu'il n'a pas eu un sou. Il voulait bien que je... remarque la splendeur où il fait vivre Liselotte, et la beauté de ses appartemens, pour que je visse qu'elle a raison d'être contente et qu'il ne la traite point à proportion de ce qu'il avait eu avec elle. Mais comme vous dites très bien, il n'y a point de comparaison à faire entre la mère et la fille, et je ne dois point m'intéresser pour celle-là; ayant fait ma commission, j'en suis quitte. Mais je crois qu'on appréhende qu'elle (1) aille en France, où Liselotte ne serait pas bien aise de la voir. »

C'était Monsieur qui, avec plus de générosité que de prudence, avait proposé de faire venir Charlotte, et de lui arranger en France une retraite décente. Madame s'y opposait, par des raisons qui ne sont pas à son honneur; elle redoutait la dépense et les ennuis d'une pareille charge. A défaut de tendresse, Liselotte ne s'était pas trouvé le moindre grain de pitié pour cette malheureuse qui était sa mère, qui lui avait été bonne dans son enfance, et à qui, en définitive, on ne pouvait reprocher que d'être devenue ce que nous appelons une neurasthénique, par l'effet de l'humeur insupportable de Charles-Louis. On sut que le Roi ferait une pension à la mère de Madame, et Madame ne désarma point; elle alléguait maintenant les difficultés d'étiquette. Reprenons les textes.

Charles-Louis à la duchesse Sophie, le 29 novembre 1679: « La question n'était pas de la somme de la dot, mais s'il tenait à moi qu'elle n'ait été payée, que Monsieur l'appelle grande ou petite chose. Je n'ai jamais douté que Liselotte n'eût raison d'être contente, mais pour ce qui est de la splendeur de ses appartemens, je crois qu'il y a des banquiers à Gênes qui en ont qui ne leur céderaient guère, et pour le reste de son vivre, il est établi dès longtemps comment les femmes des frères du Roi doivent être servies, de quoi, comme l'on m'a dit pour certain, Monsieur ne peut autrement disposer. » La duchesse Sophie répondit en personne piquée : « (21 décembre.) Il paraît bien que vous n'avez pas vu la splendeur, comme vous l'appelez, des banquiers de Gênes, pour la comparer à celle de M. le duc d'Orléans, qui n'est pas à la marchande. Pour moi qui trouve que c'est une grande partie de la douceur de la vie d'être bien logée et d'avoir un beau jardin, comme aussi d'être bien servie, que ce soit par règle ou

(1) Charlotte, mère de Madame.

non, j'ai cru que Liselotte avait lieu de se croire fort heureuse. »

Quatre jours plus tard, elle apprenait que Charles-Louis s'était décidé à payer la dot de sa fille, et elle s'empressait de l'en féliciter: « (25 décembre.) Je... ne m'étonne pas que votre argent (1) ait été bienvenu auprès de Monsieur, frère du Roi, car l'argent comptant est aussi rare en France, ou plutôt dans ses coffres, qu'ailleurs. Je ne l'avais pas sollicité de sa part; il ne m'en a parlé que pour me faire remarquer qu'il faisait tout pour Liselotte sans avoir eu un sol avec elle. Celle-ci appréhendait, comme j'étais avec elle, que Charlotte la vînt trouver pour subsister, et disait qu'il y avait des gens qui, par pitié, lui avaient offert de l'argent pour Madame sa mère, sachant bien qu'elle n'en avait point pour lui donner. Que voudriez-vous que Charlotte fît, dans le pitoyable état où elle est? car à Cassel (2), elle n'a qu'à manger : on garde ses mille écus par an... Il ne saurait être agréable à ses enfans de la voir en cette nécessité, et cela leur donnera de la haine pour ceux (3) qu'ils croiront qui emportent ce que l'autre pourrait avoir... » Cette allusion à ses bâtards mit Charles-Louis hors de lui: « Je ne sais pourquoi Charlotte doit passer pour un si grand sujet de pitié... » Suivaient de longues récriminations. Il écrivit aussi à Liselotte, et la discussion tournait à l'aigre quand Charlotte y mit fin par un coup de théâtre: elle avait changé d'idée et renonçait à la France. Ni Charles-Louis, ni Monsieur, ne surent jamais pourquoi. La duchesse Sophie le sut au bout de trente ans, quand les autres étaient morts.

Le coup de théâtre avait été provoqué par une lettre de Madame, où celle-ci traçait à sa mère un tableau si décourageant des déboires et des avanies qui l'attendaient en France, que la pauvre femme avait jugé inutile de s'expatrier pour échanger un calvaire contre un autre. Personne n'avait eu vent de cette manœuvre sournoise, dont Liselotte ne se confessa à sa tante qu'en 1709 : «... Feu Monsieur était tout disposé à avoir ici Sa Grâce Madame ma mère; mais moi, qui sais et qui vois comment les choses se passent ici, et combien de *chagrins* (4) feu Sa Grâce

(1) L'Électeur n'avait probablement envoyé qu'un acompte, car la quittance de la dot, signée de Monsieur et Madame et conservée aux Archives nationales (K. 542, n° 14), porte la date du 24 novembre 1680. Il y avait alors trois mois que Charles-Louis était mort.

(2) A Cassel, c'est-à-dire dans sa famille.

(3) Les Raugraves, pour lesquels Charles-Louis avait toujours de l'argent.

(4) Les mots en italiques sont en français dans l'original.

se serait mis sur les bras, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de le déconseiller à Sa Grâce. Elle ne m'a jamais fait sentir qu'elle eût mal pris mon sincère conseil. Elle n'aurait eu ici que du malheur, du *chagrin* et des *indignités*, cela est certain, et c'est pourquoi j'ai cru de mon devoir d'avertir Sa Grâce. On ne peut pas rester toute sa vie incognito. Si l'Électrice avait vu du monde et qu'on ne l'eût pas traitée comme on le devait, elle en aurait eu du dépit. Ne voir personne, elle n'aurait pu s'y résoudre. Tous les bâtards d'ici auraient voulu avoir le pas sur elle; j'en aurais eu tous les jours de nouveaux *chagrins*, et il aurait fallu me chamailler que c'eût été une misère. » Sans compter les maladies et les jours de mauvaise humeur. Certes, Liselotte avait agi avec prudence. Reste à savoir si ce n'est pas l'un de ces cas où prudence est synonyme d'égoïsme.

Ces tiraillemens, dont la source était invariablement à Heidelberg, n'empêchaient pas la duchesse Sophie d'être parfaitement contente de son voyage de France, et parfaitement tranquille sur l'avenir de sa nièce favorite.

Elle avait trouvé Liselotte épanouie par le bonheur et la prospérité; en très bons termes avec Monsieur, malgré la cabale et ses intrigues; au mieux avec le Roi, et attentive à ménager sa faveur; entourée de dévouemens et d'amitiés dont elle sentait le prix; gémissant sur son « esclavage » et vivant en fantaisiste; criant contre la représentation et ne pouvant déjà plus s'en passer, contre l'étiquette, et se montrant jalouse de son dû; fidèle au Palatinat et prenant part à ses malheurs, mais sans en perdre ni une chasse avec le Roi, ni une représentation de Molière; heureuse de s'amuser, heureuse d'être jeune et gaie, heureuse en France et malgré la France, heureuse par la France et la détestant quand même, parce qu'elle était Allemande et ne pouvait l'oublier, mais commençant pourtant à s'en souvenir moins souvent. Devant ce spectacle, la pénétration de la duchesse Sophie avait été mise en défaut. L'orage qui s'amassait en Liselotte et autour d'elle était près d'éclater, et sa tante n'avait rien deviné; son excuse est que Liselotte elle-même ne le sentait pas venir, et vivait, elle aussi, dans la sécurité.

ARVÈDE BARINE.

# LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 1907

## ET LES

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

### I

Lorsqu'on a parlé des crises, lorsqu'on a discuté sur elles, écrit des volumes et construit des théories, on a presque toujours négligé une partie essentielle du problème; on n'a voulu considérer que le moment où les prix des marchandises et des valeurs mobilières baissent, et on a même cru que c'était cette baisse qui constituait la crise. Or, si l'on entend par ce mot une époque anormale, une tension excessive des ressorts du crédit, une évaluation exagérée des ressources de la production et surtout de la capacité de la consommation, on doit faire remonter l'origine et par conséquent l'étude de la crise à une époque bien antérieure à celle à laquelle on se place généralement. N'est-ce pas en effet une crise que cette période de surexcitation industrielle et financière, au cours de laquelle les commandes se multiplient, le prix des matières premières ne cesse de s'élever, les sociétés se fondent de toutes parts, leurs titres montent, les spéculateurs grossissent leurs engagemens, le loyer des capitaux disponibles renchérit? Et pourtant la foule ne crie à la crise que lorsque tout ce mécanisme se ralentit, les carnets des usines se remplissent moins vite, les cours des métaux et des produits fabriqués fléchissent, les actions baissent à la Bourse, et la panique s'empare des haussiers qui, après n'avoir songé qu'à

acquérir le plus grand nombre de titres possible, tremblent de ne pouvoir les réaliser assez vite et se précipitent à cet effet sur les marchés publics, créant eux-mêmes la terreur dont ils seront les premières victimes et cherchant à échanger au plus vite la marchandise dont ils se sont gorgés, c'est-à-dire le papier représentatif des parts d'intérêt ou des créances qu'ils ont naguère surpayé, contre la marchandise toujours et universellement demandée, parce qu'elle est toujours et universellement échangeable contre les autres, la monnaie.

L'humanité économique ne connaît pas l'équilibre parfait, c'est-à-dire l'état dans lequel la production et la consommation seraient égales l'une à l'autre, les marchandises et les services seraient offerts exactement dans la proportion demandée et aux endroits requis par ceux qui en ont besoin. Si même ces équations se réalisent pendant une seconde fugitive, la situation est aussitôt modifiée par les passions de l'homme, qui se précipite dans la voie où il croit trouver la fortune et qui ne tarde pas à exagérer la production des objets dont il voit la demande s'accroître. Inversement, lorsqu'il constate un ralentissement ou une cessation momentanée de cette demande, il perd courage et arrête, parfois à tort, une industrie dont la vitalité ne tardera pas à être démontrée par les faits subséquens. Ce sont là les motifs généraux et réguliers des déplacemens de prix. Ceux-ci sont essentiellement mobiles ; ils changent pour ainsi dire constamment ; en temps ordinaire, ces modifications sont lentes ; presque insensibles, pendant certaines périodes ; à d'autres époques au contraire elles deviennent violentes, déconcertent les prévisions et désorganisent les marchés ; c'est précisément ce qui constitue les crises : mais nous insistons sur ce fait que la hausse brutale constitue une crise au même titre que la baisse précipitée. Seulement, pour des raisons qu'il est assez facile d'analyser, les crises de hausse effraient moins que les autres et n'ont pas exercé au même degré la sagacité des commentateurs. Il n'en est pas moins vrai qu'elles procèdent de motifs analogues, et que, si on avait pris soin de mieux les étudier, on aurait sans doute préparé les esprits aux inévitables réactions et, par cela même, on en eût atténué la violence.

Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'on puisse espérer jamais les supprimer complètement. D'ailleurs, ce n'est pas à souhaiter ; à moins d'imaginer une Salente économique, dans laquelle tout

serait parfaitement réglé, où chaque producteur vendrait à un prix uniforme la totalité de sa production et où chaque consommateur, c'est-à-dire l'universalité des hommes trouveraient à chaque minute à acheter, moyennant les ressources dont ils disposent, les choses qui leur sont nécessaires, on doit concevoir, dans le temps comme dans l'espace, des ruptures incessantes d'équilibre : ici la récolte est abondante, là règne la disette. Aujourd'hui, les mines de cuivre produisent plus de métal que les constructions de tuyaux ou les entreprises électriques n'en réclament; hier elles ne paraissaient pas pouvoir en fournir assez, et l'activité des prospecteurs s'exerçait sur une foule de terrains miniers connus et inconnus dans l'espoir d'y découvrir de nouveaux filons. L'expérience du passé, de mieux en mieux comprise et de plus en plus profondément analysée, doit tendre à guider plus utilement les efforts de l'humanité, en ce qui concerne la succession des phénomènes dans le temps et à diminuer par conséquent l'amplitude des oscillations successives. La distribution des richesses à la surface du globe se fait chaque jour mieux, grâce au développement ininterrompu des moyens de transport et de communication entre les pays et les continens les plus éloignés les uns des autres : il en résulte que les écarts de prix de la même denrée ou de la même marchandise, à la même heure en deux points différens, tendent à diminuer sous l'empire de cette cause qui agit chaque jour avec plus de puissance. Il ne se produit pas, au début du XX<sup>e</sup> siècle, entre le cours du blé en Australie, en Californie, aux Indes, en Russie et en Beauce des différences comparables à celles que l'histoire a enregistrées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en France, entre le Languedoc et la Bretagne. L'élément perturbateur qui résultait de l'inégalité des saisons dans les diverses contrées ayant beaucoup de peine à communiquer entre elles, s'ignorant souvent les unes les autres, tend à disparaître.

Les écarts de prix au cours des années sont encore loin de fléchir dans la même proportion. Il est beaucoup plus difficile à l'homme de se souvenir et de prévoir que d'être informé de ce qui se passe à l'heure présente dans le monde. Les vues de la plupart des producteurs et des commerçans sont courtes, et alors même qu'ils se rendent compte de la périodicité des crises, ils n'ont pas souvent le moyen de conformer leur conduite à leurs prévisions. En matière agricole, il est évidemment malaisé de

régler la production : le but unique du cultivateur est de retirer du sol la récolte maximum qu'il croit pouvoir en extraire. Tout au plus exerce-t-il son jugement sur le choix des semences : la baisse du sucre le déterminera à planter moins de betteraves et la hausse du blé à augmenter ses emblavures de froment; mais la moisson une fois terminée, il faut vendre; la nature périssable des denrées alimentaires fait qu'on ne peut les conserver longtemps; la valeur même en décline assez rapidement dès qu'elles sont en magasin et l'espace de temps pendant lequel on peut les conserver est relativement très court. Du reste, en dépit de certaines surproductions apparentes qui ont beaucoup ému les intéressés, comme celle du café au Brésil et des raisins en Grèce, et qui devaient se corriger aisément par l'ouverture de nouveaux débouchés, nous pouvons dire qu'il est jusqu'ici sans exemple que l'humanité souffre d'un excès de récoltes : le nombre de ceux qui ont faim est encore grand, et l'économiste frémit lorsqu'il entend sérieusement proposer de jeter à la mer des sacs de café ou des caisses de raisins pour relever le cours de ces denrées. Les bas prix arrêteront tout au plus la plantation de nouveaux ceps de vigne ou de caféiers; ils pourront peut-être même, sur certains points, en provoquer l'arrachage et le remplacement par d'autres cultures plus rémunératrices.

En présence de l'accroissement régulier de la population du globe et de l'impossibilité d'étendre d'un centimètre carré la superficie de celui-ci, il est évident que le problème alimentaire consiste à accroître et non à restreindre la production. Nous pouvons donc conclure qu'il n'y aura jamais de crise agricole, en ce sens qu'il n'y aura pas, au moins aussi longtemps que les conditions actuelles de l'humanité ne seront pas radicalement transformées, d'excès de production vraiment invendable. Au contraire, les crises de hausse sont fréquentes sur ce domaine : bien que, pour les raisons que nous venons d'exposer, elles soient très atténuées par la facilité des communications, elles sont encore sensibles ; à l'heure même où nous écrivons, les céréales sont recherchées dans le monde entier. Il est avéré que la récolte de blé de 1907 est inférieure à celle de 1906 d'environ cent millions de quintaux, c'est-à-dire d'un septième environ, et sur certains marchés les prix en septembre dernier ont dépassé de près de 20 pour 100 ceux qui se pratiquaient l'année dernière à pareille époque.

En matière industrielle, la situation n'est pas la même. D'une part, les produits fabriqués sont en général moins essentiellement indispensables à l'homme que les alimens, et de ce chef par conséquent la demande en est susceptible de variations infiniment plus fortes que celle du pain, parce que l'homme peut vivre en réduisant, ou, dans beaucoup de cas, en supprimant certaines consommations. D'autre part, la volonté humaine a une action bien plus directe et considérable sur l'extraction des richesses du sous-sol, la construction des usines et la fabrication des objets que sur le développement des végétaux. Il dépend exclusivement de cette volonté de creuser des puits et d'amener à la surface de la terre la houille, les minerais, le pétrole, d'édifier des manufactures, de travailler le fer et les autres métaux. C'est la seule initiative des hommes qui file la laine et le coton, qui tisse les vêtemens, qui construit les maisons, les chemins de fer, qui organise les transmissions électriques. D'autre part, les besoins auxquels cette activité cherche à donner satisfaction, tout en étant impérieux, le sont moins que celui de manger. L'homme peut les restreindre : il se contente d'un vêtement plus simple, en change moins souvent, habite des demeures plus modestes, se déplace moins fréquemment, use de moins de chaleur et de lumière à de certaines époques qu'à d'autres. Il y aura de ce chef des variations énormes dans la demande des mêmes objets et un élément d'incertitude considérable pour les industriels. Moins les besoins auxquels ils répondent sont élémentaires, c'est-à-dire moins ils font partie de ceux que l'homme doit satisfaire à tout prix sous peine de cesser d'exister, et plus grands sont les risques de variations de la demande, et par suite des prix. Les industries de luxe sont bien plus exposées à ces fluctuations que celles qui produisent des choses d'une consommation courante : un fabricant de chocolat ou de charrues peut mieux connaître la quantité probable de ses ventes annuelles qu'un marchand de dentelles ou qu'un horloger. Une prospérité générale, de très bonnes récoltes qui mettront des sommes considérables entre les mains des agriculteurs, pousseront ceux-ci à acquérir un grand nombre d'objets manufacturés et en feront hausser le prix. Ces prix élevés représenteront pour les industriels une marge de bénéfice plus grande qu'auparavant et les engageront à augmenter le plus possible leur production.

## II

La crise économique que le monde traverse en ce moment mérite au plus haut point de fixer notre attention et d'être étudiée de près. Bien que les causes générales qui l'ont amenée rentrent dans le cadre de celles que nous venons d'exposer, elles ont revêtu une forme différente sous certains rapports de celles que le passé nous a appris à connaître; la République des États-Unis, en particulier, a pris une part tellement considérable au mouvement commercial et à la production industrielle et agricole que c'est chez elle qu'il convient d'étudier la marche des événemens.

Au cours de 1906, la prospérité américaine atteignit un degré extraordinaire. Ce n'était du reste que le développement d'une situation qui, depuis longtemps, apparaissait aux yeux de tout observateur attentif et dont un petit nombre de chiffres suffisent à attester l'éclat. Les États-Unis fournissent en ce moment environ la moitié du fer et de l'acier, les deux cinquièmes du charbon, le tiers du plomb, les trois cinquièmes du cuivre, plus du quart du zinc, près du quart de l'or, plus de la moitié de l'argent, les trois quarts du coton, les trois cinquièmes du pétrole produit dans le monde. Ils exportent des céréales et de la viande en quantités considérables. Leur récolte en froment, maïs et avoine a été en 1906 de 4 627 millions de boisseaux, soit environ 1 600 millions d'hectolitres. Ils possèdent un réseau de chemins de fer de 360 000 kilomètres, supérieur d'environ 20 000 kilomètres à tous ceux de l'Europe réunis. Leur commerce extérieur à lui seul, qui ne représente qu'un bien faible volume par rapport à celui du commerce intérieur, se chiffre par plus de 15 milliards de francs, et les exportations en 1906 ont dépassé les importations de 2 700 millions de francs. Le budget fédéral 1906-1907 s'est soldé par un excédent de 300 millions de francs, et le capital de la Dette fédérale ne dépasse pas 11 milliards de francs : si on déduit de cette dette l'encaisse du Trésor qui contient l'un des plus gros stocks d'or du globe, elle n'atteint pas 5 milliards, fardeau léger pour une population de 85 millions d'habitans.

Nous pourrions continuer cette statistique et énumérer bien d'autres élémens encore d'une vitalité qui a rempli le monde d'étonnement et d'admiration. Elle s'est traduite à un moment

donné par une animation extraordinaire des bourses, ces vastes marchés financiers où viennent aujourd'hui se manifester les résultats de la plupart des entreprises, où se cotent les crédits des États et des sociétés particulières, où chaque pulsation de la vie économique pour ainsi dire se répercute instantanément, où le plus souvent même l'avenir est escompté, tant l'effort des intelligences tendues vers un même but, c'est-à-dire occupées à calculer le cours probable des événemens, amène une perception nette du lendemain. Les actions des chemins de fer américains, au cours de l'été de 1906, furent poussées à des hauteurs que beaucoup d'entre elles n'avaient jamais connues : cette ascension rapide paraissait justifiée par des déclarations de dividendes qui, dans quelques cas, passèrent du simple au double; l'*Union Pacific* donnait 10 pour 100, la *Southern Pacific* 5 pour 100, et la Bourse les capitalisait en général au denier vingt, ce qui ne semblait pas exagéré. Les actions d'un grand nombre d'entreprises industrielles suivaient la même marche : celles de la célèbre corporation de l'acier, qui au début du siècle étaient tombées à quelques dollars, s'élevaient au cours de 50, et le reste à l'avenant.

Cependant, après l'apogée de ce mouvement de hausse, qui eut lieu au mois d'août 1906 et qui coïncida avec des déclarations imprévues de dividendes sur les principales lignes de chemins de fer, une certaine hésitation se fit sentir. Les gens sages pensaient que ces augmentations de dividendes, si même les recettes les justifiaient, auraient gagné à être réparties sur quelques exercices. D'autres critiquaient les opérations gigantesques par lesquelles plusieurs compagnies de chemins de fer avaient acheté ou vendu d'énormes quantités d'actions d'autres lignes dont elles voulaient s'assurer le contrôle, ou le céder à des tiers. Ensuite, fait plus significatif, les besoins de capitaux s'annonçaient comme devant être considérables : les chemins de fer en particulier, tout en accusant des recettes en progression rapide et en faisant apparaître dans leurs bilans des bénéfices importans, préparaient des appels au crédit sous toutes les formes, afin de procéder à des travaux d'extension et d'amélioration. Beaucoup d'entre eux, et ce furent peut-être les plus sages, créèrent de nouvelles actions : la compagnie de Pensylvanie, qui passe pour l'une des premières et des mieux administrées, doubla son capital, qui s'élève maintenant au chiffre respectable

de 400 millions de dollars, soit plus de 2 milliards de francs. D'autres émirent des obligations à la mode américaine, c'est-à-dire remboursables en bloc à une date déterminée; plusieurs de ces catégories d'obligations donnent à leur possesseur le droit d'en demander l'échange, pendant une période qui atteint parfois jusqu'à dix années, contre des actions de la compagnie à un cours fixé d'avance. Enfin, certaines entreprises, voyant qu'elles ne pouvaient placer ni actions ni obligations à long terme, contractèrent une dette flottante au moyen de l'émission de bons à courte échéance, que les Américains désignent du nom de *notes*, et qui sont en général remboursables à un, deux ou trois ans de date.

Ces divers appels à l'épargne ne trouvant qu'un écho insuffisant dans le pays, on s'adressa aux marchés européens, que l'on trouva peu disposés à souscrire à ces diverses émissions. La difficulté de les placer forçait naturellement les emprunteurs à élever constamment le taux de l'intérêt qu'ils s'engageaient à servir; c'est ainsi que des obligations des meilleures lignes restèrent sur les bras de syndicats qui les avaient prises ferme et ne réussissaient plus à repasser au public: aussi le cours en baissa-t-il de façon notable, entraînant les actions et forçant les compagnies à placer leur signature à des taux inconnus depuis longtemps sur le marché des capitaux. Le programme des travaux à accomplir, des doublemens de voie, des remplacemens de rails, des agrandissemens de gares, des commandes de matériel, dressé entre autres par le célèbre Hill, président du *Great Northern*, un des plus éminens *railroadmen* (hommes de chemins de fer) de l'Amérique, inquiéta au plus haut degré le monde des affaires, qui commençait à se rendre compte de l'écart grandissant entre l'épargne annuelle du monde et les appels qui lui étaient adressés.

M. Paul Leroy-Beaulieu, avec sa sagacité ordinaire, a fait remarquer que ces appels pour 1907 s'élevaient à un total de 16 milliards de francs, alors que les économies des peuples civilisés ne dépassent guère en ce moment 12 milliards par an, c'est-à-dire les trois quarts seulement de la somme demandée. Cette disproportion devait fatalement avoir pour résultat un arrêt dans le développement des affaires. Cet arrêt ne s'est pas produit immédiatement, parce que l'échafaudage du crédit permit de masquer pendant un certain temps la situation. Les sociétés qui avaient besoin de capitaux purent se faire ouvrir des comptes

de banque dans le pays et surtout à l'étranger, de façon à se procurer des ressources par la négociation d'effets à deux ou trois mois d'échéance. Mais les banquiers qui avaient accepté ces traites ne consentirent pas à les renouveler, en présence surtout des restrictions mises par la Banque de France et la Banque d'Angleterre à l'escompte de ce genre de papier. Dès lors, il fallut se rendre à l'évidence : réduire le programme des travaux, diminuer ou supprimer les commandes faites à l'industrie, licencier dans certains cas une partie du personnel. Le contre-coup de cette situation des chemins de fer se fit sentir dans les usines, encore très occupées en vertu d'ordres antérieurs, mais qui voyaient leurs carnets se remplir beaucoup moins vite qu'au cours des deux années précédentes. D'autre part, le renchérissement incessant des capitaux, plus marqué aux États-Unis qu'en Europe, ralentissait toutes les activités, la construction en particulier s'arrêtait dans bien des cas, en présence des conditions onéreuses imposées aux emprunteurs sur hypothèques.

Voilà quelques-uns des symptômes avant-coureurs qui se manifestaient; d'autres s'y ajoutaient qui n'étaient pas moins significatifs, et dont l'un mérite d'être décrit avec quelques détails : il s'agit d'un métal qui paraît prédestiné à jouer un rôle considérable dans les crises modernes, puisque c'est la seconde fois, en moins de vingt ans, qu'il bouleverse les marchés commerciaux et financiers; nous avons nommé le cuivre, qui fit l'objet de la célèbre tentative de syndicat mondial de Secretan, et fut la cause indirecte de la suspension de paiemens du Comptoir d'escompte de Paris en 1889. La production du métal rouge a rapidement progressé : de 400 000 tonnes il y a une quinzaine d'années, elle s'est élevée à près de 800 000, c'est-à-dire le double. La consommation a suivi une marche tout aussi rapide, grâce aux applications de l'électricité, aux constructions de navires, aux armemens de toute sorte qui, en dépit des conférences de la Haye, ne se ralentissent pas. Il a paru un instant à un certain nombre de spéculateurs, et même à des industriels sérieux, que les mines connues et exploitées pouvaient à peine suffire aux besoins de cuivre, et que les cours avaient plus de raison de hausser que de fléchir. Bien que le prix moyen de la tonne pour les dix dernières années ne dépasse guère 1 600 francs, on ne s'étonna pas de voir ce prix monter au printemps dernier jusqu'à près de 2 800 francs, et il ne manqua pas de prophètes

pour en annoncer le maintien à ce niveau pendant une longue période. La fragilité de leurs affirmations ne tarda pas cependant à apparaître : sans motif apparent, le recul se produisit. On annonçait de divers côtés que les demandes se ralentissaient, que les gros consommateurs, comme la Société générale américaine d'électricité, ne s'approvisionnaient pas et vivaient au jour le jour en achetant strictement ce qui leur était indispensable pour leur travail quotidien. La baisse, d'abord lente, prit bientôt une allure foudroyante : en octobre 1907, le prix du cuivre était la moitié de ce qu'il avait été au mois d'avril précédent. La chute du métal entraînait celle de toutes les actions de mines de cuivre et des sociétés intéressées dans ce genre d'affaires : celles de l'*Amalgamated Copper*, le trust cuprifère qui domine le marché aux États-Unis, tombèrent de 110 à 44, celles du Rio Tinto, la plus grande mine de cuivre européenne, de 2 700 à 1 600 francs, et les autres à l'avenant.

A côté de ces entreprises sérieuses, existant depuis longtemps, il s'en était, à la faveur de la hausse, formé d'autres. La *United Copper Company*, créée pour réunir un certain nombre de propriétés cuprifères du Montana, avait été constituée au capital de 80 millions de dollars, plus de 400 millions de francs; elle ne publiait, selon la mode américaine, que des bilans sommaires dans lesquels il était impossible de trouver les élémens d'une évaluation sérieuse de l'actif social. Néanmoins, grâce à l'engouement général, le cours des actions privilégiées avait pu un moment atteindre le pair et celui des actions ordinaires environ 75 pour 100, lorsque soudain, au mois d'octobre 1907, des offres de ces titres se produisirent sur le marché de New-York sans y trouver de contre-parties, c'est-à-dire d'acheteurs. En peu de jours, les actions privilégiées furent précipitées à 25 et les actions ordinaires à 10 dollars.

En même temps le bruit se répandait qu'une société financière importante, l'une des plus anciennes, la *Knickerbocker trust Company*, avait fait des avances considérables sur des actions de la *United Copper Company*, que les emprunteurs se trouvaient dans l'impossibilité de rembourser : d'où embarras extrême pour la première société. Les cliens de celle-ci se précipitent alors en foule aux guichets et réclament tous à la fois la restitution de leurs dépôts, dont le total n'est pas inférieur à 67 millions de dollars, soit 345 millions de francs.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que ces compagnies dites de trust tiennent une place importante dans la vie financière américaine. Elles n'ont d'ailleurs que le nom de commun avec les grands trusts industriels, tels que ceux du pétrole, du sucre, du tabac, qui ont pour objet la monopolisation totale ou partielle de la production et du commerce d'une marchandise déterminée. Les *trust companies* dont nous parlons sont des banques qui ont pour mission de recevoir les capitaux en dépôt et aussi de gérer la fortune de particuliers qui la leur confient à cet effet, soit pour eux, soit pour leurs descendans. Elles disposent souvent de sommes considérables et ont besoin de directeurs à la fois honnêtes et capables, pour bien employer leurs ressources, faites presque exclusivement du patrimoine d'autrui. Elles sont naturellement l'objet de sollicitations constantes de la part de toutes les compagnies qui ont besoin d'argent ; elles sont une proie tentante pour les lanceurs d'affaires qui, lorsqu'ils ont réussi à se rendre maîtres d'une *trust company*, se servent de ses ressources au profit des entreprises patronnées par eux. C'est ainsi que le groupe de la *United Copper* avait réussi à mettre la main sur plusieurs établissemens de ce genre.

A côté des *trusts companies* existent des banques particulières qui ne se distinguent pas essentiellement de celles des autres pays ; des banques d'épargne dont le titre indique l'objet (*savings-banks*) ; des banques constituées sur les divers points du territoire en vertu de la législation des États particuliers (*state banks*) ; et enfin des banques dites nationales (*national banks*) qui sont organisées conformément aux lois fédérales. Ces dernières, aujourd'hui au nombre de plus de 6000, jouent un rôle particulièrement important, parce qu'elles ont le droit d'émettre des billets gagés par des rentes fédérales qu'elles sont tenues de déposer à Washington en garantie : elles sont étroitement surveillées : un fonctionnaire fédéral, le contrôleur de la circulation, les soumet à des inspections et vérifications constantes, réunit leurs rapports, veille à l'exécution stricte des statuts et de la loi.

L'ensemble de ces cinq catégories d'établissemens atteint le chiffre de 22 000 environ, et celui des dépôts du public qu'ils ont entre les mains ne s'élève pas à moins de 60 milliards de francs environ. Point n'est besoin d'insister sur l'énormité de cette somme pour comprendre que tout ce qui touche le crédit des

banques aux États-Unis est d'une importance vitale pour le pays. C'est une partie notable de sa fortune, le dixième environ, qu'il a ainsi remise à des dépositaires, dans la fidélité et la solidité desquels il est nécessaire qu'il ait une foi absolue. Dès lors, on juge de l'émoi que dut causer le fait que l'un d'eux, et non des moindres, était soupçonné. Le monde financier ne s'y méprit point. Les chefs des premières maisons, les directeurs des banques nationales les plus importantes, se réunirent en hâte et siégèrent pour ainsi dire en permanence: à maintes reprises ils convoquèrent les présidens d'un grand nombre d'établissemens pour conférer avec eux et le secrétaire d'État du Trésor, accouru de Washington dans la métropole commerciale et prêt à mettre les ressources de la Confédération au service de la communauté financière ébranlée dans ses fondemens. Le péril en effet était grand.

Les demandes de remboursement adressées à la *Knickerbocker Trust* ne pouvaient pas rester isolées. Elles s'étendirent d'abord à d'autres banques appartenant au même groupe, puis à l'ensemble de ces établissemens aux États-Unis, dans des proportions très variables, mais avec une soudaineté telle que de San-Francisco à New-York, de Chicago à la Nouvelle-Orléans, la gravité de la situation apparut à tous les yeux. Les banques, comprenant qu'il fallait à tout prix rassurer le public, en lui démontrant que ses dépôts ne couraient aucun risque, s'efforcèrent de secourir celles qui étaient le plus menacées. Une première avance de 50 millions de francs fut consentie au *Knickerbocker Trust*, dans l'espoir que ce montant suffirait; mais il n'en fut rien et l'établissement dut fermer ses portes: il paraît d'ailleurs probable que les déposans ne subiront aucune perte et recevront peu à peu l'intégralité de leurs créances.

D'autres banques, assaillies également de demandes de remboursement, firent tête à l'orage: la *Trust Company of America* a remboursé 200 millions, la *Lincoln Trust Company* 75 millions de francs de dépôts. Toutes s'occupèrent avec une énergie extrême de réunir le plus de ressources liquides possible pour répondre aux exigences de leur clientèle, terrorisée par les nouvelles répandues à profusion dans la presse et la vue des files interminables de personnes de tout âge et de toute condition stationnant nuit et jour à la porte des banques pour arriver plus vite aux guichets du caissier. On ne raisonnait plus. Les

banques d'épargne durent, dans beaucoup de cas, user des délais qu'elles sont autorisées à fixer à leurs cliens pour les rembourser. On s'efforça de réunir le plus de numéraire possible : le secrétaire d'État au Trésor répartit entre les banques nationales, comme la loi l'autorise à le faire, la presque totalité des fonds disponibles de la Confédération, qui dépassaient alors de beaucoup un milliard de francs ; des appels pressans furent adressés à l'Europe, à l'Angleterre et à la France en particulier, pour obtenir des envois d'or. La prime qui s'établit à New-York sur le métal facilita ces opérations, qui prirent un développement extraordinaire, au point que près de 400 millions de francs de métal jaune passèrent l'Atlantique en peu de semaines. Il en vint également de la République Argentine et de l'Afrique du Sud, si bien qu'on évalue à 625 millions de francs le chiffre des importations d'or aux États-Unis au cours de l'automne 1907. Les exportations de céréales et de coton qui atteignent ordinairement, en cette saison, leur apogée parurent un moment ralenties par la difficulté d'expédier à l'intérieur le numéraire nécessaire pour payer les producteurs et enlever les récoltes. Mais cette gêne ne fut que passagère, et ces marchandises vinrent bientôt fournir à l'Europe la contre-valeur des espèces dont elle se dessaisissait. En même temps les achats des Américains dans l'Ancien-Monde ont diminué au cours de la crise, de sorte que la balance commerciale leur permet pour l'instant de conserver sans difficulté le métal qui leur a été expédié.

Celui-ci toutefois est peu de chose en comparaison des quantités qu'ils en détenaient déjà auparavant et qui atteignaient 7 milliards et demi de francs. Mais ces 7 ou 8 milliards eux-mêmes ne représentent qu'une faible proportion des dépôts de banque qui, nous l'avons vu, s'élèvent, aux États-Unis, à environ 60 milliards de francs. Et si on ajoute les 1 800 millions de billets fédéraux (*greenbacks*), les 3 milliards de billets des banques nationales, les 700 millions de monnaies d'argent, les certificats d'argent, on trouve que les 14 milliards d'instrumens monétaires ne représentent encore qu'à peine le quart du total des dépôts. Lors donc que la confiance du public dans la solidité de ceux-ci est ébranlée, tout l'édifice est en danger.

C'est ce que le président Roosevelt a dû reconnaître au mois de novembre 1907, lorsqu'il chercha par tous les moyens possibles à rétablir la confiance, proclama que c'était le devoir de

chacun de laisser son argent dans les banques, autorisa le secrétaire d'État M. Cortelyou à émettre des bons du Trésor pour 775 millions de francs. Ces émissions, composées pour deux tiers de bons, à un an d'échéance, rapportant 3 pour 100 d'intérêt, et, pour un tiers, d'obligations 2 pour cent dont le produit est destiné à couvrir les frais de construction du canal de Panama, ont fait rentrer dans les caisses du Trésor une somme correspondante de billets et d'espèces, dont les particuliers et les banques n'hésitent pas à se démunir à son profit, puisqu'ils n'ont pas cessé d'avoir pleine confiance dans sa solvabilité. A son tour, il reverse ces montans à son crédit dans les banques, dont il augmente ainsi la puissance et le crédit. Mais celles-ci ont encore recours à une autre ressource, qui a déjà été employée avec succès lors de crises précédentes et qui est en quelque sorte acclimatée aux États-Unis: c'est l'émission de certificats des chambres de compensation.

On sait que dans chaque ville importante, les banques sont agrégées à un établissement qui porte le nom de *clearing-house* et qui a pour objet de faciliter les règlemens de comptes entre les banques affiliées. Celles-ci lui remettent chaque jour les titres de créance qu'elles ont sur leurs confrères, et seul, le solde résultant des débits et des crédits de chacune d'elles se règle en espèces. En temps de rareté de celles-ci, les banques conviennent de liquider leurs comptes respectifs au moyen d'une monnaie spéciale qui n'a cours qu'entre elles et qui consiste en certificats de la Chambre de compensation (*clearing house certificates*). Ces certificats sont délivrés par la Chambre à toute banque qui lui en fait la demande et lui remet en garantie des obligations de premier ordre, préalablement admises par le Comité : ils permettent donc de mobiliser, de monnayer en quelque sorte des titres difficiles à vendre sans perte au moment de la panique : comme ils coûtent à ceux qui les demandent un intérêt élevé, ils sont retirés dès que les circonstances redeviennent normales, et il n'y a pas de danger de les voir rester indéfiniment en circulation. Dans certaines villes, on a été plus loin, et les banques ont émis des chèques au porteur de faible dénomination, par exemple de 1 à 20 dollars, destinés à circuler de main en main et à faciliter les petits échanges. C'est une sorte de monnaie obsidionale, comme nous en avons connu pendant le siège de Paris en 1870.

Un des traits caractéristiques de la crise américaine actuelle a été le manque de monnaie ou plutôt la disparition momentanée de la monnaie. A un moment donné, les paiemens en espèces ont été suspendus dans la plupart des centres commerciaux ; dans beaucoup d'entre eux, le numéraire ne servait que d'appoint. Dans soixante-dix-sept villes circulent ces instrumens d'échange dont nous venons d'expliquer la genèse ; et le besoin en était tel qu'il a provoqué la création de chambres de compensation dans près d'une centaine de villes, alors que jusqu'ici douze seulement en étaient dotées. Ces chambres ont aussitôt mis en circulation des certificats créés tantôt seulement pour un montant nominal élevé comme à New-York, tantôt pour des sommes très faibles, lorsqu'ils étaient destinés à servir, non pas aux banques dans leurs rapports entre elles, mais au public qui les acceptait sans difficulté. La puissante corporation du pétrole, le *Standard Oil Company*, dut payer ses employés en chèques certifiés, c'est-à-dire revêtus au préalable du visa de la banque sur laquelle ils sont tirés. Seules les caisses publiques ont refusé de recevoir ces divers instrumens monétaires et n'ont voulu accepter que la monnaie légale.

C'est là un des principaux motifs de la prime qui s'est établie depuis quelques semaines sur l'or et les billets, qui s'est élevée un moment jusqu'à 5 pour 100 et qui, à l'heure où nous écrivons, oscille encore entre 1 et 2 pour 100. C'est ainsi que la Société américaine pour la raffinerie des sucres (*American Sugar Refining Company*) ayant dernièrement à retirer de la douane une cargaison de sucre, dut retarder la prise en charge de deux ou trois jours, parce qu'elle ne disposait pas du numéraire nécessaire à l'acquittement des droits entre les mains des receveurs fédéraux.

Au contraire, il est surprenant de voir avec quelle facilité relative les transactions de détail se règlent au moyen de chèques. C'est ici qu'apparaît l'avantage d'avoir affaire à une population habituée de longue date à ce mode de paiement ; même en temps ordinaire, les trois quarts des échanges se liquident déjà de cette façon. Ce que la crise a fait naître, ou du moins ce dont elle a singulièrement développé l'usage, ce sont les chèques au porteur qui circulent de mains en mains. Rigoureusement, ils devaient acquitter l'impôt de 10 pour 100 qui frappe les billets des banques d'État, dont cette taxe a complète-

ment annihilé la circulation : mais le gouvernement fédéral a sagement fermé les yeux et renoncé à appliquer un droit qui eût arrêté la multiplication de cet instrument précieux.

D'une façon générale, les banques se sont beaucoup mieux comportées dans la crise actuelle que lors de celle de 1893, de désastreuse mémoire. C'est par centaines que se comptèrent alors les fermetures d'établissemens financiers, tandis qu'aujourd'hui il ne s'agit même pas de dizaines et, sauf une exception, que de banques à très faible envergure. Cela s'explique par le fait que ces établissemens se sont considérablement fortifiés depuis quatorze ans, et participent dans une large mesure à la prospérité générale du pays ; cela s'explique encore par la solidité de l'étalon monétaire américain, solennellement affirmée par la loi de mars 1900, qui a proclamé que l'or était la base du dollar. En 1893 au contraire, on était en pleine crise bimétalliste : les gens de l'Ouest menaient dans le pays et au Sénat une campagne furieuse en faveur du double étalon, c'est-à-dire du libre monnayage de l'argent, et le monde put redouter un moment de voir les États-Unis se mettre à ce régime qui eût ébranlé de façon désastreuse tout l'édifice financier.

Aujourd'hui la sécurité est à peu près complète de ce côté. Mais il faut voir quelle sera la situation de l'industrie et du commerce en 1908. Les effets inévitables de la secousse se sont déjà fait sentir. Comme cela est naturel, les industries de luxe ont souffert en premier. Les acheteurs de diamans, de perles, ont suspendu leurs commandes et cherché à résilier une partie de celles qui étaient déjà faites. Beaucoup d'autres transactions ont été retardées ou ralenties, les usines ont renvoyé des ouvriers par dizaines de mille. Les ports de l'Atlantique sont encombrés de travailleurs européens qui regagnent leur mère patrie. Plusieurs mines de cuivre ont arrêté leurs travaux dans une proportion qui représenterait pour l'année entière une diminution de production de 150 000 tonnes. Tel est en effet le caractère américain : il n'hésite pas devant une mesure radicale, et cette énergie même dans l'adaptation de l'effort à une situation nouvelle permet d'espérer que la maladie se guérira aussi rapidement qu'elle a éclaté.

Un Bostonien des plus intelligens, de la race des *Yankees* trop peu connus de ce côté-ci de l'Océan, descendant des vieux puritains qui formèrent le premier noyau des États-Unis où ils fondèrent ce qu'on appelle la Nouvelle-Angleterre, m'écrivait

dès le mois de janvier 1907, en réponse à une question sur l'état de son pays, qu'il s'affligeait de l'excès de prospérité que l'on célébrait à l'envi de toutes parts. « Nous ne savons comment suffire à l'accroissement des affaires, me disait-il. Je suis administrateur d'une société d'électricité dont les commandes en 1906 avaient déjà dépassé de plus de 30 pour 100 celles de 1905; et voici que le premier mois de 1907 dépasse de 40 pour 100 celui de 1906. Nos chemins de fer ne savent comment transporter les marchandises qu'on leur remet; si nos récoltes sont bonnes, nous n'aurons pas assez de wagons... » Et il concluait par l'exclamation pittoresque : « Dieu nous garde de la prospérité! » me rappelant ainsi l'époque célèbre où, vers la fin du XIX[e] siècle, les budgets américains présentaient des excédens dont le Congrès ne savait que faire.

Le seul emploi raisonnable de ces ressources eût consisté à abaisser ou à supprimer les droits de douane; mais les manufacturiers s'y opposaient de toutes leurs forces et s'y opposent encore aujourd'hui : le président Roosevelt, dans son message du 3 décembre, déclare que, si les tarifs peuvent être revisés, le principe doit en être maintenu. L'Amérique protectionniste se désolait alors de ces malencontreux surplus, comme on les appelle à Washington, qui donnaient de la force aux argumens libre-échangistes. Aujourd'hui, la politique impérialiste se charge de leur trouver un emploi. Il est d'ailleurs vraisemblable que la restriction des dépenses particulières amènera une diminution dans le chiffre de millions produits par les recettes douanières qui résultent de l'entrée de produits étrangers.

Mais si nous devons nous attendre à voir pour quelque temps les importations diminuer aux États-Unis, il n'est pas probable qu'il en soit de même pour les exportations. Les récoltes de 1907 ont été belles : la partie qui en sera expédiée au dehors augmentera encore les soldes créditeurs de l'Amérique en Europe et lui permettra de garder l'or qui, sous l'influence des demandes dont nous avons expliqué l'origine, afflue à cette heure chez elle. La richesse agricole du pays est énorme, et, si le spéculateur de *Wall Street*, — qui correspond à New-York à ce qu'est la Cité pour Londres, — a cruellement souffert, le fermier de l'Ouest, du Centre, du Sud, est en meilleure situation que jamais : les chiffres des dépôts dans les banques d'un grand nombre d'États l'attestent.

La crise a d'ailleurs pour effet de permettre à un grand nombre d'entreprises qui avaient dû, sous l'influence de demandes impérieuses, forcer leur production, de se recueillir en quelque sorte et d'apporter à leurs installations une méthode et des perfectionnemens dont elles avaient besoin. C'est une erreur de croire que l'industrie américaine travaille à bon marché; en dépit de l'emploi qui y est si développé des machines-outils, elle ne lutterait pas avantageusement, dans bien des cas, avec ses concurrens européens ou asiatiques, si elle n'était protégée par le rempart de son tarif. Elle paie des salaires excessifs, dont les ouvriers ne tirent pas tout le bénéfice possible, à cause de la cherté de la vie, mal organisée dans beaucoup de détails, de leur prodigalité, et surtout du manque d'esprit d'économie chez la femme, qu'il s'agisse de l'ouvrière ou de l'habitante de l'aristocratique Cinquième Avenue à New-York. Il y a longtemps que les moralistes américains ont déploré le gaspillage qui sévit dans les moindres ménages. Si la restriction actuelle pouvait avoir pour effet de corriger les mœurs sous ce rapport, elle rendrait un immense service au pays. Elle paraît devoir lui en rendre un autre en passant au crible un grand nombre d'hommes et d'organismes qui avaient vraiment besoin de cette épreuve pour se reconnaître, se dégager de l'espèce de vertige auquel cette puissante communauté se laissait entraîner.

## III

Le récit succinct que nous venons de faire des événemens qui se sont déroulés aux États-Unis, au cours des dramatiques semaines d'octobre et de novembre 1907, en montre la gravité. Ce serait une grave erreur de croire, comme l'ont déjà trop répété ceux qui ne voient que la surface des choses, que la crise n'est qu'une crise monétaire, due à une insuffisance de moyens de circulation et de paiement et à un mauvais système de banque. A coup sûr, celui-ci est défectueux : le mélange d'émissions de billets par l'État et par les banques nationales, la garantie de ces derniers constituée exclusivement par des fonds publics, devraient faire place à une organisation toute différente, calquée sur celles des grands établissemens européens, tels que les Banques de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Mais la masse des instrumens d'échange est plus considérable aux États-Unis par rap-

port à la population que chez aucune autre nation, la France exceptée; et si l'on tient compte de la circulation de dépôts qui, dans le monde moderne, doit être considérée comme un instrument monétaire, on arrive à la conclusion que l'Amérique dépasse de beaucoup même la communauté européenne la plus favorisée à cet égard. En recherchant plus profondément les causes véritables de la tourmente, on trouve que la crise américaine a eu quatre ordres de causes distinctes les unes des autres. La première est une cause générale, commune à tous les pays ou du moins à l'ensemble des nations industrielles et commerçantes : c'est l'oscillation régulière qui, après une période de développement excessif et d'inflation des prix, ramène le calme dans les affaires, remet au point les entreprises, consolide les bonnes et fait disparaître celles qui ne sont pas établies sur des bases saines, ou les force à se réorganiser. La baisse qui a précipité les cours des métaux, cette matière première indispensable à la plupart des industries, n'a pas été limitée aux États-Unis et s'est produite à la même heure dans le monde entier. La cherté des capitaux disponibles, autre signe caractéristique des crises, ne s'est pas non plus limitée aux places américaines : il y a aujourd'hui des liens trop intimes, trop d'intérêts communs entre les divers marchés financiers, pour que les taux d'escompte et d'avances qui se pratiquent sur l'un d'eux n'aient pas leur répercussion sur les autres.

Ici toutefois le nivellement est loin d'être aussi prompt et aussi complet que pour les marchandises. Nous avons vu pendant des semaines le loyer des capitaux atteindre à New-York des hauteurs formidables, presque inconnues dans l'histoire moderne, sans que la place de Paris connût rien de semblable ; les reports, c'est-à-dire les avances consenties sur valeurs mobilières qui se négocient à la Bourse, n'ont jamais dépassé 5 à 6 pour 100 en France, au cours de l'automne 1907, alors que les câbles nous apprenaient qu'à Wall-Street ils coûtaient 50, 60, 70 pour 100. L'escompte du papier de commerce, qui n'a pas dépassé 4 pour 100 chez nous, était souvent difficile à 12 pour 100 de l'autre côté de l'Atlantique.

L'Allemagne, parmi les pays européens, est celui qui a le plus vivement senti les effets de la crise. Cela est aisé à comprendre : car c'est celui qui s'était le plus rapidement développé au cours du dernier quart de siècle et qui avait donné à ses

industries minière et métallurgique l'essor le plus vaste. Les banques ont prêté un concours empressé à ces diverses entreprises et mis à leur service, directement ou indirectement, non seulement le capital actions et les réserves, mais une partie des dépôts. Ces besoins persistans de numéraire se traduisent par une situation extraordinairement tendue de la Banque impériale allemande, ses bilans décadaires accusent depuis longtemps des chiffres très élevés pour la circulation des billets et le portefeuille d'escompte, en face desquels l'encaisse diminue au lieu de grossir comme elle le devrait. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne s'est rien produit de l'autre côté du Rhin qui ressemble aux exagérations américaines : presque toutes les entreprises y reposent sur une base sérieuse; mais plusieurs manquent de capital et l'épargne n'a pas grossi assez vite pour leur fournir immédiatement tout celui dont elles ont besoin.

Nous constatons ainsi une différence notable de situation entre l'Amérique et l'Europe, et nous sommes amenés à dégager la première des causes de la crise qui lui sont spéciales, l'abus de l'inflation qui a sévi chez elle avec fureur : par inflation, nous entendons la création d'entreprises nombreuses dont le capital nominal ne correspondait pas à la valeur réelle, soit qu'il s'agît d'une nouvelle industrie dont on émettait les actions en nombre excessif, soit que, par une de ces combinaisons chères aux Yankees, un certain nombre d'usines, de fabriques, de maisons de commerce, d'entreprises de transport fussent réunies en une seule compagnie, et que le capital de cette dernière fût fixé à un chiffre dépassant de beaucoup l'addition des capitaux de chacune des sociétés que l'on réunissait. Il était inévitable qu'à un moment donné, ces échafaudages fragiles s'écroulassent : c'est ce qui n'a pas manqué de se produire. La chute a été encore plus violente et dangereuse quand l'exagération des espérances s'est doublée, il faut avoir le courage de le dire, d'une véritable malhonnêteté : nombreux sont les cas où des hommes sans scrupule, — et il est douloureux d'avoir à constater que parmi eux il s'en est rencontré à qui leur situation aurait dû épargner de pareilles fautes, — ont profité de l'engouement du public pour majorer d'une façon scandaleuse les capitaux des entreprises qu'ils patronnaient plus ou moins ouvertement. Il y a eu de ce chef, sur les marchés américains, de véritables écroulemens, tout à fait différens, dans leurs origines et leur allure, de la baisse en

quelque sorte normale qui, en temps de crise, atteint, sur tous les marchés financiers, la plupart des titres et, en particulier, les actions de sociétés industrielles et minières. Imprudence poussée à un degré inconnu de l'ancien monde, immoralité dans quelques cas retentissans, sont deux causes qui ont aggravé dans une mesure extraordinaire la situation en Amérique.

Un quatrième facteur, et non le moindre, a été la politique. Le président Roosevelt a déclaré la guerre à la ploutocratie de son pays. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier cette figure si intéressante, qui rappelle sous certains rapports les grands hommes des derniers temps de la République romaine, les Marius, les Sylla, peut-être les Pompée et les César : comme eux, Théodore Roosevelt s'adresse directement à la masse et prend le peuple à témoin de ses pensées et de ses actes. Un volume ne suffirait pas à raconter l'histoire de celui qui essaie de gouverner le pays le plus riche du monde en faisant la guerre à la richesse accumulée. Nous ne voulons même pas rechercher dans quelle mesure l'attitude qu'il a prise est justifiée par les agissemens coupables que nous venons de signaler. Il nous serait aisé de démontrer que ceux-ci ne constituent après tout que des exceptions et qu'aux États-Unis, la majorité des banques et des entreprises commerciales et industrielles est bien et honnêtement gérée. Peut-être nous répondrait-on que, de certains côtés, le mal était si profond que le seul moyen de le guérir était de l'attaquer avec une violence extrême; que d'ailleurs M. Roosevelt a eu soin de déclarer à maintes reprises qu'il ne combattait que la fortune mal acquise et qu'il promettait justice au riche comme au pauvre. Nous ne nous occupons ici que de rechercher l'effet produit par sa politique. Elle a évidemment indisposé ceux que l'on appelle les magnats ; mais elle a eu des contre-coups bien plus étendus que ne le prévoyait le président. Aussi a-t-il dû reconnaître le terrible danger auquel il exposait son pays en ébranlant les fondemens mêmes du crédit.

Comment s'attaquer impunément à ces chemins de fer qui ont fait les États-Unis en les dotant d'un réseau incomparable et leur ont permis en moins d'un demi-siècle de mettre en valeur les richesses agricoles et minières du territoire peut-être le plus favorisé du monde au double point de vue du sol et du sous-sol ? Comment menacer dans leur existence ces vastes organismes industriels qui font vivre des millions d'ouvriers? Comment

jeter le doute dans l'esprit de tous les habitans de quarante-huit États, habitués à confier leurs économies et leurs fonds de roulement aux banques, sur la solvabilité d'établissemens auxquels ils ont remis 60 milliards de francs de dépôts? L'indomptable colonel des chevau-légers (*rough riders*) a dû reculer devant l'orage qu'il avait déchaîné. Il a dû sinon appeler à son aide, du moins encourager par son silence d'abord, par une approbation expresse ensuite, les financiers éminens qui se sont constitués en comité de salut public à New-York et qui, nuit et jour, sous la direction du plus éminent d'entre eux, M. Pierpont Morgan, ont été sur la brèche pour soutenir les uns et les autres, pour accumuler les moyens de trésorerie, pour importer d'Europe tout l'or que Paris, Londres, Berlin, Pétersbourg voulaient bien céder, pour donner en un mot l'aide de leurs capitaux et de leur expérience à tous ceux qui en avaient besoin. Au plus fort de la tourmente, à l'heure où la situation semblait presque désespérée, la corporation de l'acier, l'un des plus gigantesques *trusts* des États-Unis, a acheté, pour plus de 100 millions de francs, une entreprise rivale, le *Tennessee Coal and Iron*, dont les titres pesaient lourdement sur le marché, et a ainsi fortifié sa prépondérance: cette opération était tellement nécessaire que le président Roosevelt n'a pu élever la moindre objection contre elle, bien que l'agrandissement d'un *trust* semble évidemment contraire à sa politique. Il a dû adjurer le public d'avoir confiance dans les financiers, de reverser aux banques l'argent qu'il en avait retiré; il s'est porté garant en quelque sorte de la solvabilité de ces établissemens. Pour faire rentrer dans les caisses de ceux-ci les dépôts que la panique leur avait enlevés, il a dû autoriser son ministre des Finances à procéder à des émissions de bons du Trésor: et cela, bien que la Confédération elle-même n'eût aucun besoin de ressources et regorgeât au contraire de milliards: mais ces milliards sont par elle remis aux banques; et pour en obtenir davantage encore, elle donne sa signature en gage aux acheteurs qui se dessaisissent de leur or et de leurs billets en échange d'une obligation fédérale.

Voilà donc à quoi la crise aboutit. Le président, parti en guerre contre des abus évidens, n'a pas mesuré la portée de ses armes et a dû se hâter de guérir par tous les moyens dont il disposait les blessures qu'il avait faites. Quels seront les événemens de demain? Quelles améliorations seront apportées à la

législation des banques, dont nous avons montré les défauts? Les chemins de fer seront-ils soustraits à la législation des États particuliers pour dépendre davantage de la Confédération? Des limites seront-elles posées à l'extension des grandes combinaisons industrielles? Un avenir prochain nous le dira. Mais les événemens auxquels nous venons d'assister suffisent pour nous permettre d'en tirer des leçons bien instructives. Au milieu de cet ouragan déchaîné dans le Nouveau Monde, et dont les élans furieux se faisaient sentir à nous comme les vagues immenses venues du large qui battent nos côtes du Finistère et de la Gascogne, quelle a été la situation de notre pays?

La France, calme pendant l'orage comme elle l'avait été dans l'excitation et la fièvre de la prospérité, a vu son commerce et son industrie suivre un cours normal. Ses marchés financiers n'ont pu rester tout à fait insensibles à la tempête; mais celle-ci n'a entamé en rien la solidité de son organisme, les capitaux n'ont pas cessé d'être abondans, et l'escompte commercial de se pratiquer à des taux extrêmement modérés. Aucune des banques françaises n'a vu mettre en doute sa solvabilité; aucune entreprise industrielle n'a dû arrêter sa marche. La Banque de France non seulement a continué à donner au commerce national toutes les ressources dont il a besoin, mais elle a pu envoyer de l'or à Londres et de là en Amérique: c'est vers elle que sont tournés tous les yeux, c'est d'elle que l'on attend aide et secours. Appuyés sur elle, nos grands établissemens de crédit jouent un rôle considérable dans la conduite des affaires financières de l'univers : ils interviennent sur les marchés du dehors en y apportant une fraction du capital dont ils disposent et auquel ils assurent une très large rémunération, sans se départir des principes de prudence auxquels leur clientèle aussi fidèle que nombreuse sait qu'ils sont attachés.

Quel enseignement se dégage de cette situation privilégiée, récompense de la sagesse de ceux qui sont à la tête des principales entreprises du pays, de l'esprit de modération et de prévoyance qui les inspire! On leur a parfois reproché une certaine timidité : ils n'ont pas en effet l'audace américaine; ils n'ont pas non plus à créer de toutes pièces l'outillage d'un pays neuf; à des circonstances différentes, il faut d'autres hommes et d'autres idées. Comment ne pas être frappé du spectacle que donne notre pays, en face de l'ébranlement des autres marchés, et comment ne pas

reconnaître que sa force vient de l'esprit de travail et d'épargne de ses habitans? C'est parce que chaque jour la grande majorité des Français, et la plupart d'entre eux merveilleusement secondés par leurs admirables compagnes, s'attellent à leur tâche quotidienne en s'efforçant de la bien remplir et de gagner un peu plus qu'ils ne dépensent, que nous avons pu constituer les réserves de numéraire et de capital qui sont si précieuses à l'heure du danger. Un système financier avec lequel de pareils résultats ont été obtenus doit avoir de singuliers mérites. Il y a peu de jours, des Chambres de commerce anglaises invitaient le gouvernement britannique à étudier une transformation de la Banque d'Angleterre et à en rapprocher l'organisation de celle de la Banque de France. Pour qui connaît l'esprit de tradition et de particularisme de nos voisins, une pareille démarche a une signification et une portée sur lesquelles il est inutile d'insister. Convient-il donc de bouleverser en ce moment nos institutions financières et en particulier notre régime d'impôts, lorsque l'on constate le développement harmonieux de la richesse publique qui a pu se produire avec cette organisation? Une démocratie a besoin de dépenser : elle est condamnée à voir ses budgets grossir sans cesse. Elle ne peut les équilibrer sans souffrance pour les contribuables, que si les facultés de ceux-ci, pour employer la belle expression des Constituans de la première République, augmentent. La crise américaine nous montre que les nations les plus riches ne sauraient impunément s'écarter de cette règle. L'atteinte portée au crédit a immédiatement les contre-coups les plus graves ; le commerce et l'industrie se ralentissent, des centaines de milliers d'ouvriers sont sans ouvrage. Les hommes d'État et les parlemens doivent méditer cet enseignement et ne pas porter d'un cœur léger la main sur un édifice construit par le patient labeur des générations qui nous ont précédés.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

# AU CŒUR DE L'HIVER SUÉDOIS

## NOËL EN DALÉCARLIE

De pays plus poétique, je n'en connais pas. Il l'est par sa nature âpre, taciturne, si étrangement éclairée, et dont les beautés, disait Almqwist, semblent avoir été faites pour rester des secrets éternels. Point de variété pittoresque : des lacs, des forêts, des fjells, la bordure claire d'une prairie, la tache sombre d'un bouquet de pins, une eau dormante, une lande aride. Rien de plantureux : elle engraisse peu d'animaux domestiques et nourrit beaucoup d'animaux sauvages. Rien de voluptueux : « Jeune homme, regarde les feuilles vert tendre de nos arbres : elles ne sont jamais veloutées ni foncées comme celles du Midi. Notre amour a moins de sensualité que de fraîcheur. » Une seule rose y pousse spontanément, l'églantine, petite fleur simple dont le faible parfum est le plus délicat et le plus noble que porte l'air. La terre suédoise excite l'homme à se passer de ce qui est en dehors de lui-même. Mais elle a l'attirance toute spirituelle des terres pauvres. Le rêve s'y attache comme les Linnæa dont les filamens rampent sur le sol, et dont la senteur d'amande emplit les déserts du Nord. La séduction de ce pays est dans sa rudesse mystique, dans sa solitude, dans ses lignes grandes et tristes, mais parfois aussi fines que les traits d'un visage.

Et poétique, il l'est encore par son histoire ou, pour mieux dire, par sa légende. Le peuple suédois a vécu une extraordinaire saga. Son paganisme a plongé dans le moyen âge chrétien avec la même énormité farouche que sa presqu'île dans les flots du Nord. L'imagination populaire, qui en demeure imprégnée, supprime les trois ou quatre siècles de religion romaine où cependant a

germé, dans l'âme du paysan, l'unité nationale. De l'écroulement du Paradis des Ases, elle saute en croupe sur le cheval du premier des Wasa. Aux héros des temps mythologiques succèdent des personnages de tragédie moderne à peine moins mystérieux que les guerriers du Walhalla. La Bible a remplacé pour eux ces runes que leur ancêtre Odin apprit en gémissant. Pendant près de trois cents ans, la dynastie des Wasa communique à ce grand corps suédois l'agitation de son âme et les soubresauts de ses rêves. Depuis le vieux roi Gösta, qui plante la couronne sur sa tête de paysan dalécarlien, jusqu'au pauvre dément Gustave IV qui se la laisse arracher avec des cris convulsifs, c'est un défilé ininterrompu de figures dramatiques que la légende n'a cessé de disputer à l'histoire. Rois austères, rois fous, rois mystiques et visionnaires, rois de théâtre et d'opéra, ils n'ont de commun dans leur diversité que le secret de leur infatigable inquiétude. Ils ont voulu que la gloire morale de leur pays en fût proportionnée à l'immensité physique. Ce n'est pas uniquement dans l'Atlantica de Rudbeck que la Suède a pu se croire une coupe débordante d'humanité. Mais des artisans de ce miracle aucun ne fut vraiment un homme heureux. Quand ils ne tombent pas d'une balle ou d'un poignard au cœur, quand ils ne meurent pas au fond d'un cabanon, ils s'éteignent consumés de solitude intérieure et de mélancolie. La tristesse de leur fin achève de les grandir; et les routes qui mènent à leur dernière pensée nous sont aussi fermées que les chemins du pôle. Quels excitateurs admirables de l'imagination!

Il y a dans la langue suédoise deux mots intraduisibles qui, comme tous les mots intraduisibles d'un pays, expriment le plus intime et le plus particulier de son âme : längtan et stämning. Le längtan, ce n'est pas seulement la langueur où nous plonge le souvenir d'un bien perdu, l'attente d'un bonheur qui tarde. Ce n'est pas seulement la nostalgie d'un cœur « qui meurt de ne pouvoir nommer ce qu'il adore. » C'est encore et surtout le désir qui nous porte à sortir de nous-mêmes et la volupté mélancolique d'en mesurer l'impuissance. « Längtan, s'écriera un des poètes les plus suédois, Längtan s'appelle mon héritage et mon château dans les vallées du soupir ! » Son héritage : ce legs de pudeur orgueilleuse et de silence que se sont transmis, dans cette nature taciturne et autour de ces rois énigmatiques, des générations d'enthousiastes fermés. Son château : sa pensée close,

dont les végétations du songe recouvrent les richesses, et où il gémit lui-même sur la douceur qu'il éprouve à s'y emprisonner. Dès qu'elles s'approfondissent, la douleur et la joie rencontrent le längtan, la plus belle source de lyrisme qui ait jailli du désert de l'âme. Le längtan est partout en Suède : dans l'aspiration perpétuelle au mysticisme, dans la muette patience de l'amour, dans la gravité d'un Gustave-Adolphe, dans la froideur virginale d'un Charles XII, dans l'étrangeté d'une Christine, dans le sourire d'acteur d'un Gustave III, dans le front courbé d'un savant d'Upsal, dans l'ivresse solitaire d'un paysan. Tour à tour il les détache du sol et les y ramène pour les y enraciner davantage. La Suède ne conçoit pas dramatiquement les personnages de sa légende : elle en fait les expressions lyriques de son plus noble längtan. Descendez dans un cœur suédois; vous y trouverez ses illusions meurtries couchées côte à côte avec les héros sanglans de Lutzen et de Frederikshall.

Ces âmes agitées et cellulaires échappent à leur inquiétude par le stämning. Le mot, dont aucun Suédois n'a pu me préciser le sens, doit signifier la sensation que toutes les autres concordent à créer une harmonie. Il s'établit parfois une entente sympathique entre les choses et nous. Sur les lignes monotones de la vie des notes se rencontrent qui spontanément s'organisent et forment une musique charmante. Le crépuscule tombe; le paysage se voile comme un visage attristé. Ni le jour qui s'en va, ni la nuit qui vient, ni la nature qui se décolore ne sont mes amis. Mais tout à coup le chant d'un inconnu s'élève, et voici que le ciel mourant, l'agonie du paysage et la cendre de ma rêverie, nous entrons dans le cercle fraternel de cette onde sonore. Tant que durera ce chant, j'aurai l'impression que je fais partie d'un tout, et, si j'ai l'instinct religieux, d'être un des élémens indispensables du concert que, sur un point du monde, Dieu voulait se donner ce soir. Évanoui, j'en retiendrai l'écho pour endormir en moi la fièvre de l'isolement et pour y prolonger le délicieux stämning. Plus délicieux encore lorsqu'il m'unit à d'autres cœurs! Ces individualistes scandinaves ne communiquent entre eux que par le chant, la poésie, ou les sombres tunnels de l'inexprimable. Ils ne cherchent pas à penser, mais à sentir ensemble. Le stämning ne naîtra pas d'un échange d'idées, ni même d'une causerie familière. Il éclôt au bruit d'une chanson qui passe, à la clarté d'une lampe, sous l'haleine d'un parfum, devant des verres servis où

l'on savourera le même apaisement; et il ne s'épanouit que sur les étangs du silence. Il est fait de coïncidences heureuses, mais qu'on sait provoquer. Nous aimons, au déclin d'une fête, à nous regarder dans les yeux et à nous en renvoyer les dernières étincelles ou les derniers éclairs. Ils préfèrent éteindre les flambeaux, ne plus se voir, rentrer en eux-mêmes et y partager, à la faveur de l'ombre, le charme vaguement senti d'un accord éphémère. Les cloches du dimanche et des jours carillonnés répandent du stämning. Autour des héros et des morts chéris le stämning entretient un air de fête religieuse. La vie suédoise, comme la nature suédoise, est coupée de grandes eaux dormantes. Trop de gloire, et de gloire évanouie, dans trop d'immensité, trop d'orgueil comprimé dans trop de solitude, y élancent continuellement vers le ciel les soupirs du längtan; mais les cœurs soulevés reprennent leur niveau dans le calme du stämning... Arrête-toi sur les bords de ce demi-sommeil, pêcheur en voyage, et jettes-y un coup d'épervier : tu retireras ton filet plein de songes et de fantômes, et tu en verras ruisseler l'ombre fuyante et le reflet lointain des mouettes du désir...

Nature, histoire, qualité des âmes, tout est poétique; et l'étranger ne comprendra ce pays suédois que s'il arrive à s'en assimiler la poésie. Pourquoi ces paysages me parleraient-ils, à moi dont le passé n'y plonge par aucune racine? Livré à mes seules impressions, que ferais-je, sinon d'y projeter des souvenirs, des regrets, des espérances, des rêves, importés d'une autre patrie? Mais je leur demande de me dire comment ceux qu'ils abritent les voient et les interprètent. Et j'essaierai de les contempler à mon tour avec les mêmes yeux et dans le même esprit. Devant ces personnages de cathédrale et de musée, j'ai besoin que l'imagination de leurs descendans échauffe ma sensibilité. L'histoire m'intéresse moins ici que la façon dont elle se déforme, se transforme et agit sur les cœurs. La vérité historique est pour moi dans la vie secrète et forte que ces gens empruntent de leur légende, et, précisément, dans la superstition de leur passé.

*
* *

Mes hôtes se préparaient au stämning de Noël, et, comme je voulais y communier avec eux, je me suis fait traduire des poètes suédois. Leurs poèmes, transplantés de l'idiome natal, ressemblaient à ces petits sapins déracinés qui, sous les nuits

plus longues et par les chemins plus silencieux, émigraient des forêts aux marchés. Mais ils gardaient comme eux l'odeur de l'ombre où ils avaient poussé, et ma fantaisie pouvait suspendre des lumières à leurs rameaux. Autour de moi, les âmes se repliaient sur des souvenirs communs. Le lien de la pensée chrétienne ne suffisait pas à nous unir. Plus religieuse dans les campagnes, plus familiale dans les villes, cette vieille fête du cœur de l'hiver réveille partout et surtout la conscience et l'amour du pays hérité.

Ce fut alors que je lus les *Images suédoises* de Snoilsky; et l'atmosphère de recueillement qui m'entourait en élargissait la beauté. S'il n'est pas le plus grand des poètes modernes de la Suède, il en est avec Tegner, et près de nous, le plus national. D'autres se réclament de leur province : Snoilsky appartient au pays tout entier. Il en traverse l'histoire et vient à nous comme le courrier du comte Stenbock qu'il nous montre apportant au galop la nouvelle d'une victoire dans Stockholm encore assourdi des foudres de Pultawa : les mottes grasses de la Scanie l'ont éclaboussé; les rocs du Smöland ont jeté des étincelles sous les sabots de son cheval ; et, quand on l'introduit au Palais, chaque pas qu'il fait laisse sur le parquet un peu de la terre de Suède. Pourtant, — et j'en crois ses concitoyens, — il n'est pas descendu jusqu'au tréfonds de leur intime nature. Il ne m'a pas découvert, comme plus tard Heidenstam, « les passages secrets sous la gaîté des Suédois. » Je n'ai pas senti courir dans son talent généreux et sain la veine brûlante de l'inquiétude. Il se tient en dehors de la mélancolie germanique; et, par la plastique de ses vers, par leur précision et leur clarté, c'est plutôt à nos maîtres du Parnasse que cet aristocrate érudit s'apparente.

Jeune, brillant, l'Italie avait exercé sur lui l'attrait irrésistible dont les pays de la lumière ont, de tout temps, fasciné les aventuriers du Nord. Il y a dans le rude esprit suédois une aspiration à l'insouciance et à la joie de vivre qui ne se satisfait qu'au soleil du Midi. La clémence du ciel méditerranéen en dénoue la fraîche et sombre fleur. Le comte Snoilsky respira, cueillit, vendangea l'Italie jusqu'à l'ivresse. « J'apporte des raisins, j'apporte des roses, je vous verse de mon jeune vin : sur tous les sentiers, sur toutes les routes, je bats du tambourin sonore. » Ainsi débutait le premier volume de ce Northman enguirlandé de pampres, et qui osait appeler son cœur : « Mon jeune lion! »

Il dépensa la sensualité de sa jeunesse dans un cosmopolitisme émerveillé. Jamais artiste ne fut plus détaché de son terroir. Il semblait n'en avoir gardé que la discrétion silencieuse dont il enveloppait ses amours. L'Italie, l'Espagne, la France s'offrirent tour à tour à son enthousiasme. Il fut le citoyen des cités resplendissantes; et, comme il s'enchantait des formes, des couleurs, des idées étrangères, tout à coup le längtan le prit. Il revit sa carte d'écolier, sa vieille carte de Suède, avec la Scanie d'un jaune de moissons, le Vermland d'un gris de fer, la coupure sanglante de la Russie au nord de la Finlande, et les petites villes roses comme des airelles. « As-tu jamais pensé, toi, l'affiné, que tu tires ton origine d'un peuple de laboureurs et de forgerons? Réfléchis à cela sur ton divan capitonné. Tu t'es habitué au geste du lazzarone, mais tu ne connais pas les mœurs du paysan de ton pays. Tu ne trouverais pas ton chemin parmi les pins et les sapins de ton pays. Tu n'aimes dans ton pays qu'un idéal imaginaire de liberté; mais tu devrais aimer la forêt, la montagne et la vallée. » Ses mains, qui s'étaient si longtemps attardées sur le galbe des belles statues, éprouvaient maintenant l'impérieux désir de se presser autour de l'écorce rugueuse où se cache la vieille âme suédoise. Rome, Naples, Florence, toutes ces reines s'éteignirent: il revint à sa pauvre reine du Nord. Il en évoqua la gloire émaciée, « le temps de pain d'écorce et de famine couronné de lauriers. » Et plus maître de son art qu'il ne l'avait jamais été, presque aussi impeccable qu'un Heredia, il s'enferma dans la légende de la Suède qu'il aima comme un enfant et qu'il chanta comme un grand poète. Il a su capter le sentiment populaire dans une forme d'art savante et pure. On a dit que ses vers étaient de marbre ou de bronze : oui, mais comme les dieux béans des fontaines d'où jaillit l'eau des sources vives.

Pour lui, bien entendu, les Annales de la Suède ne commencent qu'au roi Gösta, et il en a dressé le portrait d'aïeul au seuil des *Images Suédoises*. «... De sa main, il a maçonné notre Suède des fondations à la toiture... Nous avons tous été assis à ses genoux autour de l'âtre flamboyant, quand il nous racontait son histoire merveilleuse... » Mais il se meurt dans son château du Mœlar, seul, incurablement triste d'avoir engendré des fous. Le hallebardier entend ses pas d'insomnie, pendant que les bénédictions des pauvres gens montent vers lui du fond de la nuit d'hiver.

Toute sa lignée tragique va défiler sous nos yeux. C'est d'abord

le roi Erik, le roi fou, follement énamouré d'une petite marchande de fruits et qui vogue à la dérive par une nuit de printemps. « Lentement des barques pavoisées glissent sur les ondes. Le Mœlar reflète les nuages rouges du soir. Les rames clapotent sous des airs de cors. La forêt de bouleaux embaume... Cors de chasse, taisez-vous!... Le roi Erik joue sur son luth... La petite Karine écoute en silence jusqu'à ce que de grandes larmes brillent dans ses yeux... « Petite Karine, le jeune roi te supplie. Sois à moi et tu posséderas le château de Stockholm. Dis un mot et la couronne d'or pâlira sur tes cheveux dorés. Je suis Erik, le roi des beaux rêves. Forgée de rayons de lune, la couronne n'est pas lourde. Ne pleure pas, mon enfant : tu auras le royaume. » Il fut féroce et sanguinaire; mais l'amour, la mort, la folie, la nuit printanière se marient dans son chant; et toute la pitié de la Suède pour le fils de Gösta Wasa, le poète la fait perler aux cils brillans de la petite Karine.

Le tableau change. Les cloches de Ardala sonnent la Pentecôte. Le front sombre comme une nuit de tempête, Charles IX galope sur son étalon de Holstein. Une armée de spectres, échappés de la roue, galopent autour de cet implacable justicier. Des châteaux, personne n'est sorti pour saluer le cortège ducal. Derrière les volets vacillent de hautes bougies dans les maisons muettes de la noblesse décimée. L'insomnie lui bat aux tempes. Il a jeté son filet contre le cours rapide du temps : ramènera-t-il une couronne ou seulement des têtes de mort? Lacs, seigles verts, maisons rouges, sa Sudermanie s'étend au clair de lune. Il hume les parfums de son pays suédois qui, sous son épée nue, sommeille en confiance et en tranquillité. Et des pauvres lopins de terre, de tout ce que les humbles labourent, la brise du soir lui apporte la salutation et le merci : « Tu es notre homme, bien que tu aies du sang sur les mains. »

Et voici son fils, « ce petit qui saura adoucir même les morts, » Gustave-Adolphe. La gloire et la vie entrent à flots dans le cœur de la Suède. Il en ouvre le magnifique exode. Vision charmante, lorsqu'il passe à Augsbourg « au mois de mai des peuples. » « La vieille ville dormait comme une poésie de pierre, avec ses hauts pignons délicatement pointus, ses larges fenêtres étincelantes aux étroits carreaux, et ses ornemens gothiques gris de vieillesse. » Elle continue de dormir ainsi sous l'eau calme des mémoires suédoises. Dernière vision à

jamais imprimée sur le voile de la mélancolie du Nord : « A Lutzen, au fond d'un ciel crépusculaire, des gouttes de brouillard sur la joue, je l'ai vu, image sanglante et tremblante, dans les plis du vent. »

La Suède est revenue d'Allemagne orgueilleuse de ses splendides pillages. De la pâle gerbe qu'on dressait jadis aux champs d'Upland, elle a fait le *vase*, la gerbe raide en broderie d'or qui tient aujourd'hui son rang parmi les aigles et les lys. La Pallas du Nord, la Vierge des Victoires, Christine se lève au-dessus d'un fourmillement de têtes. Les vieux régens du trône ont déposé dans ses mains douze années de prodiges et des trésors. Mais elle !...

« Près du pont jeté sur un mince ruisseau d'argent, là où est la frontière entre la Suède et les terres de la couronne danoise, à côté de la borne peinte en jaune et en bleu, un groupe d'enfans attend. Leurs candides yeux bleus suédois brillent sous des cheveux de lin. Ils ont appris que la reine Christine passera bientôt ici, et ne croient pas possible qu'elle s'en aille à jamais. Pourquoi les quitterait-elle ? Son nom leur est précieux et cher. Une prière pour son bonheur fut la première chose que leur mère leur enseigna. Et l'an dernier, n'ont-ils pas porté, par amour d'elle, une tristesse bien lourde, lorsque le commissaire enrôla le frère aîné ? Et le père n'a-t-il pas, à cause des impôts, dû vendre une de ses vaches ? Les petits près du pont ne comprennent point qu'elle les quitte pour toujours. Toute la matinée ils ont cueilli des fleurs et des fraises rouges afin de montrer à la reine Christine combien elle est aimée. Écoutez : un bruit roule sur la pente de la colline. Un nuage de poussière s'élève. Autour du lourd carrosse doré, on entrevoit des chapeaux à plumes. De la voiture sortit un rire froid comme l'acier : une dame avec de sombres messieurs y parlait une langue étrangère. La voiture et les cavaliers disparurent bientôt sur la rive opposée. A un coup de fouet du cocher, les enfans ont laissé échapper le panier de leurs mains. Les fleurs exhalèrent dans la poussière de la route leurs derniers parfums. Les fraises rouges se répandirent comme des gouttes de sang. Ah ! reine Christine, reine Christine, les bras de la Suède se ferment, de la Suède où même le plus petit aurait donné son sang pour toi ! »

C'est maintenant Charles XII, autour duquel l'imagination suédoise a cristallisé tous ses rêves d'héroïsme et de désintéressement chevaleresque. Charles XI avait quitté son cheval de

parade pour monter un cheval paysan, le Cheval d'Incendie, ainsi nommé parce qu'on le voyait partout où tourbillonnaient la flamme et la fumée. « Charles XII le reçut en héritage : il reçut la paix, la prospérité, la fidélité, l'appui de fortes épaules obéissantes, et Brandklipparen, le Cheval d'Incendie. » Snoilsky n'a point fait ressortir avec la même puissance que Heidenstam dans ses *Karolinerna* la singularité de ce cavalier glacial. Il l'a cependant marquée d'un trait qui n'est pas sans grandeur. Le roi de Saxe lui a envoyé sa maîtresse, la superbe Aurora Kœnigsmark. Revêtue de sa plus belle zibeline, elle se présente au camp suédois et attend sous la pluie le roi du Nord. Charles passe et ne lui jette pas même l'aumône d'un regard. J'aime cette apparition du jeune et fier Wasa, ses yeux hautains qui ne disent rien des passions de son âme, son mépris des voluptés faciles, sa marche en avant de froid illuminé. Je sens que, si j'étais Suédois, je lui pardonnerais mon héritage appauvri, parce qu'il a mis dans la vie de son peuple le stimulant d'un incomparable mystère; et mon cœur bondirait encore à l'approche de Frederikshall, comme le cœur d'un condamné sous les fusils qui s'abaissent, au roulement des tambours.

Ce temps, où les tombes en Suède étaient plus nombreuses que ceux qui en portaient le deuil, ce temps de misère et d'exténuation, l'esprit suédois en a fait la mine d'or de sa poésie nationale; et Snoilsky en a tiré peut-être son plus pur chef-d'œuvre : *Sur la foire de Vernamo.*

C'était à cette foire, en Smöland, que Per et Kersti échangèrent leurs bagues de fiançailles. Puis ils se séparèrent et convinrent de se revoir dans six ans. Per entra au presbytère. Kersti s'en alla chez le bailli. Le printemps arriva pour la sixième fois. La pauvre terre suédoise se para de belles couleurs, « comme si, cet hiver, aucun coup n'eût retenti à Frederikshall. » Per et Kersti se retrouvèrent, parmi les maigres bœufs, à la foire de Vernamo. Les yeux étincelant de joie, ils firent résonner leurs pièces de cuivre, des pièces qui ne portaient pas l'effigie du Roi, mais qui valaient de l'argent et de l'or, car c'était la monnaie de la Haute-Couronne, « et la Couronne n'enlève point par ruse et injustice le pain du pauvre. » Ils marchandaient déjà les casseroles de leur ménage, quand une voix connue traversa le bruissement de la foule. Un habit orné de boutons brillans, un nez rouge de fonctionnaire, un ton rogue : le com-

missaire s'avança, ordonna le silence, et déplia un avis imprimé dont le sens était que le morceau de cuivre qui, hier encore, avait le cours du rixdaler, ne valait plus rien... Le soir, à la foire de Vernamo, deux fiancés se promenaient. Derrière le tablier rayé coulaient les larmes de la jeune fille. Ils s'assirent parmi les fleurs, au bord d'un champ. La lueur rose du soir tombait derrière les lointaines forêts bleu sombre. Parmi les pins, une fumée montait d'un pauvre foyer. Hélas! l'espoir d'un foyer s'était éteint pour eux! Et la tête de Kersti s'enfonça davantage dans le tablier. Le fort Per enlaça la taille de sa fiancée, et des mots tendres se frayèrent un chemin à travers la houle de sa poitrine : « S'il n'y a pour nous, dit-il, ni lois ni justice, il y a pourtant le Seigneur Dieu. Nous n'avons qu'à recommencer : ce n'est pas plus grave... » Kersti leva ses yeux en larmes, et, avec une clarté d'amour et de foi, lui demanda : « Nous nous reverrons donc dans six ans ici, à Vernamo? »

Ce petit poème, un des plus populaires de Snoilsky, m'explique, mieux qu'un livre d'histoire, ce que j'appellerai le miracle suédois. Par la fente qu'il m'ouvre sur les âmes du Nord, j'entrevois leur vie intérieure : elle a quelque chose de végétatif et de robuste comme la vie des pins qui poussent aux rocs de la Baltique et qui semblent tirer leur sève de la pierre elle-même et des reflets du ciel. Les joies et les espérances en sont aussi réduites que la poussière d'humus où ils crispent leurs racines. Toute la grandeur du pays sort de l'endurance des Per et des Kersti et de leur optimisme tacite, plus fort que Pultawa. Cette idée maîtresse donne à l'œuvre de Snoilsky une intensité d'émotion qui le sépare des Parnassiens français. Le principal personnage de ses poèmes, c'est le peuple, un peuple de paysans, silencieux dans son labeur, résigné dans ses rêves, imperturbable dans sa foi. Il reconnaît ceux qui l'ont aimé, leurs mains fussent-elles sanglantes. Il leur pardonne ses souffrances, et leurs fils dégénérés et leurs filles ingrates. Le Cheval d'Incendie, qui a piétiné l'Europe et rougi de son écume la steppe russe, avait commencé par traîner la charrue, et son poil sentait encore l'étable. Quand ce peuple n'a plus de sang à répandre, il découvre à ses fils les réserves de ses méditations et de sa pensée. La pauvre terre suédoise se fait riche aux yeux de Linné. Le savant ramasse dans la poussière les fleurs que Christine a dédaignées. Svedenborg tisse avec les songes obscurs et les längtan

de sa race le réseau de mystiques correspondances qui enserre harmonieusement l'univers sensible et le monde des âmes. La main du paysan se trahit jusque dans la serre chaude où Gustave III, « au visage inégal, la couronne de lauriers sur ses cheveux poudrés, » essaie d'acclimater les splendeurs de Versailles. Et lorsque les divisions politiques ont énervé le pays, lorsque le dernier des Wasa, « droit et raide dans l'étroit habit bleu, » le cerveau tourbillonnant de pensées malades, a perdu ce qui restait à perdre, la Finlande, et que la déchéance et la corruption paraissent irrémédiables, écoutez le pas des hommes qui cheminent derrière leur chariot, à travers les profondes forêts du Rœmen. L'aurore boréale irradie au-dessus du bruissement des sapins. Le Chariot des Charles sort des nuages. Le torrent se jette en insomnie sur les rocs. Le jeune Tegner est parmi ces hommes. A chaque pierre qui heurte les roues, le minerai du Vermland sonne dans le lourd caisson, et la voix de la Suède lui crie : « Je veux vivre ! Je vivrai ! » Ce fut cette nuit-là qu'il composa son poème de Svea. « Tegner, étoile rayonnante !... En l'écoutant, le sang de la Suède lui remonta tout rouge aux joues. » Admirable vision, la dernière des *Images Suédoises*.

J'avais franchi le portique qui ouvre sur la poésie de ce grand pays taciturne. Par ces routes d'hiver où, selon le mot de Tegner, « les dieux cheminent encore, » je m'éloignais aux premières cloches de Noël. Quand on est exposé à rencontrer des dieux, il n'est pas mauvais de se faire accompagner des poètes.



Le 24 décembre à Leksand, dans cette Dalécarlie où les Wasa commencèrent leur saga, et qui se partage avec le Vermland le cœur de la Suède.

Nous sommes arrivés la veille, de nuit, au milieu d'une foule silencieuse qu'attendait au débarcadère une autre foule également silencieuse. L'auberge a des chambres de grand hôtel et un salon spacieux : les meubles empire s'y étalent devant de vieux bahuts qui sentent le déménagement de Prague et autour d'une vieille horloge dalécarlienne qui retarde. Je n'aurais pas été plus surpris d'y trouver, devisant ensemble, les ombres de Bernadotte, de Gustave-Adolphe et du roi Gösta. Ce matin, je découvre le pays : des forêts, des eaux à moitié gelées, des collines parmi lesquelles la colline des Vieilles, où, au XVIIIe siècle,

des gens qui maudissaient l'Inquisition catholique ont brûlé sept vieilles femmes accusées de sorcellerie. De l'autre côté du chemin, le presbytère et l'église, une vénérable église surmontée d'un clocher en forme d'oignon. Sous leurs fenêtres coule le Dalelf au fort courant : il charrie des glaçons et reflète le vol des cygnes qui crient surtout vers le soir. Ni bourg, ni village ; un bout de rue, une belle maison, celle du juge, et des maisons de bois rouges posées et disséminées sur des champs de neige. Les sommets des collines boisées sont entrecoupés d'emplacemens nus et blancs : pâturages et chalets où les troupeaux et les pâtres montent au mois de juin et qui furent souvent un pèlerinage pour les âmes tristes.

Le verglas bleuâtre de la route craque sous les bottes d'un pesant Dalécarlien dont la pelisse en peau de mouton, bordée de laine, laisse passer son tablier de cuir. C'est Olof Larson, banquier de Leksand et paysan par la grâce de Dieu. Sa grosse tête aux yeux fins et au sourire malicieux et toute sa prestance scandent la chanson dalécarlienne : « Le diable m'emporte si je m'écarte d'une semelle d'où j'ai le droit de me tenir avec honneur ! » Ce que je suis venu faire en Dalécarlie, comment le dirais-je à ce patricien rural ? Comment pourrais-je lui dire : « Je voudrais sentir avec vous le stämning de Noël. On a tué le porc chez vous et brassé la bière noire. Quand vous allumerez le sapin, permettez-moi de m'asseoir dans l'encognure de votre foyer. Il me plairait d'entendre vos psaumes et de participer à votre silence. Par surcroît, je souhaiterais que vous m'ouvrissiez votre tête bien suédoise, où doivent reparaître, à la chaleur de cet instant solennel, tant de vieilles effigies presque effacées sous l'usure des jours. Nous ne connaissons plus, dans le pays que vous continuez d'appeler le Royaume de France, ces grandes fêtes qui sont des communions d'âmes. Je suis venu pour essayer de cueillir au cœur de votre hiver la minute heureuse dont l'éclat me semble si intime et si doux. » Je ne parlerai jamais ainsi à Olof Larson. Il ne m'ouvrira ni son foyer, ni sa tête. Et je comprends une fois de plus la vanité de ce rêve du voyageur d'être où il passe l'hôte invisible qui écarte les voiles sans en remuer les plis.

Causons donc avec ce notable. Il représente à sa façon la Suède traditionnaliste, orgueilleuse, campagnarde, et qui, de la glèbe où elle enfonce ses pieds, continue de jeter au vent l'inquié-

tude de ses graines vigoureuses. Il a une fille au Natal et un gendre en Allemagne, près de Celle, comme ses ancêtres avaient des fils enterrés dans les champs de la Pologne et dans les steppes russes. L'émigration est au flanc des pays scandinaves la plaie toujours béante, d'où s'échappe, chaque année et de chaque famille, le sang le plus dispos et le plus frais. On émigre par pauvreté, par ambition et aussi par appétit d'aventures. Faut-il le déplorer? Des plaies sont nécessaires, dont la cicatrice tuerait le malade. La Suède respire par cette ouverture saignante un air que réclame son perpétuel längtan.

Olof Larson voyage : il va rendre visite à sa fille d'Allemagne. Revenu au pays, il réendosse la peau de mouton et renoue son tablier de cuir. « Il n'y a que nos femmes qui sachent préparer une peau si souple et donner à la laine une douceur égale. » Mais, d'ici vingt ans, ce costume trop coûteux aura disparu. La Dalécarlie est pauvre. On y appelle riche un paysan qui dépose deux mille couronnes à la banque. Et les petites propriétés, où les familles pendant si longtemps ont imprudemment vécu sur le capital de la forêt, sont menacées, depuis un demi-siècle, par des Sociétés dont l'intérêt matériel du pays voudrait qu'elles parvinssent à les englober et à en exploiter les bois comme une moisson régulière, mais dont son intérêt moral exige que les paysans luttent et soient soutenus contre leurs empiétemens. Car le paysan qui vend sa forêt n'en retire pas de quoi posséder dans sa province une nouvelle terre. « Et, me dit Larson, qu'il quitte la Dalécarlie ou la Suède, c'est tout un : il se dénationalise. » Forte parole d'un homme qui conçoit pleinement la vertu de son terroir, et en qui s'accuse l'esprit régionaliste de la patrie suédoise. Un Dalécarlien ne se fait pas Norrlandais sans déchoir. Il sort amoindri d'une communauté de souvenirs dont le cadastre est l'image sensible. Les propriétés dalécarliennes s'enchevêtrent et s'enclavent les unes dans les autres, si bien que les champs d'un propriétaire ressemblent aux pions d'un joueur de dames vers la fin de la partie. Larson avait acheté le bien d'un paysan qui n'avait qu'un cheval et quatre bœufs : il y compta vingt-deux terres dont l'une était à trente kilomètres au nord et une autre à vingt-cinq kilomètres au sud. Ces complications sont l'œuvre du temps et d'une ardente idée de justice dont l'intelligence scandinave souffre jusqu'à la sécheresse. Le père qui partage sa propriété entre ses quatre enfans se livre

à un calcul de compensations scrupuleuses d'où il résulte que chacun d'eux hérite à la fois d'un quart de canton pauvre et d'un quart de canton riche. A leur tour, et sans tenir plus compte de l'éloignement que les théologiens n'évaluent la distance du monde aux étoiles, les fils morcelleront leur patrimoine. Mais les tronçons des terres mutilées essaient de se ressouder par les mariages, et l'instinct des enfans répare quelquefois le mal qu'a fait la justice des pères. Il se dégage de leurs efforts entremêlés un amour religieux pour cette glèbe où l'esprit a creusé des fossés plus profonds que les sillons de la charrue.

Devant Olof Larson, j'ai l'impression d'entrer dans un monde aussi singulier que ce paysage de Noël. Ce n'est pas que les routes, les champs, la ligne des horizons me surprennent ou me ravissent; mais la lumière en est si délicate, si pure, si merveilleusement spirituelle que la monotonie et même la platitude des choses en reçoivent une idéale beauté. Vieilles traditions d'où éclôt, en les brisant, l'esprit d'aventure; rigueur théologique et âpreté paysanne; combat silencieux et laborieux entre les idées et les intérêts : la Suède est là qui se mire tout entière dans le microcosme d'une commune dalécarlienne.

*
* *

Cinq heures du soir. Le soleil s'est depuis longtemps couché; mais partout, sauf où les bouquets d'arbres s'épaississent, il fait lumière de neige; et partout, à l'orée des bois, aux flancs des collines, au milieu des champs, de petites clartés jaunes tremblent derrière les vitres, comme si l'année en mourant avait semé toutes ses étoiles sur la Dalécarlie. La route où glisse notre traîneau est un grand fleuve pâle entre deux rives de pins noirs.

Des parens de Larson habitent au bord de la route une ferme centenaire. Le feu de bois brûle dans l'âtre de l'unique chambre, et la flamme rougit, en face de la cheminée, une vieille armoire et deux lits superposés comme nos lits de Bretagne. Le pain sèche sur des poutres suspendues par des montans aux poutres du plafond. Près de l'horloge, trois rayons de bibliothèque supportent les lectures de la famille à travers le siècle : une collection de sermons, des livres de médecine et la Bible.

La veillée de Noël a commencé. On vient d'allumer l'arbre. On a posé sur la table des gâteaux secs, de petites pommes rouges, du café, et, dans une cruche d'argent, la bière noire

et sucrée. Deux vieillards, les longs cheveux bouclés au-dessus des oreilles, portant tablier de cuir comme nos cordonniers, veston noir et cravate rouge enroulée sous le menton, penchent, à la lumière de la lampe, les larges méplats et les saillies rugueuses de leur face rasée. L'un racle de son archet un instrument de bois monocorde, admirable, paraît-il, pour accompagner les chants d'église. L'autre, un livre de cantiques ouvert entre ses doigts noueux, a entonné un psaume que répètent, près du foyer où elles sont assises, deux fillettes et une grosse femme, aussi rouge que son tablier, les mains aussi tannées que sa jupe de cuir, ficelée à en déborder dans son corsage en peau de mouton. Devant les deux vieillards, deux jeunes gens, habillés en messieurs des villes, vissés sur leur chaise, regardent les étoiles de Judée, dont l'or et l'argent scintillent aux branches du sapin suédois. A notre entrée, personne n'a bronché, hormis la mère qui a interrompu son psaume et nous a souhaité la bienvenue, d'une figure extraordinairement avenante.

C'était peu de chose que cet intérieur, et pourtant j'y ai senti plus qu'une halte dans le labeur du paysan, plus que la tranquillité d'une veille de fête, plus que le plaisir de chanter ensemble un chant d'église. Les pierres du foyer luisaient comme des dalles d'autel. Les ferrures et les moindres clous brillaient. Cette pièce, où flottait un âcre relent de bergerie, était pleine de solennité. On s'y reposait, mais d'un repos sans détente, et ainsi qu'on fait, lorsque, les préparatifs terminés, on attend l'arrivée de l'hôte. L'hôte attendu s'était mis en marche à la tombée du soir. Il avait changé de nom au cours des temps ; mais, qu'il annonçât le retour du soleil ou l'anniversaire d'un Sauveur, qu'il fertilisât les champs ou les âmes, il était toujours resté aussi exact et à peu près le même. Et dans chaque maison où il entrait, si misérable qu'elle fût, il réveillait l'amour du songe, et la joie grave de voir, encore une fois, en famille et sur cette terre bénie, renaître l'antique lumière sous la forme d'un Enfant Dieu.



Je trouvai à l'hôtel de Leksand trois peintres et un inspecteur des forêts. La salle à manger resplendissait. Un grand arbre de Noël montait jusqu'au plafond. La table du milieu ployait sous les victuailles : morue traditionnelle, riz, pruneaux, saucisses, jambons, et, dominant les plus hauts plats, une hure de

porc coloriée de dessins qui en faisaient une tête d'idole. Nous devions dîner ce soir-là avec toute la maisonnée. Quand les valets entrèrent, jeunes Dalécarliens aux faces glabres et cléricales, ils s'approchèrent de la table pantagruélique, et, les yeux baissés, les mains jointes, ils murmurèrent une courte oraison. On aurait juré qu'ils priaient devant la bête que leurs lointains ancêtres, à cette même époque, sacrifiaient en l'honneur du dieu Frey, car ce dieu des fruits et des bonnes récoltes avait coutume de chevaucher un cochon aux soies d'or.

Rien ne manquait à la fête, ni la bière noire, ni le glögg, espèce de vin chaud où nagent des raisins de Corinthe, ni les poissons que mangent ce soir-là les gens même qui ne peuvent les sentir. L'inspecteur buvait ferme et, entre deux bouchées, improvisait des vers. Le peintre Ankarkrona, le plus exubérant des artistes suédois, nous prenait tous à témoin que c'était bien la Noël, la Noël chez ce bon peuple dalécarlien, gloire impérissable de la Suède. Et pourtant, je n'ai jamais assisté à un dîner plus morne. A mesure qu'il s'avançait, les yeux des convives s'embrumaient d'un vague längtan. Les valets silencieux, engoncés dans leurs hardes du dimanche, avaient beau vider sur leurs saucisses des rasades de bière noire : le porc du dieu Frey ne passait pas. Comme eux, les servantes imaginaient sans doute une veillée plus intime dans une humble ferme semblable à celle que j'avais vue. Les deux peintres, compagnons d'Ankarkrona, suivaient d'un œil distrait les ondulations de lumière sur les aiguilles du sapin. L'inspecteur regardait mélancoliquement le verre où s'étaient l'une après l'autre noyées ses rimes de Noël; et Ankarkrona lui-même s'arrêtait au milieu de son dithyrambe, et s'en allait, la barbe au vent, respirer dehors le rêve solitaire de la nuit. Il n'y avait à s'amuser qu'une famille de jeunes chats qui s'étaient glissés sous l'arbre et sautaient après les petites pommes rouges suspendues aux branches.

Rien ne manquait à la fête, sinon l'hôte mystérieux qui n'entre que là où les cœurs et les pensées sont unis pour le recevoir.



Nuit douce, infiniment douce. Sous les étoiles que je n'ai jamais vues plus étincelantes, l'air est parsemé d'une neige si fine qu'on la dirait tamisée par une mousseline invisible. Depuis quatre heures, la cloche de l'église sonne lentement ; et, du fond

de l'horizon, les sonnailles argentines des traîneaux répondent à ses matines. Toute la Dalécarlie dans cette nuit de cristal s'éveille et tinte. Les gens des fermes se sont levés dès trois heures du matin. Quelle que soit la distance qui les en sépare, c'est toujours à l'église de leur commune qu'ils veulent fêter les dimanches et les grandes fêtes. Ils aiment mieux faire cinq lieues dans la neige que de se rendre en vingt minutes à l'église d'une commune voisine, mais étrangère. Ils ont bu le café, allumé les brandons; et le traîneau les emporte le long des routes encore obscures, dont les riverains ont éclairé leurs fenêtres aux lueurs dorées des chandelles à trois branches. Le chemin qui passe devant l'hôtel et tourne vers l'église retentit sous les souliers ferrés et crie sous les patins des traîneaux. Là-bas, au pont du Dalelf, beaucoup ont lancé leurs brandons épuisés dans les eaux libres de la rivière ; et l'ombre est rayée de rouges paraboles. Mais ceux qui viennent de moins loin les tiennent penchés presque au ras de la terre et en secouent la chevelure d'étincelles, avant de les jeter, près de l'église, sur un monceau de neige rose.

Peu à peu, la foule augmente, et les visages deviennent plus distincts. C'est la nuit de Bethléem dans l'imagination candide du Moyen Age. Entre les branches des arbres, la tour du beffroi figure un rempart de ville fortifiée. Et voici les bergers qui arrivent et les bergères. Les hommes marchent à grandes enjambées, et la lévite qui bat leurs souliers laisse voir en s'entr'ouvrant leurs bas blancs, leur culotte en peau d'élan, leur gilet en peau de mouton. Les femmes, jeunes ou vieilles, crèvent d'embonpoint sous leur courte jupe froncée à la taille et sous le corsage de cuir dont la bordure de laine a l'air de les sangler. Les femmes mariées portent un bonnet blanc uni, les jeunes filles un bonnet blanc à petites fleurs roses et bleues. Les tabliers sont rouges, bleus, verts, sauf celui des femmes en deuil, tout jaune; car le jaune est couleur de deuil et d'enfance, et les gros bébés qu'on amène sont fagotés d'une robe jaune.

A six heures, la commune de Leksand est empilée dans sa vieille église dont les voûtes et les arcades datent du paganisme catholique. Les matines commencent. Toutes les voix, sans exception, chantent les psaumes et les chantent bien. Les chants d'église sont l'unique divertissement de ces âmes, habitantes des solitudes, la beauté dont elles se nourrissent, la seule expansion qu'elles s'accordent. L'église est restée pour elles le centre de la

vie. Elles y éprouvent leur solidarité dans la misère et dans la joie; elles y entendent une parole qui n'est pas celle de tous les jours et dont l'écho les raccompagne à leur foyer taciturne; elles y jouissent, avec le sentiment d'être agréables à Dieu, du plaisir profane que nous achetons au concert.

Quand le pasteur eut fini son sermon, l'office succéda aux matines, un office de deux heures. Les fenêtres pâlissaient. Une lueur d'aube pure et comme filtrée par la neige se répandit sous les arcades. Les peaux de mouton émergèrent du crépuscule avec une douceur d'écume jaunissante. Les bonnets s'irisèrent; les tabliers chatoyèrent. Ce fut, dans cette pauvre église dalécarlienne, la richesse de coloris d'un campement oriental. Un Orient bien lourd, débordant de santé rubiconde! Mais les mains des fermières et des filles de ferme, posées sur leur mouchoir d'église, étaient aussi fines que des mains royales. Et dans les placides visages, où le jour naissant creusait des rides sombres, les yeux me parurent étonnamment pensifs...

Les gens sortirent, silencieux; les jeunes d'abord, « car les vieux restent plus longtemps, » nous dit en passant une jeune fille dont le bonnet à fleurs avait les fleurs si petites qu'on l'eût prise pour une femme mariée. Une gravité heureuse, parfois même un sourire jovial, atténuait sur les figures les marques de l'insomnie. Le soleil ne se levait pas encore au-dessus de l'horizon; cependant on le sentait proche. Les montagnes lointaines étaient d'un azur un peu plus foncé que le ciel. Sauf au milieu des routes, où les traîneaux l'avaient réduite en cassonade, la neige luisait, et une vie de reflets bleus et mauves courait sous son grain immaculé. De partout montaient droits, légers, d'une blancheur teintée de jaune, presque immatériels, les magiques bouleaux du Nord; et leur feuillage semblait translucide dans cet air qui n'était que fraîcheur et clarté.



Ce matin, second jour de Noël et office à onze heures. Il fait plus froid, mais le ciel vers le sud a de magnifiques tons d'orange. Le premier traîneau qui passe s'avance lentement, conduit par un homme à pied. Une femme en occupe le siège, les mains enfouies dans son tablier jaune, les regards fixes. Derrière elle, sur une jonchée de branches de sapin, repose un cercueil noir. Le mort précède les vivans de sa commune sous

l'allée des bouleaux, où bientôt se pressera la même foule qu'hier. Le traîneau s'est arrêté. Six hommes ont chargé la bière sur un brancard. Au moment où l'on pénètre dans l'enclos du cimetière et où le vicaire ouvre le livre des psaumes de ses doigts bleuis, les cloches de l'église commencent de sonner l'office, et, du fond de l'horizon, les tintemens des grelots qui galopent éparpillent au-dessus des champs de neige un immense et léger carillon. Si nous gardons au cercueil quelque sentiment des choses d'ici-bas, voilà donc un mort enviable! A peine dix personnes suivent son convoi; mais quel défunt fut jamais accompagné d'un plus beau cortège de sonneries? Les routes où il a marché, les champs et les bois où il a peiné, les collines qu'il a gravies derrière ses troupeaux, tous les coins de terre où il a songé le songe obscur de la vie, accourent autour de sa fosse et lui jettent, en guise d'adieu, les sons de cloches et de clochettes qui, depuis plus de cinquante ans, chantèrent à ses oreilles la douceur de Noël et l'éternelle jeunesse de son pays.



Pendant ces après-midi de Noël où tout dort, hommes et bêtes, j'ai visité les installations des trois peintres de mon hôtel, Vallén, Nyberg et Ankarkrona. Ils ont loué de très vieilles fermes avec un auvent en forme de guérite, et des lits comme en Bretagne, des berceaux de cuir suspendus au plafond, des sièges taillés à même le tronc d'arbre. C'est là qu'ils passent leur vie, simplement, discrètement, dans l'adoration du ciel dalécarlien et dans l'amour du paysan et de son rouge foyer. Vallén se plaît aux colorations de l'automne, et tous trois désespèrent d'attraper les nuances fugitives de la neige. Ankarkrona s'attache de préférence à ce qui porte l'empreinte du labeur humain : champs de culture et salles d'école. Nyberg fait valoir les jolies Dalécarliennes aux reflets de leur âtre. Je n'ai rien vu de plus charmant que son *Habillage de Mariée*. Devant le feu qui l'illumine, corsage blanc et jupe verte, la mariée se tient, splendide, pendant que, derrière elle, l'habilleuse du village lui essaie son collier. Près du foyer, sa mère et sa sœur la regardent, moins préoccupées de l'admirer que de surveiller sa toilette. Mais, au premier plan, assise sur la banquette, le corps projeté en avant, la tête tendue hors de la pénombre, une vieille femme boit avidement cette évocation de sa jeunesse.

Dieu merci, la Dalécarlie n'est pas seulement, pour les trois peintres de Leksand, une matière d'art. Ils ne parlent pas des paysans et des paysannes avec le détachement inhumain qui donne souvent à l'artiste un air de maquignon distingué. Ils chérissent en Suédois ce coin de la Dalécarlie, la somme de travail et de probité qu'il représente, ses hommes lourds et têtus, mais souvent prompts à la repartie, ses femmes qu'aucune besogne ne rebute, ses jeunes filles : une saine hardiesse aux joues roses. Il semble d'ailleurs que, si le Romantisme a ramené les artistes et les écrivains scandinaves à l'exaltation de leur pays et de ses origines, le réalisme de ces dernières années a fait du paysan le sujet presque unique de leurs études et de leur enthousiasme. Le paysan, cette force sociale et politique de la Suède, de la Norvège et même du Danemark, en est devenu l'originalité poétique et pittoresque. Mais la tendresse, dont les poètes l'entourent, me fait soupçonner que la vie des campagnes, si riche en vieux usages, est menacée d'appauvrissement. Les hommes d'imagination sont surtout attirés par ce qui meurt ou ce qui va mourir. Je crains ces embaumeurs.

Sur dix fermes que nous apercevons, il n'y en a peut-être pas quatre où, sauf pendant la Noël, le père et la mère soient réunis. Dans l'une, l'homme travaille à Stockholm; dans l'autre, il s'est embauché aux gages d'une Compagnie; dans celle-ci, il est monté vers le Norrland; dans celle-là, il est parti pour l'Amérique. Quand ils reviennent au pays, ils y apportent de nouvelles idées et souvent le dédain des anciennes coutumes. Les maisons paysannes ont perdu le solide bien-être qu'elles devaient aux travaux faits jadis autour du foyer. Les générations ne se transmettent plus ces œuvres résistantes où des mains, qui avaient une âme, exprimaient la symbolique de tout un peuple. Un certain nombre de Suédois et de Suédoises se sont pris d'un pieux amour pour les petits métiers des paysans, le bruit des navettes et le ronflement des rouets. Il s'agit moins de rendre à l'existence des campagnes la beauté cossue qui lui venait de ces arts séculaires, que d'y créer une industrie dont elle puisse tirer quelque réconfort matériel et moral. Ankarkrona stimule le zèle des brodeuses et se fait lui-même commissionnaire en broderies. La propagande en faveur des gants tricotés dans les fermes et des ustensiles de bois et des frises de tapisserie a du moins ce résultat que les paysans gardent la conscience et l'orgueil de ce

que valait le travail de leurs pères. Et j'ai trouvé à Leksand un pauvre paysan qui, de ses propres deniers, a organisé un musée communal, où, devant les vieilleries que sa patience a rassemblées, sa tête fine et crevassée s'émerveillait comme la vieille femme de Nyberg à l'apparition de sa jeunesse.

Ces reliques sont logées dans deux maisonnettes délicieusement appropriées : une ancienne école et une petite ferme caduque. Touchans souvenirs que ce pilleur d'épaves avait harpés sur le flot du temps et ramenés au rivage, on y voyait des livres de psaumes, des assiettes de bois, des lambeaux de tapisseries, des licous en corne d'élan, des cuves à faire de l'eau-de-vie, un piège où s'étaient pris des ours, et, merveille des merveilles, un berceau qui avait bercé, durant deux cents ans, les vagissemens d'une seule et même famille. Et tous les murs étaient tapissés de peintures dalécarliennes.

Ce ne sont point des antiquités puisqu'elles ne datent que de 1838. A cette époque, un artiste campagnard, du nom d'Erik Jansson, eut l'idée d'illustrer les plus fameuses scènes de la Bible, et, aussi peu soucieux de couleur locale qu'un Primitif ou qu'un Véronèse, il rendit avec de solides couleurs les images que l'Ancien et le Nouveau Testament ont formées sur la rétine de l'âme dalécarlienne. Le Dalécarlien, en rude campagnard, a exproprié la Bible. Sur la terre sainte de la Judée, il a bâti ses fermes, planté ses arbres, semé ses moissons, enfoncé sa herse : et il l'a baignée du flot de ses torrens et du sommeil de ses lacs. Son Dieu, bailli suédois, siège au ting de la justice, entouré de ses douze jurés. Les patriarches portent pelisse en peau de mouton et culottes de cuir, à moins que leurs exploits ne leur vaillent un costume militaire ou de haute fantaisie. Samson, pour déchirer le lion en deux, s'est coiffé d'un chapeau gibus et a endossé un frac bleu à boutons brillans. Quand le personnage est de conséquence, un prophète par exemple, l'artiste lui agrafe aux épaules le manteau de son pasteur et lui noue autour du cou le petit rabat ecclésiastique. Toutes les femmes, y compris la Reine de Saba, sont vêtues comme des Dalécarliennes et belles comme des Dalécarliennes. La mère de l'Enfant Prodigue, qui assiste au départ de son fils, remplit l'embrasure de sa porte. Les nuages du ciel ont l'aspect confortable : ils soutiennent leur homme, et la terre plantureuse le nourrit bien.

Il faut cependant de l'extraordinaire dans cet Éden potager, et

que l'esprit, tout en y suivant des allées familières, y éprouve de temps à autre la présence du merveilleux. Les animaux y ont à peine débrouillé leurs formes que les eaux du déluge avaient sans doute confondues; et leur poil s'enlumine d'une étrange couleur. Le cheval bleu d'indigo garde obstinément le cou de la girafe. Mais les tiges des fleurs s'élancent et se recourbent en forme d'arc avec le sentiment de la régularité qu'elles devaient avoir sous la férule du Créateur; et la nature s'efforce d'imiter les teintes inusables des tabliers dalécarliens.

Parfois l'instinct hiérarchique du paysan corrige un détail peu séant des Saintes Écritures. Ce n'est pas sur un âne, c'est sur un cheval arabe que Jésus accomplit son entrée dans Jérusalem. Parfois aussi son humeur s'échappe à góguenarder aux dépens des prophètes, car la Bible, livre unique, miroir de toute la vie, peut à l'occasion refléter notre gaieté, comme elle répond à nos tristesses. Au moment où Jonas sort de la baleine, le monstre referme la gueule et de sa lévite coupée lui fait un veston. Mais béatement Jonas se promène le long de la rive verdoyante et sourit à une enseigne de cabaret. Parfois enfin cette imagerie, dont j'ai entendu des peintres admirer la fermeté du trait, atteint par sa naïveté une grâce où semble avoir passé un peu de la lumière du ciel dalécarlien.

Soixante ans après Erik Jansson, un poète, fils de laboureurs et de mineurs, le premier de la famille qui ait quitté les champs et les forêts, « ses forêts nocturnes avec leurs ramiers et leurs lynx, » Karlfeldt recueillit ces peintures et les accrocha fièrement à la cimaise de la poésie suédoise. Un rien lui suffit pour en faire des chefs-d'œuvre. Mais ce rien, comment le définir? C'est une pointe d'humour où perle l'essence même de la poésie. Sous ses doigts, la bonhomie de Jansson a pris une figure plus narquoise, et, sans gauchir de sa dignité solennelle et empesée, le pinceau campagnard a rencontré l'image délicate ou saisissante. Il a enté sur la candeur avantageuse du paysan dalécarlien la plus savoureuse des fantaisies.

Nous sommes au riche potager de l'Éden. Le veau danse sur des queues de tigres. Le cochon respire une rose humide de rosée. Adam « soucieux cultivateur, » (car, dès l'aurore du monde, un cultivateur fut toujours soucieux, et l'épithète de Karlfelt prête à la rudesse du dessin une valeur psychologique imprévue), Adam va et vient sous les jaunes pruniers. Ève avec une

pomme fait des signes, et *où elle marche le printemps s'éveille.*

La pomme est consommée. « Ève se tient honteuse dans un soleil de cire rouge, manipulant sa solide jupe en feuilles de figuier. » (Je reconnais la bonne Dalécarlienne à la solidité de sa jupe et sa gêne de paysanne à la façon dont elle la manipule. Adam en caleçon vert grimace comme un homme dont l'estomac et la conscience sont également tiraillés. Le serpent du haut de l'arbre jubile et agite la queue dans les fleurs de pommier. Un ange en pantalon couleur de feu brandit une énorme hache. Désormais, *le fléau battra les épis de l'aire; la massue de Caïn sera taillée et frappera*... Le printemps qui s'éveille aux signes d'Ève, la massue de Caïn dont la forme se dessine déjà sous le feuillage, ce sont là des traits sobres, charmans et énergiques, par où le poète, sans effort, se révèle. Dans ce genre, je ne sais rien qui soit supérieur à *l'Ascension d'Élie.*

« Voici le saint Élie qui monte vers le pays du ciel dans une carriole brillante et neuve.. Il porte son chapeau d'enterrement et sa pelisse de fourrure. Il tient le fouet à la main, et sur ses genoux repose son parapluie vert...

« Oui, son Roi lui-même lui a envoyé ses chevaux et sa voiture, et lui a mandé : « Mon bon vieux Dalécarlien, j'ai appris ta grande sagesse. Elle pourrait m'être utile : tenons conseil pour mon royaume ensemble. »

« Et voici la voiture qui monte et roule, et la large main d'Élie fait des signes d'adieu à la contrée de sa vie terrestre. Et nous y voyons un morceau de notre pays dalécarlien sous l'abri des montagnes aux pins rêveurs.

« Voyez la splendeur des grandes eaux; voyez la rive rouge et jaune comme un jardin, des mères et des jeunes filles. Et des petits garçons montrent les roues volantes. « Regarde le père voisin ; c'est lui qui s'en va vite et sans prendre garde! »

« Voyez le clocher de Leksand comme un gros oignon. Et l'airain de Falun sonne la fête pour le voyage du Bienheureux. Et il s'en va de cette sonnerie éclatante vers le psaume des orgues éternelles.

« Quand tu seras attablé, Élie, à la table de ton maître, jette les yeux sur notre misère et méchanceté: laisse tomber dans l'oreille du juge de douces paroles de pardon; demande du pain pour les Dalécarliens qui ont faim.

« Voyez maintenant le soleil qui se couche derrière Solleroën,

et le prophète qui s'éloigne tranquille en la nuit des espaces. O petites lumières amies que le bon père Dieu a posées le long de la route jusqu'à sa maison hospitalière!

« Au-dessus de lui, dans les déserts lointains, le méchant Scorpion se promène, et là le Chien court avec son aboiement solitaire. Le Lion et les Ours y ont leur demeure. Mais ils ne font point de mal aux coursiers de Dieu.

« Le feu sort de leurs naseaux; le feu court dans leurs jambes; ils galopent allégrement par l'immensité et atteignent la voie lactée, cette belle allée qui mène à la porte du Paradis.

« Et le Seigneur sort sur son perron sculpté: « Entrez donc, ô mon saint Prophète. » Et il fait signe à un ange, son valet, qui arrive alerte et vif, et conduit au pâturage les bêtes essoufflées. »

Petit poème délicieux où, comme le Dieu d'Élie, le poète fait monter le peintre campagnard dans la carriole étincelante de sa fantaisie, et l'emporte, tel qu'il est, avec ses pots de peinture et ses pinceaux, un peu plus haut que les fjells de son pays. Parfois il le dépose en route au flanc d'une colline et continue son voyage tout seul. La peinture n'a été pour lui que l'occasion d'un rêve. Ne regardez pas la Vierge Marie sur les images de Jansson. Vous pourrez la rencontrer sur les chemins de la Dalécarlie, petite madone paysanne, sérieuse, pensive, les yeux pleins de songe et de längtan; mais écoutez plutôt Karlfeldt :

« Elle vient dans les prairies... C'est une petite Dalécarlienne au teint de fleur d'amande. Oui, comme une fleur d'amande ou comme une églantine éclose loin de la route et du village, là où il n'y a ni monde ni poussière. Quel sentier as-tu suivi pour que le soleil ne t'ait point brunie?... Tes cheveux découverts brillent étrangement. Ton front est pareil à la courbe de la lune... Maintenant le vent du soir fraîchit parmi les rangées d'ancolies. Et les cloches jaunes des lys sonnent le dimanche et la paix... C'est l'heure où les jeunes gens et les jeunes filles de Dabarna vont deux par deux... Pourquoi vas-tu seule et songeuse? Tu ressembles à la jeune fille venue de sa première communion, qui veille dans la nuit silencieuse de la Pentecôte et pense, en la crainte de son cœur, aux paroles entendues et au miracle goûté. Retourne, retourne. Marie, le soir avance et ta mère devient chagrine quand tu chemines si solitaire. Tu es petite et fragile comme les branches de saule qu'un souffle brise. Et dans

la forêt l'ours dangereux rôde. Mais la rose que tu tiens est ton signe et ta garde : un ange l'apporta du céleste jardin. Tu peux marcher sur des serpens et des épines. Par cette bande de lumière que le couchant déroule au milieu des eaux du Siliane, par ce pont tremblant et frissonnant et si étroit, tu pourrais suivre ce soir jusques au Paradis ton chemin d'épousée. »

Un paysan comme Jansson, ce Karlfeldt; mais, au lieu d'avoir bêché la terre, il a « bêché les livres, » un paysan très artiste, j'allais dire très alexandrin, mais bien moins détaché que les Alexandrins de l'objet de sa poésie, qui reste pour lui la réalité vivante et quelquefois même douloureuse. « Paysan je suis né, seigneur je fus, campagnard je redeviens. » Le campagnard ne peut oublier qu'il fut un seigneur sur les terres d'Upsal; et, s'il parle avec les paysans dans la langue des paysans, il ne nous permet pas d'ignorer qu'avec les savans il parle latin. Ivre de vin doux et du fruit de ses champs et du jus de ses baies, il a beau, les pans de son habit ramenés sur son bras, soulever sa danseuse en vrai Dalécarlien, et « la faire voler très haut vers le cuivre rouge de la lune d'automne, » son ivresse est calme et clairvoyante, et le pas de sa danse obéit encore plus au rythme du vers qu'aux sons grinçans des violons rustiques. « Ma Muse n'est pas du Pinde; elle est du village de Pungmakarbo... Un cheval ailé de forme grecque est noble et fier, c'est sûr; mais je préfère monter dans la tempête le poulain d'une jument de mon pays. Mon éperon brillant est de fer forgé; mon chemin passe sur des aiguilles de pin. Ma lyre a les notes profondes et rauques du coq de bruyère et crie son ardeur comme le râle des genêts... » Soit; mais, pour parler ainsi du Pinde, il faut y être allé, et je le soupçonne d'avoir appris sur le dos de Pégase à enfourcher le poulain des fjells. La nature la plus sauvage aime qu'on l'aime avec quelque raffinement. Karlfeldt, en changeant « le pantalon de bure pour l'habit du pédant, » n'a pas trahi la cause de ses pères. De toute la vie qu'il a retirée des livres il a ressuscité ces Dalécarliens ignorés, cultivateurs et forgerons, qui ne connurent jamais l'esclavage et ne rampèrent devant personne. « Ils siégeaient en rois dans leur propre maison, et, les jours de grandes fêtes, ils s'offrirent une bonne ivresse. Ils embrassaient les jeunes filles au printemps de la vie : l'une devint leur fidèle épouse. Ils honorèrent le Roi, craignirent Dieu et moururent sans éclat, rassasiés d'années. » Le comte Alfred de Vigny n'a

point célébré ses ancêtres avec plus de fierté que ce paysan; mais il n'y a peut-être pas mis tant de mâle tendresse. Mieux encore, Karlfeldt a trouvé les paroles des chansons muettes que ces hommes de labeur et de labour ont, durant des siècles et dans le silence de leur cœur, chantées au bruit des haches, derrière les charrues et les chariots. Par delà le tombeau, il a libéré leurs âmes, qui furent toujours mal parlantes, de tout ce qu'elles gardaient en elles d'inexprimé : amour de la terre, des eaux jaillissantes, de la lumière sur les landes désertes, et des coups lents et réfléchis qui sonnent aux grandes pendules de Mora; langueur savourée des jours d'attente; apaisement des longs hivers où, l'oreiller bourré de fleurs de houblon, on dort du même sommeil que l'ours dans sa tanière. Avec quelle fraîcheur le rêve des morts n'a-t-il pas éclos sur les lèvres de ce vivant! Sa poésie, nous dit-il, est tantôt d'un monsieur, tantôt d'un paysan, tantôt des deux ensemble. Homme de la nature parmi les citadins, homme de la ville parmi les campagnards, il souffre de ne plus savoir dans quelle classe il doit se compter. Je le compte au nombre des poètes les plus originaux de la Suède.

*
* *

Il y a plus dalécarlien que Leksand; c'est Floda. On ne saurait imaginer une province aussi diaprée d'usages et de coutumes que la Dalécarlie. D'une commune à l'autre, le dialecte, le vêtement, l'esprit changent. Du côté de l'Est, les natures sont plus joviales; du côté de l'Ouest, plus assourdies et plus mélancoliques. Telle commune donnera dans les sectes; telle autre penchera vers l'indifférence. Floda, loin du chemin de fer, loin de tout, ne fabrique point d'horloges comme Mora, ni de seaux de bois comme Efdalen, ni de pierres à aiguiser comme Orsa. Elle ne produit que du blé et des paysans riches, fiers, indépendans, solides de râble, durs de crâne, et qui se font enterrer très tard les mains dans leurs gros gants de mariage, tricotés de fleurs. Les femmes de Leksand auraient la tournure fine en comparaison des femmes de Floda. Mais, à la fonte des neiges, elles sortent de leur énorme chrysalide avec des tabliers et des fichus plus éclatans qu'un parterre de curé, et tout le printemps fait explosion sur leurs capelines multicolores. Floda ne compte pas une seule auberge. Quand le vétérinaire vient au bourg, le marguillier lui loue une chambre; et, quand un étranger y tombe de

la lune, le marguillier lui offre la chambre du vétérinaire. Mais l'église de Floda, qui date elle aussi des temps idolâtres, vieille bâtisse contrefaite et trapue, renferme d'extraordinaires peintures de chevaliers et, plus extraordinaire encore, le portrait d'une grande dame du grand siècle aux épaules décolletées. Et surtout elle possède un pasteur dont il faut être au moins anabaptiste pour ne pas accourir de dix lieues à son prêche.

J'aime les pasteurs suédois. Chaque fois que j'ai douté du bonheur terrestre, je me suis rappelé leurs presbytères, toujours situés au plus bel endroit des vallées de larmes, leurs seigneuriales allées de bouleaux, le confortable de leurs demeures, la physionomie appétissante de leur salle à manger, et la sérénité du cabinet de travail où se recueillent, en cravate blanche et en redingote noire, ces notaires de l'Évangile. Ils sont indépendans des hommes et vraiment les élus de Dieu. Le respect qu'on a pour eux fait partie des héritages. Leurs femmes soignent le temporel avec la même économie qu'ils administrent le spirituel. Leurs fils brillent aux Universités. Ils marient toutes leurs filles. En septembre, ils mènent leurs gendres à la chasse de l'élan. Le chemin du salut passe sur leurs propriétés.

Mais le pasteur de Floda ressemble moins à un notaire qu'à un prophète, un robuste et copieux prophète dalécarlien. Quand je vis ses longs cheveux, sa face rase, et, sous la solide maçonnerie de son front, ses yeux de paysan candides et fins et ses lèvres de bon vivant, je ne songeai pas seulement au saint Élie de Karlfeldt; les vers d'un jeune poète suédois mort au temps du romantisme, les vers de Vitalis me revinrent en mémoire: « Le Pasteur connaît son Josué et sait comment on mène les enfans d'Israël en terre de Chanaan... » Et de cette ironie un peu guindée, ma pensée sauta à l'humour plantureux de Fröding, le plus grand des poètes de la Suède contemporaine: « Notre curé est rond comme un fromage et savant comme le Malin lui-même. Mais il ne fait pas de manières... un brave homme qui boit son café comme nous et qui aime à manger comme nous... Seulement, c'est autre chose aux jours de fête. Dès qu'il a mis son manteau de prêtre, nous nous sentons misérablement petits. Alors il grandit; il est curé de la tête aux pieds, un vrai curé, le curé d'un grand presbytère avec annexe. Je n'oublierai jamais combien il était respectable la semaine dernière, sous sa chape et son rabat, et comme il moulait dans un moulin les enfans de

ce monde... Il en pleurait; je le crois bien: il parlait du Dernier Jugement! Et tous nous pleurâmes en abondance, car la chair cuisait et l'âme était fortement pincée. Et, le service fini, les membres du Conseil se glissèrent hors de l'église, le dos rond... Mais il est certain que nous reprîmes courage quand le pasteur s'éclaircit la voix et nous dit : « Veuillez passer aux tartines d'anchois et aux petits verres d'eau-de-vie. »

Le pasteur de Floda ne se reconnaîtrait pas dans le curé de Fröding; et pourtant, si vous l'entendiez en chaire, vous comprendriez la pieuse terreur de ses ouailles et le dos arrondi des membres du Conseil. Il manie l'éloquence à la façon d'une cognée; il a l'image tranchée et abrupte, la locution rude. Quand il commence son prêche par ces mots: « Moi qui vous parle, j'ai vu le diable, je le vois!... » et qu'il fixe ses yeux sur l'assemblée des fidèles, je vous prie de croire que pas un assistant n'est dispensé du frisson et que tous, descendant en eux-mêmes, y voient le diable qu'a vu leur pasteur: l'orgueil qui ne leur permet de rien devoir à personne; l'amour avare de la terre, qui, l'an dernier, poussa l'un d'eux à se jeter dans le Dalelf, parce qu'il s'estimait frustré d'un lopin d'héritage; l'envie qui fait qu'un des riches hommes de Floda est aujourd'hui bloqué dans sa propriété par les lentes et patientes acquisitions de ses voisins, au point qu'il n'en peut mettre le pied dehors sans leur consentement; l'ivrognerie qui, domptée chez les vieux, reparaît chez les jeunes et que tous chôment encore le dimanche d'avant Noël ; et aussi la concupiscence, lorsque, à la Saint-Jean des vaches, époque de la récolte, tout le bourg redescend des chalets et que les femmes en beaux atours dansent sur le pont flottant.

Parfois, les jours de chaleur, il lui arrive de s'arrêter au milieu de son sermon. Sa large main se promène sur l'auditoire et désigne les têtes: « En voici un, dit-il d'une voix grave, deux, trois, quatre... » Une pause, puis un éclat: « Et tous, les voici tous qui dorment! » Allez donc jouir d'un peu de sommeil au prêche d'un tel pasteur! Sa parole vous réveille plus durement que le bâton de bambou, orné de clochettes, dont le bedeau jadis frappait la nuque des dormeurs. Mais il ne sort pas toujours son tonnerre et ses foudres. Son sermon s'accoude souvent à la chaire comme un ange de Jansson vêtu en campagnard. « Si nous causions aujourd'hui du socialisme ou du suffrage universel? Qu'en pensez-vous?... » Et, jamais effrayé

des idées ou des mots, socialiste comme les vrais hommes de Dieu, il remue les cervelles de ses auditeurs et secoue sans pitié les gros sous terrés au fond des poches de cuir.

Il y a quelques années, le curé de Floda (pourquoi, Seigneur?) rêva d'une paroisse de Stockholm. Il y alla de toute son éloquence devant les paroissiens de la capitale qui devaient élire leur nouveau pasteur. Mais les gens de Stockholm n'admettent qu'un christianisme correct et très distingué. On renvoya ce paysan du Dalelf à son presbytère. L'heureux homme! Il en domine le fleuve et la vallée; ses fenêtres semblent s'ouvrir à la hauteur des collines violettes qui ferment l'horizon. Sur le chemin de son vieux domaine, il me souvient que les genévriers perçaient la neige de leurs bouquets verts et que, dans l'air jaune du soir, les grands bouleaux faisaient une allée vaporeuse. A peine eus-je franchi le seuil de la cour, des nuées d'oiseaux effarouchés tourbillonnèrent au-dessus de ma tête. Sous chaque croisée, une petite « hôtellerie » chargée de graines était suspendue. Entre le presbytère et ses dépendances, tous les arbres portaient, attachées à leurs branches, des gerbes de blé dont la chaude pâleur ressortait sur la neige. Je m'avançai, enveloppé de pépiemens et de bruits d'ailes. Le Pasteur et M^me^ la Pasteur, une petite dame qui sentait le linge parfumé de lavande, me reçurent dans leur maison aux plafonds bas, mais largement hospitalière. Des oiseaux entrèrent avec moi. Et je ne pensai plus du tout au curé de Fröding. Le pasteur de Floda est autrement spirituel. Mais je reconnus la marque de son imagination dans l'amour qu'il a des excentricités de la nature. Les paysans, qui flattent son goût, lui apportent chaque jour des loupes d'arbre monstrueuses, des carapaces d'écorce, des racines lovées comme des serpens, des branches qui ressemblent à des squelettes de poisson. Et pendant qu'il caressait sous mes yeux ces curiosités apocalyptiques, des mésanges qui l'avaient aperçu, lui et sa femme, frappaient du bec aux vitres et demandaient qu'on leur ouvrît.

* * *

Journées de traîneau par les collines et les vallées suédoises, journées inoubliables. L'hiver du Nord qui, de loin, nous apparaît si sombre et si monotone, est parfois un des plus grands maîtres d'enchantemens. Sauf quand la tempête de neige sévit à travers les forêts, je ne sais rien de comparable à la beauté de sa lumière

et à la sonorité de ses échos. Il est froid; mais le froid sans ténèbres ne fait point horreur; et, les jours où le thermomètre ne descend pas au-dessous de vingt degrés, pourvu qu'aucun vent ne souffle, l'air glacial reste encore assez doux. J'ai vu, le 29 décembre, au sommet d'une colline, dans une ferme chalet, des gens, en bras de chemise, qui tiraient les épis engrangés de leur dernière moisson et qui les battaient sur l'aire.

On part au blême éclairage de la neige. L'aube ne se lève point du ciel : elle rampe le long des haies et lèche la lisière des bois d'une lueur de lanterne sourde. Vers neuf heures seulement, la vie s'étire et se dégourdit dans les fermes solitaires. Des chandelles pointent derrière les fenêtres dont le cadre blanc se distinguera bientôt des façades rouges. La neige sur les taillis a les mêmes tons mous et mats que la ouate aux arbres de Noël éteints. C'est un monde endormi, sans figure, presque décoloré, un monde fatigué du poids des songes, où les âmes doivent se réveiller paresseuses et crépusculaires. Mais, dès qu'au Sud-Est la ligne du soleil a surmonté la couronne des bois, le jeu fantastique commence. Il commence par une incroyable jeunesse d'azur où toutes les choses prennent de la transparence et de la légèreté. Les collines se détachent de l'horizon; elles avancent avec de la lumière derrière elles, et, d'un bleu clair, ondulent comme des vagues frangées d'écume. La neige se colore de teintes aussi changeantes que les flots de la mer la plus nuancée. D'abord jaune pâle, puis rouge, le soleil, toujours oblique, est devenu bientôt d'un jaune de safran. Vers le milieu du jour, toute l'atmosphère est jaune; mais, dans les sous-bois clairsemés, les fûts des pins s'enflamment d'un rouge de cuivre.

La splendeur de ces journées d'hiver n'est pas moins ensorcelante que la clarté polaire des nuits d'été. Elle porte l'hallucination et la poésie du surnaturel jusqu'au fond des âmes. Un long crépuscule lui succède où la nature se prépare à la fête de la nuit. Quand le ciel est profondément obscurci et que les étoiles n'apparaissent pas encore, une lumière mystérieuse monte de la terre. Rien ne scintille et tout luit. La vallée se lève. Le marécage s'étend, comme une mer de glace, sous une danse immobile de fantômes. Les taillis s'évaporent en tourbillons diaphanes. Toute la féerie scandinave se joue sur les clairières. A quoi bon le clair de lune? Une seule étoile fait la forêt étoilée. Une seule étoile au-dessus des sapins, et des milliers de dia-

mans s'allument à la pointe de leurs blanches pyramides. Une seule étoile, et la chevelure des bouleaux étincelle de pierreries. Une seule étoile, et les eaux gelées de la cascade resplendissent, dans le silence, comme les tuyaux d'un grand orgue argenté.

Le silence! On compte, du matin au soir, les rares instans où il fut interrompu. Le matin, autour des fermes, la poulie d'un puits grinça ; le seau heurta sourdement contre les pierres; et ces bruits semblaient s'éteindre à regret dans une immensité qui leur appartenait toute. Plus tard, le grondement d'un marteau sur l'enclume avertit le voyageur qu'il passe à six kilomètres d'une forge. L'après-midi, durant les heures jaunes, on entendit un tintement de grelot qui courait là-bas, très loin, au ras du ciel. Les sons de traîneau, que l'air apporte à travers des étendues inhabitées et que se renvoie la bouche invisible des échos, cette note légendaire des paysages du Nord a je ne sais quoi de magique et de si prenant pour le cœur! Est-ce un ami? Est-ce l'hôte inattendu et toujours espéré? Est-ce l'inévitable malheur qui galope et se rapproche de nous? N'est-ce qu'une illusion sonore dans le désert de ma langueur? Parfois on en est très longtemps poursuivi et comme harcelé. L'appel insaisissable vibre devant nous, derrière nous, à droite, à gauche. Cette petite âme argentine et folle qui voltige sur la rose des vents, je la nomme le feu follet du bruit...

***

Le Vermland est très loin de la Dalécarlie, dont une haie le sépare. Le Dalécarlien, entêté de ses droits et féru de son histoire, reste grave et quasi sacerdotal jusque dans sa jovialité. Le Vermlandais lève son verre et s'écrie : « Bonheur à moi et malheur à personne! » Il a l'humeur prime-sautière, l'appétit de la joie, le don du rire. Mais son excitation n'est souvent qu'un besoin de tromper son hôte et de se tromper lui-même.

Comme nous sortions du petit port de Kil, les marins nous montrèrent l'endroit où, trois ans passés, la veille de Noël, un bateau se perdit. Seul, le capitaine s'était sauvé; jamais les plongeurs ne découvrirent le bateau naufragé; jamais le lac ne rendit une épave; et, pendant plus d'un mois, huit cercueils attendirent sur un débarcadère les corps des huit matelots engloutis. On comprenait, à les entendre, que l'événement avait travaillé l'imagination populaire. Ils n'eussent pas été plus sour-

dement émerveillés s'ils avaient croisé dans la nuit le Vaisseau Fantôme. Rien n'est clair pour les Vermlandais.

Deux jours plus tard, le conducteur de notre traîneau nous racontait ses épouvantes d'autrefois. Là, sous ce pont que nous traversions, une nuit qu'il le traversait, l'eau s'était mise à bouillonner. Quelque chose de noir en avait jailli, dont il sentait encore le frôlement sur sa figure. Son cheval prit le mors aux dents, et lui, suspendu aux rênes, il se mourait d'effroi : « Pourtant, ajoutait-il, ce ne devait être qu'un canard sauvage ; mais, en ce temps-là, je ne conduisais jamais un traîneau, le soir, assis sur le siège de derrière, sans songer qu'une main mystérieuse allait peut-être m'agripper et me tirer par la pelisse. » Il s'agissait à peine de vingt ans. Les loups infestaient alors la nuit d'hiver, et, plus nombreuses que les loups, les apparitions. Notre homme n'osait pas regretter tout haut ce temps-là ; mais je devinais en lui, comme chez la plupart des Vermlandais, le goût farouche et raffiné de la peur. La peur est pour eux un excitant comme l'amour et l'ivresse. Point de province en Suède où l'on ait tant cherché les émotions fortes. On y cultivait la panique. C'est une manière de rompre l'enchantement de la forêt. L'esprit en soulève le poids et en déchire l'ombre par des explosions de rire, de violence et de terreur.

Je retrouve le front du Vermlandais dans tous les magnifiques coups de tête dont, à défaut d'initiative, le peuple suédois a ébranlé l'histoire. L'humour du Vermland a jeté ses fantasques lueurs à travers la poésie et même la folie de la Suède. Tegner est sorti des forêts du Vermland, Tegner mort fou. « Chaque fois que j'entends, dit Heidenstam, la Walkyrie s'endormir dans son cercle de feu aux notes frêles comme d'un harmonica, je pense à l'évanouissement du génie de Tegner. » Le bizarre et génial Almqwist s'enivra de lui-même aux forêts du Vermland. « As-tu entendu, dit encore Heidenstam, la musique dont il accompagne ses vers, cette musique si maladroite et telle qu'il faut l'entendre plusieurs fois pour la comprendre ? Mais tu ne l'entendras jamais, dans la solitude, sans pleurer. » La forêt du Vermland a pesé sur Fröding qui n'a pas cinquante ans et qui agonise à Upsal dans un hospice d'aliénés. La fantaisie vermlandaise, plus légère que la dalécarlienne, a des ailes d'oiseau blessé et des sons de violon fêlé.

J'ai remonté le lac sinueux de Fryken. Les bois qui l'entou-

raient jadis d'une sombre ceinture ont été saccagés. Les collines, où l'on commence à réparer tant d'imprévoyance, se voilent d'un rideau transparent de fins bouleaux et de jeunes aulnes. Çà et là, sur un promontoire, un vieux manoir qui ressemble à un presbytère; des forges près d'un torrent; des fermes rouges, où se posent les corneilles criardes qu'on appelle par ici des rossignols norvégiens. Mais le bourg de Sunné, sur les deux rives du lac resserré, avec son pont de pierre, ses magasins, leurs étalages de lumière au milieu des champs de neige, et son tintamarre de traîneaux et de rires, est un vrai bourg comme on n'en rencontre point en Dalécarlie et qui prouve du moins chez les Vermlandais un caractère plus sociable.

A mesure que nous avançons vers le Nord, la désolation du paysage s'accentue. Seuls points mouvans de la nature, les glaçons rampent et s'escaladent comme des bêtes de cristal et les canards sauvages rament dans l'air, le col immobile et tendu. Le pic du Gurlitta dresse son âpre blancheur. Les fermes s'espacent, prodigieusement isolées. Mais à l'extrémité du lac, au bourg de Torsby, l'auberge retentit d'un concert de voix qui chantent les forêts, les bien-aimées et les sons des cors.

Ouvrez Fröding. Laissez cette poésie, d'une admirable richesse, éclater dans le silence de l'hiver comme les chants des buveurs dans l'auberge de Torsby. Écoutez-y bruire toute la vie vermlandaise. D'abord la vie des petites villes : les dames aux fenêtres, les bonnes aux coins des rues, quand piaffe le cheval du lieutenant; le bal de l'Hôtel de Ville pour la fête du roi Oscar, où la vieille comtesse précède sa petite-fille, comme un vaisseau de guerre suivi d'un yacht de plaisance « tout en pavillons et en flammes de joie; » la maison de prière, et le scandale ahurissant que vient d'y déchaîner le frère Andersson. «... C'était notre jeune Barnabé!... Nous l'avions marié à une veuve d'âge et d'expérience, une femme calme et grave profondément, qui montait la garde autour de lui et qui le suivait partout où il allait.... Précautions et prudence humaines ne sont que vanité, car, la paroisse doit déjà le savoir, frère Andersson s'est enfui cette nuit avec Fia Bergman en Amérique!... » Pasteurs, officiers, même les fonctionnaires, tous les originaux sont ici plus originaux et plus divertissans qu'ailleurs, car l'individualisme exaspéré du Vermland prête à la caricature.

Puis la vie des campagnes : riches paysans, serviteurs cassés

marchant du même pas que leurs chevaux fourbus, jabotement des vieilles femmes au bord de la route, chuchotemens et doux rires sous les taillis de bouleaux et d'aulnettes, danses du samedi soir aux sons de l'accordéon : « Les talons et les pierres sonnaient, les pans des vestes flottaient, les tabliers voltigeaient, les tresses sifflaient, les jupes ondoyaient et la musique geignait... Sur la contrée reposait la nuit étincelante d'étoiles... Des parfums sortaient du trèfle en fleurs et de la pomme résineuse des pins... Un renard se joignit à la musique, un grand-duc ulula... Les danseurs ne remarquaient rien, n'entendaient rien... » A quoi rêvent les jeunes filles? L'une, déjà fiancée, se propose de battre son mari à coups de pantoufle et de l'embrasser ensuite. L'autre, — comme elle ressemble peu à la petite vierge dalécarlienne ! — l'autre hésite entre l'amoureux pauvre et le vieillard cossu. « Je ne peux pas m'empêcher de penser à la belle maison où brillent les cuivres. Ce vieux ne me sort pas de la tête avec ses armoires bourrées, ses piles d'édredons, son argent, son linge, ses vaches, ses moutons, ses cochons, sa ferme... Ah ! je crois que je le prendrais, eût-il quinze enfans ! » Et voici la fille trompée, la rôdeuse, la folle, le chasseur dont les noces se font tous les deux jours dans la forêt : il a vu mourir à l'automne sa dernière camarade de lit. « Plus j'étais dur pour elle, plus elle m'aimait... Elle s'affaissa sur le sentier... le sang lui sortait de la bouche... et là où son visage n'était pas teint de sang rouge, il était blanc comme de la chaux... » Oui, c'est bien la vie des campagnes vermlandaises, et, sous sa gaîté toujours un peu fantasque, des brutalités, des cris de passion, des larmes et du sang.

Puis la vie mystérieuse, la vie de rêve et d'apparitions. Les âmes du Vermland sont des âmes hantées et qui jouissent de l'être jusqu'aux délices de la terreur. En Dalécarlie on m'avait parlé de la Dame des Bois. Des gens de Floda l'avaient encore aperçue, toute verte, paissant d'énormes bêtes noires ; mais elle ne veut point qu'on la regarde par derrière, car on verrait sa longue queue et son dos en forme de pétrin. Lourdes imaginations ! Je l'aime mieux quand c'est Fröding qui la rencontre : « Elle était vêtue de verroterie et de clinquant comme un pasteur le jour de Pâques. Elle portait couronne de fougère et corsage d'or de chat, une jupe de sapin jusqu'aux genoux et le parfum des violettes de nuit. Élancée comme un jeune pin, souple et tenace comme un genévrier, elle se balançait et se tortillait comme un serpent

embroché à la pointe d'une faux... Elle faisait des bonds de chevreuil, et des ondulations de lynx et des diableries de sorcière, et elle se cachait derrière le tronc d'un arbre d'où elle avançait la tête tantôt à droite, tantôt à gauche... »

Mais le poète s'est enfoncé plus avant dans la forêt sauvage, sur le chemin farouche des anciennes sagas, à travers tous ces blocs de pierre que les Trolls des montagnes firent jadis rouler contre les moines chrétiens. Sa fantaisie va remuer au fond des âmes le vieux limon de paganisme d'où s'élèvent tant de formes étranges. Ni la messe catholique, ni le prêche protestant n'ont entièrement exorcisé les campagnes suédoises. Les siècles ne les ont pas désenchantées de leurs superstitions primitives. L'esprit païen revient dans les fermes solitaires comme un mort mal enterré. Il y souffle de sombres violences; il y prend parfois une face naïvement incestueuse ou barbare. On le chasse; et gauche, lourd, désorienté, inintelligent et triste, il s'écarte en grognant. C'est ce grognement que Fröding a rendu dans les vers heurtés et rauques du *Vieux Troll de la Montagne*, un des chefs-d'œuvre de la poésie suédoise :

« Nous touchons bientôt au soir, et bientôt il fera nuit noire. Je devrais retourner au fjell maintenant; mais ici, dans la vallée, on est si bien! Sur le plateau des fjells où tourbillonnent les tempêtes, il fait si solitaire, si vide et si froid! On est si bien où demeurent les gens: dans une vallée tout est si beau et si vert! Je songe à la belle princesse qui passait ici l'autre jour, et qui avait de l'or jaune sur la tête: quel bon morceau! Les petits hommes s'écartent et, quand ils sont en sécurité, ils me montrent du doigt et s'écrient : « Pouah ! quel grand vilain Troll ! » Mais elle avait de beaux yeux et un doux regard, et elle me regarda doucement moi, pauvre vieux balourd, bien que j'aie des yeux sauvages et un regard méchant et que tout ce qui est beau me fuie. Je voudrais la cajoler et la baiser, bien que j'aie une affreuse bouche, et je voudrais la bercer et la dorloter et l'endormir dans mes bras. Et je voudrais aussi la mettre dans un sac et l'emporter pour en faire mon souper de Noël et la manger apprêtée et dressée sur un plat d'or. Mais, hum ! hum! je suis bête, moi. Qui me regarderait ensuite d'un regard doux et tendre? Quelle vieille bête je fais et quelle bête de caboche ! Il faut laisser tranquille cette enfant chrétienne, car nous autres Trolls, nous sommes des Trolls; et, quant à manger la belle, on ne

pourrait pas s'en empêcher. Ah! bien sûr, on voudrait pleurer quand on est bête et méchant et seul, et les pleurs ne servent pourtant à rien. Mais, lourdaud que je suis, il est temps que je retourne à la maison maintenant, hum! hum! »

*
* *

Aujourd'hui, 13 janvier, j'ai vu brûler le sapin de Noël dans la maison du garde forestier où je suis descendu. Les enfans des villes ont dansé, encore une fois, autour de l'arbre illuminé. Mais ici les bougies manquaient pour une dernière illumination, et la mère l'a tout simplement jeté au feu. La maison du garde a six dépendances : une écurie, une étable, deux granges, un hangar, une cabane de provisions. Vous diriez un hameau. Trois personnes y vivent : le père, la mère et leur fils âgé de huit ans. Nous sommes à cinq kilomètres de l'épicerie ; à dix du presbytère. L'enfant va tous les jours à l'école et fait deux lieues dans la neige. Je ne sais où commence ni où finit le bourg de Lekvattnet. D'immenses espaces de bois, de lacs, de vallées en séparent les habitans. Le garde forestier chasse les renards et les gélinottes ; le reste du temps, il menuise. Sa femme accomplit lentement les soins du ménage. Le dimanche, revêtus de leurs habits d'église, ils laissent passer le convoi des heures, assis devant leur poêle, elle, les mains sur les genoux, lui, fumant sa pipe. Ils n'échangent pas dix paroles à la journée.

La ferme la plus voisine est occupée par des Finnois, car le Vermland et la Dalécarlie sont parsemés de petites colonies finnoises. Dans une grande salle, aux lits larges et bas, le poêle en pierres cimentées ouvre une gueule de four, et le toit est percé d'un large trou par où la fumée s'échappe ; mais, avant de sortir, elle séjourne entre les hautes poutres qu'a vernies sa noire patine. Les hommes, plus petits que les Suédois, collés sur la banquette, le dos contre le mur, ruminent, les bras croisés, les yeux mi-clos. Les femmes travaillent, parfois accortes et rieuses, petits chevaux vaillans qui secouent leurs sonnailles et sur qui tous jettent indolemment leur fardeau.

Au dehors, la neige tombe, tranquille, sûre d'elle-même, avec la persistance et la continuité qui n'appartiennent qu'aux choses fatales. Ce n'est plus la fantasmagorie éblouissante du givre. C'est une blanche insomnie où tout s'enfle jusqu'à la difformité. Les broussailles et les arbustes forment des groupes de chimères

grumeleuses et transparentes. On marche sur des clôtures ensevelies. Les bouleaux ploient et leur chevelure traîne. Ils sont la grâce féminine, presque dolente, de ces grandes forêts aussi insociables que les hommes qu'elles abritent. Les essences n'y fraient pas pour se combattre ou pour s'unir. Point de lianes, ni de parasites. L'arbre individualiste reste distant des autres arbres. Chaque sapin, bardé de glace, se retranche dans sa vie de forteresse. Les pins s'érigent d'un seul jet, mornes, durs, inhospitaliers. Pays de végétations intérieures et de redressemens solitaires! Les âmes qui l'habitent seront-elles comme les pins, hautes et droites, ou comme les fins bouleaux aux ramures de rêve que la neige du ciel courbe jusqu'à terre?

Et quelle tranquillité de mort! Il semble que seuls des êtres surnaturels puissent rôder dans cette blancheur. Je n'entends pas un cri d'oiseau, rien, rien que le bruit d'une source, un petit bruit continu, allègre, pur, touchant comme un filet de voix humaine. D'où jaillit-elle? Où coule-t-elle? La solitude en est remplie. Le cœur en est charmé. Et je songe aux vers de Fröding dont je voudrais, même, hélas! aux dépens de l'exactitude, faire passer dans ma langue un peu de leur rythme et de leur langueur. Je songe à toute cette vie de tristesse qu'il a si merveilleusement exprimée...

Chante-moi ta chanson, petite Inga, ma mie :
Je suis si solitaire au chemin de la vie,
Et mon âme est si seule en sa mélancolie!
Chante-moi ta chanson; chante-moi ton doux air
Qui sonne si gaiement dans mon palais désert!
Chante-moi ta chanson, petite Inga, ma mie,
Ta chanson vive et tendre et qui vole sur l'eau.
Et qui court à travers le chaume :
Et je te donnerai tout l'or de mon château
Et la moitié de mon royaume.
L'or et l'argent de mon château, c'est ma tendresse.
Et la moitié de mon royaume,
C'est la moitié de ma tristesse.
As-tu peur de la tristesse,
Petite Inga, ma mie?

ANDRÉ BELLESSORT

# LA

# SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

# EN ALGÉRIE

De savoir si les lois métropolitaines doivent être, immédiatement, appliquées aux colonies, sans exceptions ni amendemens, ou si, au contraire, il convient de faire parmi elles un choix et de ne les promulguer qu'avec les précautions et les délais nécessaires pour les acclimater dans des milieux sociaux différens, si même il ne serait pas souhaitable de laisser aux colonies elles-mêmes la liberté d'en décider, c'est, proprement, tout le problème de la politique coloniale. Elle oscille entre deux termes opposés dont l'un est la politique d'assimilation sans restrictions ni réserves, et l'autre la politique d'autonomie administrative complète ; mais il y a place, entre les deux extrêmes, pour toute une série de gradations, de transitions, dont le dosage prudent permet d'adapter à chaque tempérament local les institutions qui lui conviennent.

L'histoire de la France hors de France, abonde en exemples de colonies compromises, ruinées, perdues, comme Saint-Domingue, par l'application intempestive et maladroite des doctrines métropolitaines. L'esprit français, épris de logique et de symétrie, s'est parfois laissé égarer par les dehors séduisans d'une politique d'assimilation mal entendue. Nous avons cru longtemps, sur la foi des philosophes du XVIII^e siècle et de la Révolution, que les bonnes lois sont bonnes absolument, en elles-

mêmes, et qu'elles doivent faire le bonheur de tous les hommes, quels que soient leur pays, leur race, leurs habitudes sociales, leurs croyances religieuses. Aussi appliquions-nous, sans discernement, aux colonies tout l'imposant cortège de notre législation. Notre administration a été, en général, trop avare de liberté. « Les colonies, pas plus que les batailles, ne se commandent de loin, dans les bureaux d'un ministère. Elles auraient parfois intérêt à couper le fil télégraphique qui les relie à la métropole. Il faut aux colonies, jeunes ou vieilles, une large part d'autonomie. L'autonomie peut être politique, et c'est alors la grand'route de la séparation. Mais elle peut être aussi purement administrative, résider dans une organisation locale puissante, contrôlée de haut par la métropole, mais libre dans ses mouvemens, statuant sur place, faisant face aux nécessités continuellement changeantes d'un état de choses en voie de formation, d'un éternel devenir. » C'est Jules Ferry qui, en 1892, à la suite de la grande enquête sénatoriale qu'il avait dirigée en Algérie, énonçait ces principes et en obtenait l'application (1).

Plus qu'aucune autre partie de l'Empire colonial français, l'Algérie avait souffert des abus de l'esprit centralisateur. Elle végétait sous un régime paralysant et déprimant : c'était le « système des rattachemens, » organisé par les décrets du 26 août 1881. Le gouverneur général, presque annihilé, n'était plus qu'un préfet supérieur dont la fonction était de servir d'intermédiaire entre le gouvernement central et la population indigène, et d'organiser la colonisation officielle. Toute l'administration, tous les organes du gouvernement étaient directement « rattachés » aux divers ministères de la métropole ; les fonctionnaires étaient nommés dans les trois départemens algériens comme ils l'auraient été dans l'un des 86 départemens français. Il en résultait une incompétence générale des services, une absence complète de spécialisation et, finalement, un ralentissement de la vie et de la croissance de l'Algérie. L'Algérie, disait-on, n'est pas une colonie, elle est le prolongement de la France ; les trois départemens africains doivent être assimilés à ceux d'Europe dont ils ne se distinguent que par la présence des indigènes. La colonie étouffait sous l'armure trop étroite des lois de la métropole et sous la routine d'une administration paperassière ;

(1) Jules Ferry, *le Gouvernement de l'Algérie*. A. Colin, 1892, brochure. Cf. *Discours et opinions de J. Ferry*, tome VII, page 286.

l'enquête de 1892 fut pour elle le commencement du salut. « Il nous apparaît, écrivait Jules Ferry en des termes qui n'ont pas vieilli, qu'il n'est peut-être pas une seule de nos institutions, une seule de nos lois du continent, qui puisse, sans des modifications profondes, s'accommoder aux Français, aux étrangers, aux indigènes qui peuplent notre Empire algérien. Non seulement des différences profondes, historiques et sociologiques séparent cette poignée de civilisés de la multitude indigène, mais cette multitude elle-même se diversifie selon les milieux dans lesquels on la rencontre... Nous promulguons nos lois, nous les appliquons, mais après dix ans, vingt ans au plus, elles se meurent de stérilité et d'impuissance, comme des arbres séchés sur pied... » Le système des « rattachemens » ne survécut guère au rapport magistral de Jules Ferry; le décret du 31 décembre 1896 y mit fin. Depuis lors, l'évolution de l'Algérie s'est faite, sans régressions comme sans secousses trop brusques, dans le sens de l'autonomie administrative. Le nouveau régime, sous l'impulsion ferme et prudente de gouverneurs tels que MM. Jules Cambon, Laferrière, Révoil et Jonnart, s'est organisé et développé pour le plus grand bien de la colonie comme de la métropole. Le gouverneur général, sous le haut contrôle du ministre de l'Intérieur, responsable devant le Parlement, détient et exerce la réalité des pouvoirs; là où il ne décide pas souverainement, il est, au moins, consulté. A côté de lui, se réunissent les « délégations financières » qui sont comme le conseil consultatif du gouverneur; elles lui apportent l'appui de l'opinion publique, les avis éclairés d'hommes d'expérience qui, loin des passions politiques, ne sont préoccupés que de la prospérité de l'Algérie et qui, en se montrant de bons Algériens, ont trouvé du même coup la meilleure manière d'être de bons Français.

Les bienfaits du régime de l'autonomie administrative ne sont plus guère discutés : toutes nos colonies nouvelles sont entrées dans cette voie; constituées en grands groupes, elles ont gardé chacune leur physionomie propre et elles ont su trouver la voie la plus favorable à leur essor et à leur prospérité. L'opinion est si bien établie aujourd'hui, que M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies, constatait récemment, à la tribune de la Chambre, que « la politique coloniale a été résolument dirigée vers l'autonomie des colonies, et surtout vers leur autonomie financière. Commissions du budget et Parlement ont dit aux colonies :

Administrez-vous vous-mêmes. Le *fara da se* a été une règle dictée aux colonies. »

## I

Tel est, au moment où l'application des lois de séparation des Églises et de l'État vient troubler l'Algérie, le point de son évolution politique et administrative où elle est parvenue; tel est le sens de sa marche.

La longue bataille parlementaire d'où est sortie la loi du 9 décembre 1905 touchait à son terme; les partis, essoufflés, se désintéressaient d'une lutte où toutes les armes étaient depuis longtemps épuisées, quand la Chambre vota, sans un débat, sans une objection, comme on ajoute une clause de style à la fin d'un traité, un article 43 qui stipulait que « des règlemens d'administration publique détermineront les conditions dans lesquelles la présente loi sera applicable à l'Algérie et aux colonies. » Le Sénat fit preuve de plus d'expérience politique : les conséquences de l'article 43 attirèrent son attention. M. Brager de la Ville-Moysan montra, avec de bons argumens, les inconvéniens de la séparation en Algérie; mais ni son insistance, ni celle de M. Gourju, ne purent obtenir du ministre une réponse sur la question de savoir si la loi serait ou non appliquée aux musulmans. M. Gourju et l'amiral de Cuverville parlèrent sans plus de succès du péril que créerait la loi, en face des élémens espagnol, italien et maltais. M. Paul Gérente, sénateur d'Alger, répondit aux orateurs de l'opposition; il déclara n'apercevoir *aucun danger* à l'application de la loi en Algérie et il affirma « *que la vérité et la justice républicaines devaient être la vérité et la justice aussi bien d'un côté de la Méditerranée que de l'autre.* » A un pareil argument, il était inutile d'opposer des faits! Le Sénat applaudit et vota l'article 43 par 194 voix contre 44.

L'article voté, l'application ne pouvait plus être éludée : il est de jurisprudence que des articles de cette nature ne constituent pas seulement une faculté laissée au pouvoir exécutif d'appliquer ou non la loi, mais bien une obligation formelle de le faire. Du moins ne manquait-il pas de bons esprits, parmi ceux qui prisent la leçon des faits plus que la logique des systèmes, pour souhaiter qu'on attendît qu'après trois lois succes-

sivement votées, la France eût elle-même fixé, d'une façon plus définitive, le nouveau régime issu de la séparation des Églises et de l'État, avant d'en faire promulgation et application en Algérie. Mais l'Algérie n'a pas seulement des colons laborieux, des hommes d'action et d'initiative qui travaillent à augmenter sa richesse et sa prospérité, elle a aussi la minorité parasite et bavarde qui vit pour la politique et de la politique, et qui réussit souvent, par ses loges et ses comités, à faire la leçon aux fonctionnaires et la loi au gouvernement. Dans ce milieu, on se montre particulièrement impatient d'assurer à la colonie les « bienfaits » de la séparation. Plus clairvoyans, les représentans de l'Afrique, parmi lesquels on compte des hommes d'État de haute valeur et de longue expérience, appréhendaient les embarras que ne manquerait pas de soulever l'application de la loi; hormis un seul, il ne semble pas qu'ils aient poussé le gouvernement à hâter le moment de la promulgation de la loi. Quant au gouverneur général, mieux placé que personne pour juger, avec son esprit pratique, des difficultés et des périls de l'application, dans cette colonie jeune et vigoureuse, d'une loi métropolitaine où retentissent, comme dans un raccourci d'histoire, les passions politiques et religieuses de vingt générations mortes, personne n'ignore en Algérie qu'il s'est efforcé de concilier, autant que possible, les intérêts dont il a la charge avec la nécessité de tenir compte de la volonté du Parlement. Il a cherché à introduire dans l'application de la loi tous les tempéramens et tous les délais nécessaires pour en pallier les inconvéniens. Qu'il y ait réussi, comme nous le verrons, dans une mesure insuffisante, mais cependant sensible, il convient de l'en féliciter comme d'une victoire partielle de la méthode d'autonomie coloniale.

Un règlement d'administration publique, daté du 27 septembre et publié par le *Journal Officiel* du 30, promulgue en Algérie les lois du 9 décembre 1905, du 2 janvier 1907 et du 28 mars 1907, et détermine les conditions dans lesquelles la séparation des Églises et de l'État y sera assurée. Le décret reproduit textuellement les principes fondamentaux de la loi du 9 décembre et rend applicables à l'Algérie toutes les dispositions des lois de 1905 et de 1907. Sur trois points principaux seulement, il se distingue de la législation métropolitaine. Le premier concerne les « associations cultuelles. » Au lieu d'un nombre de personnes variant de sept à vingt, selon la population

de la circonscription religieuse, en Algérie sept personnes suffiront dans toutes les localités, quel que soit le chiffre de leur population. Mais le décret dispose que les directeurs et administrateurs devront être Français; il rend, en outre, applicable aux associations cultuelles formées en majeure partie d'étrangers l'article 12 de la loi du 1er juillet 1901 qui prévoit la dissolution, par décret, des associations composées d'étrangers, ayant des directeurs ou administrateurs étrangers, ou ayant leur siège à l'étranger. Comme d'ailleurs il est notoire que les catholiques ne formeront aucune association cultuelle, ces dispositions ne s'appliqueront en fait qu'aux associations musulmanes, protestantes ou israélites. Il en est de même de la disposition de l'article 12 qui permet au gouverneur général, pendant une période de cinq années, à partir du 1er janvier prochain, d'attribuer des subventions aux associations cultuelles « en vue de pourvoir à l'acquittement des frais et charges qui leur incombent. »

Le clergé catholique algérien jouissait, sous le régime concordataire, de traitemens supérieurs à ceux des curés et desservans de France : tenant compte de cette situation particulière, le décret lui fait, en matière de pensions, des conditions plus avantageuses. De soixante ans d'âge et trente ans de services nécessaires, en France, aux ministres du culte pour obtenir une pension égale aux trois quarts de leur traitement, et de quarante-cinq ans d'âge et vingt ans de fonctions nécessaires pour obtenir une pension égale à la moitié du traitement, le décret, pour l'Algérie, abaisse ces chiffres à cinquante ans d'âge et vingt-cinq ans de services, quarante ans d'âge et quinze ans de services. En outre, le maximum de pension qui, en France, est de 1 500 francs, est porté en Algérie à 1 800.

Voici maintenant la troisième et la plus importante des mesures de transition prévues par le décret du 27 septembre : « Dans les circonscriptions déterminées par arrêté pris en conseil de gouvernement, le gouverneur général pourra, dans un intérêt public et national, accorder des indemnités temporaires de fonction aux ministres désignés par lui et qui exercent le culte public en se conformant aux prescriptions réglementaires. En aucun cas, ces indemnités ne pourront dépasser 1 800 francs, ni être maintenues au delà d'une période de dix ans à compter de la publication du présent décret. » (Article 11.)

Telles sont les seules atténuations apportées en Algérie aux

lois de 1905 et 1907. Dans quelques jours, le 1er janvier 1908, le régime nouveau entrera en vigueur. C'est alors que commenceront les difficultés et que s'accumuleront les ruines. La publication du décret du 27 septembre n'a causé aucun trouble, et tout porte à penser que les inventaires s'accompliront sans provoquer autre chose que de platoniques protestations; les mesures palliatives que le gouvernement général ne manquera pas de prendre adouciront les transitions; mais, à mesure que le temps s'écoulera, ces difficultés, loin de disparaître, iront en grandissant jusqu'à ce qu'apparaissent si clairement les conséquences désastreuses d'un régime où l'Église et l'État ne se connaissent que pour se combattre, que l'on sentira, de part et d'autre, le besoin de trouver un terrain d'accord et un mode d'entente.

## II

Le décret du 27 septembre s'applique à tous les cultes qui étaient, en Algérie, reconnus et salariés par l'État français : il atteint donc le culte musulman et intéresse les indigènes comme les Européens. Il aurait été, en vérité, trop contraire à toute justice et à toute égalité que l'État continuât à reconnaître et à salarier un culte musulman au moment où il rompait tout lien avec le clergé catholique. Mais c'est là surtout une satisfaction de forme donnée à l'opinion publique. En réalité, l'organisation religieuse musulmane est tellement différente de l'organisation catholique, ses rapports avec l'État français sont si peu comparables à ceux du clergé catholique, que les mêmes mots, quand ils s'appliquent à l'un ou à l'autre, ne sauraient avoir le même sens, ni les mêmes lois le même effet.

L'Islamisme n'a pas de sacremens, donc, à vrai dire, pas de clergé; il tient tout entier dans le Coran et dans ses commentateurs, dont chacun lit, comprend et applique les préceptes selon ses moyens et d'après son jugement. Abandonnés à eux-mêmes, sans communication avec les centres religieux de l'Islam, les musulmans peuvent garder indéfiniment, sans altération grave, la foi et la pratique de leur culte, tandis qu'une chrétienté catholique, privée de prêtres et de sacremens, dépérirait comme une plante privée d'eau. L'*iman* est celui qui, pendant la prière, se plaçant devant les fidèles, donne le signal

des gestes rituels. Ainsi faisait le Prophète lui-même, et c'est cette fonction qu'il légua à Abou-Bekr; ainsi font, après lui et comme lui, tous les *imans* de toutes les mosquées. Le *mufti* est un grand ordonnateur du culte et surtout un savant, un docteur de la loi. Le *muderres* est un professeur, interprète du Coran. Le *hazzab* a pour fonction de lire le texte sacré, et le *muezzin* est un héraut chargé d'appeler, du haut des minarets, le peuple à la prière et de proclamer aux quatre vents du ciel l'unité de Dieu et la mission du Prophète. Il n'y a point là, à proprement parler, de prêtres, encore moins un clergé organisé et hiérarchisé, intermédiaire nécessaire, pour la célébration du culte, entre Dieu et le croyant. L'Arabe qui pousse ses troupeaux sur les hauts plateaux, le Kabyle qui écorche du soc de son araire le maigre sol de ses montagnes, ignorent jusqu'au nom et jusqu'à l'existence du fonctionnaire payé par la France, décoré de la Légion d'honneur, que nous gratifions du nom de grand *mufti*. Il réserve sa vénération pour les saints locaux, les marabouts qui sont pour lui, pour ainsi dire, des excitateurs de prière, des hommes que leur vie édifiante rapproche d'Allah et illumine d'un reflet de la divine sagesse; l'Arabe peut se passer de l'*iman*, mais il a besoin du marabout : vivant, il va le visiter, lui demander des conseils, des recettes, des remèdes; mort, il vénère son tombeau et s'y rend en pèlerinage. Le marabout n'a aucun caractère sacerdotal; il commence, en général, par être un homme hospitalier, généreux, qui accueille le voyageur et le pèlerin, l'exhorte à la prière, au jeûne. Quelquefois c'est un thaumaturge, un prestidigitateur; l'Arabe, dont l'imagination ardente aime à créer du merveilleux, lui prête des tours de force et des miracles. Ainsi est-il advenu pour notre ancien adversaire Bou-Amama : il n'a ni voulu, ni prévu son rôle; c'est la piété de ses fervens admirateurs qui le lui a imposé.

Un autre élément contribue, avec le maraboutisme, à vivifier la foi musulmane et à diriger son évolution : ce sont les confréries. Elles ne sont en rien comparables aux congrégations catholiques, elles se rapprocheraient plutôt d'institutions comme les tiers-ordres; leurs affiliés sont répandus secrètement dans tous les pays de l'Islam, et leurs chefs, descendans ou successeurs du saint fondateur, tantôt vivent retirés au fond d'une *zaouia*, tantôt voyagent pour faire des *ziara* (visites qui rapportent d'abon-

dantes aumônes). La grande majorité de nos indigènes d'Algérie sont affiliés à des confréries; les unes ont leur centre, leur *zaouia* principale, en Algérie, d'autres au dehors, au Maroc par exemple. L'association des Taïbia, dont les chefs sont nos protégés, les chérifs d'Ouezzan, est l'une des plus populaires en Algérie; celle de Sidi-Abd-el-Kader-el-Djilani compte aussi un grand nombre d'adhérens. Lorsque, pour la première fois après la conquête, le gouvernement français permit au chérif d'Ouezzan de faire une tournée en Algérie, ses partisans firent éclater un enthousiasme indescriptible; on les vit, à son entrée à Tlemcen, se presser sur son passage, jetant leurs manteaux sous les pas de sa mule, baisant dévotement le bas de son burnous, le comblant de riches présens. Un mot d'ordre, un geste de ces saints personnages peut déchaîner le fanatisme et la guerre sacrée parmi des milliers d'indigènes. La vie arabe est une vie rurale : marabouts et chefs de confréries ont seuls une action réelle sur les tribus; le clergé des villes leur est inconnu et n'a aucune influence sur elles; celui qui se laisse salarier par les chrétiens, en a moins encore. La vie musulmane, dans ses manifestations profondes, échappe presque absolument, sinon à la vigilance, du moins à l'influence du gouvernement de l'Algérie.

Il suffit de jeter les yeux sur le chapitre du budget consacré au culte musulman pour se rendre compte qu'aucune comparaison ne peut être établie entre l'organisation musulmane et l'organisation catholique. L'État français donnait jusqu'à présent :

| | | | |
|---|---|---|---|
| | A 23 muftis | de 4 000 fr. à 1 500 fr. soit | 46 500 fr. |
| | A 18 muderres | — 1 200 — à 900 — | 16 740 — |
| | A 161 imans | — 2 000 — à 100 — | 74 590 — |
| | A 278 agens inférieurs (hazzab, muezzins, gens de service, etc.) | . . . . . . . . . . | 78 197 — |
| Total. | 480 ministres du culte musulman | . . . . . | 216 027 fr. |
| | En outre, l'État français allouait pour le matériel du culte | . . . . . . . . . . | 60 980 fr. |
| | Pour les constructions et l'entretien des édifices (1907) | . . . . . . . . . . | 80 000 — |
| | Enfin, au chapitre des œuvres intéressant les indigènes, un crédit de | . . . . . . . . . . | 35 000 — |

était inscrit, depuis quelques années seulement, « pour subventions aux communes, pour entretien et construction des petites mosquées et pour rétribution de leur personnel. »

On voit combien, pour 4 millions et demi d'indigènes musulmans, le crédit était faible et le nombre des salariés restreint. En réalité, l'organisation reconnue et payée par l'État français ne s'étendait qu'aux grandes mosquées des villes. Supprimer ce chapitre du budget n'atteindrait pas la vie religieuse musulmane dans ses sources vives, ni dans son organisation, ni dans sa hiérarchie. Est-ce à dire qu'il ne serait pas déplorable et, dans une certaine mesure, dangereux, sous prétexte de séparation des Églises et de l'État, de retirer au clergé musulman les traitemens et les subventions que nous lui donnions? En aucune façon. Il y a d'abord là, pour la France, quel que soit son gouvernement, une question de bonne foi, de fidélité à la parole donnée. L'arrêté du 7 décembre 1830 qui faisait passer à l'État français la propriété des biens de mainmorte, dits « biens *habous*, » disposait qu'en échange de cette mainmise, l'État français subviendrait aux besoins du culte musulman. On allègue que la capitulation d'Alger, dont l'arrêté de 1830 est une suite et une conséquence, ne s'applique pas à toute l'Algérie, que d'ailleurs les clauses de la capitulation ont été dix fois annulées et rendues caduques par les insurrections et les manquemens des indigènes à la foi jurée. Il est trop facile de répondre que, si, en droit strict, le gouvernement français peut être recevable à contester sa dette, en pratique, le fait même de la payer, depuis soixante-dix-sept ans, était une manière implicite de la reconnaître. L'argument est à deux tranchans et s'applique au même titre aux engagemens pris par l'État français vis-à-vis du clergé catholique spolié de ses biens par la Révolution; mais du moins, en France, peut-on soutenir, avec une apparence de raison, que la dette contractée vis-à-vis du clergé par la Constituante et garantie par le Concordat devait naturellement s'éteindre avec la rupture du Concordat et par l'expression d'une volonté nationale différente; or, la fiction du régime parlementaire veut que les Chambres représentent la volonté nationale. Les catholiques d'ailleurs ont pu, dans la mesure où le peuvent les minorités, défendre leurs droits, tandis qu'ici il s'agit de populations soumises à la France par la force des armes et envers lesquelles, même si l'on considère que nous leur avons rendu en dépenses d'hôpitaux, d'écoles, d'assistance, beaucoup plus que la valeur des *habous* confisqués, le respect de la parole donnée devrait être d'autant plus sacré qu'elles sont plus complètement sous

notre autorité et à notre merci. En Tunisie, nous n'avons pas commis l'imprudence d'incorporer au domaine les biens *habous*: nous nous contentons de surveiller leur gestion sans nous charger de l'entretien du clergé. Si nous avions agi de même en Algérie, nous aurions évité les difficultés avec lesquelles nous sommes aujourd'hui dans la nécessité de compter.

Toute question de droit ou d'équité mise à part, il reste que les traitemens payés par l'État français au clergé musulman et les subventions allouées aux mosquées étaient un lien entre la nation conquérante et le peuple conquis. Sans doute l'influence des *muftis* ou des *imans* salariés par nous est loin de s'étendre à la grande masse des indigènes; mais, dans les villes, leur ascendant est réel: ils se recrutent dans la partie la plus éclairée, la plus instruite, de la population musulmane; le traitement qui leur était payé était un moyen efficace de prouver les bonnes intentions et le respect de l'administration française envers la religion des indigènes. Voir dans les ministres du culte musulman salariés par nous des agens du gouvernement français, des instrumens de surveillance et de police politique, c'est rabaisser la question à de trop mesquines proportions; l'administration a des moyens d'information et de coercition autrement efficaces que l'action d'un brave *mufti*, paisible fonctionnaire qui donne strictement à son service le temps nécessaire, ou d'un pauvre *muezzin* qui module sa complainte parmi le brouhaha des grandes villes. Mais il importe qu'en Algérie la France soit partout présente, qu'elle ne reste étrangère à aucune des manifestations de la vie indigène, que son action s'exerce sur tout, ouvertement, publiquement. On peut sourire des cérémonies franco-musulmanes, des échanges de complimens à l'orientale entre préfets et *muftis* le jour de la fête de l'*Aïd-el-Kebir*, ou des discours des sous-préfets aux inaugurations des mosquées. On peut même s'indigner, comme le font certains colons, de voir le gouvernement français construire des mosquées aux Arabes,... avec l'argent des Arabes. Mais il n'en est pas moins vrai que ce sont là des liens, des points de contact entre les deux races, et que ces points de contact sont menacés de disparaître. Les *muftis*, les *imans*, cessent d'être fonctionnaires français; si restreinte que l'on suppose leur influence, elle était un élément de stabilité, de paix, un contrepoids à l'influence occulte des confréries et des marabouts. Le clergé musulman rétribué ne nous servait guère,

dit-on ; le clergé musulman libre ne nous servira plus du tout et pourra même devenir, les circonstances aidant, un foyer de mécontentement. En aucun pays et en aucun temps, le lien d'argent n'est un lien sans force.

Officiellement, désormais, la vie religieuse des musulmans est, pour le gouvernement général, un domaine fermé, une terre inconnue. Or, la vie religieuse, pour un musulman, c'est toute la vie : tous ses actes sont prévus et réglés par le Coran ; il ne se contente pas de mettre de la religion dans sa vie, il met sa vie dans la religion. Séparer l'Église de l'État est une opération qu'un Arabe ne saurait comprendre, puisqu'il n'y a pas d'Église musulmane et que toute la vie sociale, toutes les fonctions qui, chez nous, sont des fonctions de l'État, sont, en pays d'Islam, des actes religieux (1). Séparation de l'Église et de l'État sera donc, pour l'Arabe, un mot vide de sens, vide au moins du sens que nous y mettons. La suppression du traitement de quelques *muftis* ne réalise pas, à ses yeux, la séparation telle que nous l'entendons ; l'une des fonctions religieuses les plus essentielles est, pour les musulmans, celle du *cadi*, du juge ; nous ne supprimons pas les juges, pas plus que nous ne supprimons les professeurs, les *imans* ou les *muezzins*. Mais l'indigène d'Algérie, dans ce qu'il comprendra de la séparation, — et il ne manquera pas d'interprètes sans bienveillance pour lui en expliquer le sens et l'esprit, — y verra un acte hostile à toute religion ; il saura que la séparation est une mesure spoliatrice du catholicisme, une rupture entre l'État français et la religion traditionnelle et nationale de la France.

S'il parvient à se représenter ce qu'expriment les premiers mots de la loi qui vient d'être promulguée : « la République ne reconnaît aucun culte, » ils lui apparaîtront comme le plus monstrueux blasphème que jamais hommes aient proféré ; il y verra un attentat aux droits de Dieu digne d'attirer sur la nation sacrilège la prochaine échéance des châtimens d'en haut. Son mépris pour les Français en sera grandi, et son impatience de vivre sous le joug des hommes qui ne prient pas, des « chiens. » Le « chien, » dans la bouche de l'indigène, c'est l'homme qui n'invoque pas Dieu : s'il applique aux chrétiens cette suprême injure, c'est parce qu'il les croit infidèles à leur foi, infidèles à

(1) Voyez, pour tout ce qui regarde la vie religieuse des indigènes : Edmond Doutté : *l'Islam Algérien*, Alger, Giralt, 1900.

leurs prières. La dignité de l'homme, que Pascal plaçait dans la pensée, réside pour le musulman dans la prière; la fin de toute vie humaine lui semble être moins encore de connaître Dieu que de le reconnaître, de lui rendre hommage; c'est par la prière, par l'acte religieux, que l'homme se distingue des animaux, qu'il affirme sa supériorité sur la femme. Tout homme dont la vie est consacrée à la prière, au jeûne, aux bonnes œuvres, ils l'honorent et le révèrent, sous quelque nom qu'il serve Dieu. Ils en donnent actuellement une noble et touchante preuve à l'égard du Français illustre qui fut naguère le vicomte de Foucauld, dont les courageux voyages et le livre admirable nous ont révélé la vie marocaine, et qui aujourd'hui, sous la bure du trappiste, sans armes, sans ressources, parmi les tribus farouches et les mornes étendues du Sahara, est devenu, comme autrefois les saints ermites de la Thébaïde, l'objet du respect, de la vénération et des soins pieux des indigènes. Qu'il célèbre la messe ou qu'il invoque Allah, peu leur importe : ils ont reconnu en lui un marabout, un élu d'en haut; ils le protègent, le nourrissent, et pour baiser la frange de sa robe, pour entendre sa voix et s'édifier à son exemple, ils traversent, fervens pèlerins, les immenses solitudes, moins désertes que l'âme où Dieu n'habite pas.

Avec des hommes pour qui la religion est le droit et la loi, le centre et le lien de la vie sociale et nationale, il est trop clair qu'il n'y a pas de séparation de l'Église et de l'État possible. Ce serait déjà trop, si la loi de 1905 aboutissait, même après dix ans, à supprimer les traitemens des *imans* et des *muftis*, et les subventions aux mosquées. L'attention du gouvernement général est trop éveillée sur les questions intéressant les indigènes pour que les inconvéniens d'une séparation, même réduite à la suppression de quelques traitemens et allocations, ne lui apparaissent pas. Aussi est-il d'ores et déjà certain que le décret du 27 septembre sera appliqué au culte musulman dans un esprit de large bienveillance, et que toutes les atténuations possibles y seront apportées. Les musulmans n'auront aucune difficulté à constituer, comme le leur conseillera l'administration, des associations cultuelles en règle avec la loi, et ces associations seront qualifiées pour recevoir, pendant cinq ans, des allocations pour l'entretien et les réparations des mosquées. D'ailleurs, presque toutes les grandes mosquées sont classées comme monumens historiques, et, quant à la foule des petites, leur simplicité

architecturale et l'absence presque complète de mobilier en rend l'entretien peu onéreux. Le paragraphe de l'article 11, dont nous avons cité le texte, appliqué en dehors de toute passion politique et loin de la surveillance des loges maçonniques, permet au gouverneur général, — et il sera bien inspiré en usant de la faculté qui lui est laissée, — de continuer pendant dix ans à payer, jusqu'à concurrence de 1 800 francs, tous les ministres du culte qui émargeaient jusqu'à présent au budget algérien. Il est même possible, à en croire les journaux locaux, que l'on trouve un biais pour maintenir, sous prétexte d'une fonction accessoire quelconque, l'intégralité des anciens traitemens. Enfin, s'il est démontré, pendant dix ans, que le maigre budget consacré par l'État au culte musulman n'est pas de l'argent mal employé, rien sans doute ne s'opposera à la continuation d'un régime qui aura de nouveau fait ses preuves. Rien ne dure autant, surtout en France, que le provisoire.

Mais si le clergé musulman est l'objet, en Algérie, d'un traitement favorable, il serait inadmissible qu'un traitement rigoureux fût appliqué au clergé catholique. Les indigènes ne s'aperçoivent que trop de la défaveur qui pèse sur ceux qui pratiquent la religion qu'ils sont habitués à considérer comme celle de la France (1); ils s'en étonnent et, comme ils ont beaucoup d'esprit de justice, ils s'en indignent. L'abandon des temples leur paraît le signe certain de la décadence des peuples, et, cette décadence, ils l'escomptent et ils l'espèrent. S'ils voient les églises des vainqueurs tomber en ruines, leur religion désertée, pauvre, honnie, dénoncée comme une ennemie, tandis que leurs mosquées à eux seraient bien entretenues et le respect de leur culte affirmé dans les discours officiels et recommandé à tous les agens de l'autorité, qu'en pourront-ils conclure, sinon que la France respecte leur foi parce qu'elle la juge supérieure ou parce qu'elle la redoute? Toute inégalité de traitement serait choquante et irait directement contre son but : il serait imprudent de donner aux indigènes le spectacle du vaincu traité avec plus de déférence et d'égards que le vainqueur. Il faut prendre garde

(1) Un indigène, naturalisé français et devenu instituteur, disait un jour à un haut fonctionnaire algérien : « Je suis catholique, mais, je vous en prie, ne le dites pas, je serais mal noté par l'administration. » Le mot est topique et révélateur.

Pendant le *ramazan*, chaque soir, au coucher du soleil, un coup de canon tiré d'une de nos batteries annonce officiellement la fin du jeûne. Il n'y a rien d'analogue pour aucune fête chrétienne : les indigènes le remarquent et le commentent.

à tout ce qui serait de nature à entretenir le fanatisme musulman; il serait étrange que l'on oubliât que, si nos belles colonies d'Afrique ont parfois couru des dangers, le péril n'est venu ni du Pape, ni des curés français, ni des catholiques.

La séparation des Églises et de l'État, telle que le décret du 27 septembre l'applique à l'Algérie, ne sera donc que faiblement ressentie par les indigènes; aussi n'a-t-elle provoqué parmi eux aucune alarme. Mais, si atténués qu'en soient les effets, la loi aura cependant pour conséquence de creuser un peu davantage le fossé qui sépare en Algérie les deux races et les deux peuples. Elle est de nature à inquiéter les musulmans, à accroître leurs défiances envers les Français, et il ne paraît pas, en vérité, que l'heure soit bien choisie, au moment où l'insécurité règne sur la frontière marocaine et où certains symptômes décèlent une sourde effervescence parmi nos indigènes, pour acclimater en Algérie une loi dont, même en France, les bienfaits ne sont pas encore évidens.

## III

Les israélites d'Algérie (1) ont accueilli sans inquiétude comme sans satisfaction le décret du 27 septembre et la séparation des Églises et de l'État. Leur Église, comme celle des musulmans, est antérieure à la conquête française, et c'est pour exercer une certaine influence sur les communautés juives que le gouvernement français accordait un traitement à neuf rabbins, formés à l'école rabbinique de Paris et nommés par le gouvernement sur la proposition du Consistoire central (2). Un décret de 1903 a organisé en Algérie neuf consistoires d'arrondissement, à la tête desquels furent placés un grand rabbin ou un rabbin : ce furent ceux d'Alger, Médéa et Milianah pour le département d'Alger, d'Oran, de Tlemcen et de Mascara pour le département d'Oran, de Constantine, de Bône et de Sétif pour le département de

(1) Ils sont d'après le recensement de 1906, 64 645.

(2) Budget du culte israélite :

| | |
|---|---|
| Un grand rabbin à Alger. . . . . . . . . . . . . . . . . . | 6 000 francs. |
| Deux grands rabbins à 5 000 francs à Oran et Constantine. . . | 10 000 — |
| Six rabbins à 3 000 francs. . . . . . . . . . . . . . . . . | 18 000 — |
| Secours et indemnités. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 370 — |
| Secours pour édifices des cultes protestant et israélite. . . . . | 1 200 — |
| Frais de voyage . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 13 000 — |
| Total. . . . . . . . . . . | 48 570 francs. |

Constantine. Seul ce clergé officiel est salarié et représente, parmi des populations très arriérées, l'influence française. Les communautés israélites subviennent par leurs seules ressources aux besoins généraux de leur culte, tant en ce qui concerne les édifices que le personnel qui est nombreux. Il y a, en Algérie, quatre-vingts communautés constituées, dont la moindre possède au moins un rabbin et plusieurs sous-rabbins. A Alger la communauté entretient dix rabbins et une vingtaine d'officians. En dehors de leurs synagogues et des locaux et immeubles affectés aux services de leurs administrations, ces communautés ne possèdent que des biens fonciers insignifians, mais elles disposent des ressources considérables que leur rapporte une taxe spéciale sur la *chéhéta* ou abatage de la viande suivant le rite mosaïque. Le décret de 1903 réglemente la perception et l'emploi de cette taxe bien connue sous le nom de « droit de couteau » et fixe aux cinq douzièmes la part revenant à la bienfaisance; il institue, auprès des bureaux de bienfaisance européens, des sous-commissions chargées spécialement du service de la bienfaisance israélite. Des dispositions spéciales réglementent le droit qu'a, en principe, tout Juif de s'instituer sacrificateur et de tuer les animaux suivant le rite, en percevant le « droit de couteau, » et obligent les fidèles à s'adresser aux sacrificateurs patentés et reconnus par les rabbins.

Que vont devenir, sous le nouveau régime, ces dispositions sages et prudentes, et comment empêcher les israélites algériens de revenir à leur état de petite caste fermée, jalousée et honnie, ne sortant de son isolement que pour apporter les jours de vote un suffrage qui n'est pas toujours désintéressé? La réglementation de 1903, les mesures prises pour surveiller l'emploi des ressources des communautés et pour augmenter le nombre et l'autorité des rabbins officiels vont-elles devenir caduques par l'application de la loi de 1905? Il est à souhaiter que non. Le décret du 27 septembre permettra de maintenir aux neuf rabbins, sous forme de pension ou d'allocation, tout ou partie de leur traitement. Il est probable d'ailleurs qu'en tout état de cause le Consistoire central de Paris s'imposerait les sacrifices nécessaires pour maintenir en Algérie des rabbins non indigènes qu'il considère comme des fermens de progrès. Quant aux communautés, elles se constitueront sans difficulté en associations cultuelles conformes à la loi et, comme telles, elles continueront à disposer

des lieux et édifices de culte. Presque toutes les synagogues sont la propriété des communautés; très rares sont celles qui proviennent du domaine de l'État et encore n'ont-elles été cédées qu'en échange d'autres synagogues expropriées pour cause d'utilité publique. Un règlement d'administration publique résoudra prochainement la question du « droit de couteau ; » il est probable qu'en interprétant largement le sens de la loi, il permettra aux associations cultuelles de percevoir, sur le « droit de couteau, » une part qui restera vraisemblablement des cinq douzièmes. Quant à la partie affectée à la bienfaisance israélite, le règlement aura à en déterminer la répartition. Cette question de l'emploi des ressources du « droit de couteau » est la seule qui paraisse préoccuper les rabbins ; si aucun changement radical n'est apporté dans la perception et l'attribution de ce droit, la loi de séparation ne jettera qu'une perturbation passagère dans l'existence des communautés israélites d'Algérie.

En résumé, aucun avantage pour l'État français, ni pour les israélites ; mais, au détriment de l'État, une diminution de l'influence et du contrôle qu'il exerçait sur les communautés juives par l'intermédiaire des rabbins salariés par lui, et, au détriment des israélites, un élément de discorde et de trouble introduit parmi eux : tel est, sur ce point, le bilan de la séparation des Églises et de l'État en Algérie.

## IV

La séparation des Églises et de l'État était depuis longtemps, on peut presque dire depuis toujours, inscrite dans le programme des Églises protestantes. Tout en étant dans l'établissement officiel, elles vivaient, ecclésiastiquement parlant, sous le régime presbytérien synodal, dont les origines se rattachent à des traditions et à des précédens bien antérieurs au Concordat. Aussi ne pouvaient-elles faire mauvais visage à la loi qui venait rompre les faibles liens qui les rattachaient à l'État. Le protestantisme, fait de libre examen et d'individualisme, espère trouver dans le nouveau régime l'occasion d'un brillant essor. Il n'en est que plus significatif de constater qu'en Algérie les Églises réformées n'ont pas accueilli sans inquiétude le décret du 27 septembre.

Les Églises protestantes d'Algérie ne sont pas purement « réformées. » En raison du grand nombre d'Alsaciens, d'Alle-

mands, de Scandinaves qui vinrent, dès les premiers temps de la conquête, s'établir dans la colonie, il fut entendu que les luthériens y seraient aussi représentés, qu'il y aurait un nombre sensiblement égal de pasteurs réformés et de pasteurs luthériens, et que les consistoires seraient mixtes. A Alger, il y a deux pasteurs réformés et un luthérien; à Oran et à Constantine, un réformé et un luthérien. C'est ainsi que fut constituée l'Église protestante unie d'Algérie qui, sous cette forme, a été jusqu'ici reconnue par l'État. On sait comment, en 1872, les protestans de France tentèrent un effort pour obtenir du gouvernement la reconnaissance officielle de leurs synodes et comment l'opposition et la retraite du parti libéral firent échouer cette tentative; l'État ne pouvait consacrer de son autorité une assemblée qui ne représentait plus la totalité des « réformés » de France. Les Églises cependant gardèrent leur organisation ecclésiastique traditionnelle et reconstituèrent leurs synodes en mettant à la base la confession de foi votée par la majorité en 1872; elle devint la profession de toutes les Églises qui se rattachèrent à l'organisation synodale officieuse et qui voulurent se donner à elles-mêmes cette garantie de fidélité à la doctrine évangélique. Il n'y eut plus, en fait de corps officiel, que les consistoires où libéraux et orthodoxes continuèrent à se rencontrer, mais dont les attributions furent presque exclusivement administratives. C'est à cette organisation que les Églises réformées d'Algérie ont adhéré dès la première heure; elles ont formé la vingt-et-unième circonscription synodale.

Aujourd'hui, la loi de séparation survenant met les protestans d'Algérie en face de cette situation complexe : d'une part, deux corps ecclésiastiques, — réformés et luthériens, — nettement distincts, et, d'autre part, une organisation synodale unitaire. Cette union pourra-t-elle être maintenue, aujourd'hui qu'elle n'est plus reconnue par l'État, ou bien l'esprit d'indépendance des fidèles fera-t-il craquer l'ancienne organisation? C'est ce que se demandent les pasteurs. Leurs Églises sont actuellement dans une période de préparation et d'élaboration dont il est encore difficile de prévoir l'issue. Malgré la constitution d'associations cultuelles et une large application de toutes les dispositions favorables du décret du 27 septembre, il est certain que la réduction de leur budget gênera sensiblement les Églises réformées. Les grosses fortunes sont rares parmi les fidèles et l'ex-

trême dissémination du troupeau, perdu au milieu des populations catholiques ou indigènes, oblige les pasteurs à des frais de déplacement considérables; ils redoutent qu'il leur soit impossible de maintenir certaines paroisses de la campagne (1). L'un d'eux nous écrit ces lignes que nous ne résistons pas au plaisir de citer parce qu'elles s'appliquent non seulement à la situation des Églises protestantes, mais *a fortiori* à la situation générale créée en Algérie par la loi de séparation.

« Par le fait de la dissémination de nos fidèles, ainsi que du mélange des races et des conditions mêmes de la vie en Algérie, il ne faut pas se dissimuler que la loi nouvelle se présente chez nous d'une façon assez défavorable. L'Algérien est un déraciné; il n'a pas de traditions. Tout, ici, est article d'importation, et d'importation récente, les Églises comme le reste, et nullement l'émanation d'un état de choses local. Une loi qui en somme demande de l'habitant un effort collectif, désintéressé, pour le maintien d'une institution comme l'Église, suppose une solidarité profonde, faite et cimentée par le temps, par une communauté non seulement de foi, mais d'origine, de souvenirs, de traditions, de cet ensemble de liens séculaires qui unissent les habitans d'une même province, d'une même ville. Une loi pareille se saurait donc être appliquée à un pays comme l'Algérie sans quelque paradoxe. C'est du moins mon humble opinion; et elle n'est pas suspecte, puisque je suis un protestant et séparatiste convaincu. »

## V

Le plus angoissant des problèmes se pose actuellement devant l'Algérie: « Un peuple nouveau se crée sur les bords ensoleillés de la Méditerranée, écrit M. Victor Demontès dans son excellent ouvrage sur *Le peuple algérien;* nous assistons tous les jours à sa formation. Il aura bientôt son individualité propre et son unité... Mais, dans cette formation et dans cette évolution du peuple algérien, l'élément français conservera-t-il la première place ? Conservera-t-il la supériorité numérique, la prépondérance économique, la supériorité morale et sociale, l'hégémonie

(1) Budget du culte protestant en Algérie :

| | |
|---|---|
| 7 pasteurs à 4 000 francs | 28 000 francs. |
| 14 — à 3 500 — | 49 000 — |
| Frais de déplacement, indemnités et secours | 20 000 — |
| Total | 97 000 francs. |

politique (1)? » Telle est, dans toute son acuité, la question : il n'en est pas de plus grave; l'avenir de l'Afrique du Nord et de la France en Afrique y est engagé.

Nous ne saurions, bien entendu, reprendre ici toute la question des étrangers en Algérie; il importe du moins d'exposer où elle en est actuellement et en quoi elle se lie à celle de la séparation de l'Église catholique et de l'État.

L'afflux des populations étrangères, principalement des Espagnols et des Italiens, attirés dans nos belles colonies de l'Afrique du Nord par le voisinage et par les bonnes conditions de travail et de sécurité qu'ils y trouvent, a été tel que leur nombre balance aujourd'hui celui des colons d'origine française. En Tunisie, les Italiens ont la supériorité numérique; les Espagnols l'ont en Oranie. La loi de 1889, qui institue ce que l'on a appelé la « naturalisation automatique, » à la seconde génération, des étrangers nés sur le sol français, n'a produit qu'un accroissement apparent de la colonie française aux dépens de la colonie étrangère; elle a créé, et elle accroît tous les jours, une population qui jouit de tous les droits civils et politiques des Français sans en avoir la mentalité. Le recensement de 1906 a le mérite de tenir compte de ces différences d'origine et de fournir à la discussion des chiffres et des documens précis. Les résultats en sont singulièrement éloquens :

| | | |
|---|---|---|
| Français d'origine (sans l'armée) | | 278 976 |
| Français naturalisés par décret | 21 696 | 170 444 |
| — — par le jeu de la loi de 1889 | 95 950 | |
| — — sous condition suspensive (2) | 50 798 | |
| Israélites (français) | | 64 645 |
| Espagnols | 117 475 | 166 198 |
| Italiens | 33 153 | |
| Maltais | 6 217 | |
| Divers | 9 333 | |
| Indigènes | 4 447 149 | 4 477 788 |
| Marocains | 25 277 | |
| Tunisiens | 3 083 | |
| Autres musulmans | 2 279 | |
| Total général | | 5 158 051 |

(1) Victor Demontès, *le Peuple algérien; Essais de démographie algérienne*, Alger, 1906, 1 vol. in-8°.

(2) Mineurs nés en Algérie de parens immigrés étrangers et qui, à vingt et un ans, deviendront Français en vertu de la loi de 1889, à moins qu'ils ne déclarent vouloir conserver leur nationalité d'origine.

Si au chiffre des étrangers on ajoute celui des naturalisés, on arrive à un total supérieur à celui des Français d'origine. Il n'est que juste de dire que, parmi ces naturalisés, il s'en trouve qui sont réellement devenus d'excellens Français par l'esprit et par le cœur; mais beaucoup n'ont demandé ou accepté la nationalité française que dans l'intérêt de leurs professions et de leurs commerces. Le jeu automatique de la loi de 1889 accroît ainsi de 5000 par an le nombre de ces néo-Français ou plutôt de ces « Algériens, » comme ils s'appellent eux-mêmes, non sans intention ni sans vanité. Vers 1915 ou 1920, calcule M. Demontès, le corps électoral se composera en majorité de ces citoyens d'origine étrangère, et ce sera pour la prépondérance de la nationalité et de l'esprit français en Algérie un indéniable péril. Déjà, dans la province d'Oran, dans un bon nombre d'importantes communes, le chiffre des naturalisés et des étrangers l'emporte de beaucoup sur celui des Français d'origine (1). Plusieurs municipalités sont aux mains des naturalisés. Saint-Denis-du-Sig, Mascara, Saïda, Sidi-bel-Abbès, et bien d'autres, ont l'aspect de villes espagnoles; le dimanche, les rues s'animent des jolis costumes de Valence, de Murcie, des Baléares; c'est la langue et les patois d'Espagne dont on entend résonner les accens gutturaux. Dans la province d'Alger, l'élément français balance à peu près l'élément étranger. Dans la province de Constantine, les Français prédominent, sauf à Bône où ils sont 8845 contre 12041 naturalisés et 7455 étrangers, et à La Calle (508 Français d'origine sur 3000 Européens).

(1) Principales communes où l'élément étranger ou naturalisé est plus nombreux que l'élément français (1906).

| Communes. | Français d'origine. | Naturalisés des trois catégories. | | | Espagnols. |
|---|---|---|---|---|---|
| Oran | 21906 | 2057 | 15314 | 10191 | 23071 |
| Aïn-Temouchent | 1099 | 97 | 878 | 476 | 1269 |
| Id. commune mixte | 835 | 44 | 103 | 21 | 1881 |
| Arzew | 1045 | 449 | 911 | 518 | 1545 |
| El-Ançor | 119 | 34 | 522 | 276 | 1159 |
| Mers-el-Kébir | 230 | 318 | 709 | 456 | 827 |
| Perrégaux | 1136 | 150 | 1032 | 819 | 1650 |
| Saint-Cloud | 1279 | 80 | 697 | 317 | 1527 |
| Rio-Salado | 724 | 27 | 669 | 406 | 892 |
| Saint-Denis-du-Sig | 782 | 91 | 2131 | 1298 | 2336 |
| Mascara | 4117 | 257 | 1219 | 657 | 9996 |
| Saïda | 1737 | 145 | 1231 | 649 | 5127 |
| Relizane | 1062 | 63 | 709 | 458 | 1307 |
| Sidi-bel-Abbès | 4760 | 526 | 4965 | 2042 | 5681 |
| Telagh (commune mixte) | 1342 | 48 | 909 | 325 | 2755 |
| Beni-Saf | 290 | 92 | 831 | 407 | 1052 |

Entre la colonie italienne, en majorité numérique en Tunisie, et la colonie espagnole qui l'emporte en Oranie, l'élément français gardera-t-il l'énergie nécessaire pour imposer sa suprématie? Restera-t-il l'élément conquérant et assimilateur? Déjà, par le contact permanent avec les races étrangères, il s'altère et se différencie de plus en plus d'avec les Français de France. Les mariages mixtes sont fréquens, surtout entre Français et Espagnoles. Les influences mystérieuses du sol, du climat, du milieu agissent lentement, mais fortement, sur les hommes qui y sont soumis et contribuent à dessiner peu à peu les traits et le caractère d'une race nouvelle, qui ne sera ni française, ni espagnole, ni italienne, mais algérienne, ou, plus exactement, méditerranéenne (1).

Que cette nouvelle race historique soit en formation, qu'elle doive résulter de l'addition et de la fusion, dans le creuset algérien, d'élémens divers dont le Français, l'Espagnol et l'Italien sont les principaux, c'est ce dont il est impossible de douter, et c'est ce qu'il ne dépend pas de nous d'empêcher. Nous ne pouvons pas compter sur la supériorité numérique, car l'immigration espagnole et italienne l'emporte sur l'immigration française, et le taux de la natalité étrangère est de beaucoup supérieur à celui de la natalité française. La natalité, dans les familles françaises d'Algérie, est de 23 à 24 pour 1 000; elle tend à diminuer et à se rapprocher du taux si faible de 21 pour 1 000 qu'elle ne dépasse guère en France. Celle des naturalisés est, d'après les calculs de M. Demontès, de 38 à 39, celle des Espagnols de 33 à 36, celle des Italiens de 35, celle des Maltais de 33 à 36. Mais ce n'est pas le sang, tout seul, qui fait la race, c'est la civilisation et l'histoire. Il dépend de nous, dans une large mesure, que ce peuple nouveau porte à jamais le cachet indélébile du génie français, qu'il soit un peuple de culture, de langue, de mentalité françaises. C'est ce qui nous importe, et c'est à quoi nous devons travailler en ce moment : si la France venait à échouer dans cette œuvre d'assimilation, de conquête pacifique, elle aurait en pure perte sacrifié dans l'Afrique du Nord tant de milliers d'hommes et tant de millions de francs.

Si jamais l'éloquence des chiffres a été significative, n'est-on pas en droit d'être ému de ceux-ci? Tous ceux que préoccupe

(1) Voyez le roman, si vivant et si documenté, de M. Louis Bertrand : *le Sang des races*. (Ollendorff, 1899.)

l'avenir de l'Algérie s'en sont en effet alarmés et ont proposé des remèdes. La loi de 1889 et son système de naturalisation automatique ont été vivement critiqués; le conseil général d'Oran a même émis un vœu pour en demander l'abrogation. On allègue, non sans raison, que pour obtenir la naturalisation, il faut la mériter, tout au moins la demander, et que ce n'est point assez de ne pas la refuser; le droit de cité devrait être une récompense. On avait cru faire des Français, on n'a fait que des citoyens qui jouissent de tous les droits civils et politiques des Français, mais qui n'ont acquis aucun des traits du caractère ni de l'esprit national. On a proposé de pallier les inconvéniens de la loi de 1889 en créant une sorte de naturalisation à deux degrés. La première génération née en Algérie ne jouirait que des droits civils des Français, sans les droits politiques : ce serait, comme dans l'ancien droit romain, la *civitas sine suffragio*. De fait, la législation de 1889 semble bien avoir eu des conséquences dangereuses, mais il serait peut-être plus dangereux encore de l'abroger. N'en résulterait-il pas, parmi les étrangers, un mécontentement qui les éloignerait à jamais de la France? Ils n'ont pas démérité, et il y aurait injustice, et aussi imprudence, à paraître les tenir en suspicion.

Les Espagnols sont ardens au travail, sobres, économes; ce sont eux qui ont défriché les belles plaines du Sig, de Mascara, de Bel-Abbès, et qui y ont apporté les méthodes d'irrigation et de culture qui font de la *huerta* de Valence l'un des vergers les plus fertiles du monde. Les gens des Baléares, que l'on désigne sous le nom de Mahonnais, sont de merveilleux jardiniers, c'est à eux en grande partie que l'Algérie doit la réputation de ses primeurs. En Algérie, surtout dans cette Oranie qui fait face à leurs côtes et où jadis leurs rois ont construit des forts qui portent encore leurs armes et fondé des colonies, tous ces Espagnols se croient chez eux; ils s'y plaisent parce qu'ils y trouvent une vie facile, un gouvernement policé, du travail et des terres. Ils s'attachent peu à la France qu'ils ne connaissent pas; leur imagination se plaît aux souvenirs de la vieille et glorieuse Espagne des temps de la *reconquista;* mais ils sont avant tout Algériens, et si quelques-uns espèrent voir le relèvement de leur ancienne patrie et le renouveau de son expansion dans l'Afrique du Nord, la plupart se contentent de travailler en paix et de s'enrichir. Les Italiens, moins nombreux en

Algérie, pourraient y devenir un élément plus dangereux. Les Espagnols rêvent de la grande Espagne du passé ; les Italiens pensent à la grande Italie de demain dont leur désir patriotique voit flotter le drapeau sur toutes les rives méridionales de la Méditerranée, depuis les frontières d'Égypte jusqu'au delà de Bizerte. Mais ils sont des travailleurs endurcis à tous les climats, aptes aux plus rudes besognes ; terrassiers, vignerons, cultivateurs, ils rendent à la colonisation de précieux services. Des Maltais, la France n'a rien à redouter, au contraire ; leur petite patrie ne sera jamais un État puissant; elle est aux mains des Anglais qu'ils détestent; ils sont d'ailleurs beaucoup moins nombreux en Algérie qu'en Tunisie (1).

Tous ces élémens concourent à la prospérité et à l'essor de l'Afrique du Nord, et l'on ne saurait sans injustice leur faire grief de ne pas se transformer, d'un coup de baguette, en Français de race et de tradition. Ce n'est pas une politique de défiance qu'il convient de pratiquer vis-à-vis d'eux ; c'est une politique de conquête, d'ascendant moral et social, de supériorité économique et intellectuelle. Ne pouvant être le nombre, les Français doivent être l'élite dirigeante, constituer l'aristocratie de fortune, d'intelligence et de gouvernement.

Le problème qui se pose pour la France en Algérie est le même, toutes proportions gardées, que celui qui préoccupe les États-Unis : c'est un problème d'assimilation et, pour le résoudre, le gouvernement n'est pas désarmé. Il lui appartient de faciliter l'émigration de ses nationaux en Algérie pour y renforcer l'élément français. Sur cent propriétaires algériens, soixante-treize sont Français : c'est une heureuse proportion qu'il est possible de maintenir ou d'accroître en attirant de nouveaux colons français. La colonisation officielle, tant critiquée, a, en somme, donné quelques bons résultats : c'est elle, malgré tous ses inconvéniens, qui a peuplé l'Algérie de petits propriétaires français (2). L'école, il n'est pas besoin de le démontrer, représente une force assimilatrice très efficace : elle prend l'enfant tout jeune, elle façonne son cerveau et le meuble d'idées. L'institu-

(1) Sur les Maltais et le rôle qu'ils pourraient jouer dans l'Afrique du Nord, voyez notre ouvrage, *l'Empire de la Méditerranée* (Perrin, 1903, in-8°).

(2) Voyez sur ce point le très intéressant travail de M. de Peyerimhoff : *Enquête sur les résultats de la colonisation officielle de 1871 à 1895*, Alger, imprimerie Torrent, 2 vol. in-8°.

teur, pourvu qu'il croie de toute son âme à la grandeur de sa tâche patriotique, qu'aucune infiltration « hervéiste » ne vienne corrompre son apostolat national, est à coup sûr l'un des plus utiles ouvriers d'assimilation et de conquête française.

Mais beaucoup d'enfans, dans nos campagnes algériennes, ne fréquentent pas l'école ou la fréquentent peu. L'école, d'ailleurs, écrit avec raison M. Demontès, « ne suffit pas à transformer complètement, définitivement, l'esprit, si malléable qu'il soit, de jeunes êtres qui, chaque jour, dans leurs familles, par la conversation et par la contagion de l'exemple, puisent souvent des idées et des sentimens contraires à ceux qu'on leur enseigne. » A côté de l'école, il y a l'armée, il y a les collèges et lycées où fréquentent peu les fils de colons étrangers ou naturalisés; il y a les œuvres d'assistance, de mutualité; enfin il y a l'Église.

## VI

La séparation de l'Église et l'État survenant, en Algérie, au moment précis où le problème de l'avenir de notre race s'y pose avec une troublante acuité, et où la prépondérance future des Français, dans un pays conquis et fécondé par leur sang et leur argent, est menacée, prend tout à coup une ampleur inattendue, ou plutôt elle se fond dans une question plus vaste, plus grave, plus inquiétante. Il n'est pas de plus puissant moyen d'assimilation que la communauté d'une même foi et d'un même culte : les Romains le savaient, eux qui faisaient du culte de Rome le symbole et le lien de l'unité de l'Empire. Si la France avait conquis l'Afrique du Nord en un siècle de foi agissante et unanime, au temps de Louis XIV par exemple, on peut croire que l'unification des races, y compris peut-être les élémens kabyles, s'y serait faite sous l'inspiration et par l'ascendant du clergé. Et même aujourd'hui, si amoindrie que l'on suppose l'influence du clergé catholique en Algérie, l'on ne saurait contester que son action s'exerçait dans le sens de la prépondérance française. Est-il nécessaire d'évoquer la haute figure du grand cardinal d'Afrique? Dans les instans critiques, un appoint, même faible, peut suffire à faire pencher la balance : l'Algérie n'a pas, depuis longtemps, traversé une heure plus critique; elle a besoin de la collaboration, de l'union intime de toutes les forces françaises pour une action énergique et immédiate. —

« Demain il sera trop tard, » écrit M. Demontès. — Et c'est à ce moment-là même qu'on la jette dans les difficultés, dans les discordes que l'application de la loi de séparation ne saurait manquer de provoquer. Quelles vont être les conséquences du décret du 27 septembre? C'est ce qu'il nous reste à chercher.

Les Français d'Algérie sont en très grande majorité catholiques d'origine; beaucoup même sont venus de nos départemens restés les plus croyans (Alpes, Pyrénées, Corse, Plateau central); mais, comme il arrive souvent chez les populations transplantées sur un sol nouveau, les traditions s'oublient peu à peu, et les croyances s'effritent. L'âpreté de la lutte pour l'existence, la prédominance des soucis matériels créent un milieu peu favorable à l'éclosion d'un sentiment religieux profond : la ferveur chrétienne semble être moins vive en Algérie que dans la moyenne des départemens français. Cependant, l'attachement au baptême, à la première communion, aux sacremens du mariage et de la mort, témoignent de la persistance des habitudes et des besoins religieux. Ces populations laborieuses, médiocrement idéalistes, souffriraient pourtant de l'absence de culte : l'église, même quand on n'y entre guère, c'est encore un souvenir de la patrie lointaine, c'est un clocher qui se dresse, comme un emblème national, en face du minaret. On serait donc bien aise, encore qu'on n'ose pas toujours l'avouer, de garder l'église et le curé. Mais les colons algériens sont presque tous de petits et de moyens propriétaires, peu fortunés, et, excepté peut-être dans les grandes villes, le clergé ne trouvera, après la séparation, que des ressources bien insuffisantes pour assurer sa subsistance. Cette population est habituée à toujours compter sur le concours du gouvernement; qu'elle se plaigne de la pluie ou de la sécheresse, de la grêle ou des sauterelles, qu'elle ait besoin de travaux de voirie ou d'irrigation, c'est au fonctionnaire qu'elle a recours. Mise en demeure de payer elle-même ses prêtres, elle les laissera partir, mais elle en sera mécontente ; et l'on verra l'élément étranger appeler, d'Italie ou d'Espagne, un clergé nouveau.

Les étrangers ou naturalisés, venus en Algérie des provinces les plus catholiques de l'Italie méridionale, de la Sicile, de l'Espagne méditerranéenne ou de l'île de Malte, restent attachés à leurs pratiques et à leurs habitudes religieuses, au culte de leurs saints nationaux, à leurs fêtes traditionnelles. Andalous,

Valençais, Mahonnais, Siciliens, Napolitains, Maltais, tous ont le catholicisme dans les moelles, tous s'imposeront volontiers des sacrifices pour payer leurs prêtres, mais ils choisiront des prêtres de leur nationalité et de leur langue. A mesure que diminuera, faute de ressources et faute de vocations, le nombre des prêtres français, l'afflux des prêtres étrangers, encouragé par les gouvernemens espagnol et italien, deviendra de plus en plus considérable. Les évêques, quel que soit leur patriotisme, ne pourront plus s'y opposer. Jusqu'à présent, ils réussissaient à grand'peine à suffire aux besoins religieux de toute la population. Les vocations locales étant très peu nombreuses, le clergé se recrutait en France, parmi les jeunes clercs des diocèses les plus favorisés, tels par exemple que l'Aveyron, la Lozère, les départemens pyrénéens. Ces jeunes gens, auxquels le gouvernement accordait le passage gratuit, étaient élevés gratuitement dans les séminaires de la colonie; devenus prêtres, ils recevaient un traitement supérieur à celui qu'ils auraient touché en France. Cette situation va changer. A supposer même qu'avec les ressources des fidèles, ou avec l'aide du gouvernement pendant dix ans, les évêques puissent encore subvenir aux besoins des paroisses, ils manqueront bientôt de candidats pour remplir les fonctions du ministère. L'effet de la loi de séparation et de la disparition des petits séminaires sera certainement, en France, de diminuer, au moins pendant quelques années, le nombre des jeunes gens aspirant à recevoir les ordres; les évêques ne pourront donc plus permettre à ceux de leurs diocèses de les quitter pour aller en Algérie. En conscience, les évêques algériens qui ont charge d'âmes, — d'âmes françaises, mais aussi d'âmes espagnoles, italiennes, maltaises, — ne pourront pas s'opposer à la venue de prêtres étrangers. Le clergé français actuel d'Algérie est patriote, modéré, tolérant; en sera-t-il de même du clergé sicilien ou napolitain, du clergé maltais et surtout du clergé espagnol? Ne s'y trouvera-t-il pas des prêtres fanatiques, ignorans, qui exciteront leurs ouailles au mépris et à la haine de la France persécutrice et spoliatrice du clergé. En pareil cas, dira-t-on, le gouvernement n'aura qu'à les expulser: la loi lui permet d'expulser les étrangers sans donner de motifs, par simple mesure administrative. Mais comment fera-t-on lorsqu'il s'agira de naturalisés? Et d'ailleurs, ne voit-on pas de quelles manifestations andalouses ou napolitaines l'expulsion et l'embarquement du prêtre

martyr deviendraient l'occasion? La population espagnole n'a pas, comme les Italiens du Sud, l'instinct d'agrégation; elle n'a ni écoles, ni sociétés, ni institutions de bienfaisance; mais, le jour où elle se croira menacée dans sa foi, la religion lui donnera le lien et la cohésion qui lui manquent; ses prêtres deviendront le noyau de cristallisation autour duquel s'agrégera la communauté espagnole. M. Demontès estime que « les principes de neutralité religieuse des Français d'aujourd'hui ne nous permettent pas de faire de la religion un instrument d'assimilation; » mais il devrait ajouter que, par le seul fait que les prêtres étaient tous Français et enseignaient en français la religion, celle-ci devenait un instrument d'assimilation. Il ajoute que « le gouvernement, dans l'intérêt de la cause française en Algérie, ne saurait laisser transformer cette religion en arme de combat contre nos institutions et nos mœurs, » mais il n'indique pas le moyen de l'empêcher; il se contente de parler vaguement de « précautions minutieuses. » Toute espèce de mesure répressive irait directement contre son but en provoquant le mécontentement des populations de race étrangère. Le seul remède, c'est de venir en aide au clergé français, de l'aider à vivre et à continuer son œuvre patriotique et unifiante. Toute guerre religieuse deviendrait très vite, en Algérie, une guerre de race qui serait désastreuse pour l'hégémonie française. On ne peut se demander sans anxiété quels troubles naîtraient dans l'Afrique française le jour où le Saint-Siège, faisant droit au désir de la majorité catholique du diocèse d'Oran, nommerait dans cette ville un évêque espagnol, ou, si l'on veut, un Espagnol devenu citoyen français par le jeu automatique de la loi de 1889, et où un Italien serait intronisé à Carthage sur le siège archiépiscopal de Lavigerie! Il n'y a pas, jusqu'ici, en Algérie, d'élément séparatiste: souhaitons que, dans peu d'années, les conséquences de la loi de 1905 n'en fassent pas surgir un.

En même temps qu'elle risque d'accroître la cohésion des étrangers en Algérie et de les mécontenter gravement, la Séparation menace de tarir, tout au moins de ralentir, l'immigration française et de briser la forte unité de nos nationaux en face des étrangers et des indigènes. Jusqu'à présent, quand des villages nouveaux étaient ouverts à la colonisation, une église y était construite par les soins du gouvernement qui s'entendait avec les évêques pour y assurer le service du culte; pourra-t-il

en être de même aujourd'hui? En France même, les départemens qui donnent le plus fort contingent de colons disposés à partir pour l'Algérie, sont précisément ceux qui sont restés les plus catholiques. Déjà, dans certaines localités, les curés cherchent à détourner leurs ouailles de l'émigration, même en terre française; que sera-ce lorsqu'ils pourront leur affirmer en toute vérité que, dans la nouvelle patrie où l'on voudrait les attirer, ils ne trouveront, à cent kilomètres à la ronde, ni une église ni un prêtre? Le gouvernement général reçoit très souvent des lettres de Français, disposés à venir en Algérie, qui demandent si dans tel village le service du culte est assuré : que pourra-t-il répondre sous le régime nouveau? Les localités qui, jusqu'à présent, accordaient une subvention à un prêtre du voisinage pour venir desservir leur église, ne le pourront plus, aux termes de la loi et du décret du 27 septembre.

Tous ces périls, toutes ces difficultés n'ont certainement pas échappé à l'homme expérimenté qui gouverne l'Algérie; mais lui-même, avec la meilleure volonté d'y porter remède, y serait impuissant. Il est lié par les lois et par le décret qui les rend applicables à l'Algérie; il ne peut empêcher, même en faisant la plus large application des dispositions de l'article 11, c'est-à-dire en accordant pendant dix ans des allocations à tous les curés et desservans actuellement en fonctions, qu'une forte part du budget des cultes ne soit supprimée (1). Certes on peut invoquer en toute vérité « un intérêt public et national » pour accorder à tous les ministres exerçant un culte public « des indemnités temporaires de fonction » n'excédant pas 1 800 francs,

(1) Budget du culte catholique en Algérie :

| | | |
|---|---|---|
| 1 archevêque | 15 000 | francs. |
| 2 évêques | 20 000 | — |
| 18 curés (à 2 400 francs) | 43 000 | — |
| 7 vicaires généraux (à 3 600 francs) | 25 200 | — |
| 3 chanoines (à 2 400 francs) | 7 200 | — |
| 245 desservans (à 1 800 francs) | 441 000 | — |
| 109 vicaires ou prêtres auxiliaires (à 1 800 francs) | 196 200 | — |
| Interprètes | 6 300 | — |
| Frais de déplacement | 2 800 | — |
| Secours ecclésiastiques | 4 500 | — |
| Mobilier des évêchés | 1 000 | — |
| Entretien des édifices diocésains | 10 000 | — |
| Grosses réparations | 10 000 | — |
| Secours pour construction ou réparation d'églises et de presbytères | 30 000 | — |
| Total | 812 200 | francs. |

(La construction des églises dans les centres nouveaux de colonisation était imputée sur les crédits de la colonisation.)

et l'on ne peut guère douter que le gouvernement général, laissé à sa libre inspiration et connaissant mieux que personne les difficultés actuellement menaçantes, serait enclin à le faire; mais une pareille audace ne déchaînerait-elle pas la colère des loges, des « délégués, » et de certains personnages politiques? Le gouverneur, contre de pareils adversaires, serait-il soutenu en haut lieu? N'a-t-on pas vu, en Tunisie, les franc-maçons exiger et obtenir la fermeture des écoles congréganistes? Les enfans de toutes nationalités qui y étaient élevés sont allés pour la plupart aux écoles italiennes : le principe de « laïcité » a remporté un triomphe de plus, mais c'est aux dépens de l'intérêt national. Pour pallier les mauvais effets de la séparation en Algérie, ce ne serait pas trop cependant de toutes les facultés laissées au gouvernement général par le décret du 27 septembre. Il serait même à désirer que, par une large interprétation de l'article 2, le gouverneur se considérât comme autorisé à accorder des subventions à des aumôniers de colonisation, comme il en accorde à des aumôniers de lycées et de prisons, ou comme il paye des médecins de colonisation : ce serait le seul moyen de pourvoir au service du culte dans les centres nouvellement créés et d'y assurer aux colons cette liberté de conscience que promet l'article 1er de la loi; car enfin, pour qu'une liberté existe, il ne suffit pas qu'elle soit écrite dans un texte, il faut encore que les citoyens aient pratiquement la possibilité d'en jouir. Tout cela ne serait pas encore suffisant pour empêcher la loi de séparation de produire en Algérie des effets destructeurs, et cependant n'est-ce pas déjà demander, au libéralisme éclairé et au patriotisme de M. Jonnart, plus qu'il ne lui sera, on peut le craindre, permis d'accorder?

Après cette enquête sur les conséquences, pour les différens cultes, de la séparation des Églises et de l'État, nous sommes en droit de conclure que la loi et le décret qui n'en est qu'une insuffisante atténuation seront nuisibles au développement, à la tranquillité, peut-être à la sécurité de l'Algérie. Dans un pays neuf, dont le caractère dominant est l'absence d'homogénéité, la séparation va produire un effet de dissociation; au lieu d'aider à la fusion des élémens disparates dont se compose le peuple algérien, elle va introduire un élément nouveau de discordes, entre Français d'abord, entre Français et étrangers, entre Européens

et Arabes, et même entre israélites. Ces conséquences déplorables, on les verra se manifester dès la mise en vigueur du décret du 27 septembre, c'est-à-dire dès l'année 1908 ; mais c'est plus tard seulement, à la longue, qu'elles se développeront dans toute leur ampleur. Les fautes politiques sont des erreurs d'aiguillage : on peut les prévenir, on peut encore s'arrêter au moment de faire fausse route, mais, une fois le train engagé dans la mauvaise voie, il faut subir l'une après l'autre, jusqu'à la dernière, toutes les inévitables conséquences. Ou bien, dans les années qui vont venir, en France comme en Algérie, le radicalisme jacobin ira s'usant par son succès même et perdra de sa virulence doctrinale, et alors une politique avant tout soucieuse des intérêts et de la grandeur de la France s'imposera et assurera d'abord la paix religieuse, amenant enfin cet apaisement des passions et des haines confessionnelles dont on nous avait promis qu'elle serait la suite naturelle de la séparation des Églises et de l'État. Il sera facile alors, après l'échéance des dix ans, de trouver en Algérie un nouveau *modus vivendi*. Ou bien, au contraire, les luttes civiles, les haines politiques, religieuses, sociales iront s'envenimant et absorbant de plus en plus toutes nos énergies nationales, et alors, c'en sera fait de notre expansion et de notre puissance au dehors ; nous nous confinerons chez nous et, si l'on veut bien nous y laisser en paix, nous nous livrerons en vase clos à des expériences sociales et humanitaires. C'est le vœu de certains idéologues : peu leur importe que l'Algérie soit ou non française, car les colonies ne les intéressent que comme des champs d'expériences ethnographiques. Les doctrinaires politiques se défient en général des colonies, parce qu'ils savent que c'est elles, souvent, qui apportent aux théories les mieux échafaudées le correctif des réalités, et aux plus savantes formules le contrepoids des faits. C'est un enseignement de ce genre que l'Algérie, aujourd'hui, pourrait donner à la France.

René Pinon.

# LE ROMAN ANGLAIS

## EN 1907

### II (1)

### LES NOUVEAUX VENUS

#### I

Le règne des « convenances, » dans le roman anglais, est décidément bien fini. Il y a plus de douze ans déjà que j'ai eu l'occasion, ici même, d'annoncer sa fin, en signalant la substitution au type traditionnel de l'honnête « roman anglais, » tel que le connaissaient et l'appréciaient toutes les mères de famille, d'un type nouveau, le roman *sexualiste,* — qui d'ailleurs n'avait de proprement nouveau que ce nom, et n'était, en somme, qu'une suite directe de notre roman « naturaliste » français. Je citais, à ce propos, quelques lignes significatives d'un article, alors récent, de la *Nineteenth Century :* « Qu'un écrivain anglais, — y lisait-on, — produise aujourd'hui un roman ou une pièce traitant d'autre chose que des phénomènes divers qui caractérisent et distinguent les deux sexes; et, si exquis que soit son style, si profonde et subtile son émotion, si délicate sa fantaisie, le public, d'un commun accord, rejettera son œuvre. » Le fait est qu'une véritable frénésie de sensualité s'était emparée,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1907.

tout à coup, des auteurs anglais et de leurs lecteurs : ce n'étaient, de toutes parts, qu'histoires d'adultères, aventures de jeunes femmes émancipées affirmant leur droit à jouir de la vie, confessions de « filles » plus ou moins repenties, tableaux minutieux et hardis de la dépravation des mœurs dans les « rues basses » des faubourgs de Londres.

Aujourd'hui, fort heureusement, cette fièvre « naturaliste » paraît avoir beaucoup perdu de son intensité : le public anglais, — ainsi que suffirait à nous le prouver l'extraordinaire renouveau de popularité des romans de Dickens, — s'est remis à pouvoir goûter des œuvres « traitant d'autre chose que des phénomènes divers qui caractérisent les deux sexes; » et peut-être n'est-ce point simplement par une rencontre fortuite que la résurrection de la gloire du grand romancier a coïncidé avec le retour des compatriotes de Dickens au goût des peintures décentes, aussi bien dans la comédie et le drame que dans le roman. Mais l'ancienne domination absolue des « convenances, » après avoir duré exactement un siècle, n'en reste pas moins désormais abolie; et si bon nombre des romanciers d'à présent réussissent à plaire sans avoir besoin de toucher à l'élément sensuel de l'amour, l'étude détaillée de cet élément continue cependant à être permise et encouragée, de l'autre côté de la Manche, autant, sinon plus, qu'elle l'est chez nous. Entre les cent cinquante romans que je viens de lire, j'en ai trouvé une vingtaine qui, par la liberté de leurs sujets ou de leurs descriptions, dépassent les « tranches de vie » les plus audacieuses que nous ait jadis offertes l'école de Médan. Et les auteurs de ces romans ne cherchent même plus, comme les romanciers « sexualistes » dont je parlais il y a douze ans, à couvrir leur franchise ou leur grivoiserie du prétexte d'une « thèse : » les aventures scandaleuses qu'ils nous racontent ne prétendent à nous intéresser que par ce qu'elles ont de « choquant, » soit que l'on nous montre une femme partageant son cœur entre son mari et ses deux amans, ou qu'on nous promène à travers les bals publics, les cafés-concerts, et les restaurans de nuit d'un Paris fantaisiste et tout à fait incroyable, — d'un Paris qu'un groupe nombreux de romanciers anglais semblent avoir inventé, en commun, afin de pouvoir y transporter toutes les images de luxure et de vice que leurs sens échauffés leur feront concevoir. Hier encore, un rédacteur du *Bookman* protestait violemment contre

« la dégradation du roman moderne » par ce qu'il appelait « l'école charnelle » (*fleshly school of fiction*). A l'en croire, l'unique moyen de faire fortune, pour un homme de lettres anglais, serait maintenant d'écrire « des histoires ignobles, joignant le cynisme à la cruauté. »

Mais le plus curieux est que ce genre du roman « charnel, » ou « sexualiste, » est pratiqué surtout par des demoiselles. De tous les romans que j'ai lus, aucun ne m'a plus effaré, par l'audace imperturbable de son naturalisme, qu'un gros livre où la femme d'un pasteur de village ne s'arrête point de passer d'un amant à l'autre, avec une inconscience et une effronterie singulières, tandis qu'autour d'elle, les servantes, les voisines, le village entier étale à nos yeux les aspects les plus variés de l'animalité. Le roman était signé d'un nom de famille que précédait seulement l'initiale M, sans doute un prénom; et je me représentais l'auteur comme un *clubman* d'âge et d'expérience, se divertissant à vexer la pudibonderie de ses concitoyens. Je me trompais. En feuilletant, l'autre jour, une revue illustrée, j'ai découvert le portrait de l'intrépide « sexualiste : » c'est une aimable jeune fille aux cheveux bouclés, souriante et un peu rêveuse, avec une petite croix d'or suspendue à son cou; et l'initiale qui précède son nom est pour signifier Marguerite!

Ainsi les « convenances » ont dorénavant cessé d'exercer aucune contrainte sur le roman anglais, et il n'y a plus un seul domaine de la réalité ou du rêve qui ne soit largement ouvert au jeune romancier. Mais tout porte à espérer que les heureux effets subsisteront longtemps encore, qu'a produits autrefois l'interdiction de s'occuper de certains sujets, et que le roman d'outre-Manche conservera, notamment, cette variété qui est l'un de ses mérites les plus évidens et les plus précieux. Longtemps encore, quoi qu'en dise le pessimiste rédacteur du *Bookman*, le public anglais fera bon accueil à des œuvres qui non seulement « traiteront d'autre chose que de la différence des sexes, » mais qui même n'accorderont nulle place à l'amour, dans leur intrigue, sans être pour cela moins « romanesques, » ni moins littéraires, ni même moins libres et moins audacieuses au point de vue moral. Et si cet espoir ne nous était pas assez nettement confirmé par la persistance de la vogue de Robert Stevenson, — le moins « sexualiste, » assurément, des romanciers anglais, — nous en

trouverions une confirmation nouvelle dans le succès, toujours plus marqué, des romans et des contes de M. Mariott Watson.

Car M. Watson est à présent, comme Stevenson l'a été avant lui, le maître le plus parfait d'un genre essentiellement anglais, et dont la formation constitue, à coup sûr, l'un des phénomènes les plus curieux de l'histoire littéraire au siècle passé. Tandis que chez nous, depuis Balzac et Flaubert, les « artistes » de la littérature se sont trouvés, en quelque sorte, forcés d'employer l'originalité et l'indépendance naturelles de leur tempérament à l'étude des seules passions de l'amour, les « artistes » du roman anglais ont dû se mettre en quête d'un autre terrain pour y dépenser à leur aise des qualités pareilles ; et, faute de pouvoir approfondir l'analyse des sentimens amoureux, plusieurs d'entre eux ont entièrement renoncé à l'étude de ces sentimens, de telle façon qu'il y a telles de leurs œuvres, et des plus personnelles et des plus fameuses, qui ne présentent pas l'ombre d'une intrigue galante, et parfois ne contiennent pas une seule figure de femme. Mais, de la même manière que leurs rivaux français affirmaient leur « différence » dans la singularité ou dans l'intensité des émotions « sexuelles » qu'ils évoquaient devant nous, ces écrivains anglais, — poussés dans une autre voie par un même besoin de nier, et peut-être aussi de braver, les principes le plus universellement admis autour d'eux, — ont concentré tout leur effort à s'élever au-dessus du code de la morale traditionnelle, en créant des figures d'une dépravation séduisante, des types de magnifiques ou délicieux coquins, qui tantôt joignaient à leur profonde immoralité les allures délicates de *gentlemen* accomplis, et tantôt déployaient, au milieu de leurs entreprises les plus criminelles, d'inépuisables trésors de tendresse, de douceur, et d'abnégation.

Déjà Thackeray, dans la *Foire aux Vanités* et dans les *Aventures de Philippe*, s'était plu à dessiner des créatures vraiment belles à force d'impudence ou d'hypocrisie, d'inconscience ingénue ou de perversité ; et sa Rebecca Sharp, son Rowdy Croydon, le père de son Philippe, auraient de quoi être considérés déjà comme des modèles du genre nouveau, si Thackeray ne nous avait encore laissé voir qu'il détestait ces personnages, malgré tout le plaisir qu'il prenait à les imaginer. Après lui est venu Stevenson, qui, on peut bien le dire, n'a point fait autre chose

que d'imaginer des personnages analogues, avec une richesse et une variété d'invention merveilleuses, mais qui, désormais, ne nous a plus caché qu'il les adorait, et souvent nous a obligés, nous-mêmes, à les adorer avec lui. Son Maître de Ballantrae, son Allan Breck, et presque tous les héros de son *Naufrageur* et de son *Reflux*, — deux romans où l'amour n'a pas la moindre place, — ce sont en vérité des monstres, des êtres effroyablement dépourvus de scrupules moraux, et cependant si grands dans leur monstruosité, ou bien si généreux et si gais, exhalant une vie si ardente, que nous avons à peine le courage de nous reprocher l'irrésistible affection qui nous attache à eux.

Aussi n'est-il pas étonnant que, à la suite de cet inimitable conteur, une foule de romanciers se piquant de « littérature » aient consacré leur talent à inventer, semblablement, des figures, plus ou moins heureuses, de coquins sympathiques. Une pièce anglaise tirée d'un roman, que l'on est en train de jouer avec succès dans un de nos théâtres parisiens, n'est qu'un médiocre échantillon de la centaine de « *gentlemen* cambrioleurs, » de magnanimes assassins, de faussaires contrefaisant des chèques par pure curiosité esthétique, qui remplissent à présent les romans ou recueils de contes de MM. Hornung, Morrison, Arnold Bennett, etc. Il y a là une abondante et florissante école d'hommes de lettres qui font ouvertement leur métier de la glorification du vice ; et sans cesse les plus raffinés parmi eux estiment plus piquant, selon l'exemple de Stevenson, d'éliminer de leurs récits toute figure de femme, d'où résulte, en effet, pour nous, l'impression assez inattendue d'un mélange de décence et de corruption. Voilà des livres que l'on serait d'abord tenté de « mettre entre toutes les mains ; » et peut-être, au fait, les y met-on réellement ; et pourtant je jure que la lecture même de la *Fille Élisa* ne risquerait point de causer autant de ravages dans de jeunes âmes ! Si bien que je pardonnerais malaisément à Stevenson d'avoir contribué à produire cette fâcheuse lignée d'« immoralistes, » si je ne devinais point que c'est lui aussi, d'autre part, qui a inspiré et nourri l'exquise fantaisie poétique de M. Watson.

On a parfois comparé M. Mariott Watson au vieil Alexandre Dumas, qui paraît bien être aujourd'hui, — soit dit en passant,

— après Dickens, le romancier favori du public anglais (1). Et certes il y a, chez l'auteur des *Aventuriers*, une aisance et une fécondité inventives, un mouvement continu, une habileté à créer des complications en apparence inextricables pour les résoudre, ensuite, presque sans trace d'effort, qui rappellent l'auteur des *Trois Mousquetaires*. Je croirais d'ailleurs volontiers que M. Watson, comme naguère Stevenson, a beaucoup pratiqué les cinq ou six bons romans d'Alexandre Dumas, n'étant pas gêné dans cette pratique, ainsi que l'est un lecteur français, par la pauvreté du style et l'absence, trop fréquente, de « tenue » littéraire. Mais c'est surtout par l'intermédiaire de Stevenson que le nouveau conteur anglais doit avoir tiré profit du talent de Dumas ; et c'est manifestement Stevenson qui lui a appris à revêtir de « littérature » ses imaginations les plus extravagantes. Car le charme particulier des récits de M. Watson, tout de même que celui de *Saint-Yves*, du *Reflux*, et du *Prince Othon*, leur vient de la subtile beauté de leur forme, ou, plus exactement, du contraste incessant de cette forme avec l'abandon romanesque des aventures qui nous sont contées. Que l'on se représente une histoire de brigands, toute semée de duels, d'enlèvemens, d'évasions dramatiques, et de plus d'exploits prodigieux et de coups de théâtre imprévus que n'en contiennent la *Dame de Monsoreau* ou *Vingt ans après*, mais qu'on se représente cette histoire traitée avec un souci scrupuleux du relief et de la consistance des caractères, de la couleur pittoresque des décors, de l'élégante précision des images et de la pureté expressive du style : on aura une idée des *Aventuriers*, qui sont l'un des premiers ouvrages de M. Watson, ou encore de ces *Corsaires* qu'il a publiés voici quelques semaines (2). Bien plutôt qu'aux romans d'Alexandre Dumas, je les comparerais au *Capitaine Fracasse* de Théophile Gautier, le seul essai que je connaisse, en France,

(1) Non seulement une grande librairie anglaise a entrepris la publication des *Œuvres complètes* d'Alexandre Dumas : celui-ci tend même, de plus en plus, à devenir, en Angleterre, un auteur « classique. » Plusieurs de ses romans sont imprimés, à Londres, dans leur texte français, avec une introduction et des notes anglaises ; et il s'est trouvé un écrivain anglais pour offrir à ses compatriotes un gros livre illustré, tout rempli d'érudites recherches, sur le *Paris d'Alexandre Dumas !* On avait essayé naguère d'acclimater, de la même façon, l'œuvre de Balzac ; et, chose curieuse, la tentative semble, pour celui-là, avoir beaucoup moins réussi en Angleterre qu'aux États-Unis.

(2) *The Privateers*, par H. Mariott Watson, 1 vol. illustré, Londres, librairie Methuen, 1907.

— si l'on excepte, peut-être, l'*Homme qui rit* et les *Misérables*, — d'une introduction de l'« aventure » dans le domaine du roman « littéraire. »

Au contraire des *Aventuriers*, où l'auteur s'était amusé à n'admettre aucun rôle de femme, le dernier roman de M. Watson nous présente une gracieuse figure de jeune fille, esquissée du trait le plus fin et le plus adroit : mais cette jeune fille ne tient, dans l'intrigue, que la place d'un « accessoire, » et l'unique sujet du roman est la lutte, en pleine mer ou sur les côtes anglaises et bretonnes, de deux brasseurs d'affaires américains, Alston et Rudgwick, venus en Europe pour trancher enfin une vieille querelle. Ces deux hommes d'aujourd'hui ont beau différer infiniment l'un de l'autre par le tempérament et l'éducation, chacun correspondant à l'un des types opposés de la civilisation présente de leur pays : tous deux sont de véritables « corsaires, » qui ne reconnaissent d'autres lois que leur volonté, et ne souffrent point qu'une autorité étrangère se mêle de leurs intérêts privés, serait-ce pour les défendre ou pour les secourir. C'est précisément afin d'échapper à toute intrusion de la police américaine qu'ils ont résolu de transporter dans le vieux monde l'implacable bataille qu'ils se livrent depuis des années ; et le fait est qu'ils procèdent à l'achèvement de cette bataille avec une ardeur si sauvage, et un si parfait dédain de nos conventions sociales et morales, que nous avons l'impression d'assister à la lutte de deux bêtes féroces, dans l'immensité d'un désert africain. Encore leur férocité n'exclut-elle point la ruse : sans arrêt nous voyons l'un, puis l'autre, s'aviser de quelque nouveau stratagème pour avoir raison de son adversaire, soit que, par exemple, Rudgwick ravisse la fiancée d'Alston, qui est l'aimable jeune fille dont je parlais tout à l'heure, et s'en serve comme d'un appât pour attirer sa proie, ou qu'Alston s'empare du *yacht* de Rudgwick, et se lance à la poursuite de la chaloupe où s'est réfugié son terrible rival. Et non seulement le degré exceptionnel de leur dépravation donne aux figures de ces deux « corsaires » une incontestable beauté, la beauté d'échantillons choisis et caractéristiques de deux variétés de la « bête humaine ; » mais l'un et l'autre unissent à leur qualité de « beaux monstres » un certain agrément personnel qui, jusque dans leurs crimes les plus odieux, ne nous permet point de les détester. Le plus âgé, Rudgwick, nous séduit par sa rondeur joviale et sa bonhomie :

impossible de souhaiter un plus brave homme, plus généreux et plus délicat, aussitôt que sa passion cesse d'être en jeu. Quant à l'autre, le jeune Alston, je dois avouer que celui-là a l'âme beaucoup plus noire, et que l'on aurait peine à découvrir, dans le roman ou dans la vie, un coquin plus complet : mais combien, avec cela, ce coquin est poli et tendre, combien il ajoute d'élégance artistique à son ignominie !

C'est là un genre de roman qui ne satisfait point tous les goûts : trop frivole, suivant les uns, tandis que d'autres le jugent affecté, et d'un art trop savant. Mais ceux qui l'aiment sauront gré à M. Watson des heures charmantes que leur procurera la lecture des *Corsaires*. Tout au plus regretteront-ils que le conteur anglais se croie plus ou moins tenu, par sa conscience de poète et de lettré, à garder une réserve excessive en présence de ses personnages, au lieu de se livrer pleinement à eux, comme le faisait son maître Stevenson. Car toujours on devine qu'il redoute, pour ainsi dire, de paraître dupe de ses inventions. « N'oubliez pas que ce que je vous raconte n'est pas absolument vrai ! » semble-t-il nous murmurer, dans tels tours de phrase d'une préciosité délicieuse, mais inutile, ici, et un peu gênante. Par où il nous fait voir, lui aussi, ce manque de naturel qui est décidément la grande maladie de tous les romanciers anglais d'à présent, et qui comporte, entre autres symptômes, un besoin de rappeler au lecteur que l'auteur n'invente et ne développe ses récits que pour s'amuser. Heureux, du moins, l'auteur des *Corsaires*, de réussir à nous amuser autant qu'il s'amuse lui-même !

## II

A côté de ce « roman d'aventures littéraire, » le roman religieux a toujours été un genre essentiellement anglais, se poursuivant sans cesse, de génération en génération, dans la littérature nationale. Cette année encore, la production du roman religieux a été abondante et diverse : toutes les nuances de l'opinion anglaise y ont trouvé, une fois de plus, de zélés défenseurs, depuis le *papisme* le plus orthodoxe jusqu'aux limites extrêmes de l'*agnosticisme*, en passant par cette forme particulière du protestantisme qui consiste, uniquement, à dénoncer les erreurs et les crimes de l'« idolâtrie romaine. » Mais je n'ai pas eu la chance de rencontrer, parmi les nombreux romans nou-

veaux qui reflètent cette dernière nuance, un seul ouvrage ayant une valeur philosophique ou littéraire assez réelle pour qu'il me soit possible de le signaler. L'un d'eux, pourtant, est l'œuvre d'un écrivain qui s'était fait, naguère, une spécialité de flétrir les vices d'une nombreuse série de cardinaux, camériers secrets, et autres prélats, tous personnages inventés par lui avec une remarquable richesse d'imagination, et rendus presque vraisemblables par l'exactitude minutieuse du décor romain où il nous les montrait. Ainsi *Un Mystère romain* et *Lancement de filets*, les deux romans les plus renommés de M. Richard Bagot, avaient été des coups très savamment assénés, sans que, d'ailleurs, ils aient paru causer le moindre dommage appréciable à l'Église catholique, contre laquelle ils étaient dirigés. Et peut-être est-ce cette douloureuse expérience de l'inefficacité de ses assauts qui aura fatigué et découragé la verve « anti-papiste » de M. Bagot : toujours est-il que son roman de cette année, *Tentation* (1), ne tâche presque plus à combattre l'« Idole ; » c'est une simple histoire d'amour, placée, suivant l'usage de l'auteur, dans un cadre italien, mais au reste bien banale et insignifiante.

Plus combative, infiniment, est la *Femme de Babylone* de M. Joseph Hocking (2). Celui-ci, d'après une note de son éditeur, « a entrepris la tâche ardue d'exposer au grand jour les intrigues employées par d'astucieux prêtres papistes pour s'assurer un pouvoir dominateur dans les familles. » Et la note ajoute que ce roman a « une très haute portée, par la manière dont il nous révèle la nécessité, pour la loi anglaise, de ne plus tolérer certains forfaits commis au nom de l'Église romaine. » Hélas! pourquoi M. Hocking, avec la ferveur passionnée qui l'animait, n'a-t-il pas essayé de mettre au service de sa thèse une histoire moins ennuyeuse que celle qu'il nous a racontée? Si « ardue » que soit la tâche qu'il a entreprise, le roman qu'il nous donne à lire l'est encore davantage ; et c'est vraiment à grand'peine que nous atteignons la fin de ce livre de près de quatre cents pages en petits caractères, pour n'y découvrir que l'aventure, usée et défraîchie, d'une jeune fille qu'un prêtre veut enfermer, de force, dans un froid, humide, et sinistre couvent. Le seul enseignement curieux que

(1) *Temptation*, par Richard Bagot, un vol. Londres, librairie Methuen, 1907.
(2) *The Woman of Babylone*, par Joseph Hocking, un vol. illustré, Londres librairie Cassell, 1907.

nous retirions de cette *Femme de Babylone* est d'apprendre que, en Angleterre, des romanciers continuent à écrire de tels livres, et que des milliers de braves gens continuent à les lire.

Après cela, il faut bien reconnaître que, dans le genre du roman religieux, la nuance « antipapiste » n'a malheureusement pas le monopole de l'ennui. Qu'il y ait là une fatalité attachée à la nature même du genre, ou un accident fortuit et exceptionnel, c'est chose trop certaine que, de tous les genres du roman pratiqués en Angleterre durant l'année présente, aucun, pris en bloc, ne m'a été d'une lecture plus malaisée que le roman religieux. Et je serais porté à croire que le hasard, dans l'espèce, n'est point seul responsable : car plusieurs des écrivains dont les romans religieux m'ont le plus ennuyé m'avaient, autrefois, paru beaucoup plus intéressans et beaucoup plus vivans, dans des récits où les questions religieuses n'avaient point de part. La vérité est, sans doute, que pas un des autres genres n'est plus difficile : et c'est de quoi les jeunes auteurs auraient profit à se persuader, en Angleterre aussi bien que chez nous.

Voici, par exemple, l'éminente femme de lettres connue sous le pseudonyme de *Lucas Malet!* Fille et nièce de deux hommes qui ont naguère figuré au premier rang des écrivains de leur pays, les deux frères Kingsley, elle a apporté elle-même aux lettres anglaises un très précieux mélange de vigueur intellectuelle et de grâce féminine : dix romans, élaborés tour à tour avec une élégance discrète et raffinée, depuis les *Gages du Péché* jusqu'à *Sir Richard Calmady*, nous l'ont montrée promenant avec une égale aisance, sur les terrains les plus divers, la délicate sûreté de son observation. Or il est arrivé récemment que, — à en juger, du moins, par son dernier livre, — cette nièce de l'adversaire et dénonciateur passionné de Newman s'est convertie au catholicisme ; et je dois dire que sa conversion est venue compléter, le plus heureusement du monde, l'image toute respectueuse et belle que je m'étais toujours faite de sa personnalité d'écrivain. Mais elle n'a pu s'empêcher, sans doute, ayant goûté personnellement les bienfaisantes délices de sa foi nouvelle, de vouloir consacrer à l'éloge de cette foi le prochain roman qu'elle allait écrire : et, en effet, son *Horizon lointain* (1)

(1) *The far Horizont*, par Lucas Malet, un vol. Londres, librairie Hutchinson, 1907.

est un roman catholique, destiné à nous représenter l'Église romaine comme le refuge idéal des âmes fatiguées ou endolories. Elle nous y raconte l'histoire d'un vieux garçon qui, poursuivi par une malchance implacable, finit toutefois par trouver la paix, et même un humble et tranquille plaisir, en revenant aux croyances de ses jeunes années.

On ne saurait souhaiter un sujet plus simple, ni plus vrai, ni plus apte à fournir de matière un bon roman religieux. Par malheur, c'est aussi un sujet difficile, trop difficile pour une femme qui ne s'était jamais occupée, jusqu'ici, que de la partie « temporelle » de la vie humaine; et ainsi M^me^ Lucas Malet, qui avait naguère excellemment réussi à peindre les souffrances d'un vieux mari amoureux, ou encore la destinée tragique d'un poète de génie condamné à porter le poids d'un corps difforme, n'a point pu réussir, cette fois, à imprégner de vie son portrait d'un incrédule converti au catholicisme. A cette conversion, qui ne nous aurait intéressés que si nous l'avions vue produisant ses fruits au plus profond de l'âme du héros, elle a donné le caractère d'un acte banal et superficiel, à peine plus important, dans l'existence du vieux garçon, que la liaison de celui-ci avec une jeune actrice, personnage qui intervient là on ne sait trop pourquoi. Malgré maints épisodes charmans, l'*Horizon lointain* est un livre manqué : il n'a ni l'élévation poétique que demanderait son sujet, ni le relief vivant et l'intensité pathétique qui, à défaut d'un roman religieux, en auraient fait, du moins, un récit agréable ou touchant, comme la plupart des précédens ouvrages de M^me^ Malet.

Je n'affirmerais pas, non plus, que l'ennui soit entièrement absent d'un autre roman catholique, publié, au début de 1906, par M^me^ Wilfrid Ward, sous un titre qui signifie *Hors de propos*, ou, mieux encore, *Avant l'heure* (1). Toute la première partie du roman, consacrée à la présentation des principaux personnages, a quelque chose de gauche, d'emprunté, et d'un peu fastidieux. Ayant à nous exposer le conflit dramatique de deux fortes âmes, l'auteur a imaginé de nous faire raconter son récit par une troisième personne, une jeune fille, qui assiste à toutes les péripéties du drame sans y prendre jamais une part bien active; et cette jeune fille, dont le rôle n'a rien pour nous intéresser, tient, dans

(1) *Out of due Time*, par M^me^ Wilfrid Ward, un vol. Londres, librairie Longmans, 1906.

le livre, une place infiniment trop grande, jusqu'au moment où l'auteur se décide enfin à la congédier, pour ne laisser désormais en notre présence que les seules figures qu'il nous importe de connaître. Mais si ce roman est mal composé, je ne saurais dire avec quelle intelligence pénétrante M[me] Ward y a traité plusieurs des points les plus graves du problème religieux d'aujourd'hui, ni avec quelles admirables simplicité et franchise littéraires elle a dessiné les deux figures dont l'opposition symbolise le contraste des deux courans actuels du sentiment catholique. Considéré au point de vue artistique, ce gros livre, de même que l'*Horizon lointain* de M[me] Malet, est une œuvre manquée; mais peut-être toute la littérature anglaise contemporaine ne nous offre-t-elle point d'autre exemple aussi remarquable d'une utilisation des ressources et de la portée du roman pour le développement d'une idée religieuse.

Le sujet de ce roman, vieux déjà de plus d'une année, est, au juste, la question du « modernisme. » Un écrivain anglais récemment converti à la foi catholique, homme d'un savoir, d'une puissance de pensée, et d'un talent d'expression supérieurs, a écrit un traité d'apologétique où il proclame le devoir, pour l'Église, de s'accommoder aux tendances de la pensée moderne. Condamné par son évêque, il fait appel à l'autorité du Pape; et lorsque la Cour romaine, à son tour, l'a condamné, il refuse de se soumettre, renonce violemment au catholicisme. Il avait près de lui, durant toutes les phases de sa lutte, une jeune sœur qui partageait ses espérances, et l'encourageait de son tendre amour: mais à présent, au lieu de le suivre encore dans sa rébellion, cette jeune fille se résout à sacrifier son propre bonheur, afin de racheter la faute de son frère. Elle se sépare d'un fiancé qu'elle adorait, emploie ses dernières années à la mortification et aux bonnes œuvres; et Dieu, après l'avoir rappelée à lui, finit par la récompenser de son sacrifice, car le « moderniste » révolté revient à la foi. Non pas que le frère ni la sœur soient jamais contraints à reconnaître la fausseté de leurs opinions, ou du moins à se repentir de l'intention vraiment pieuse qui les leur inspirait; mais tous deux consentent à admettre qu'ils ne sauraient être juges de l'« opportunité » de réformes dont les conséquences pratiques échappent, forcément, à nos yeux mortels.

Telle est l'intrigue du roman. J'ajouterai que la conduite de

cette intrigue, d'abord très maladroite et embarrassée, acquiert sans cesse plus de précision au courant du récit, et que tous les chapitres consacrés au séjour de Marcelle et de son frère à Rome, en particulier, sont un modèle de narration vivante, pittoresque, et touchante. Les descriptions des églises, des palais, des jardins romains s'y mêlent très harmonieusement avec l'analyse des émotions fiévreuses de deux jeunes cœurs avides de beauté. Mais ni l'intérêt brûlant du sujet, ni le mouvement du récit et le charme des descriptions, n'égalent l'admirable qualité des portraits du frère et de la sœur, tels que nous les présente la seconde moitié du roman. Il y a, dans l'âme du frère, un mélange de douceur et d'orgueil, de sincère pitié et d'ambition égoïste, qui prête à ce caractère une originalité saisissante ; et la sœur est si adorablement affectueuse et bonne que son image suffirait, à elle seule, pour nous rendre sympathiques des croyances dont elle est l'expression spontanée et parfaite, *anima naturaliter christianissima.*

Heureuse la littérature anglaise, qui possède des romanciers catholiques capables de traiter les problèmes religieux avec autant de hardiesse, et de sagesse, et d'art ! Sans compter que deux ou trois de ces romanciers, tout en servant un idéal commun, mettent à son service les tempéramens les plus différens que l'on puisse concevoir. Pendant que M[me] Wilfrid Ward incarne en deux belles figures le conflit tragique de deux modes de foi, un vénérable prêtre irlandais dont j'ai eu déjà l'occasion de parler, l'abbé Sheehan, continue à dessiner, avec une bonhomie et une malice piquantes, des types de prêtres et de paysans de son pays (1) ; et un prêtre anglais, de son côté, le P. Robert Hugh Benson, transporte dans les domaines les plus divers une imagination et une habileté narrative qui, s'il les dépensait à des sujets profanes, lui auraient valu déjà une réputation comparable à celles de M. Hall Caine ou de M. Conan Doyle. Fils d'un prélat de l'Église anglicane, mais converti depuis longtemps au catholicisme, ce prêtre érudit et lettré a publié d'abord des romans historiques, dont l'un, *Par quelle autorité?* mériterait d'avoir, dans tout l'univers catholique, le succès populaire d'un second *Quo vadis?* C'est un roman d'aventures, l'histoire de l'apostolat

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1902.

et du martyre d'un jeune jésuite au temps d'Élisabeth : mais les figures y ont un relief si marqué, le milieu où elles s'agitent nous est reconstitué si fidèlement, et l'auteur y a si ingénieusement combiné et gradué les catastrophes qui échoient à ses personnages, que le lecteur le plus difficile est forcé de le suivre avec une curiosité frémissante, jusqu'à l'horrible et triomphale agonie de son jeune martyr. Et le P. Benson ne s'en est point tenu au seul champ de l'histoire : nous avons eu de lui des romans de mœurs contemporaines, après quoi est venu un recueil de contes « occultistes ; » et voici maintenant que, rivalisant avec M. Wells, cet infatigable inventeur nous entraîne avec lui dans l'avenir, pour nous faire assister à la fin du monde (1) !

Je me rappelle que jadis, à vingt ans, parmi bien d'autres projets longuement médités et puis abandonnés, j'avais rêvé d'écrire un « roman des temps futurs, » à la manière de ceux que produisaient alors, un peu partout, des romanciers socialistes ou simplement « scientifiques. » Mais tandis que tous ces romanciers ne s'occupaient que du côté extérieur de la vie de nos descendans, nous montrant la manière dont on voyagerait, au XXI[e] siècle, ou dont on se meublerait, ou dont seraient répartis le travail et le capital, mon intention était de décrire plutôt l'âme et la vie intérieure des hommes de demain, d'après la transformation que je voyais s'opérer déjà dans les sentimens et les idées morales de notre temps présent. Je me divertissais à imaginer une race où régneraient, désormais sans aucune réserve, la sottise, l'égoïsme, et la grossièreté, une race achevant de revenir à l'animalité primitive, parmi tous les progrès du bien-être et du luxe, jusqu'au jour où l'application universelle du malthusianisme aurait réduit la population de notre globe à une centaine de « dégénérés, » incapables même de tirer profit des ballons dirigeables, automobiles, microphones, et autres « conquêtes de la civilisation » qu'ils auraient sous la main (2).

Je projetais là, sans m'en douter, un roman religieux : car j'ai reconnu depuis lors que le meilleur moyen de sauver les races futures de la dépravation et de l'abrutissement serait de

(1) *Lord of the World*, par R. H. Benson, 1 vol. Londres, librairie Pitman, 1907. Le recueil des contes, paru précédemment à la même librairie, était intitulé : *The Lady of Shalott.*

(2) On trouvera, d'ailleurs, une conception analogue des « temps à venir » dans l'admirable *Machine à mesurer le temps* de M. Wells (traduit par M. Davray, à la librairie du *Mercure de France*).

maintenir ou d'implanter, dans les cœurs, la contrainte et les promesses salutaires d'un dogme. De telle sorte que, en apprenant le sujet du nouveau livre du romancier catholique anglais, je me suis attendu à y trouver une réalisation de l'un de mes vieux rêves : mais non, M. Benson est très loin de se faire une idée aussi pessimiste de l'état intellectuel et moral des hommes à venir. Il nous les montre, au contraire, profitant merveilleusement des « conquêtes » pratiques de la science, et jouissant d'une organisation sociale beaucoup plus sage et mieux réglée que la nôtre, et cultivant, en somme, un *altruisme* des plus enviables, — encore qu'il ait négligé de nous expliquer sur quel principe, à défaut de toute doctrine religieuse, pourront s'appuyer, par exemple, des coutumes telles que la fidélité conjugale, ou le respect de la propriété. Car l'unique différence entre ces hommes du XXIe siècle et les hommes d'aujourd'hui, suivant M. Benson, serait que nos arrière-neveux ne posséderont plus la moindre notion de nos croyances chrétiennes, sauf un très petit nombre de pauvres gens illettrés, qui, sous la conduite du Pape et de quelques prêtres, continueront obscurément à entretenir l'espérance d'une vie future. Et ceux-là mêmes auront à disparaître bientôt. Des profondeurs de l'Orient surgira un homme mystérieux qui, avec une éloquence et un pouvoir de séduction irrésistibles, prêchera une religion nouvelle, le culte de l'Humanité, et exigera que, dans le monde entier, tous les hommes s'unissent pour célébrer les rites de ce culte suprême. Au nom de l'Humanité, toute personne refusant de prendre part à cette célébration sera supprimée, — d'une suppression tout « humanitaire, » doucement et délicieusement, par les procédés les plus affinés de l'*euthanasie*. Enfin, le Pape et une douzaine de derniers chrétiens, réfugiés dans un village de la Palestine qui sera l'Armageddon de l'Apocalypse, se prépareront, parmi les prières et les chants de louanges, à l'accomplissement de la sentence de mort prononcée contre eux; et alors, malgré le zèle de ces représentans des Douze Églises pour apaiser la colère du Très-Haut, cette colère éclatera, selon ce que nous a prédit le Voyant de Pathmos; et les flammes de la terre et du ciel se joindront pour engloutir les aveugles adorateurs de l'Humanité.

Malheureusement, ce rapide résumé n'est guère fait, je le sens, pour suggérer au lecteur français une idée un peu juste de l'intérêt captivant du livre de M. Benson, — le plus étrange,

à coup sûr, de tous les livres que j'ai rencontrés dans mon exploration des romans anglais. Tout d'abord, ce livre est un vrai roman, avec des personnages d'une individualité bien distincte : un homme d'État anglais et sa jeune femme, un prêtre, le vénérable vieux pape, et cet énigmatique et surnaturel apôtre de la religion nouvelle, ce symbole de l'Antechrist, qui ne nous apparaît que de loin, sous un voile de mystère, mais dont l'ombre même nous cause une impression inoubliable de malaise et de vague effroi. Un roman, où plusieurs intrigues se déroulent et s'entremêlent, de chapitre en chapitre, et semées de péripéties ingénieuses ou pathétiques, depuis l'agonie désespérée d'une vieille femme que ses enfans veulent empêcher de se confesser, jusqu'à l'épouvantable anéantissement de Rome, au moyen de quelques bombes lancées du haut d'un ballon, et jusqu'à la veillée funèbre des douze derniers chrétiens, précédant la brève, mais terrifiante, peinture de « l'abomination de la désolation. » Un roman « d'aventures, » un roman « sensationnel : » l'auteur, dans sa préface, l'avoue expressément. Mais aussi un roman « scientifique, » non moins riche que ceux de Jules Verne ou de M. Wells en descriptions d'appareils prodigieux, ballons et explosifs, automobiles perfectionnés, inhalateurs transformant la mort en une extase de pure volupté. Et enfin ce sont, entrecoupant tout cela, de savantes conversations sur la philosophie, la religion, et la politique, dont la présence achève de donner au livre une allure à la fois imprévue et piquante. Certes, le genre du roman religieux échappe à l'ennui, traité de la façon qu'il l'est par M. Benson. A peine avons-nous le loisir de nous demander, par instans, si la fin du monde n'était peut-être pas un sujet bien sérieux pour qu'il fût permis, à un écrivain catholique, d'en faire la matière d'un roman-feuilleton.

C'est encore dans la catégorie des romans religieux que doit être classé, si on veut le tenir pour un roman, un livre anonyme qui vient de paraître il y a quelques semaines, et qui est en train de provoquer aujourd'hui, dans le public anglais, un très vif mouvement de curiosité. Le livre s'appelle *Père et Fils* (1), et nous expose l'histoire d'un jeune homme s'affranchissant, peu à peu, des rigides croyances calvinistes où l'ont élevé ses

(1) *Father and Son*, 1 vol. in-8°. Londres, librairie Heinemann, 1907.

parens. Mais, plutôt qu'un roman, ce *Père et Fils* est, sans aucun doute, une autobiographie. L'auteur ne nous y raconte que des faits réels, ne nous y décrit que des personnes dont le caractère et les actes ont été, exactement, tels qu'il nous les représente. Le savant fanatique et borné, sacrifiant sa science même à ses convictions religieuses, et n'ayant d'autre préoccupation profonde que d'éviter la damnation pour soi et pour ses « saints, » tandis qu'il la souhaite pour le reste des hommes; ce personnage éminemment loyal, mais ridicule et parfois déplaisant, c'est le propre père de l'auteur anonyme; et c'est sa propre mère que celui-ci nous montre demandant presque à Dieu l'admission prochaine de son fils au nombre des « élus, » par une perversion étonnante de sa tendresse maternelle, ou bien, sur son lit de mort, « ayant ses dernières heures illuminées » par l'espérance que Napoléon III et Victor-Emmanuel vont s'allier pour chasser le Pape de Rome, et mettre fin à « l'arrogance infernale de la Grande Babylone. » Il y a là, dans cette résignation d'un fils à étaler franchement devant nous toutes les faiblesses et tous les travers de ses parens, un phénomène psychologique qui fait songer à la publication, entreprise naguère par le fils de Robert Browning, de la plus intime correspondance amoureuse de son père et de sa mère (1); et je crains que la singularité de ce phénomène n'empêche maints lecteurs d'apprécier pleinement la valeur et la portée d'un ouvrage qui abonde, cependant, en renseignemens significatifs sur les déformations produites, dans des cerveaux et des cœurs de choix, par l'étroitesse, la dureté, l'accablante sévérité d'une religion toute partagée entre la croyance à la véracité littérale de la Bible et la considération continue de l'Enfer.

Car, quelque terrible que vise à être la peinture des apprêts de la fin du monde, aux derniers chapitres du roman de M. Benson, plus inquiétante encore et plus désolante est l'image qui nous est offerte, ici, de l'éducation d'une jeune âme dans ce milieu de « saints. » Qu'on se la représente, cette jeune âme, maintenue, jusqu'à près de vingt ans, dans l'ignorance absolue de *tous* les « divertissemens » de la vie! Le petit héros du livre ne connaît ni une chanson, ni un jeu; *Robinson Crusoë*, les contes de Grimm et d'Andersen, tout roman et tout conte lui

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1899.

sont interdits, comme des « œuvres de mensonge, » des pièges diaboliques; et ainsi, d'année en année, il grandit sans lumière et sans air, nourri seulement d'effrayans ouvrages tels que les *Pensées sur l'Apocalypse* ou les *Horæ apocalypticæ;* après quoi vient un jour où son besoin naturel de respirer librement le force enfin à secouer, de ses épaules, l'intolérable fardeau du calvinisme familial, et, en même temps, à se dépouiller pour toujours de toute croyance religieuse, à tarir irrémédiablement dans son cœur toute source d'émotion consolante et d'immortel espoir.

En vérité, l'auteur nous assure que ses parens ont été les derniers types d'une espèce religieuse aujourd'hui éteinte, et que, jusque dans les familles les plus fidèles à la forme primitive et surannée du puritanisme, les enfans reçoivent désormais une éducation toute différente de celle qu'il a reçue. Mais son livre, en dépit même de la tendance nettement *agnostique* de ses conclusions, n'en exercera pas moins une action bienfaisante dans toutes les classes des lecteurs chrétiens, en leur apprenant, par un exemple le plus expressif du monde, combien la connaissance de la bonté de Dieu est toujours préférable à celle de sa justice. Si les parens de l'écrivain anonyme avaient été plus pénétrés du sentiment de cette bonté, ils auraient accoutumé leur fils à la reconnaître, et à en recueillir, autour de lui, les mille fruits divers ; ils auraient cultivé en lui la limpide gaîté, qui est au premier rang des vertus chrétiennes; et leur enfant, devenu homme, aurait pu développer librement sa personnalité sans être forcé de rompre le lien sacré qui l'attachait à sa race. J'irai plus loin : si ces parens avaient eu plus de foi dans la bonté de Dieu que dans sa justice, leur immense amour pour leur enfant aurait laissé à celui-ci un souvenir plus tendre, et l'aurait empêché, même converti à d'autres croyances, de nous dessiner d'eux l'impitoyable portrait qui remplit tout son livre.

## III

Il me resterait à parler, maintenant, d'un certain nombre d'ouvrages qui, sans avoir la portée artistique ou philosophique de ceux que j'ai déjà signalés, se recommandent par l'agrément de leurs sujets ou de leur mise en œuvre; mais la place me

manque pour les étudier aujourd'hui aussi longuement que je l'aurais voulu, et je vais devoir me borner à les énumérer, avec l'espoir de trouver peut-être, un jour, l'occasion de revenir sur quelques-uns d'entre eux.

C'est ainsi que M. Ford Madox Hueffer ne manquera point, j'imagine, de compléter par un troisième roman la reconstitution qu'il a entreprise de la dramatique et touchante aventure de Catherine Howard (1). Rendant compte ici, il y a deux ans, d'une savante étude du major Martin Hume sur les *Femmes d'Henri VIII*, j'exprimais le souhait qu'un historien s'employât bientôt à nous révéler la figure véritable de la plus belle, et probablement de la plus sympathique, des six femmes du « Barbe-Bleue anglais. » C'est un romancier qui s'est chargé de ce soin : mais combien il y a employé d'érudition, de scrupuleuse conscience, et, en même temps, de talent poétique! Les deux volumes publiés jusqu'à présent par M. Hueffer, *La cinquième Reine* et *Le Garde du Sceau privé*, sont des œuvres parfaitement exquises, avec l'éclat et la richesse pittoresques de leur décor, la piquante saveur un peu archaïque de leur langue, mais surtout avec l'incomparable beauté corporelle et morale de l'héroïne que l'auteur nous y fait voir courant, d'une démarche légère et le sourire aux lèvres, vers la catastrophe tragique de sa destinée. De toute la personne de cette jeune fée, de ses actes comme de ses paroles, de ses prières comme de ses chansons, et du merveilleux sourire qui la traduit tout entière, se dégage un parfum si fort de douceur féminine et de séduction que le spectateur du drame est tenté de n'avoir d'yeux que pour elle : et cependant, à côté d'elle, les figures de l'énorme roi, du garde des sceaux Cromwell, de l'évêque Cranmer, sont peintes aussi avec un relief et une couleur remarquables. Le second roman, en particulier, *Le garde du Sceau privé*, atteste, chez M. Ford Madox Hueffer, une très précieuse combinaison des qualités essentielles de l'historien et du romancier. Puisse un troisième volume achever dignement cette trilogie, de manière à enrichir la littérature anglaise d'un excellent roman historique, et à réhabiliter, du même coup, la mémoire d'une belle jeune femme dont le seul crime semble bien avoir été son attachement à « l'idolâtrie de la Grande Babylone! »

(1) *The Fifth Queen* et *Privy Seal*, par F. Madox Hueffer, deux volumes. Londres, librairie Alston Rivers, 1906 et 1907.

J'espère aussi avoir prochainement l'occasion de parler plus à loisir de M. E. M. Forster, auteur d'un très curieux roman intitulé : *Le plus long Voyage* (1). M. Forster nous apprend, sur la page de titre de son livre, qu'il a publié déjà un autre roman : *Là où les Anges craignent de poser le pied;* mais je ne puis me défendre d'imaginer qu'il est un tout jeune homme, et bien résolu à se corriger des nombreux défauts qu'il nous laisse voir encore dans son *Plus long Voyage*. Rarement j'ai lu un récit plus inexpérimenté, affirmant une plus complète ignorance des artifices habituels du roman. M. Forster ne semble avoir aucune idée, par exemple, de l'avantage qu'il y aurait, pour lui, à préparer et à mettre en valeur les scènes importantes d'une action dramatique : il étale toutes ses scènes sur un même plan, ou bien s'attarde à des conversations purement épisodiques, tandis qu'il expédie en quelques pages des événemens que nous aimerions à voir décrits dans tout leur détail. Avec cela, une curiosité non moins puérile des incidens familiers de la vie universitaire : au point que nous croirions entendre un étudiant de Cambridge, persuadé que le monde entier s'intéresse, autant que lui-même, au programme des cours, aux formalités des examens, aux prouesses des joueurs de ballon ou des canotiers. La première partie de son roman, appelée *Cambridge*, au lieu d'occuper la moitié du volume, aurait dû être concentrée en une vingtaine de pages; et nous nous serions fort bien passés, également, de maints chapitres dépensés à la peinture de l'existence quotidienne d'un pensionnat, où le héros de M. Forster, après sa sortie de Cambridge, remplit obscurément un emploi de sous-maître.

Ce sont des faiblesses que l'on ne songerait pas à remarquer, ou du moins à déplorer, dans un roman banal ; mais le malheur est que, ici, elles risquent de nuire à l'agrément d'une œuvre toute pleine d'observation et de poésie : car cet ancien étudiant de Cambridge, cet obscur professeur, dont M. Forster nous raconte l'histoire, est certainement l'une des figures les plus aimables qu'il m'ait été donné de rencontrer, dans toute la série des nouveaux romans anglais qui ont défilé sous mes yeux. Il a une âme d'une sensibilité et d'une pureté sans pareilles, acceptant les coups les plus cruels de la destinée avec un sourire douce-

(1) *The longest Journey*, par E. M. Forster, Londres, librairie Blackwood, 1907.

ment résigné, et toujours transformant en beaux rêves fleuris les tristesses ou les laideurs de la réalité. Il est gauche, timide, incurablement naïf, et, pour comble de malechance, boiteux; sa jeune femme le méprise, ses camarades refusent de le prendre au sérieux, et un frère qu'il voudrait aimer repousse ses avances, faute de pouvoir, avec sa grosse santé de corps et d'esprit, comprendre les désirs ni les peines de ce cœur malade; et lui, toujours il poursuit son « voyage » en ouvrant sur le monde un gentil regard étonné, et la mort même n'altère point la mélancolique sérénité de sa rêverie. Certes, nous sommes en droit d'attendre beaucoup d'un écrivain qui a su concevoir et exécuter ce portrait de poète : sans compter que, autour de son charmant héros, l'auteur a esquissé quelques autres figures non moins vivantes et originales, dans les rôles accessoires qu'il leur a prêtés.

En contraste absolu avec M. Forster, un autre jeune écrivain, M. John Galsworthy, est peut-être le plus adroit des nouveaux romanciers de son pays. Je n'en sais point à qui s'applique mieux l'épithète anglaise *clever*, signifiant à la fois l'habileté de l'esprit et celle de la main. Les deux romans que M. Galsworthy a publiés coup sur coup, *Un Propriétaire* et *La Maison de campagne* (1), abondent en tableaux évidemment très fidèles des mœurs et de l'existence intime de la bourgeoisie « cossue; » et l'auteur nous décrit ce milieu particulier avec une précision un peu sèche, un sang-froid ironique, que l'on a aussitôt comparés à ceux de Thackeray, quoique la manière de M. Galsworthy se rapproche bien plutôt de celle de M. Paul Hervieu et d'autres « ironistes » français d'à présent. Des types savoureux de propriétaires campagnards, de puissans boursiers, de femmes ennuyées ou dépravées, surgissent devant nous, sous le prétexte d'une intrigue toute simple et assez banale : et nous devinons que l'auteur les a patiemment étudiés à notre intention, et que, s'ils sont fiers de leur fortune et de la qualité de leurs vins, il n'est pas, lui-même, sans éprouver un légitime orgueil à l'idée de les connaître aussi parfaitement. Parfois, en vérité, le lecteur souhaiterait d'échapper, un moment, à la considération de ces êtres égoïstes et vides, en compagnie d'une figure plus sympathique; mais le petit dépit que risque de nous inspirer

(1) *A Man of Property*, et *The Country House*, par J. Galsworthy, deux vol. Londres, librairie Heinemann, 1906 et 1907.

l'ironie trop continue de M. Galsworthy ne saurait nous permettre d'oublier l'aisance, la sûreté, ni le relief satirique de toutes ses peintures.

Je ne dirai rien de *la Convertie* (1) de M^me^ Élisabeth Robins, malgré tout le talent et toute la notoriété de cette femme de lettres : car, s'étant affiliée au *féminisme* le plus intransigeant, elle a été entraînée, par sa ferveur de néophyte, à nous débiter une plaidoirie, au lieu de nous raconter une histoire vivante. Tout au plus dois-je signaler, dans son livre, la prudente sagesse d'une jeune fille qui refuse d'épouser un homme qu'elle adore, parce qu'il ne partage point ses convictions féministes, et qu'ainsi elle redoute de manquer, avec lui, de sujets de conversation. Beaucoup plus intéressant, et mieux mis à notre portée, est un autre roman « féminin, » sinon tout à fait « féministe, » *l'Assistante* (ou *l'Associée*), par M^lle^ May Sinclair (2). C'est l'aventure, un peu bien « charnelle, » d'une jeune femme qui, le lendemain de ses noces, s'aperçoit que son mari a eu naguère une maîtresse, et que, par suite, elle ne peut plus l'aimer comme elle le voudrait : de sorte qu'elle témoigne désormais à son mari une froideur, une indifférence, et un dédain si obstinés que le pauvre garçon finit par être forcé de se consoler en se créant, ailleurs, un second « ménage ; » mais voici alors que sa femme, en présence de cette nouvelle infidélité, se décide à comprendre sa faute, demande pardon au mari adultère, et jure de devenir désormais son « assistante » dévouée !

Quand j'aurai cité encore la *Nouvelle Religion* de M. Maarten Maartens (3), spirituelle et mordante satire du monde médical contemporain, et l'émouvante « chronique » où M^me^ Vida Scudder nous raconte, avec un mélange exemplaire de science et de fantaisie, la vie d'un compagnon de sainte Catherine de Sienne (4), j'aurai épuisé la série de ceux des nouveaux romans anglais qui m'ont paru se distinguer par des qualités vraiment de premier ordre. Mais, à la suite de ces œuvres d'une valeur exceptionnelle,

(1) *The Convert*, par E. Robins, 1 vol. Londres, librairie Methuen, 1907.
(2) *The Helpmate*, par May Sinclair, 1 vol. Londres, librairie Constable, 1907.
(3) *The New Religion*, par Maarten Maartens, 1 vol. Londres, librairie Methuen, 1907.
(4) *The Disciple of a Saint*, par Vidda Scudder, 1 vol. Londres, librairie Dent, 1907.

combien je regrette de ne pouvoir pas en signaler plusieurs autres qui se trouvent être, au total, de bons romans, et très intelligemment appropriés au goût des classes particulières de lecteurs à qui ils s'adressent! Quelques-uns d'entre eux, par exemple, auraient de quoi nous offrir des renseignemens bien curieux sur deux genres non moins foncièrement « nationaux » que ceux du roman religieux et de la transfiguration poétique du roman d'aventures : à savoir, le roman « historique, » et ce qu'on pourrait appeler le roman du « coup de poing, » c'est-à-dire un roman qui a pour objet d'offrir aux Anglais la représentation d'un type idéal de leur race, sous les espèces d'un jeune gaillard affirmant sa supériorité, et l'élévation de ses sentimens, par un généreux emploi de sa vigueur musculaire. De ce dernier genre on trouvera un échantillon magnifique dans le *John Glynn* de M. Paterson (1), où l'on verra une façon d'apôtre se servir de la force invincible de ses poignets pour ramener la vertu dans un des quartiers les plus vicieux de Londres; et la forme du roman « historique, » de son côté, reste si profondément familière au lecteur anglais que, de plus en plus, des romanciers prennent l'habitude de situer dans le passé jusqu'à des histoires de *détectives* poursuivant la piste de mystérieux criminels, tandis que d'autres s'amusent à imaginer des héros fictifs qui, avec des caractères différens, jouent exactement le rôle politique qu'ont joué naguère des personnages fameux de l'histoire nationale (2). Et comment, enfin, pourrais-je terminer cette rapide revue du roman anglais d'aujourd'hui sans mentionner le vif plaisir que m'ont causé des études psychologiques à la fois élégantes et solides, comme *La plus forte Plume* de M. Hugh de Sélincourt (3), ou de fins tableaux de la vie enfantine, comme ceux qui remplissent le *Petit Seigneur* de M^me^ de la Pasture (4), ou des visions infiniment mélancoliques et tendres

(1) *John Glynn*, par Arthur Paterson, 1 vol. Londres, librairie Macmillan, 1907.

(2) Ainsi le personnage principal des *Rebelles de Sa Majesté*, de M. S. Royse Lysaght (Macmillan), se trouve être un éloquent agitateur irlandais qui succombe à la tentation d'un amour coupable, tout comme l'a fait, autrefois, Charles Stewart Parnell; et les *Tisserands* de M. Gilbert Parker (Heineman) nous décrivent une figure de conquérant mystique qui ressemble exactement à celle de l'illustre Gordon-Pacha.

(3) *The Strongest Plume*, par H. de Sélincourt, 1 vol. Londres, librairie Lane, 1907.

(4) *The little Squire*, par Mrs H. de la Pasture, 1 vol. illustré. Londres, librairie Cassell, 1906.

comme celles que nous décrit, sous couleur de nous exposer la carrière d'un poète, M. Arthur Machen dans sa *Colline des Rêves* (1)?

D'une manière générale, le roman anglais me semble n'avoir rien perdu de sa vitalité de jadis; et je doute qu'aucune autre des littératures étrangères soit en état de nous présenter, parmi ses romans de l'année, un aussi grand nombre d'ouvrages excellens. C'est là un fait que je me garderais bien de vouloir expliquer : mais il y a, tout au moins, l'une de ses causes que je ne saurais m'empêcher d'indiquer en passant. Je crois, en effet, que la belle floraison littéraire du roman tient, pour une certaine part, à ce que, en Angleterre, le théâtre n'a pas commencé jusqu'ici, comme à Berlin, à Rome, à Pétersbourg, ou chez nous, à écarter du roman, par la séduction qu'il exerce sur eux, les plus intelligens et les mieux doués des jeunes écrivains. Sauf de rares exceptions, les romanciers anglais dédaignent, l'estimant trop facile et indigne d'eux, le succès qu'aurait à leur offrir le public spécial des théâtres de Londres : et ainsi ils s'avancent, d'un pas ferme et sûr, dans la voie que leur ont tracée leurs prédécesseurs, au lieu d'être distraits et troublés par la pensée des avantages de renommée ou de gain matériel qui les attendraient, s'ils se décidaient à entrer dans une voie différente. Hélas! il n'est pas impossible que, sur ce point encore, le « splendide isolement » des compatriotes de Dickens finisse bientôt : car déjà la « littérature » est manifestement en train de s'introduire sur la scène anglaise ; déjà des romanciers de valeur, comme M. Barrie ou M. John Galsworthy, jaloux du triomphe de M. Bernard Shaw, abandonnent le roman pour la comédie; et peut-être le moment n'est-il pas éloigné où, à l'exemple de MM. Paul Hervieu, d'Annunzio, et Maxime Gorky, les remarquables auteurs dont je viens de parler renonceront à perpétuer, ainsi qu'ils le font jusqu'à ce jour avec un zèle infiniment méritoire, la longue et glorieuse tradition de leur roman national.

T. DE WYZEWA.

(1) *The Hill of Dreams*, par Arthur Machen, 1 vol. Londres, librairie Gran-Richards, 1907.

# REVUE LITTÉRAIRE

## CHARLES NODIER ET LES DÉBUTS DU ROMANTISME

L'oubli a vite fait de recouvrir les réputations les plus brillantes et bientôt ceux-là seuls émergent que le bon Nodier appelait les « colosses de la littérature; » mais pour mesurer de combien de coudées ils ont dépassé les hommes de leur temps, il est nécessaire de placer à côté d'eux l'image de littérateurs plus humbles. De même, pour apprécier le degré d'originalité de ces grands maîtres, nous avons besoin de savoir quels matériaux ils ont eus à leur disposition, dans quelle atmosphère d'idées et de sentimens ils se sont trouvés; et nous allons le demander à d'autres écrivains, à ceux qui ont reflété fidèlement, et sans la troubler par aucun élément personnel, cette atmosphère contemporaine. Qu'on ne tienne pas pour dénués de mérite ces écrivains modestes! Il n'est pas si facile d'exprimer l'âme diffuse d'une époque ou seulement d'un groupe social. A mesure qu'une influence nouvelle se fait sentir, ils s'y prêtent aussitôt et l'aident à se manifester; en adoptant chaque mode, ils la précisent et lui confèrent quelque durée; il leur faut pour cela des qualités fort estimables : l'ouverture de l'esprit, la sympathie de l'intelligence, la souplesse du talent. Ils ne sont pas à l'origine du mouvement, mais ils vont dans le même sens que lui, et l'accompagnent dans toute son étendue. Ils ne sont ni des initiateurs, ni des précurseurs, mais ils sont des « témoins. » Leurs œuvres, quand nous les reprenons aujourd'hui, nous semblent étrangement surannées, parce qu'elles ne portaient pas en elles-mêmes leur principe de vie et qu'elles ont été seulement au goût d'un jour; toutefois leur rôle n'a pas été inutile.

S'ils n'ont traduit que des idées qui étaient dans l'air, du moins les ont-ils gardées de s'y évaporer; s'ils n'ont fait que suivre les courans qui leur venaient de leur époque, du moins les ont-ils empêchés de se perdre, jusqu'à ce que vînt l'homme de génie qui devait se les approprier et les détourner à son profit.

Charles Nodier est de ceux-ci. On ne le lit plus guère; à l'exception de quelques contes qui ne sont pas sans « dater, » on peut dire que toute son œuvre, abondante et variée pourtant, fiction et critique, prose et vers, est délaissée; et il n'y a guère de chances que *Jean Sbogar*, *Adèle* ou *Mademoiselle de Marsan* retrouvent des lecteurs. Mais la critique reviendra à s'occuper de Nodier et de ses ouvrages; elle y reviendra de plus en plus, à mesure que s'accentuera le mouvement d'études qui nous reporte aujourd'hui vers l'histoire du romantisme. Je dis l'histoire, et c'est à dessein. Car nous avons sur le romantisme des études profondes et des fantaisies brillantes; mais on l'y considère toujours d'ensemble, dans ses tendances générales, dans ses grandes directions. On l'a trop peu envisagé au point de vue historique, ce qui est surprenant à l'époque où nous sommes, et ce qui, probablement, serait la seule manière d'en parler avec équité. Le mouvement s'est modifié en se prolongeant. A l'heure qu'il est, personne n'a encore tenté de dire avec un peu de précision où commence, où finit la période romantique de notre littérature, ni davantage quel y a été l'apport personnel de chacun de ses chefs. Nous aurions besoin d'un livre qui s'appellerait « les époques du romantisme. » Nodier serait une des figures les plus significatives pour l'époque qui va de 1800 à 1830, son œuvre étant la seule où nous puissions surprendre à peu près tous les courans qui ont alors traversé la littérature.

Le livre que M. Michel Salomon vient de consacrer à *Charles Nodier et le groupe romantique* (1) sera d'un grand secours aux futurs biographes de l'aimable écrivain. Car pour l'histoire de sa vie, le cas de Nodier est le même que celui de ses grands émules, depuis Rousseau et depuis Gœthe jusqu'à Chateaubriand, à Victor Hugo, à Lamartine. Ils ont été leurs propres biographes; mais, en écrivant leur biographie, ils ne se sont pas refusé le plaisir de la romancer; aujourd'hui,

(1) Michel Salomon, *Charles Nodier et le groupe romantique*, 1 vol. in-12 (Perrin.) — Georges Gazier, *Un Manuscrit autobiographique inédit de Charles Nodier*, plaquette in-8° (Dodivers, à Besançon). — Ch.-M. Desgranges, *La Presse littéraire* sous la Restauration, 1 vol. in-8° (*Mercure de France*). — Cf. Montégut, *Nos morts contemporains* (Hachette).

quand nous voulons y démêler ce qui est de la fiction et ce qui est de la réalité, nous y perdons notre latin. M. Salomon a pu préciser plus d'un point de détail. Avec raison, il a donné la plus grande importance à la partie de son livre où il nous présente Nodier, je ne dis pas comme chef d'école, mais comme centre de groupe. Il s'est appliqué à nous dresser une nomenclature aussi complète que possible des habitués de l'Arsenal. Mais il s'est laissé gagner au charme que dégage la personne même de Nodier; il a mis tout son plaisir à entrer dans l'intimité de l'homme; il a laissé de côté l'étude proprement littéraire, celle des idées, des théories, des goûts de Nodier. Sur ce sujet, le seul dont nous voulions nous occuper ici, on trouverait de bonnes indications dans le livre que M. Ch.-M. Desgranges intitule : *La Presse littéraire sous la Restauration*. L'auteur de ce remarquable travail de patience a pris la peine de dépouiller les principaux périodiques de la Restauration : libéraux, romantiques, doctrinaires. Après nous avoir donné de précises monographies de ces recueils pour la plupart éphémères, les *Mercures*, les *Censeurs*, les *Tablettes*, il dégage de chacun d'eux la doctrine souvent flottante et souvent changeante, et il en exhume, au sujet des grandes œuvres contemporaines, *Méditations*, *Eloa*, *Orientales*, des appréciations pleines de saveur. Essayons, pour notre part, d'indiquer l'intérêt que pourrait avoir une étude des débuts du romantisme ordonnée autour de Nodier.

Dirons-nous qu'il avait le tour d'imagination romantique? Rien n'est plus conciliable avec une existence foncièrement bourgeoise. Il était de bonne famille provinciale, fils de magistrat. Il fut bibliothécaire à dix-sept ans et mourut bibliothécaire. Il avait fait à vingt-huit ans un mariage que nous qualifierons de délicieux, en dépit de La Rochefoucauld; il fut un époux modèle, un père exquis; sa maison, famille et amitié, vertu et agrément de l'esprit, fut célèbre, pour son charme d'honnêteté. C'est donc qu'il ne mit pas son romantisme dans sa vie et qu'il ne fut pas, comme d'autres l'ont été, dupe de ses propres chimères. On ne peut que l'en féliciter. Mais cet homme paisible avait le goût des aventures. Écolier quand éclata la Révolution, il vit surtout dans le désordre des temps une occasion de faire l'école buissonnière, d'échapper à toutes règles et de ne suivre que sa fantaisie. Il avait tout enfant péroré dans des clubs de gamins et joué au patriote. Il fit partie de sociétés secrètes, Philadelphes et *tutti quanti*, et se réjouit de s'affubler d'oripeaux de mascarade. Des lettres qu'a retrouvées M. Salomon nous décrivent les réunions de « gens extraordinaires » où il était assidu: « Hier j'allai au monastère de

Sainte-Marie près de Passy : c'est le lieu de retraite des méditateurs. Il faisait un temps superbe. Le soleil à son midi brillait au-dessus des tours et au milieu des ruines... Nous étions vêtus de tuniques blanches et nos cheveux flottaient sur nos épaules. » On se réunissait aussi le soir. « Il était dix heures du soir et nous n'étions que cinq... Nous nous sommes assis en rond sur des tapis et nous avons fumé des tabacs d'Orient dans des pipes de bambou; ensuite nous avons mangé des oranges et des figues sèches et nous avons lu l'*Ecclésiaste* et l'*Apocalypse*. » Il était Jeune France, déjà ! Sous l'Empire, un pamphlet en vers, *la Napoléone*, lui valut d'être emprisonné. Ce fut le meilleur temps de sa vie. Enfin il connaissait la paille des cachots ! Surtout qu'on n'allât pas contester l'expérience qu'il avait faite des prisons ! Rien ne pouvait davantage le chagriner. Vérification faite, il est exact qu'il a été incarcéré à Sainte-Pélagie : il y est resté trente-six jours. Il ne sortit des geôles que pour entrer dans les officines de conspirations. Ne se souciant pas d'être arrêté de nouveau, il se sauva et mena, pendant des mois ou des semaines, une existence errante à travers champs. Mérimée, qui lui succéda à l'Académie, et qui était méfiant de sa nature, insinua qu'en fuyant devant la police, Nodier avait surtout couru après les papillons. Cela fit scandale parmi ses amis. On savait combien il tenait à sa réputation de conspirateur. Devenu fonctionnaire et l'un des hommes de France dont la vie était le plus rangée, il se plut à savourer par le souvenir, à compliquer et à dramatiser ses années de vagabondage.

Ce goût des aventures il le manifeste aussi bien dans l'ordre des choses de l'esprit. Il se jette dans toute voie qui s'ouvre devant lui. Avec un des éducateurs de sa jeunesse, un proscrit, Girod de Chantrans, il herborise dans le vallon de Novilars : le voilà féru d'histoire naturelle et de minéralogie. Auprès d'un autre de ses maîtres, l'ex-capucin Euloge Schneider, rapporteur de la Commission révolutionnaire extraordinaire, il ne devient pas républicain, mais il se met au grec. Il lisait nos vieux auteurs du XVIe siècle ; il lisait les livres étrangers, ceux qui sont du Nord et ceux qui sont du Midi. Lui aussi il aurait eu droit au surnom de « Polyphile. » On l'a maintes fois loué ou blâmé de la diversité de ses aptitudes : botaniste, lexicographe, bibliophile, voyageur, poète, journaliste, romancier, historien, à quoi n'a-t-il pas touché et dans quels sentiers ne l'a pas guidé ou égaré sa fantaisie ? C'est dire que Nodier a éminemment ce don : la curiosité de l'esprit. Il est à l'affût de tout ce qui est nouveau, ou, pour mieux dire, il y va d'instinct. La curiosité intellectuelle n'est en soi aucunement une vertu

romantique; seulement, à l'époque où Nodier partait à la chasse du nouveau, toutes les nouveautés étaient celles qu'apportait le romantisme. Elles vont, une à une, s'imposer à lui; il se prêtera tour à tour à chacune d'elles; en sorte que la série de ses écrits nous présente dans l'ordre même de leur chronologie les élémens successifs qui sont venus se combiner dans le romantisme en formation.

Le premier en date est l'élément werthérien. Nodier a vingt-deux ans quand il publie son premier roman, *les Proscrits*. C'est le bon âge pour subir l'influence régnante. A cette date de 1802, où paraît le *Génie du christianisme*, on ne peut voir en Nodier un disciple de Chateaubriand. *Les Proscrits* ne procèdent pas seulement d'*Atala* et des *Rêveries* de Senancour; ce qu'il faut dire, c'est qu'ils attestent le long travail qui s'est fait dans les esprits et dont Chateaubriand n'est que l'écho magnifique. Ils révèlent l'état d'esprit d'une génération qui va se reconnaître dans l'œuvre du grand enchanteur, et en faire le succès immédiat et retentissant. Nodier dresse dans son roman le catalogue d'une bibliothèque de choix. « Le premier des livres, la Bible, y avait le premier rang; près d'elle était placé le *Messie* de Klopstock... Plus bas je distinguai Montaigne qui est le philosophe du cœur humain, entre Shakspeare qui en est le peintre et Richardson qui en est l'historien. Rousseau, Sterne et un petit nombre d'autres venaient ensuite. Lovely me pressa doucement la main, me fixa d'un air mystérieux, tira de son rayon une boîte d'ébène, l'ouvrit avec précaution et en ôta un volume enveloppé de crêpe. « Encore un ami, » dit-il en me le présentant. C'était *Werther!* » Cette bibliothèque contient à peu près tous les livres où s'est formée la génération nouvelle; c'était celle de Nodier, vers le même temps. Et son roman s'adresse à ses camarales en Werther: « C'est pour vous que j'écris, êtres impétueux et sensibles qui avez été froissés de bonne heure par le choc des passions et dont l'âme s'est nourrie des leçons de l'infortune. » L'exaltation de la sensibilité, issue d'influences littéraires et développée par le bouleversement de la Révolution, c'est ce que Nodier a d'abord emprunté à son temps; et c'est ce tourment qu'il a traduit, parce qu'il croyait en souffrir lui-même.

On a très justement remarqué que *Werther*, apprécié avant la Révolution comme un roman d'amour, n'était devenu qu'après elle un bréviaire de mélancolie (1). La mélancolie plane sur ce premier livre de Nodier et elle s'empare une fois pour toutes de son œuvre. On

(1) Cf. Texte, *Études de littérature européenne.*

pourrait de l'ensemble de cette œuvre tirer une morale, une philosophie, une poétique de la mélancolie. C'est elle qui nous rend meilleurs. « Les malheureux aiment mieux; la mélancolie est plus tendre, plus confiante, plus communicative que le plaisir. » C'est elle qui nous initie à certains genres de poésie : « Les ruines de l'art sont imposantes, celles de la nature sont sublimes. C'est qu'il n'y a rien de plus légitime que le culte du malheur, rien de plus auguste qu'une glorieuse infortune, et qu'il n'est point de sentiment plus inné que cette vénération profonde qu'inspire l'idée de la grandeur alliée à l'idée de la destruction. » Mieux encore. Elle nous aide à deviner quelque chose de l'avenir. « Quelle est donc la nature de ce vague pressentiment qui fait apparaître autour de nous les malheurs de l'avenir et qui prévoit les arrêts de la destinée pour nous poursuivre d'une peine absente ? » Cette idée que la tristesse est comme une ombre, projetée par l'avenir sur le présent, est une de celles qui reviennent le plus souvent sous la plume de Nodier et qui lui ont dicté quelques-unes de ses pages les plus charmantes. Il écrira dans *Thérèse Aubert :* « Il est possible que la mélancolie ne soit pas dans les êtres sensibles l'effet du souvenir des peines passées. Pourquoi ne serait-elle pas quelquefois une disposition involontaire du cœur à essayer les peines qui le menacent et un avis de s'y préparer? » On retrouverait dans *Trilby*, dans la *Neuvaine de la Chandeleur*, ailleurs encore, cette sorte d'interprétation mystique de la mélancolie.

C'est le même werthérisme, mais plus accentué, qui inspire le second roman de Nodier, daté de 1803. Il est bien curieux à relire entre *René* et *Oberman*, ce *Peintre de Salzbourg*, qui porte en sous-titre : « Journal des émotions d'un cœur souffrant, » et dont le frontispice représente une jeune femme qui dessine assise sur une tombe. C'est ici un roman d'analyse. Nodier a supposé un jeune homme véhément et passionné, plein d'ardeur, d'enthousiasme et d'amour, et c'est de l'étude de ses sensations journalières qu'il a tiré la matière de son livre. Il a voulu décrire des sensations et non pas entasser des événemens. Le héros de ce petit livre descend dans son cœur et il est effrayé de ce qu'il y découvre. Il a vingt-deux ans et déjà il est désabusé de toutes choses. Il a trouvé, lui le novice, le dernier mot de l'expérience : dans la nature il n'y a qu'affliction et le cœur de l'homme n'est qu'amertume. Il voudrait répandre sur toute la création un immense amour et rien ne répond à ses vains appels. Irrésolu, incertain, il se précipite chaque jour au-devant de nouvelles chimères : il aspire à un changement quel qu'il puisse être. Inquiétude de l'âme

inassouvie, solitude morale, agitation vaine et douloureuse, c'est toute la psychologie du romantisme.

Mais en voulez-vous maintenant voir les paysages? Vous les trouveriez tous réunis dans un curieux morceau où Nodier exprime le désespoir de l'artiste à constater comment un seul coin de nature peut être modifié par toutes les influences des saisons, par tous les accidens de la lumière et souvent par ses impressions personnelles. De l'endroit où il a pris son point de vue, il se plaît à suivre tous les détails du tableau qui se déroule à ses pieds, la vallée qui se creuse entre les revers des forêts, les ruisseaux bordés de saules qui serpentent, se divisent et embrassent des îles de verdure, le pont sous lequel passe la rivière qui baigne un château en ruines et va se perdre dans les fonds bleuâtres de l'horizon. Il note les teintes douteuses, vagues et indéfinies du paysage à peine ébauché par les premiers rayons de l'aube; il montre, à mesure que le jour s'élève, les montagnes qui naissent, les perspectives qui se reculent, les plans qui se détachent et se caractérisent; il nous fait assister aux travaux qui peuplent les routes et les champs. « La lune enfin s'ouvre-t-elle un passage dans les espaces du ciel... c'est alors qu'on croit trouver à tous les objets des charmes inexplicables et des douceurs infinies. C'est alors que tous les bois ont des bruits religieux, des pompes et des secrets... Le son du cor, le tintement de la cloche lointaine... un rien vous trouble et vous pénètre; il semble que cette nuit imposante jette quelque chose d'imposant sur toutes vos sensations. Que dis-je? les inspirations superstitieuses et les rêveries crédules sont filles de la solitude et des ténèbres. Qui m'empêche de donner à ce château des habitans et des mystères... et d'évoquer sur ces tours les vieilles ombres de leurs anciens possesseurs? » Ces lignes, qui traduisent si bien l'action réciproque de l'âme sur le paysage et du paysage sur l'état de l'âme, annoncent, plus de quinze ans à l'avance, le paysage lamartinien, — celui de l'*Isolement :*

Souvent sur la montagne à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil, tristement je m'assieds (1)...

celui du *Soir :*

De ce hêtre au feuillage sombre
J'entends frissonner les rameaux;
On dirait autour des tombeaux
Qu'on entend voltiger une ombre.

(1) « Souvent, quand la nature... sourit au soleil couchant, je m'assieds sur la pente d'un coteau, sous quelque chêne centenaire. » *Le peintre de Salzbourg.*

Effusions de la sensibilité exaspérée et souffrante, analyse inquiète, description du paysage spiritualisé par la rêverie, c'est tout le romantisme des premières années du XIX[e] siècle.

Nodier à ses débuts se défend d'en vouloir à la société, et il proteste que sans elle l'individu n'est rien. Mais voici qu'à Laybach où il séjourne, toujours comme bibliothécaire, il entend parler d'un bandit hostile à notre domination. *Les Brigands* de Schiller lui remontent au cerveau et il s'empresse d'incarner dans Jean Sbogar (1818) le type du brigand sympathique. — L'année suivante (1819), voici avec *Thérèse Aubert*, qui meurt défigurée de la petite vérole dans les bras de son amant, la littérature de la maladie. — D'Illyrie encore Nodier rapporte *Smarra*, bizarre interprétation des bizarreries du cauchemar; à Byron il emprunte *Lord Ruthwen ou les Vampires* (1820), à Maturin *Bertram* (1821); c'est, chez lui aussi, cette manie du fantastique lugubre et de l'absurdité terrifiante qui, pendant de longues années, a sévi en littérature, et à laquelle ont sacrifié aussi bien le Victor Hugo de *Han d'Islande* et le Balzac des premiers romans (1).

Toutefois avec cette famille d'écrivains capricieux à laquelle appartient Nodier, il faut se tenir sur ses gardes. Il est de ces hommes d'esprit qui ne se moquent de personne avec plus de plaisir que d'eux-mêmes. Certes il appartient au courant nouveau; mais il conserve un peu de l'héritage du XVIII[e] siècle. Il célèbre le romantisme, mais au besoin il le parodie. Un érudit archiviste, M. Georges Gazier a retrouvé à la Bibliothèque de Besançon le premier opuscule de Nodier : c'est une confession badine, dans le genre de Sterne. Quand le jouvenceau en arrive au chapitre de ses amours, il entre, paraît-il, dans des détails devant lesquels l'éditeur se voile la face et le copiste laisse tomber sa plume. Cette veine de libertinage se continuera par le *Dernier chapitre de mon roman*, qui a toujours contristé les amis de Nodier, et qui, datant de la même année que le *Peintre de Salzbourg*, semble une dérision de son sentimentalisme. Et, un beau jour, il se mettra en devoir de mener campagne contre une littérature qui « exhume les morts pour épouvanter les vivans et tourmenter l'imagination de scènes terribles dont il faut demander les modèles aux rêves effrayans des malades. » C'est lui qui baptise ce faux romantisme d'un nom destiné à faire fortune: le genre frénétique. Mais qu'est-ce alors que *Lord Ruthwen* et que *Bertram?* Et au cas où il n'y faudrait voir que d'assez lourdes plaisanteries, c'est donc

(1) Voyez un excellent chapitre dans *Balzac, l'homme et l'œuvre*, par André Le Breton.

que Nodier, — qui d'ailleurs se donne le plus souvent pour n'être que l'éditeur de ses propres livres, — aurait été, lui aussi, atteint de ce goût de la mystification, dont après lui Stendhal et Mérimée se feront une spécialité.

L'imitation des littératures étrangères, nul n'en a été un héraut plus enthousiaste que Nodier. A vingt et un ans, il faisait imprimer un recueil de pensées extraites de Shakspeare; il présentera au public les traductions de Byron ou de Walter Scott et la publication que fait Ladvocat des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, ce répertoire du drame romantique. Quant à la restauration artistique de l'ancienne France, — l'un des plus purs titres de gloire du romantisme, — c'est lui qui, dès l'année 1820, avec ses amis Taylor et de Cailleux, commence d'y travailler effectivement. Ce projet répondait chez lui aux plus profondes de ses impressions et aux plus lointains de ses souvenirs. Nodier est un provincial et qui a, comme Chateaubriand, comme Lamartine, comme George Sand, vécu dans sa province les années où l'imagination se colore de teintes ineffaçables. « C'est en province, a-t-il écrit au début de la *Neuvaine*, qu'il faut être enfant, qu'il faut être adolescent, qu'il faut goûter les sentimens d'une âme qui commence à se révéler et à se connaître. » Il a parcouru dans tous les sens les montagnes et les bois de son Jura: il les a fouillés en botaniste avant de se les remémorer en poète. Voilà pour la nature. Mais voici pour les monumens. Tout enfant, à Strasbourg où on l'avait envoyé rejoindre le terroriste Euloge Schneider, comme, en arrivant au petit jour, il contemplait la dentelure gothique de la cathédrale, il vit rouler à ses pieds une tête de saint; puis ce fut un buste de la Vierge du portail qui tomba. L'auteur de ce massacre était un homme grimpé sur un apôtre de pierre. Il martelait avec fureur, brisant à droite et à gauche les reliefs du tympan, décapitant un chœur d'anges et de bienheureux. En bas, la foule applaudissait. Peut-être, en expiation de ce sacrilège, l'enfant concevait-il obscurément, ce matin-là, l'idée première à laquelle nous devons les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Ils apprirent à respecter nos vieux monumens et vengèrent le moyen âge. Ils fournirent de décors le roman et le drame historique, et ne servirent pas moins à la géographie pittoresque et à l'histoire émue de Michelet.

Le romantisme eut cette fortune singulière : il existait depuis vingt ans et plus, il n'était pas encore arrivé à se définir lui-même ! A vrai dire, il n'y arriva jamais complètement. Peut-être est-ce à travers les innombrables préfaces et articles de Nodier qu'on trouverait les essais

de définitions les plus ingénieux et les plus souples. Il fallait à l'école nouvelle un organe officiel : *la Muse française*, qui paraît de 1823 à 1824, et comptera Nodier au nombre de ses principaux rédacteurs. Et il lui fallait un salon. Ce sera, à partir de 1824, l'Arsenal.

Sur ces réunions de l'Arsenal, tous ceux qui y ont été admis ont dit leur mot; personne ne l'a fait avec plus de charme que Musset : les jolis vers de la *Réponse à Charles Nodier* (1843) sont dans toutes les mémoires. Mais voici, pour contrôler les récits de Mme Menessier Nodier, de Dumas, de Mme Ancelot, un curieux document inédit. C'est une lettre que M. le marquis de Chennevières a bien voulu tirer pour nous de ses archives. Elle est signée d'Eudore Soulié, fils de l'un des collègues de Nodier à l'Arsenal, et qui, — avec le futur auteur de la *Dame aux Camélias*, — représentait dans ce milieu la « petite classe. » En se défendant d'évoquer des souvenirs personnels, l'auteur de cette lettre intime esquisse, de la façon la plus vivante, la physionomie de ce salon modeste et brillant, — où l'on s'éclairait aux chandelles.

... Du salon de Nodier avant 1830, impossible de me rappeler quelque chose. J'étais trop enfant. Et pourtant, ce devait être le beau moment, moment qui a laissé des traces, car je me rappelle vaguement les magnifiques albums de Mme Nodier et de sa fille, tout couverts d'autographes et de dessins. Le seul de ces derniers qui me soit resté bien présent est une vigoureuse aquarelle d'Alfred Johannot représentant Othello tuant Desdemona. Vous rappelez-vous cette manie, cette fureur d'albums qui possédait à cette époque la société parisienne? Toutes les dames avaient des albums dont la couverture en mosaïques de diverses couleurs est restée dans ma mémoire. Les gens de lettres et les artistes ne savaient à quel album entendre. J'ai entendu raconter qu'un amateur forcené avait enfermé à clé un artiste auquel il avait porté son album, en lui annonçant qu'il ne le délivrerait que lorsqu'il aurait rempli sa page. Car dans l'album parfait rien ne devait être collé. Tout devait être écrit ou dessiné dans le livre.

A cette époque, que je n'ai pas connue, se rattachent nécessairement MM. de Cailleux et Taylor, Gué le décorateur, Achille et Eugène Devéria, Alfred et Tony Johannot, Régnier le paysagiste, Paulin Guérin, qui a exposé le portrait de Nodier sous la Restauration, un lithographe anglais M. Hullmandel, et sans doute la plupart des artistes qui ont travaillé aux premières livraisons du *Voyage Pittoresque*, c'est-à-dire à votre chère Normandie. Puis Louis Boulanger, l'ami de Victor Hugo, Eugène Delacroix. Mlle Nodier avait mis en musique des *Orientales* de Victor Hugo, des vers d'Alfred de Musset, C. Delavigne, Dumas, Mme Desbordes-Valmore. Elle chantait elle-même ses compositions, qui formèrent un album orné de lithographies faites par tous les amis de l'Arsenal. Il y avait aussi Pierre Franque (l'un des fondateurs de la secte des penseurs) dont la fille, Isis, avait épousé le frère de Mme Nodier.

Les derniers artistes que j'ai connus chez M. Nodier sont Dauzats, Amaury Duval, qui a exposé un portrait de M$^{me}$ Menessier (fille de M. Nodier), Gigoux, qui portait un habit bleu, par souvenir, disait-on, des Saint-Simoniens, qui avait une barbiche qui le faisait appeler par les enfans de M$^{me}$ Menessier : la bête; Huguenin, Franc-Comtois; Jadin, un miniaturiste nommé Jacque. Celui-là appartient à la période antérieure. Je ne me le rappelle pas, mais je me rappelle sa fille, charmante personne, pleine d'esprit, qui dansait un soir avec Alfred de Musset. Elle avait de magnifiques *anglaises*, c'est-à-dire de nombreuses boucles de cheveux qui encadraient sa figure. Musset lui en faisait compliment. « Si vous voulez les admirer de plus près, » lui dit-elle... et elle les lui mit dans les mains. Les cheveux étaient attachés après de petits peignes et se fichaient tout frisés! J'étais encore enfant, et je me rappelle mon profond étonnement en voyant M$^{lle}$ Jacque ôter et remettre ses cheveux.

Vous ne pouvez vous figurer le laisser aller, l'entrain, la gaieté de bonne compagnie qui régnaient dans ces soirées du dimanche. Il y avait un ton, une manière de parler particulière à laquelle on se faisait bien vite. On y prenait une espèce d'accent franc-comtois. Je vous assure qu'à cette époque j'aurais pu reconnaître à la manière de parler un habitué de l'Arsenal... Chacun, en arrivant, avait toujours sa petite histoire à raconter. Je n'ai jamais vu rentrer M. Nodier, sans qu'il eût quelque chose à raconter, une rencontre, je ne sais quoi. Il avait mis cela à la mode et chacun en faisait autant. M. Taylor (j'ai oublié son filleul Justin Ouvrié), Dauzats, Amaury Duval ne manquaient jamais de s'y conformer. Dès leur arrivée, on faisait cercle autour d'eux.

Pour le moment, voilà tout ce que je me rappelle... Je sais combien les inexactitudes d'Alexandre Dumas, lorsqu'il parle de l'Arsenal dans ses Mémoires, m'ont fait de peine. Je ne veux pas m'exposer à rendre cette peine à d'autres personnes.

EUD. SOULIÉ.

Notons seulement quelques-uns des traits qui caractérisent le salon de Nodier. C'est d'abord que les artistes s'y rencontraient avec les écrivains ; et les « usurpations réciproques de la poésie et de la peinture » sont une des nouveautés qui définissent le romantisme. C'est encore que ce salon fut un salon et non pas une « boutique romantique. » On y lisait des vers; mais aussi on riait, on contait, Marie chantait, Musset dansait. Les invités étaient jeunes; le maître de la maison était paternel. Rien d'étroit ni de guindé : rien pour l'effet ni pour la réclame. Grouper ses amis dans ces réunions intimes et charmantes, où ils mettaient en commun leurs idées et leurs projets, ce fut peut-être le plus réel service que Nodier rendit au groupe romantique.

Vers le même temps, l'écrivain arrivait à dégager la note qui lui est vraiment personnelle. A l'exception de *Trilby*, publié en 1822,

c'est à l'Arsenal que Nodier a composé tous ses contes. Il a compris alors que le fantastique doit être réservé aux fictions enfantines; et sa veine de littérature maladive s'est changée en une agréable sentimentalité. Aux ressources du terroir il puise des traditions savoureuses; à l'imagination étrangère il emprunte un nouveau personnel de lutins et de génies destiné à rajeunir celui qui, depuis le temps de Perrault, devenait un peu suranné, même pour un peuple de fées. Il fait courir, dans la trame de ses gracieux récits, une légère broderie de morale allégorique. Et il relève ses plus naïves narrations d'un ragoût d'humour, où la fantaisie de Sterne fait bon ménage avec la malice franc-comtoise... C'est le fantastique aimable d'où procèdent pareillement les *Ballades* de Hugo et toute la littérature de « chevalerie dorée et de joli moyen âge » raillée par Sainte-Beuve.

A partir de 1830, un autre romantisme commence, plus bruyant et violent, plus chaud de couleur et monté de ton, et aussi plus assuré dans ses prétentions, humanitaire, révolutionnaire et déclamatoire. Mais c'est que le patronage en a échappé à l'hôte de l'Arsenal, vieilli et dépassé. A Nodier se rattache un romantisme, dont il faut reculer la date jusqu'à 1800, le romantisme mélancolique, maladif, individualiste, mais d'ailleurs respectueux du passé, royaliste et chrétien, ami de l'histoire et surtout de la légende, partisan d'un art aux lignes imprécises, aux contours flottans, aux nuances vagues, à la fantaisie capricieuse, poétique plus que pittoresque, et lyrique plus qu'oratoire ou philosophique. Ces manières de sentir et d'écrire, Nodier, — qui n'est ni un précurseur ni un maître, — ne les a pas inventées, et il n'a pas su davantage en donner l'expression définitive. Mais à mesure qu'il les voyait naître, il les accueillait et les signalait. Sans lui, Lamartine, Hugo, Mérimée, Musset, d'autres encore, auraient probablement été quand même tout ce qu'ils sont. Pourtant il n'est aucun d'eux qui n'ait une dette envers lui.

RENÉ DOUMIC.

LES

# LIVRES D'ÉTRENNES

Dans le présent qui nous écrase de ses exigences multiples et mesquines et chasse l'idéal, d'aucuns prétendent qu'au développement de l'éducation physique et à l'entraînement pour tous les sports, il faut attribuer la défaveur qui semble frapper de plus en plus les œuvres de littérature ou de science pures. D'autres nient cette faillite, tout au moins pour les ouvrages d'imagination, les romans en particulier, dont le nombre s'accroît prodigieusement d'année en année, tandis que le tirage a dépassé, pour quelques-uns, tous les chiffres précédemment atteints. Mais il est un fait incontestable, c'est que chacun croit se connaître en art en affectant un goût de plus en plus marqué pour l'image, pour la reproduction des croquis, dessins, peintures, estampes, figurations et scènes de tous les âges. A suivre des expositions si nombreuses et si diverses, tous s'imaginent, même sans aucune étude, s'être familiarisés avec la manière des maîtres, le caractère ou les tendances si opposées de nos écoles, depuis les commencêmens de nos peintres-selliers ou imagiers et de nos Primitifs du XIIIe siècle, jusqu'à nos modernistes, symbolistes, luministes, impressionnistes, — qui n'ont d'ailleurs fait que reprendre les procédés d'antan, — et la mode, secondant ces prétentions, a favorisé l'éclosion des publications les plus rares et les plus riches, comme aussi les plus étranges et les plus disparates. Assurément, seuls quelques privilégiés peuvent acquérir les somptueux exemplaires, limités à un très petit nombre, des ouvrages de MM. Émile Gebhart, Henri Bouchot, P. de Nolhac, Frédéric Masson, pour ne citer que les derniers éclos, dont le prix varie entre quelques centaines et quelques milliers de francs.

Mais presque toutes les productions des artistes naguère encore peu connus sont aujourd'hui célèbres ou répandues et mises à la portée de tous par nos grands éditeurs, qui tiennent à maintenir les qualités de parfaite exécution et d'exquise élégance, dont s'honore la librairie française. Grâce à elles, ses livres continuent de se distinguer de ceux de fabrication étrangère. Cette année, comme à leur ordinaire, ils n'ont pas manqué à la tradition.

Un des manuscrits les plus précieux de la Bibliothèque nationale est le manuscrit qui renferme la traduction des *Antiquités judaïques* (1) de Josèphe, et que le don, fait en 1906 par le roi Édouard VII, des dix feuillets retrouvés à Windsor, a permis de compléter. Plusieurs artistes travaillèrent à l'enrichir de leurs miniatures et enluminures, et l'on sait que la partie la plus belle des illustrations a pour auteur le peintre tourangeau Jehan Foucquet. A l'heure où tant de merveilles d'art sont dispersées, où l'ancienne France est atteinte dans ce qui a fait sa grandeur et sa force, et jusque dans son patrimoine, formé des trésors de ses églises, de ses monastères et de ses couvens, tandis que l'on s'efforce de faire disparaître tant de témoignages de son passé et de ruiner ses croyances, l'Académie des Inscriptions, par un heureux contraste et dans un geste généreux, a voulu assurer la reproduction de ce magnifique ouvrage. Elle a confié le soin de cette publication à M. le comte Paul Durrieu, que ses études spéciales sur l'art du moyen âge et sur les premiers peintres français, qu'il a mieux fait connaître et dont il a même révélé quelques-uns, sa compétence, son goût et son savoir, désignaient pour cette tâche.

Parmi les auteurs de l'antiquité, dont les œuvres sont restées le plus en vogue au moyen âge, Flavius Josèphe, l'historien de la nation juive, est au premier rang. Né en Judée, à Jérusalem, en l'an 37 de notre ère, à une époque encore très voisine de celle où le Christ a vécu, on s'explique aisément que ses œuvres écrites tout d'abord en grec aient été de bonne heure traduites, et surtout son livre des *Antiquités judaïques*, qui n'est guère autre chose que l'Histoire Sainte si vénérée dans tout le monde chrétien. Transcrites en latin à partir du VIe siècle, les *Antiquités judaïques* et la *Guerre des Juifs* furent, au moyen âge, maintes fois copiées et recopiées. Mais alors que l'on continuait à répandre le texte latin de Josèphe, il en circulait déjà des versions françaises. La première des « Anciennetés des Juifs selon Josèphe » remonterait, dit M. P. Durrieu, à qui nous empruntons ces détails, au

(1) Plon, Nourrit.

moins au règne de Charles VI, et, ce qui est certain, c'est qu'au mois de janvier 1410, un exemplaire de cette traduction, saisi l'année précédente à Marcoussis, après l'exécution du grand maître de l'hôtel du roi, Jean de Montaigu, fut envoyé à la Bibliothèque ou, comme on disait alors, à la *Librairie* royale du Louvre par le duc de Guyenne, fils du Roi. Vers le même temps, deux autres exemplaires se sont trouvés entre les mains du duc Jean de Berry, — frère de Charles V, — mort le 15 juin 1416, dont le Musée Condé à Chantilly conserve *les Très Riches Heures*. L'un de ces exemplaires en français, qui, après le duc de Berry, a appartenu à son neveu le duc de Bourgogne Jean sans Peur, est complet en un seul volume, illustré d'une grande miniature et de vingt-cinq petites. Le récit même de ces vicissitudes est une page tragique des rivalités entre Armagnacs et Bourbons, depuis l'arrestation et la mort du malheureux duc de Nemours jusqu'à la condamnation du connétable de Bourbon, dont les biens furent confisqués au profit de la couronne ainsi que le précieux manuscrit, qui passa de Blois à Fontainebleau et de Fontainebleau à Paris. Aujourd'hui, après une séparation de quatre siècles, et à la suite de la découverte faite à Windsor des dix feuillets qui ont été réintégrés dans le volume acquis en 1903 par M. Yates Thompson et la remise du manuscrit, ainsi restauré, faite entre les mains du président de la République par le roi d'Angleterre, l'exemplaire des « Anciennetés des Juifs selon Josèphe, » provenant des ducs Jean de Berry et Jacques de Nemours se trouve de nouveau reconstitué par le rapprochement de ses deux tomes.

L'examen des merveilleuses miniatures du tome Ier du *Josèphe* a amené M. Durrieu à conclure que les trois miniatures des trois premiers livres sont contemporaines de l'époque du duc Jean de Berry et que les onze autres grandes miniatures (des livres IV à XIV) sont l'œuvre d'un artiste très supérieur, d'un artiste qui travaillait à la fin du règne de Charles VII, ou sous Louis XI, et qui était incontestablement un Français, mais qui cependant avait vu Rome. Ses conclusions s'accordent d'ailleurs parfaitement avec une des deux notes que le secrétaire du gendre de Louis XI, François Robertet, contemporain de l'époque où Foucquet travaillait encore, a inscrites à la fin du volume : « En ce livre a douze ystoires : les troys premières de l'enlumineur du duc Jean de Berry et les neuf de la main du bon paintre et enlumineur du roi Louis XI Jehan Foucquet, natif de Tours. »

Dans les *Antiquités juives*, ce qui donne encore la plus haute idée du talent de Foucquet, ce sont moins peut-être les scènes et les per-

sonnages que les paysages qui les encadrent. La plupart nous transportent vers la Touraine ou vers le Poitou, dans ces vallées délicieuses aux rivières d'une courbe pleine de grâce. Quelques-uns semblent empruntés à une nature plus tourmentée et font penser aux régions du massif central de la France, qui constituaient ou avoisinaient les comtés et vicomtés de la Marche, de Carlat, de Murat et de Castres, domaines personnels de ce Jacques d'Armagnac duc de Nemours, pour qui Foucquet a peint ses miniatures. Le plein air dont on a tant parlé, il est déjà là tout entier, indiqué discrètement avec un sentiment des valeurs qui tient presque du prodige. C'est ce qui atteste la supériorité de Foucquet sur la plupart des peintres du xv<sup>e</sup> siècle ses contemporains, des maîtres qui savaient également dérouler derrière leurs figures principales des paysages étendus; et elle n'a jamais été plus marquée que dans ces compositions du *Josèphe*, où il apparaît avec quelque chose de plus qu'eux, l'intuition de l'atmosphère, de cette lumière si fine, si exquise dans ses demi-teintes, qui, en enveloppant l'horizon d'une brume légère, donne aux aspects de la nature française un charme infini et fait du bon peintre de Louis XI un précurseur. Ses miniatures, — où revit la France des premiers Valois, de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et du commencement du xv<sup>e</sup> siècle, — constituent un document d'une valeur exceptionnelle pour l'histoire de l'art français.

Après l'avoir suivi depuis les origines, — avant les statuts de 1391, — chez les célèbres miniaturistes parisiens Jehan Pucelle, Jacquet, Macry et Anseau de Sens, chez Grotto, chez Girart d'Orléans, qui exécutait, pour le roi Jean, des cartons que d'autres grandissaient contre les murailles, et avoir étudié, avec M. Durrieu, la seconde période gothique, celle qui nous a valu Foucquet, comme aussi le maître de Moulins et les illustres Avignonnais, quel n'est pas l'intérêt de comparer l'œuvre du peintre de Tours à celle qu'exécutait à la même époque le maître de Nuremberg, Albert Durer (1), peintre, graveur, aquafortiste, illustrateur d'objets d'art, chez qui l'imagination singulièrement féconde et le rêve fantastique s'allient à l'observation rigoureuse de la réalité, qui fut amoureux à la fois d'idéal et de réalité, dont les portraits, si vivans et d'un coloris plein d'éclat, sont admirables d'expression, — l'un des artistes les mieux doués et les plus complets, et qui, dans toutes les branches de l'art, fut et restera la plus parfaite incarnation du génie allemand, de l'âme pensive et mystique du Nord? Une

(1) Hachette.

consciencieuse et savante étude nous permet de suivre l'évolution du talent et de la brillante carrière du peintre de Maximilien Ier et de Charles-Quint, et 447 gravures nous donnent l'idée la plus juste de son œuvre : portraits, dessins, gravures à l'eau-forte, dispersés entre trente-neuf collections publiques et particulières.

C'est également à l'époque de la Renaissance que nous transporte le livre de M. E. Rodocanachi sur la *Femme italienne* (1). Il témoigne d'une connaissance générale de tout ce qui touche à son sujet, de l'abondance de son information puisée aux sources mêmes, dans les correspondances, les contes, les mémoires, les chroniques, les poèmes, les récits galans et spirituels et les chefs-d'œuvre de l'art italien, qui nous montrent bien tout ce qu'il y eut d'intelligence et de beauté, de charme et de séduction, d'amour et de perfidie chez quelques-unes des héroïnes que nous racontent Pétrarque, Boccace, Castiglione, et que nous représentent les portraits de Titien, de Véronèse. Dans cette incomparable galerie qui résume plus d'un siècle de grâce féminine et enchanteresse et d'histoire, combien de tableaux exquis, de documens précieux, et qui nous font pénétrer dans l'intimité de la vie, des coutumes et des mœurs de cette époque incomparable !

Entre tous les livres à gravures publiés cette année, s'il en est un qui se distingue par ce double caractère d'histoire et d'art, la nouveauté et l'étendue des recherches, le format somptueux, la beauté typographique, le luxe des planches tirées hors texte d'après les photographies de l'auteur et des planches en couleurs, établies conformément à ses indications, c'est assurément cette magnifique monographie de M. Marcel Dieulafoy, véritable musée où se trouvent réunis pour la première fois les chefs-d'œuvre de la *Statuaire polychrome espagnole* (2). L'on sait aujourd'hui par le témoignage des hypogées, des temples, des statues exhumées, que les Grecs, comme avant eux les Égyptiens et les Chaldéens, ne s'étaient pas bornés à l'étude des formes, mais qu'ils avaient aussi cherché à rendre la couleur des êtres mortels dont ils souhaitaient créer ou conserver l'image, et que les premières sculptures des divinités adorées par les Hellènes, celles qu'on appelait des ξόανα furent également les premières qui reçurent des applications de matières colorées. Le chef-d'œuvre de la polychromie naturelle fut sans doute la statue chryséléphantine. En même temps que la polychromie *naturelle*, les artistes grecs pratiquaient la polychromie *artificielle*, c'est-à-dire la peinture des statues.

(1-2) Hachette.

MM. Homolle, Pottier, Collignon, — ce dernier, à qui nous devons les monographies sur *Phidias* (1), *Scopas* et *Praxitèle* (2), — M. Lechat et M. Perrot ont établi cette vérité jusqu'alors si discutée. M. Marcel Dieulafoy, à son tour, a savamment expliqué comment les écoles de sculpture espagnoles, manifestant leur unité et accusant leur personnalité en face des écoles étrangères, sont toujours restées fidèles à la statuaire peinte. Leur prédilection pour le bois et la polychromie était bien raisonnée : dans leur esprit, comme dans celui des artistes grecs du Parthénon, bien loin de nuire à la forme, la couleur pouvait lui être associée pour le plaisir des yeux et dans un sentiment de respect pour la beauté véritable et parfaite.

A l'histoire de l'art se rattache la nouvelle série des *Chefs-d'œuvre des Grands Maîtres* (3), qui déroule sous nos yeux les peintures les plus célèbres et les plus caractéristiques du XIX<sup></sup>e siècle, collection d'admirables estampes, qui met à la disposition de tous, sans exclusion à l'égard d'aucune école, les plus beaux tableaux de notre temps, reproduits dans des gravures d'une fidélité merveilleuse.

Et si l'on veut connaître toutes les écoles de la *Peinture anglaise* (4), suivre sans trop d'efforts les grandes lignes de son évolution de ses origines à nos jours, de Nicolas Hilliard, le peintre de la reine Élisabeth, et de Dobson, jusqu'à George Henry et Wilson Steer, c'est au livre de M. Armand Dayot qu'il faut avoir recours, à cette étude aussi méthodiquement composée que clairement et agréablement présentée, avec autant d'érudition que de goût. L'Angleterre est demeurée pendant longtemps en arrière des autres pays d'Europe pour la culture des Beaux-Arts, et la renommée de l'école anglaise date en réalité du XVIIIe siècle, de William Hogarth, de Joshua Reynolds, de Gainsborough et de sir Thomas Lawrence, qui ont excellé à exprimer le caractère et l'individualité de leurs modèles. Puis ce furent, à la suite de la réforme de l'école due à Ruskin, les préraphaélites qui affectaient d'imiter la manière des Van Eyck, des Memling, des Masaccio, de Giotto, et dont les tableaux montrent le goût pour la recherche, la prétention à la profondeur, mêlés à beaucoup d'inexpérience. En parcourant cette galerie des maîtres britanniques, on jugera des tendances nouvelles de l'école moderne, de ses manifestations diverses depuis un demi-siècle et de ses progrès, car si elle reste encore bien souvent raide et prétentieuse, virulente de tons, avec des incorrections de dessin et des licences qui passent la per-

(1 2) Plon. — (3) Hachette. — (4) Lucien Laveur.

mission, indécise et obscure, et parfois énigmatique et laide, nous sommes loin du temps où l'on pouvait dire : C'est déjà beaucoup à la fois d'être Anglais et d'être peintre.

Dans les *Galeries d'Europe* (1), l'intérêt du commentaire s'ajoute à celui qui naît de la vue des œuvres les plus accomplies qu'aient produites les artistes de tous les temps, de tous les pays et de toutes les écoles. Leurs tableaux les plus célèbres nous y apparaissent avec la représentation de leur couleur même, de manière à donner presque l'illusion des originaux et nous sont présentés par les écrivains d'art les plus compétens, qui nous initient à la fois à la vie du peintre et à la genèse de son œuvre.

A côté de ce livre, la place est tout indiquée pour les *Maîtres contemporains* (2), publication qui ne contient que de l'inédit, reproduit directement en couleurs les tableaux des peintres modernes, et répond parfaitement aux préoccupations des artistes et des amateurs. Et, dans ces belles collections d'un éditeur qui se distingue par le soin et la perfection qu'il apporte à tous les ouvrages consacrés à l'histoire de l'art et à ses diverses manifestations, rappelons ici les dernières monographies publiées de la collection des *Grands artistes* (3), *Holbein* (4), *Murillo* (5), — les *Van Eyck* (6), *Prud'hon* (7), *Daumier* (8), *Paul Potter* (9) et, dans les *Villes d'art* (10) : *Gênes* (11), *Prague* (12), *Palerme* et *Syracuse* (13), *Poitiers* et *Angoulême* (14), *Grenoble* et *Vienne* (15), par M. Marcel Reymond, *Dijon* et *Beaune* (16), tous ces volumes, dus à la plume de critiques autorisés, au crayon, à la pointe, ou au pinceau d'habiles praticiens.

Parmi les œuvres d'imagination qui sont entrées dans la circulation générale des richesses de l'humanité, *Don Quichotte* (17), qui est à la fois la personnification de son auteur et du génie mystique, réaliste et héroïque de l'Espagne, restera toujours le partage de ces privilégiés de l'idéal et de l'enthousiasme qui admirent sa fierté, sa loyauté, sa fidélité à toute épreuve, qui veulent, avec le pauvre et généreux hidalgo, mépriser la calomnie et les méchans, librement rire de la sottise humaine, s'amuser au spectacle des folies du monde, de ses rêves, de ses ambitions et de ses amours, et, comme le chevalier de la Manche, continueront à se mesurer avec le chevalier de la Blanche-Lune, à combattre pour la délivrance des princesses enchantées et la défense des opprimés. Hélas ! Dulcinée est bien morte, elle ne se réveillera plus !

Si *Gil Blas* (18) est assez éloigné de valoir *Don Quichotte* et s'en dis-

(1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16) H. Laurens. — (17) Delagrave. — (18) H. Laurens.

tingue par sa psychologie un peu courte, sa philosophie toute pratique, qui est celle de l'expérience et de l'intérêt, par le caractère du personnage qui n'a rien d'un héros, qui est tout l'opposé de celui que Cervantès appelait la Fleur des chevaliers errans, il est un chef-d'œuvre de notre littérature nationale. Assurément ce n'est pas par la moralité des principes, trop souvent cachée sous l'immoralité des actes, que *Gil Blas*, plus roué encore que poltron, aussi peu délicat en amour qu'en affaires, mais toujours enjoué et d'une humeur égale dans son égoïsme cynique, se recommande à la jeunesse. Pour qu'il puisse être lu par elle et qu'elle goûte l'excellence et le naturel d'un style clair et sobre, qui a la perfection dans la simplicité, il lui faut une édition comme celle faite à son usage par les soins de M. Louis Tarsot.

Un livre qui se présente tout naturellement à la pensée comme un thème d'inspirations pittoresques, c'est assurément celui de La Fontaine, et, si jamais œuvre se prêta à ces curiosités de mise en scène par lesquelles nous aimons à renouveler la parure de nos vieux classiques, c'est bien celle du conteur original et prime-sautier, du poète et de l'observateur de la nature, dont les *Fables* (1) répètent aujourd'hui ce qui se pensait il y a deux mille ans sur les bords du Gange et restera, dans l'antiquité du monde, la jeunesse de l'humanité. L'illustration en a tenté la verve imaginative et fertile de M. Vimar. Il sait donner aux animaux la physionomie, le geste et l'attitude d'êtres qui pensent et moralisent, et dont la morale, souvent déguisée comme eux, est un peu tout ce qu'on veut, tout ce qu'on voudra et semble faite pour ne gêner personne.

L'une des plus charmantes et des plus pittoresques interprétations qui aient été données de ce livre des *Fables*, qui se prête si bien à la fantaisie des talens les plus différens par la diversité même des personnages, la variété des paysages, des tableaux de mœurs, est celle de M. Benjamin Rabier (2). Lui aussi, sait, à l'imitation du bon fabuliste, mettre dans l'expression des bêtes, les passions et les sentimens qui sont de tous les temps. A l'imagination de l'artiste les aventures de l'immortel héros de Daniel de Foë offrent également un thème inépuisable, et dans cette édition si intéressante à la fois par son illustration entièrement renouvelée et par son texte que rajeunit une élégante traduction, des lecteurs de tous les âges goûteront, avec *Robinson Crusoë* (3), les âpres joies de la solitude, de la lutte pour la vie et

(1) Mame. — (2-3) Librairie illustrée. Jules Tallandier.

y admireront la puissance de la volonté unie à l'esprit d'initiative.

Les éditions nouvelles d'Eugène Fromentin : *Sahara et Sahel* (1), des *Lettres de mon moulin* (2) d'Alphonse Daudet, ainsi que de toutes celles du même auteur, *le Petit Chose, — Tartarin, — Numa Roumestan,* toutes publiées chez l'éditeur Lemerre, dont on peut recommander l'incomparable choix d'ouvrages qui font partie de la *Petite Bibliothèque littéraire* (3), les poésies et les romans, chefs-d'œuvre de pensée et de style de l'élite du monde littéraire.

A côté de ces récits que l'on trouve beaucoup de plaisir et de profit à relire, et dans un tout autre genre, il n'est guère de livre plus attachant et de plus instructif que celui de M. de Wyzewa. *Quelques figures de femmes aimantes et malheureuses* (4), dont les écrits se distinguent entre tous par la séduction du style, par la souplesse du talent, la diversité des études, la délicatesse de touche et la variété des connaissances.

En éveillant le goût des voyages, en même temps qu'il apporte sur les pays étrangers des vues plus larges, des notions précises, les résultats des dernières explorations et qu'il donne des coutumes et des hommes des images authentiques et des idées exactes, *le Tour du Monde* (5) continue d'exercer l'influence la plus profonde sur l'éducation des jeunes gens. Comme à l'ordinaire, il nous conduit, cette année, dans les régions les plus opposées : au *Cœur de l'Afrique,* de *Mombasa au Victoria Nyanza* (6) ; chez les *Pères Blancs* (7) ; à *Zanzibar* (8); à *Malacca* (9); à *Cuba* (10); en *Bolivie* (11); dans l'*Inde* (12); chez les populations des *Fidji* (13); au *Soudan égyptien* (14); dans la *Cyrénaïque* (15); à *Fez* (16); à *Formose, première colonie japonaise* (17); dans le *Grand-Duché de Luxembourg* (18). L'actualité y est représentée par M. Henri Bourdon, qui nous décrit la catastrophe de *Valparaiso* (19), l'incendie de la ville et la fusillade des bandits incendiaires ; par M. Reginald Kann, qui nous fait assister aux *Combats des Philippines* (20); par M. Dolens, qui raconte ses souvenirs d'*Arménie* (21); par M. Gaston Cahen, qui nous montre les récentes transformations de notre capitale tonkinoise *Hanoï* (22). Avec M^me^ Dieulafoy : *en Castille et en Andalousie* (23), M. Henri Guerlin en *Espagne* (24), MM. G. de Beauregard et de Fouchier en *Portugal* (25) ; *Au Japon* (26) ; *En Amérique latine* (27), ce sont surtout des impressions esthétiques et des sensations pittoresques que nous éprouvons à la description des richesses d'art de ces

(1) Plon. — (2) Ernest Flammarion. — (3) Alphonse Lemerre. — (4) Perrin. — (5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23) Hachette. — (24) Mame. — (25) Hachette. — (26-27) Vuibert et Nony.

pays, des mœurs, des coutumes, des habitans des campagnes et des villes, de tout ce qui en fait la sévère et séduisante originalité. C'est encore l'Espagne somptueuse et séductrice qui revit dans les chants du sculpteur et poète Zacharie Astruc : *les Alhambras* (1), dont les merveilleuses illustrations en couleurs sont signées des noms les plus illustres.

Mais l'étude à la fois la plus instructive et la plus intéressante que l'on puisse faire de l'une de nos plus belles possessions africaines, on la trouvera dans ce volume, si nouveau, si bien informé et si complet, de MM. Marius et Ary Leblond, sur *la Grande Ile de Madagascar* (2), et dans *Neuf ans à Madagascar* (3), l'ouvrage du général Gallieni, qui, plus qu'aucun autre, en sa qualité de gouverneur, a contribué aux progrès réalisés. C'est, avant tout, une histoire de la pacification de l'Émyrne, du Betsiléo, des opérations militaires, de l'extension de la pénétration et de l'influence française dans les provinces côtières, de la genèse, de l'organisation, du développement de notre colonie, des travaux entrepris, des résultats obtenus au point de vue administratif, économique et social.

Aujourd'hui où l'œuvre de pénétration européenne en Afrique peut être considérée comme à peu près terminée, où cette partie du monde se trouve explorée en tous sens, l'histoire de la conquête, du partage et de la formation territoriale des colonies que l'Europe s'est adjugées dans ce continent peut être faite ; et c'est la tâche que s'est proposée le docteur Rouire en écrivant un résumé de ses recherches, de ses voyages : *l'Afrique aux Européens* (4).

Si de ces possessions lointaines et de nos colonies, nous revenons en *France* (5), M. Vidal de la Blache nous donne sur notre pays le plus magistral tableau, le plus vivant, le plus complet qu'on en ait encore tracé des rapports de l'homme avec la terre. Cette savante monographie de son action sur la contrée qu'il habite et qu'il accommode à ses besoins porte le témoignage de ce que peut la géographie moderne avec sa méthode, sa perfection et ses procédés.

A *l'Homme et la Terre* (6) est également consacrée l'œuvre d'Elisée Reclus, toute d'érudition et qui porte la marque de connaissances si vastes. Le tome quatrième traite des communes, des monarchies, des Mongols, Turcs et Chinois, de la découverte de la Terre, de la Renaissance, des colonies, du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une des plus belles publications de l'année, une des plus charmantes et des plus originales, éditée avec autant de luxe que de goût,

(1) Leclerc. — (2) Charles Delagrave. — (3-4-5) Hachette. — (6) Librairie universelle.

où l'écrivain et l'artiste se complètent, qui répond à ce que l'on demande à un livre d'étrennes et ne peut manquer d'avoir à la même librairie le succès qu'ont obtenu les précédens ouvrages, est ce brillant album où MM. Montorgueil et H. Vogel évoquent la fière et galante figure de *Henri IV* (1) dans ses grandes lignes et dans quelques-unes des attitudes devenues proverbiales ou restées légendaires. Nous sommes à un moment admirable de la vie intellectuelle de la France, au temps des Estienne, qui font connaître les chefs-d'œuvre de l'antiquité; de Cujas, qui prépare ce qui sera un jour la loi moderne en enseignant le droit romain; de Pierre Ramus, le rénovateur de l'Université; de Ronsard, de Bernard Palissy, de Jean Goujon, de Philibert Delorme. Mais artistes, savans, lettrés, sont animés d'un zèle extraordinaire dans la guerre religieuse qui passionne tous les esprits, et c'est sur ce sombre fond que se détache tout d'abord, menant au château de Coarraze, sous les yeux de sa mère, rigide calviniste, la vie rude, frugale et libre des montagnards, le petit Henri de Navarre, tout à ses parties de saute-mouton et de cligne-musette, trop jeune encore pour comprendre quelque chose aux conflits religieux qui font à ce beau pays de France la blessure qu'il sera un jour appelé à guérir. Le voici bientôt à la cour du roi Henri II, qu'il amuse par ses bons mots et ses saillies. A quinze ans à peine, il assiste à la bataille de Jarnac. Échappé à la Saint-Barthélemy, il fait avec Henri III le siège de Paris, bat les Ligueurs à Arques, à Ivry, abjure le calvinisme, se fait sacrer à Chartres, met fin à une longue période de guerres et signe la paix de Vervins et l'Édit de Nantes. Regardez-le alors. Il sourit dans sa belle barbe en éventail, à la fois guerrier magnifique et prince généreux, qui adore ses sujets et en est adoré.

Tel nous apparaît ici le plus spirituel des rois de France avec son tempérament brave, ardent et passionné, cette bonhomie apparente et cette habile séduction, cette volonté et cette force tempérées par la prudence, la souplesse et la ruse, et ce scepticisme de nouveau converti, qui lui permettront de louvoyer entre catholiques et protestans, de manœuvrer entre les deux Églises, de se rendre maître d'une nation divisée, l'aideront à gouverner, à concevoir une vaste politique, à grandir l'influence française en devenant le roi des ministres, des prêtres et des évêques, avec le désir de leur paraître à tous un sincère et puissant protecteur afin de les mieux tenir en bride. Les portraits si bien rendus, si saisissans de vérité, de Marie de Médicis, de Coligny,

(1) Ancienne librairie Furne. Boivin.

de Sully, qui resta parmi ceux de la religion que le roi ne put « ployer à quelques honnêtetés, » dignes d'un tout autre nom, sont bien faits, ainsi que tous ces tableaux, pour frapper les jeunes imaginations et leur mettre sous les yeux des spectacles qu'ils n'oublieront plus.

Dans l'histoire des grandes explorations, les expéditions comme celle de la *Discovery*, conduite au Pôle Sud par le capitaine Robert Scott, montrent ce que peuvent la volonté et le sang-froid unis au courage et à la persévérance.

C'est un tout autre voyage, que celui du prince Scipion Borghèse, *De Pékin à Paris* (1), et qui, s'il n'a pas le même intérêt au point de vue scientifique, n'en est pas moins remarquable dans sa nouveauté; puisqu'en soixante jours l'intrépide chauffeur a pu voir d'une automobile la moitié du monde en passant, en dépit des obstacles, par toutes les plus dures épreuves de locomotion, de climat et de température. Les vues prises en cours de route ajoutent à l'originalité du parcours qu'a accompli de son côté M. Cornier dans le *Raid Pékin-Paris* (2), et M. Jean du Taillis, en sens inverse, de *Paris à Pékin* (3) en quatre-vingts jours. Le *Journal d'un Cosaque du Transbaïkal* (4), illustré d'après les photographies et les dessins de l'auteur, le colonel A. Kvitka, est la tragique iliade de la guerre russo-japonaise, le commentaire saisissant des actions héroïques où il fut mêlé dans la campagne de Mandchourie. Pour bien connaître l'origine de cette guerre, les causes de la *Crise Russe* (5) et ses conséquences, il faut lire le livre de M. Paul Milioukov.

Ceux qui aiment les aventures émouvantes, les drames terribles, auront de quoi contenter leur goût dans le récit, écrit d'après des documens originaux, de la *Vie de Mandrin* (6), l'un de nos brigands les plus sympathiques, l'un de ceux que la France a, paraît-il, le droit de revendiquer, et dont l'histoire se rattache à celle de la Ferme et des fermiers généraux aussi étroitement que la corde au pendu. Le capitaine général des contrebandiers de France laissa d'ineffables souvenirs dans les lieux où il passa, depuis la maison où il naquit, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, jusqu'au château où il fut pris à Rochefort-en-Novalaise, le « château Mandrin, » comme on l'appelle encore. La recette buraliste de Craponne, qu'il a dévalisée, la rue du Consulat au Puy, où il a pris d'assaut l'entrepôt des Fermes, la Chaise-Dieu qu'il a « visitée » deux fois, les rives de l'Arroux, où il a ramassé d'un heureux coup de filet trente-sept séminaristes, les champs de

(1) Hachette. — (2) Delagrave. — (3) Félix Juven. — (4) Plon. — (5) Librairie universelle. — (6) Hachette.

bataille de Guennaud et de La Sauvetat ne se sont guère modifiés.

Dans les romans, contes moraux et honnêtes dont la moralité n'exclut pas l'agrément, nous n'avons pas besoin de faire ressortir ceux d'écrivains dont on connaît depuis longtemps la manière et les œuvres; l'*Enfant de Saint-Marc* (1), par M. B.-A. Jeanroy, brillante reconstitution historique dont le cadre est la Florence des Médicis, qui a tout d'abord paru dans le *Journal de la Jeunesse* (2); la *Sorcière du Vésuve* (3), par MM. Gustave et Georges Toudouze, drame qui se déroule au temps du Premier Empire, dans la Campanie et dans la Calabre, entre soldats français et bandits italiens; le *Temps des cerises* (4) de Clovis Hugues; la *Petite Patricienne* (5), par M. Henri Guerlin, roman de reconstitution historique et chrétienne, auquel une chaste intrigue d'amour ajoute le charme de son idylle. Un livre qui, lui aussi, convient aux jeunes filles est *Guillaumette* (6), par M. Pierre Lenglé.

La plupart ont mis dans leurs récits beaucoup de verve et d'humour : ils sont aujourd'hui légion à la suite des Fenimore Cooper, dont la librairie Flammarion donne une élégante édition du *Tueur de daims* (7), des Gabriel Ferry, des Jules Verne. Et, puisque nous avons nommé un des conteurs les plus ingénieux et les plus féconds de notre temps dont la disparition a été si vivement ressentie de toute la jeunesse, citons son dernier roman : l'*Agence Thomson* (8). On y suit l'odyssée du voyage organisé par cette agence sur le *Seamew*, où s'engage au milieu des péripéties les plus imprévues une double intrigue, qui finit par le mariage de Roger de Sorgues avec la jeune Américaine Dolly, et de l'interprète, qu'on découvre être le marquis de Gramond, avec mistress Lindsay. *Autour d'un Secret* (9) de M. Perrault ne sera pas moins apprécié pour ses scènes si délicates que ses précédentes nouvelles : *Pour l'honneur, Ma sœur Thérèse*. Quant aux *Chevauchées d'un Saint-Cyrien dans le Sud Oranais* (10), il emprunte aux événemens récens encore plus de vie et d'actualité. Il en est de même du volume de M. Déroulède : *Feuilles de route* (11), destiné à tous les patriotes.

Parmi les récits d'aventures de terre et de mer qui conservent la préférence des jeunes, tout simplement parce qu'ils sont dus à la plume d'écrivains qui ont une brillante imagination et de la verve ou de l'humour, il faudrait nommer tous ceux que publie M. P. d'Ivoi : *Miss Mousqueterr* (12), *Jalma la Double* (13), qui a pour cadre la Corne d'Or et pour héroïnes deux nièces du sultan Abdul-Hamid; — *Péri*

(1-2-3) Hachette. — (4) Ch. Delagrave. — (5) A. Mame. — (6) Flammarion. — (6) Librairie universelle. — (7) Flammarion. — (8-9-10) Hetzel. — (11) Félix Juven. — (12) Ancienne maison Furne. Boivin. — (13) Librairie illustrée. Jules Tallandier

*en mer* (1), par Gustave Toudouze; — l'*Orgueilleuse* (2), *Grande Amie* (3), *Bénédict* (4), par M. Émile Pech; — *la Petite princesse des Neiges* (5), par Thécla de Mommerot et tous ceux de la Bibliothèque du *Petit Français* (6), de *Mon Journal*, et du *Saint-Nicolas*.

Le joli conte féerique de M. J.-M. Barrie : *Piter Pan* (7), l'enfant-oiseau, qui répond si bien à la verve étrange et merveilleuse d'Arthur Rackham, ainsi que la *Reine des Neiges* (8) d'Andersen, la fantastique histoire de Valdemar Daa et de ses filles contée par le Vent, traduite par M. Étienne Avenard, et illustrée par le peintre danois Hans Tegner, prennent naturellement place ici.

A ce genre de romans où l'habileté, le fin de l'art est de faire accomplir aux personnages des exploits invraisemblables et de les faire accepter par le lecteur, se rattachent : *Robinsons sous-marins* (9), par le commandant Driant, récit aussi instructif qu'impressionnant de la perte de la *Libellule*, qui s'abîme par cinquante-cinq mètres de fond dans le golfe de Tunis, et des souffrances endurées dans ce cercueil d'acier; — le *Trésor dans l'abîme* (10), par Jean de La Hire; — les *Aventures de Roule-ta-Bosse* (11), par M. Louis Boussenard; — le *Coffre-Fort vivant* (12), par M. Frédéric Mauzens; — les *Bandits de la Cordillère* (13), par M. Henry Leturque; — les *Deux Tigres* (14), ou exploits des pirates de la Malaisie qui ne sont pas moins terribles; enfin le *Million de l'Héritière* (15) et *Sherlock Holmes* (16), de Conan Doyle. Ceux qui goûtent les livres où l'élément scientifique domine seront satisfaits en lisant les *Secrets de la prestidigitation* (17), par M. Saint-Jean dé l'Escap, *Ballons dirigeables*, *Aviateurs* (18), le *Radium* (19), l'*Océanographie* (20). D'autres s'amuseront aux joyeuses histoires de M. Jean Drault : *Nos domestiques* (21). Quant aux amateurs de vieilles chansons, ils apprécieront l'heureuse idée qu'a eue M. Maurice Bouchor en publiant un recueil de *Chants de la jeunesse* (22), qui s'ouvre par une page de Beethoven, et s'achève sur une admirable mélodie de Schubert, comme aussi M. Xavier Privas en écrivant la poésie et la musique de *Chantez, petits!* (23), — ce qui permet de dire que, même dans ce qui n'est pas toujours gai, tout finit par des chansons.

J. Bertrand.

(1) A. Mame. — (2) Charles Delagrave. — (3) Boivin. — (4) Félix Juven. — (5) Charles Delagrave. — (6) Armand Colin. — (7) Hachette. — (8) Félix Juven. — (9) E. Flammarion. — (10) Boivin. — (11) Librairie illustrée. — (12) E. Flammarion. — (13) Boivin. — (14) Ch. Delagrave. — (15) Librairie universelle. — (16) F. Juven. — (17) Hachette. — (18-19) Librairie universelle. — (20) Vuibert et Nony. — (21) A. Mame. — (22-23) Charles Delagrave.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La discussion du budget à la Chambre des députés a servi d'occasion et de prétexte à désorganiser encore un peu plus notre armée. Il s'agissait des périodes d'instruction militaire, vulgairement connues sous les noms des 28 et des 13 jours, que font nos soldats réservistes et territoriaux. A mesure qu'on a réduit la durée du service, on aurait dû multiplier les périodes d'exercice : il y avait du moins une raison de plus pour les maintenir énergiquement dans les conditions actuelles, et c'est bien d'ailleurs ce qu'on a promis de faire toutes les fois qu'on a raccourci le service actif. Mais nous assistons toujours à la répétition du même phénomène. Lorsqu'on affaiblit l'armée sur un point, on prend grand soin d'assurer qu'on la fortifie sur un autre, ce qui fait compensation. Le malheur est qu'après avoir obtenu le premier résultat, on ne tarde pas à supprimer les garanties qu'on avait prétendu garder ou même augmenter pour réaliser le second ; et rien n'est plus naturel ; ces concessions successives provenant toutes, en effet, du même principe, la recherche de la popularité, il n'y a pas plus de raison pour conserver les 28 et les 13 jours que les 5 ans ou les 3 ans de service actif, car, s'ils sont moins lourds, ils sont aussi gênans ; peut-être même le sont-ils davantage ; et l'expérience a suffisamment prouvé qu'une Chambre élue tous les quatre ans ne résiste pas à la tendance fatale qui la pousse à sacrifier les intérêts permanens du pays, même les plus sacrés, à celui de sa réélection. Le pays est sacrifié aux exigences incessantes de tous les égoïsmes individuels.

Donc, les 28 et les 13 jours sont une gêne, et depuis longtemps déjà la promesse de les diminuer, ou même de les supprimer, est tombée dans le domaine des surenchères électorales. Peut-on, en effet, en alléger la charge? La question mérite d'être examinée, et per-

sonne ne s'oppose à ce qu'elle le soit; mais elle est pendante devant la commission de l'armée du Sénat, et, à défaut de toute autre considération, il serait de la plus élémentaire convenance de laisser à cette commission le loisir de l'étudier, sans qu'aucune impatience du dehors vienne en précipiter et en brusquer la solution. La Chambre ne l'entend pas ainsi. Elle a pris la détestable habitude, lorsqu'une question traîne trop longtemps à son gré, de la résoudre, comme on dit, par voie budgétaire. Toutes nos institutions publiques, qu'elles soient civiles ou militaires, ne peuvent vivre que si elles sont alimentées par le budget, et dans la mesure où elles le sont : on peut donc les modifier ou même les supprimer en modifiant ou en supprimant les crédits qui leur permettent de fonctionner. S'il y a des lois qui font obstacle, on les change du même coup. C'est ainsi qu'un grand nombre de « réformes » ont été faites, et nous n'avons pas besoin de dire qu'elles l'ont été généralement très mal; mais beaucoup de députés sont convaincus qu'on ne peut pas les faire aboutir autrement. On n'en finit plus, disent-ils, quand on regarde les choses de trop près et qu'on les étudie minutieusement dans tous leurs détails, comme les commissions qui se respectent tiennent à honneur de le faire! Le procédé budgétaire est beaucoup plus expéditif. Les Chambres en usent souvent, et nous avons vu des budgets qui, à la façon d'immenses remorqueurs, entraînaient avec eux des quantités de réformes que des mains habiles y avaient accrochées. Il est bien rare que cette manière de procéder n'ait pas d'inconvéniens ; mais on peut s'y résigner dans les cas ordinaires. En est-il de même lorsqu'une de nos institutions fondamentales est en cause, surtout une de nos institutions militaires, surtout la loi du recrutement? Non, certes ; mais la Chambre n'y a pas regardé de si près! Une autre préoccupation hante son esprit. Elle se sent impopulaire depuis qu'elle a élevé à 15 000 francs les indemnités de ses membres; elle a donc cherché à la hâte un moyen de reconquérir la faveur populaire, et par un vote qui a réuni une écrasante majorité, elle a réduit d'une semaine les 28 et les 13 jours. Le gouvernement a essayé de la retenir, mais en vain. Il l'a fait d'ailleurs avec tant de faiblesse et de mollesse qu'il a mérité d'être battu dans un premier scrutin, après quoi, de crainte de l'être encore dans les suivans, il s'est abstenu d'y prendre part. Une voix avait pourtant demandé avec insistance à M. le ministre de la Guerre de dire nettement si la question importait à la défense nationale. — Je l'ai dit trois fois, a-t-il répondu d'une voix blanche et sans accent. — Il l'a dit trois fois, mais le

gouvernement n'a voté qu'une; puis il a battu en retraite, laissant bravement la défense nationale se tirer d'affaire comme elle pourrait.

Une pareille désertion est inqualifiable. S'il y avait une circonstance où le gouvernement aurait dû jouer son existence, à coup sûr c'était celle-là. Mais il avait fait prudemment ses pointages, et il avait reconnu que, même en jetant ses portefeuilles dans la balance parlementaire, il ne la ferait peut-être pas pencher du bon côté. Dès lors, son parti a été pris; il ne veut pas mourir encore; il a laissé la Chambre voter comme elle voudrait. S'il ne l'a pas fait cette fois, on se demande quand il pourra bien poser la question de confiance. Il le fera lorsque, après avoir achevé ses calculs de prévision, il sera sûr d'avance d'avoir la majorité. On annonce, par exemple, qu'il prendra la plus ferme attitude au Sénat à l'occasion du rachat du chemin de fer de l'Ouest. Voilà, en effet, une affaire qui en vaut la peine, et où on s'explique qu'il s'expose à mourir sur la brèche plutôt que de céder! La question est au niveau de son courage. Le pays ne la comprend même pas. C'est essentiellement une querelle entre politiciens, et on peut être sûr que, quelle qu'en soit la solution, le paysan, au fond de nos campagnes, y restera indifférent. Les résultats ne s'apercevront que plus tard, à l'épreuve. Aussi le gouvernement ne s'attend-il à rencontrer au Sénat qu'une faible résistance, et s'apprête-t-il à faire, pour la vaincre, un merveilleux étalage de résolution, de volonté, d'autorité. On le reconnaît bien là! Nous aurions préféré qu'il n'accumulât pas de si grandes réserves de vaillance, et qu'il en dépensât quelque peu pour la défense de notre armée.

M. le ministre de la Guerre a d'ailleurs singulièrement affaibli sa thèse par la manière dont il l'a posée et soutenue. Il éprouvait quelque embarras au souvenir d'articles de journaux qu'il a écrits pendant l'interruption de sa carrière militaire, articles dans lesquels il acceptait la diminution de durée des périodes d'instruction pour le moment où, la loi nouvelle ayant produit tous ses effets, chaque homme aurait passé deux ans sous les drapeaux. M. le général Picquart n'en est pas encore arrivé à la désinvolture de M. Clemenceau, qui n'hésite pas à dire : — Eh bien! quoi? j'étais dans l'opposition, je suis au gouvernement; j'étais d'un côté de la barricade, je suis maintenant de l'autre : est-ce que vous vous attendriez par hasard à trouver en moi le même homme? — M. le général Picquart se tient pour un peu plus lié par son passé. Après le vote de la Chambre, désireux de faire des concessions à la volonté parlementaire, il a élaboré un projet de loi en vertu duquel, en attendant que la loi nouvelle batte son

plein, comme on dit, les hommes qui n'ont fait qu'un an de service continueront de faire 28 et 13 jours, tandis que ceux qui ont fait deux ans, ou plus, bénéficieront de la réduction des périodes. C'est là à nos yeux du pur empirisme, destiné à masquer la retraite du gouvernement. Si, d'après l'ancienne loi, un certain nombre d'hommes ne faisaient qu'un an, la majorité en faisait trois. Dorénavant, tout le monde en fera deux; on gagnera un peu d'un côté, mais on perdra davantage de l'autre; la force générale de l'armée en sera diminuée. Il n'y a donc là aucun bon motif de réduire la durée des périodes d'exercice. Mais passons : le projet du gouvernement n'est pas encore bien connu, et peut-être n'est-il pas définitif? Tout ce que nous demandons, c'est qu'il ne reste pas incorporé au budget, et que le Sénat prononce la disjonction qui a été rejetée par la Chambre. La disjonction a pour objet de maintenir la réforme hors du budget, ce qui permet de l'étudier en elle-même et pour elle-même. Elle aurait pour conséquence de ne pas donner la consécration sénatoriale à la mauvaise méthode adoptée par la Chambre. Elle serait un arrêt, au moins momentané, dans la voie de la capitulation.

Au cours de ses explications, M. le ministre de la Guerre a laissé échapper un aveu bien étrange : la Chambre en a paru surprise et émue, bien que les membres de sa majorité sussent mieux que personne ce qu'il fallait en penser. Peut-être a-t-elle été plus embarrassée que scandalisée. M. le ministre a dit qu'il n'en serait certainement plus de même à l'avenir, mais que, dans le passé, un bon tiers des réservistes et des territoriaux avaient trouvé le moyen d'échapper aux périodes d'instruction. Que devient donc l'égalité devant la loi? On se doutait bien qu'elle n'existait plus, mais on n'en avait pas jusqu'ici une reconnaissance officielle et gouvernementale. Devant cette vérité si franchement dévoilée, la Chambre s'est troublée. Elle a reconnu son œuvre dans les faveurs si nombreuses dont jouissent ceux qui votent bien, à l'exclusion de ceux qui votent mal. M. Clemenceau aurait sans doute voulu pouvoir retenir sur les lèvres du général Picquart la parole qui en était imprudemment tombée, mais il était trop tard. Alors il a senti le besoin d'une diversion et, se tournant d'un air irrité du côté de la droite : — Ce sont vos curés, s'est-il écrié, qui obtiennent toutes les exemptions qu'ils veulent pour leurs amis! — Mais personne ne l'a cru. Les curés ont-ils été autrefois aussi puissans qu'il l'a dit? Nous n'en savons rien, nous ne le croyons pas : en tout cas, ce temps est bien passé. Ce sont maintenant d'autres influences qui agissent sur les autorités militaires par l'intermédiaire obligatoire et

impérieux des préfets : ce sont celles des délégués administratifs. Le pouvoir leur appartient : M. Clemenceau ne l'ignore pas, car il n'a fait aucun effort pour modifier cet état de choses, et c'est tout au plus s'il s'affiche avec moins d'indécence qu'autrefois. Il faut être peu au fait de nos mœurs politiques pour ignorer qu'aujourd'hui une faveur quelconque, surtout lorsqu'elle constitue une illégalité aussi notoire qu'une exemption des 28 ou des 13 jours, est le paiement d'un service électoral. Tout, dans ce pays, est devenu monnaie électorale ; l'administration en tient bureau ouvert ; et l'armée n'échappe pas plus que le reste à l'effritement continuel qui en résulte pour toutes nos institutions. Peut-être faut-il remercier M. le général Picquart, bien qu'il ne l'ait probablement pas fait exprès, d'en avoir donné une preuve de plus, et si frappante. On saura désormais, à n'en pouvoir douter, qu'un tiers des réservistes et des territoriaux n'ont pas fait leurs périodes d'instruction sous les prédécesseurs de M. le général Picquart, et M. Clemenceau restera seul à croire que c'est la faute des curés.

Quel vent d'imprudence et de folie souffle donc sur nous? La situation générale du monde, bien qu'elle ne soit de nature à causer aucune inquiétude immédiate, ne saurait cependant être qualifiée de rassurante. Nous avons été déjà secoués par des alertes assez chaudes, et rien ne prouve que ce qui est arrivé hier ne se reproduira pas demain. Néanmoins, nous touchons sans cesse à notre armée, et nous y toujours pour l'affaiblir. Si cela n'arriverait qu'une fois par hasard, par accident, nous pourrions, tout en dénonçant le mal, ne pas trop nous en tourmenter ; mais nous procédons contre l'armée par des atteintes continuelles, comme si nous obéissions à une de ces lois de l'instinct contre lesquelles rien ne peut prévaloir. En est-il de même au dehors? S'il en était ainsi, nous conserverions du moins notre force proportionnelle ; mais à l'étranger, l'effort militaire des grandes puissances va toujours en augmentant, soit sur terre, soit sur mer, tandis qu'en France il va toujours en diminuant. Où cela nous conduira-t-il? La Chambre des députés n'est pas sans avoir quelque conscience obscure du danger auquel elle expose le pays, mais elle passe outre pour les motifs que nous avons indiqués plus haut. Il lui faudrait de l'héroïsme pour résister à de certains entraînemens, et elle n'en a pas. Le gouvernement, on l'a vu, n'en a pas davantage, en quoi sa responsabilité est plus grave, parce que ses lumières sont plus abondantes et ses devoirs plus précis. Après le vote qui réduisait les 28 et les 13 jours, personne n'était bien fier à la

Chambre, ni la majorité qui avait subi une pression extérieure, ni le gouvernement qui avait commis une lâcheté ; mais on comptait sur le Sénat pour réparer le mal qui venait d'être fait. Le mode électoral du Sénat lui donne plus d'indépendance qu'à la Chambre, et il a un souci plus constant des grands intérêts du pays. La Chambre se croit obligée de faire des manifestations : elle laisse à d'autres le soin d'en arrêter les suites. Mais le jeu est périlleux pour deux motifs principaux. Le premier est que la force de résistance du Sénat est limitée et qu'il n'est pas sans inconvéniens de la mettre trop souvent à l'épreuve ; le second est que les manifestations de la Chambre, à force de se renouveler, habituent le pays à croire possible ce qui ne l'est pas, le font vivre dans des espérances chimériques et, finalement, le démoralisent. Alors viennent les exigences et les impatiences qu'il est impossible de retenir après les avoir déchaînées, et qui malheureusement trouvent toujours des majorités et des gouvernemens pour les satisfaire. Il nous importe assez peu, malgré les arguties de M. le ministre de la Guerre, que les périodes militaires soient réduites dès cette année, ou seulement l'année prochaine. Nous voudrions qu'elles ne le fussent pas, ou qu'elles ne le fussent qu'à bon escient ; mais nous ne conservons à cet égard aucune espérance. Il aurait fallu défendre la place, au lieu de parlementer et de ruser autour de la porte. Après avoir diminué la durée du service actif, les Chambres entament maintenant la durée du service dans la réserve. Le premier pas est fait, ce ne sera pas le dernier.

Des incidens se sont produits sur la frontière de l'Algérie et du Maroc : hâtons-nous de dire que la presse en a exagéré l'importance. Les incidens de frontière peuvent être plus ou moins sérieux, ils ne sont jamais bien inquiétans. Il s'en est produit souvent depuis le traité de 1845 ; nous en avons l'habitude, on peut même dire la pratique, et nos officiers sont habitués à les régler. En pareil cas, il faut faire le nécessaire, mais rien de plus. Le danger ne commencerait que le jour où on voudrait profiter d'un incident de frontière pour amorcer toute une politique d'action : nous sommes convaincus que rien de pareil n'est à redouter aujourd'hui.

Les journaux ont reproché au gouvernement, non pas d'être trop actif, mais de ne pas l'avoir été assez. Nous ne nous associerons pas à cette critique, qui ne nous paraît pas fondée : le gouvernement en mérite une autre, que nous lui ferons dans un moment, mais non pas celle-là. Au mois d'août dernier, M. le gouverneur général de l'Algérie, dont on ne saurait trop louer la vigilance, a signalé à Paris

les mouvemens plus que suspects des Beni-Snassen, et il a conseillé avec quelque insistance l'occupation provisoire de Cherraâ, petit poste situé à l'ouest d'Oudjda, mesure qui devait suffire pour tenir la tribu en respect. Ce résultat aurait peut-être été atteint en effet, mais cela n'est pas certain: le gouvernement a pu se dire qu'après avoir occupé un point pour couvrir Oudjda, il faudrait en occuper un second pour couvrir le premier, et que cela risquerait de conduire un peu loin. M. le gouverneur général de l'Algérie était d'accord avec le général Lyautey. Ils étaient dans leur rôle et ils remplissaient leur devoir l'un et l'autre; mais le gouvernement, qui considérait la situation dans son ensemble, avait aussi d'autres préoccupations.

A ce moment, nous n'étions pas rassurés sur la manière dont évolueraient d'autres incidens, avec lesquels nous étions aux prises, et on estimait à Paris qu'il était prudent de stopper sur la frontière terrestre jusqu'à ce que l'horizon se fût éclairci du côté de Casablanca. « La situation de l'empire chérifien, écrivait M. Clemenceau à M. Jonnart, nous impose l'ajournement de toute mesure qui pourrait donner à croire au Sultan, aux populations et aux puissances étrangères que nous cherchons à profiter des troubles intérieurs, des compétitions dynastiques et de la faiblesse du Maghzen pour avancer nos établissemens dans la région frontière. Bien que vos suggestions aient, dans votre pensée, un autre caractère, il serait à craindre que leur exécution ne provoquât des rapports inexacts et des exagérations populaires. Je vous prie donc de donner les instructions nécessaires pour que les autorités militaires d'Oudjda continuent d'observer la réserve que nous commandent les circonstances et se conforment strictement aux ordres qu'elles ont précédemment reçus. Lorsque les complications d'ordre militaire et politique que nous devons nous attacher en ce moment à résoudre auront été écartées, nous reprendrons l'examen des mesures qu'appelle l'état de la région frontière, pour le choix desquelles le gouvernement prendra votre avis. » Malgré ce qui s'est passé depuis, cette lettre était fort sensée au moment où elle a été écrite. Après avoir fait envers nous un simulacre de soumission, les Beni-Snassen nous ont attaqués; il n'y a pas là de quoi nous émouvoir beaucoup; nous avons déjà repoussé leur agression et nous serons bientôt à même de leur infliger en retour une de ces leçons dont on se souvient. Personne aujourd'hui ne peut nous contester le droit et même le devoir de le faire. D'autre part, nous avons inspiré confiance au Sultan, nous lui avons rendu des services, ses affaires se sont améliorées, la situation à Casablanca et dans les

environs s'est détendue et peut-être même définitivement pacifiée, aucune puissance étrangère ne peut douter de la loyauté avec laquelle nous tiendrons tous nos engagemens : le moment d'agir est donc venu, mais nous avons bien fait de l'attendre, et il ne nous reste plus qu'à en profiter avec énergie. Si nous nous étions bornés à occuper, il y a quatre mois, le poste de Cherraâ, nous serions peut-être restés longtemps à l'état de conflit diffus avec les Beni-Snassen. L'agression est venue de leur part; ils ne nous ont pas donné la peine d'aller à eux, puisqu'ils sont venus à nous; nous pouvons maintenant vider l'abcès d'un seul coup.

Quelle est donc la critique qu'à notre sens le gouvernement a mérité? C'est d'avoir divisé le commandement sur la frontière, disposition qui semble témoigner de quelque défiance à l'égard de l'autorité militaire. Mais, quel qu'en soit le motif, le principe en est toujours mauvais, et les conséquences en sont généralement encore pires. Il faut avoir des agens, soit civils, soit militaires, dans lesquels on ait confiance, remettre entre leurs mains la totalité des pouvoirs et des moyens d'action nécessaires au but qu'on se propose, et leur laisser une grande liberté de mouvemens pour l'atteindre. Ce n'est pas ce qu'on a fait sur la frontière algérienne. Les troupes d'Oudjda échappaient au commandement direct du général Lyautey; elles avaient été mises à la disposition d'un commissaire civil relevant du ministère des Affaires étrangères. Les hommes sont ici hors de cause; nous sommes convaincus qu'il n'y a rien que de favorable à penser et à dire sur leur compte et qu'ils ont tous fait pour le mieux; mais l'organisation était vicieuse; les pièces de notre mécanisme n'agissaient pas avec ensemble conformément à une pensée unique, et il en est résulté que nous avons eu l'air de nous laisser surprendre. Quand la nouvelle des premiers incidens de frontière est arrivée à Paris, l'émotion a été au premier moment assez vive. Une question a été posée à M. le ministre des Affaires étrangères par M. Ribot, très justement préoccupé de la pensée que le commandement avait été divisé entre plusieurs mains, qu'il l'était peut-être encore, et que les limites dans lesquelles l'autorité militaire pouvait se mouvoir étaient peut-être trop étroitement limitées par les ordres venus de Paris. Sur tous ces points, M. le ministre des Affaires étrangères a donné à la Chambre des explications satisfaisantes, sinon pour le passé, au moins pour le présent et pour l'avenir. Toutes les forces militaires ont été placées sous les ordres du général Lyautey, avec une latitude assez grande pour qu'il puisse en disposer efficacement. Il ne

nous reste plus qu'à attendre les événemens. Les opérations militaires ont été ralenties au début par la nécessité où on s'est trouvé de réunir des forces capables de frapper un coup décisif, et ce retard s'explique par le fait qu'on avait un peu désarmé l'Algérie, notamment la province d'Oran, pour renforcer le corps expéditionnaire de Casablanca. Il faut bien avouer que tout cela n'indique pas une grande prévoyance : heureusement on s'est ravisé lorsqu'il en était encore temps.

Quand il s'agit du Maroc, nous sommes obligés de nous retourner quelquefois du côté de l'Europe et de constater les dispositions des puissances. Ce n'est pas que nous reconnaissions à aucune d'elles un droit de contrôle sur notre action, surtout lorsqu'elle s'exerce conformément à des droits incontestables et d'ailleurs incontestés; mais enfin nous ne sommes pas seuls au monde; ce n'est pas seulement au Maroc que nous avons rencontré des difficultés marocaines, et l'expérience nous a appris qu'en tout état de cause il est bon de surveiller le firmament politique pour s'assurer qu'il ne s'y forme pas de nouveaux nuages, ou que les anciens n'y reparaissent plus. La récente rentrée en session du Reichstag allemand nous a permis d'autant mieux de pourvoir à cette préoccupation que jamais le chancelier impérial n'avait été plus abondant en discours, plus alerte d'esprit, plus disposé à fournir des explications à qui lui en demandait, et, comme il parlait de tout, il devait naturellement parler du Maroc. Aussi n'a-t-il pas manqué de le faire.

La presse française a constaté généralement que son langage avait été correct, et nous le constatons à notre tour très volontiers. Ce langage n'est pourtant pas sans quelques réticences dont le caractère reste à nos yeux un peu indéterminé. M. le prince de Bülow reconnaît avec une netteté parfaite que des ouvriers français, et d'autres qui travaillaient avec eux à une œuvre commune, ayant été massacrés à Casablanca, nous étions en droit de nous faire rendre justice nous-mêmes : nous ne pouvions en effet compter pour cela, ni sur les autorités de Casablanca qui étaient malveillantes, ni sur le Maghzen qui était impuissant. « Il était naturel, a-t-il dit, que cette action s'accomplît sous la seule responsabilité des puissances intéressées, et comme elle n'appartenait pas au cadre de l'Acte d'Algésiras, elle n'entraînait pas non plus la responsabilité des autres puissances. » Évidemment, les autres puissances n'ont ici aucune responsabilité, mais on ne voit pas non plus celle que nous aurions pu encourir nous-mêmes en accomplissant un acte dont la légitimité est universellement

proclamée. Cependant, M. de Bülow ajoute en termes de plus en plus obscurs, — et volontairement obscurs, on peut le croire, car il n'y a pas d'esprit plus clair ni de parole plus lucide que les siens: — « Il s'ensuit pour nous un devoir de stricte réserve que je veux aussi observer, en ce sens que je ne m'exprimerai pas ici sur les détails de l'affaire de Casablanca. » On se demande ce qu'il aurait eu à dire, s'il s'était expliqué. Quoi qu'il en soit, M. de Bülow se borne à exprimer le regret que la police n'ait pas été organisée plus tôt dans les ports de mer. « Il est possible, dit-il, que ces tristes événemens ne fussent pas arrivés si les troupes de police prévues par l'Acte d'Algésiras avaient été déjà à l'œuvre. » Cela, effectivement, est possible ; mais le Livre jaune a prouvé avec évidence que les retards qui ont eu lieu ne provenaient pas de la négligence de la France et de l'Espagne, mais bien de la mauvaise volonté entêtée du Maghzen, à un moment où nous ne disposions d'aucun moyen de la vaincre : le Maghzen croyait, en effet, avoir les meilleures raisons de penser qu'il ne s'exposait à aucun danger en s'y livrant. Depuis, nous avons, toujours de concert avec l'Espagne, fait part aux puissances de l'intention éventuelle où nous étions d'organiser provisoirement la police par des moyens différens de ceux qui avaient été prévus à Algésiras. « Nous avons, dit à son tour M. de Bülow, précisé dans un *memorandum* notre point de vue à cet égard. » Le *memorandum* allemand contient, en même temps qu'une adhésion à notre proposition, un conseil de ne l'exécuter qu'avec prudence et avec des forces assez imposantes pour prévenir tout accident nouveau. Nous attendons le moment d'agir. On ne peut pas nous reprocher d'avoir laissé, en l'attendant, la situation s'aggraver, soit à Casablanca, soit ailleurs : elle s'est incontestablement améliorée.

Mais le passage du discours de M. de Bülow qui nous a le plus frappé est celui où le chancelier de l'Empire repousse l'affirmation qui avait été émise nous ne savons où, au procès Harden peut-être, que l'Allemagne avait été à deux reprises différentes, dans ces derniers temps, à la veille de la guerre : une fois, au moment le plus aigu des affaires marocaines, une autre, au moment du voyage de M. Loubet à Rome et à Naples. Laissons de côté ce dernier point qui n'intéresse que l'histoire, et dont sans doute elle s'occupera peu. Sur le premier, M. de Bülow s'est exprimé en ces termes : « Nous aurions aussi peu fait une guerre pour le Maroc que nous ne l'aurions faite en 1870 à cause de la candidature au trône d'Espagne du prince de Hohenzollern. Mais, comme autrefois le second, le premier de ces faits pourrait

nous amener à défendre notre honneur, notre prestige et notre situation dans le monde. » Voilà qui est on ne peut plus rassurant! Il semble, en vérité, que M. de Bülow n'ait pas encore lu les aveux, dépouillés cette fois de tout pharisaïsme, faits par M. de Bismarck sur les circonstances qui ont amené les événemens de 1870. On sait pourtant aujourd'hui par qui la guerre a été froidement provoquée. Mais à quoi bon insister? Nous constatons seulement que, si le langage de M. de Bülow est correct, ses intentions restent douteuses, et qu'elles ne sont pas de nature à nous endormir dans une fausse sécurité.

Est-ce bien là le but que l'Allemagne se propose? Il semble qu'elle veuille nous maintenir dans l'incertitude, au risque de nous tenir toujours en haleine. Nous devons en prendre notre parti, répondre à sa correction de forme par une correction égale, ne jamais dépasser la limite de nos droits certains, mais ne pas craindre de la remplir. Au surplus, si nous avons nos préoccupations, le gouvernement allemand a les siennes qui ne sont pas moindres, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. La place nous manque aujourd'hui pour raconter les étranges événemens qui se sont passés ces derniers jours à Berlin. M. le prince de Bülow a menacé le Reichstag, ou, pour mieux dire, sa majorité au Reichstag, cette majorité qu'il a faite de pièces et de morceaux aux élections dernières, de donner sa démission si, après avoir fait mine d'indépendance, elle ne s'inclinait pas devant lui. Elle s'y est inclinée très profondément. Le bloc, — car il y en a un aujourd'hui à Berlin, comme il y en avait un hier à Paris, — le bloc s'est reformé, dès que M. de Bülow a parlé de se retirer, et en effet, s'il se retirait, le bloc ne serait plus viable : il faudrait faire tout de suite de nouvelles élections. La majorité a reculé épouvantée et s'est reformée docilement devant cette perspective. Il n'en reste pas moins vrai que le bloc allemand est trop paradoxal pour n'être pas quelque peu fragile. Le nôtre avait au moins l'avantage d'être formé d'élémens politiques voisins les uns des autres et qui se touchaient sans discontinuité. Celui de Berlin comprend à la fois les conservateurs et les radicaux, en passant par les nationaux-libéraux. C'est un prodige d'équilibre qui durera ce qu'il pourra, mais ce n'est assurément pas une construction naturelle. Il s'est formé, on s'en souvient, sur une base purement nationaliste, et c'est dire qu'il votera toutes les augmentations militaires et navales qui lui seront proposées. Il votera aussi la loi sur les expropriations polonaises dont nous aurons à parler un jour. Il votera enfin la loi sur les réunions et les associations dont la discussion est déjà commencée : elle a pour objet d'interdire l'accès

des réunions aux jeunes gens au-dessous de dix-huit ans et d'obliger tous les orateurs à parler en langue allemande. Cette dernière disposition soulève une opposition si véhémente que peut-être serat-elle retirée ou modifiée. Mais toutes ces lois passeront : pour le reste, c'est à la grâce de Dieu.

Oscar II, roi de Suède, vient de mourir : nous ne pouvons pas laisser disparaître cette sympathique figure sans lui rendre l'hommage qui lui est dû. Oscar II est monté sur le trône en 1872 : il a donc régné trente-six ans, et son règne aurait été constamment heureux s'il n'avait pas été attristé, il y a deux ans, par la séparation de la Norvège. L'événement se préparait depuis de longues années déjà; il a été la préoccupation de tout le règne. Le Roi avait fait tout ce qui dépendait de lui pour l'éviter, mais il était inévitable; il y avait entre les deux pays des prétentions inconciliables et une évidente incompatibilité d'humeur. Quand la rupture s'est produite, on se demandait, non sans anxiété, ce que la Suède allait faire. Elle éprouvait une vive irritation, elle était probablement la plus forte, elle se serait rangée tout entière derrière son Roi, si celui-ci avait décidé la guerre. Oscar II n'a pas voulu charger ses dernières années d'une responsabilité sanglante, et il a rendu à la paix un service supérieur à ceux qu'ont pu jusqu'ici lui rendre tous nos pacifistes réunis. Il l'a fait avec une simplicité et une dignité que le monde entier a reconnues : il a mérité que sa tombe fût entourée de reconnaissance et de respect.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIe ANNÉE

# TABLE DES MATIÈRES

DU

# QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

## Livraison du 1er Novembre.



## Livraison du 15 Novembre.

## Livraison du 1er Décembre.



## Livraison du 15 Décembre.



Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 47328

